

LES HAUTS-DE-FRANCE A LA CARTE

Découverte d'un nouveau territoire d'appartenance



Les Hauts-de-France à la carte Découverte d'un nouveau territoire d'appartenance

Pour faire suite à la publication de l'atlas pédagogique Hauts-de-France, la Région Hauts-de-France (Agence Hauts-de-France 2020-2040) et la Région académique Hauts-de-France ont conçu l'exposition « Les Hauts-de-France à la carte ».

Ce travail a pour ambition de poursuivre et d'élargir la réflexion territoriale. Organisée autour de quelques notions fortes - habiter, travailler, produire, se déplacer, gérer les ressources et affronter les risques - l'exposition offre ainsi des supports pour aborder la complexité du territoire régional.

Chaque panneau s'adresse aussi bien aux publics scolaires qu'aux citoyens qui trouveront là matière à s'interroger sur la réalité et le devenir de leur région. Dans les deux cas, l'objectif est le même : découvrir et comprendre le territoire, en percevoir les enjeux et les tensions pour en devenir soi-même acteur.

Bref, il s'agit bien là de faire de la région Hauts-de-France un véritable territoire d'appartenance.



Chaque panneau de cette exposition aborde une thématique territoriale spécifique. Tous sont construits autour d'une carte majeure extraite de l'atlas pédagogique Hauts-de-France. En accompagnement, et pour approfondir la réflexion, sont proposés d'autres cartes, des documents iconographiques variés et des témoignages qui mettent en exergue le rôle des acteurs spatiaux. Quelques chiffres clés et un lexique viennent en complément afin de faciliter leur lecture par tout public.

Logos for the Agence Hauts-de-France 2020-2040, Région Académique Hauts-de-France, and the Académie des Hautes-Études de la Région Académique Hauts-de-France. A QR code is also present.

LIVRET PÉDAGOGIQUE DE L'EXPOSITION



SOMMAIRE

Préface	p 5
Introduction	p 7
Les thématiques au cœur de l'exposition	p 9 à 12
Parcours et programmes scolaires	p 13
Les propositions de parcours et d'outils pédagogiques	p 13 à 28
<input type="checkbox"/> Parcours 1 : Habiter les Hauts-de-France	p 29
▪ Cycle 3	p 31 à 35
▪ Cycle 4	p 37 à 40
▪ Lycée	p 41 à 47
▪ Lycée professionnel	p 49 à 51
<input type="checkbox"/> Parcours 2 : Travailler et produire dans les Hauts-de-France	p 53
▪ Cycle 3	p 55 à 57
▪ Cycle 4	p 59 à 63
▪ Lycée	p 65 à 69
<input type="checkbox"/> Parcours 3 : Se préserver des risques dans les Hauts-de-France	p 71
▪ Cycle 3	p 73 à 76
▪ Cycle 4	p 77 à 82
▪ Lycée	p 83 à 89
▪ Lycée professionnel	p 91 à 102
<input type="checkbox"/> Parcours 4 : Se déplacer dans les Hauts-de-France	p 103
▪ Cycle 3	p 105 à 112
▪ Cycle 4	p 113 à 118
▪ Lycée	p 119 à 123
▪ Lycée professionnel	p 125 à 131
<input type="checkbox"/> Parcours 5 : Les défis des Hauts-de-France	p 133
▪ Cycle 4	p 135 à 142
▪ Lycée	p 143 à 150
▪ Lycée professionnel	p 151 à 154
<input type="checkbox"/> Parcours 6 : Les dynamiques européennes de la région Hauts-de-France	p 155
▪ Cycle 3	p 157 à 161
▪ Cycle 4	p 163 à 169
▪ Lycée	p 171 à 180
▪ Lycée professionnel	p 181 à 185
<input type="checkbox"/> Parcours 7 : Parcours Avenir et accompagnement à l'orientation	p 187
▪ Collège et lycée	p 189 à 195
Annexes : Les panneaux de l'exposition	p 197
Panneau 0 : Les Hauts-de-France à la carte - Découverte d'un nouveau territoire d'appartenance	p 199
Panneau 1 : La nouvelle région dans un environnement européen en transformation	p 200
Panneau 2 : La façade maritime des Hauts-de-France : diversité et ouverture	p 201
Panneau 3 : 6 millions d'habitants, des évolutions contrastées	p 202
Panneau 4 : Territoires métropolisés et réseau de villes	p 203

Panneau 5 : Se déplacer au quotidien	p 204
Panneau 6 : Les dynamiques de l'emploi	p 205
Panneau 7 : Les enjeux du réseau routier entre flux internationaux et aménagement du territoire	p 206
Panneau 8 : Richesse des activités économiques dans les territoires	p 207
Panneau 9 : Des activités de services diversifiées et quasi généralisées	p 208
Panneau 10 : Un espace agricole majeur - Un poids économique important	p 209
Panneau 10 bis : Un espace agricole majeur - Vers de nouveaux modes de production	p 210
Panneau 11 : Concilier protection et développement - Les parc naturels régionaux	p 211
Panneau 12 : Gérer les risques industriels et technologiques	p 212
Panneau 13 : Face au changement global, vivre avec les risques naturels	p 213
Panneau 14 : Un réseau ferroviaire dense aux complémentarités à conforter	p 214
Panneau 15 : Réduire les fragilités socio-économiques	p 215
Panneau 16 : Région en transition(s), Europe(s) en construction	p 216
Panneau 17 : Remerciements - Les Hauts-de-France à la carte	p 217
Remerciements	p 219

Préface

Le 14 mai 2020, l'atlas pédagogique Hauts-de-France était publié. Fruit d'une collaboration inédite entre les académies d'Amiens, de Lille et la Région Hauts-de-France, il offrait aux enseignants et à leurs élèves, de l'école primaire aux lycées, un support d'apprentissage et d'appropriation de leur territoire de vie. Outil géographique, il invitait, comme le soulignait dans la préface de cet ouvrage l'Inspecteur général d'Histoire et de Géographie honoraire, Michel Hagnerelle, à donner à son étude une « indispensable dimension prospective en confrontant les élèves à une question clef, dans quelle région voulez-vous vivre demain ? ».

Pour enrichir ce travail, dix enseignants de l'académie d'Amiens, sous la direction de M. Éric Froment, professeur agrégé d'Histoire-Géographie, en collaboration avec l'Agence Hauts-de-France 2020-2040 ont élaboré l'exposition « Les Hauts-de-France à la carte » constituée de dix-sept panneaux. Cela dépasse le projet porté par l'atlas. Aux cartes proposées initialement viennent s'ajouter de nombreux documents complémentaires qui permettent d'élargir la réflexion territoriale. Une riche iconographie, des données statistiques actualisées, des textes de natures différentes allant du témoignage des acteurs aux réflexions des géographes, permettent de donner de l'ampleur au propos. L'adjonction, pour chaque panneau, de QR code offre la grande souplesse des outils numériques. Le livret qui l'accompagne vient compléter ce travail en proposant 7 parcours pédagogiques du cycle 3 aux lycées.

Il convient de souligner la qualité du travail produit par les concepteurs de l'exposition et du livret qui ont fait preuve d'une réelle réflexion didactique en intégrant par ailleurs la question de la continuité des apprentissages entre les cycles. Nous tenons particulièrement à les remercier pour leur investissement dans ce projet depuis trois ans.

Puisse l'ensemble de ces outils vous permettre d'enrichir la culture et la pratique géographiques de vos élèves.

*Mélanie BATTEUX-BAILLON
Jérôme DAMBLANT
Emmanuel LIANDIER
IA IPR d'Histoire-Géographie
Régis SIGNARBIEUX
IEN Lettres-Histoire-Géographie*

Académie d'Amiens

Introduction

□ Un projet élargi

Le partenariat qui lie depuis cinq ans la Région académique Hauts-de-France et la Région Hauts-de-France s'est traduit dans un premier temps par la publication au printemps 2020 de l'Atlas pédagogique Hauts-de-France. La réalisation d'une exposition, à partir des éléments de cet atlas, marque une nouvelle étape de cette collaboration.

L'objet d'étude reste inchangé : la région Hauts-de-France née en 2016 de la fusion du Nord-Pas de Calais et de la Picardie et de leurs cinq départements, l'Aisne, le Nord, l'Oise, le Pas-de-Calais et la Somme. Ce nouveau territoire est la 5ème région la plus peuplée de France et la 2ème région en termes de densité après l'Île-de-France. Sans avoir jamais connu d'unité politique ou administrative avant la seconde moitié du XXème siècle, elle est située au cœur du triangle Paris-Londres-Bruxelles et ainsi, malgré le Brexit, au carrefour des flux de tous ordres portés par ces métropoles et par l'Union européenne.

Toutefois, l'exposition « Les Hauts-de-France à la carte » dépasse le projet porté par l'atlas. Premièrement, aux cartes proposées initialement viennent s'ajouter de nombreux documents complémentaires qui permettent d'élargir la réflexion territoriale. Une riche iconographie, des textes de natures différentes allant du témoignage des acteurs aux réflexions des géographes, des données statistiques actualisées permettent de donner de l'ampleur au propos. L'adjonction, pour chaque panneau, de QR code offre à ce point de vue la grande souplesse des outils numériques. En second lieu, le public concerné est élargi. Certes cette exposition vise toujours prioritairement les publics scolaires mais elle est également destinée à toucher les citoyens au cœur des collectivités locales qui y trouveront matière à diffuser une meilleure connaissance du territoire.

□ Une géographie prospective et citoyenne

Comme l'atlas, cette exposition se place résolument dans une démarche de géographie prospective. Pour reprendre les mots de Michel Hagnerelle dans la préface de l'atlas : « La carte donne à voir le monde, l'interprète et le dessine pour le rendre intelligible ; elle rend visible l'invisible. Outil d'exploration et d'investigation, elle est aussi un vecteur de raisonnement sur l'espace, un moyen de développer un discours argumenté sur les territoires, un auxiliaire précieux pour leur aménagement et leur développement. » Bâti prioritairement sur les cartes, les panneaux proposés, augmentés de nombreuses ressources, poursuivent le même objectif de réflexion sur l'espace. Il s'agit de comprendre l'actualité des territoires pour penser leurs évolutions au regard des dynamiques qui les sous-tendent et des politiques qui s'y déploient. Chaque partie de l'exposition est ainsi une invitation à la découverte du réel mais aussi à se projeter dans l'avenir.

Il n'y a pas de réflexion géographique solide sans une dimension citoyenne. Être citoyen passe par la compréhension et l'appropriation du territoire sur lequel on vit, le territoire de proximité. Ancré dans une région, ce dernier prend tout son sens dans une dimension nationale, européenne voire, à l'heure de la mondialisation, mondiale. Percevoir la réalité d'un territoire, c'est en comprendre l'organisation spatiale, les dynamiques et les flux qui l'animent, le jeu des multiples acteurs, le poids des politiques publiques. Qu'il s'agisse de l'élève ou de l'habitant qui se trouve placé face à ces données, l'objectif est le même : découvrir et comprendre la complexité des territoires, en percevoir les enjeux et les tensions pour en devenir soit même acteur. Bref, il s'agit bien là de faire de la région Hauts-de-France un véritable territoire d'appartenance.

□ Un outil pour la géographie enseignée

La géographie scolaire a connu depuis quelques décennies de profondes transformations ; elle est devenue la première des sciences sociales auxquelles se frottent les élèves, et ce dès l'école primaire. A tous les niveaux scolaires, les territoires, lieux de rencontre entre l'espace et les sociétés qui s'y inscrivent, ont une place primordiale dans les programmes d'enseignement. La région, territoire de proximité, offre une échelle commode pour cerner avec la classe les logiques d'organisation, les dynamiques et les flux. Le renouvellement pédagogique qui propose de s'appuyer sur un cas concret, étudié à grande échelle, pour comprendre les notions de la géographie puis de les mettre en perspective à une échelle plus restreinte est lui aussi inscrit fermement dans les programmes. L'exposition « Les Hauts-de-France à la carte » organisée autour de quelques notions fortes - habiter, travailler, produire, se déplacer, gérer les ressources et affronter les risques – est ainsi conçue pour donner aux élèves et à leurs enseignants les supports pour aborder la complexité au prisme plus accessible de la région. Accompagnée de propositions pédagogiques non exhaustives mais adaptées aux différents niveaux d'enseignement, elle se veut un outil au service de la classe de géographie de l'école jusqu'aux lycées.

Deux dimensions spécifiques sont également à souligner, elles aussi fermement inscrites dans les programmes. Tout d'abord, pour chaque thématique, il s'agit de la volonté de soumettre à la réflexion des élèves les enjeux à prendre en compte dans une réflexion prospective. C'est ainsi inviter chacun à s'emparer de la question des défis auxquels est confronté le territoire. En second lieu, là encore quel que soit l'axe de lecture choisi, c'est le choix d'ancrer la lecture du territoire dans une perspective européenne dont il est, de par sa localisation, indissociable.

Les thématiques au cœur de l'exposition

L'exposition proposée ici peut se concevoir et se découvrir tout d'abord comme un vaste panorama de la région Hauts-de-France. Avec comme point central une des cartes de l'atlas, chaque panneau est construit pour donner à voir et à entendre ce qui fait le vivant du territoire : les paysages, l'activité des femmes et des hommes, les mutations en cours comme les traces du passé. Cette approche est un premier moyen, pour l'élève comme pour le citoyen, de s'approprier la richesse et la variété des lieux et de passer d'une vision administrative un peu aride à un espace plus concret, plus incarné.

Un second niveau de lecture, plus structuré est également possible. L'atlas des Hauts-de-France publié en 2020 était organisé en cinq chapitres correspondant aux grands axes des politiques publiques régionales. On retrouvera au fil des panneaux les mêmes grandes thématiques, en parfaite cohérence avec les programmes scolaires, abordées cette fois sous l'angle des notions de la géographie. La première d'entre elles est celle, centrale, d'habiter, fondamentale pour la géographie scolaire parce que la plus proche du vécu des élèves. De nombreux documents permettent d'en construire progressivement la compréhension. On découvre ainsi les formes d'habitat et d'occupation de l'espace, la diversité des activités humaines et l'importance des mobilités. Autre entrée possible, celle d'un regard sur la multiplicité des types d'espaces productifs qui s'insèrent dans le territoire. Loin de l'image passée d'une terre minière ou figée d'une terre agricole, les Hauts-de-France sont aussi lieu de l'innovation, de la diversité et de la tertiarisation. Plus avant, la découverte de la région passe également par la multiplicité des flux et des mobilités qui la parcourent. L'exposition donne à voir les réseaux qui structurent l'espace comme l'intensité des déplacements qui les utilisent : mobilité pendulaire des habitants ou transports des marchandises. Dernier axe de lecture, celui qui confronte la région aux exigences de la durabilité. Face au changement global, cartes et documents invitent à se poser la question des ressources et leur gestion ainsi que des risques et de la façon de prendre en compte la vulnérabilité du territoire.

Enfin, l'exposition invite à poursuivre le parcours autour de deux questions majeures : quels sont les défis à relever pour le territoire et son développement ? Quels atouts et quelle place pour le territoire dans son environnement européen ? Ces deux derniers aspects s'appuient sur l'ensemble de l'exposition et permettent d'approcher une vision globale des Hauts-de-France dans cette première partie du XXIème siècle.

Seize panneaux pour comprendre les Hauts-de-France

1. La nouvelle région dans un environnement européen en transformation

Problématique générale

Comment la région Hauts-de-France s'insère-t-elle dans l'espace européen ?

Contenu

Outre une carte destinée à fixer les principaux lieux de la région - départements et principales villes - deux cartes permettent de localiser la région et de la situer dans son environnement européen. Les repères choisis - principales villes, conurbations et réseaux de transport - fixent d'emblée l'échelle européenne dans laquelle s'inscrit la région.

2. La façade maritime des Hauts-de-France : diversité et ouverture

Problématique générale

Comment la façade maritime des Hauts-de-France contribue-t-elle à la dynamique régionale ?

Contenu

La carte donne à voir ici la partie Sud de la Northern Range en interaction avec la région. L'espace littoral des Hauts-de-France, au contact à la fois de la Manche et de la Mer du Nord est un espace d'intense activité. Les photographies reliées à la carte montrent la diversité des paysages et des activités qui y trouvent place.

3. 6 millions d'habitants, des évolutions contrastées

Problématique générale

Quelles sont les dynamiques démographiques des Hauts-de-France ?

Contenu

Autour d'une cartographie des densités, à échelles communale et départementale, replacée dans le contexte national, le propos de ce panneau est d'interroger les évolutions qui se font jour. Longtemps terre d'immigration les Hauts-de-France ont aujourd'hui un solde migratoire négatif. Les statistiques prospectives de l'INSEE indiquent qu'il s'agit là d'une tendance de fond destinée à s'amplifier.

4. Territoires métropolisés et réseau de villes

Problématique générale

Comment les métropoles structurent-elles le territoire des Hauts-de-France ?

Contenu

Autour de la carte du zonage en aires urbaines, quelques photographies permettent de montrer la nature et la diversité des paysages urbains ou ruraux. Un zoom sur la commune de Grande-Synthe permet d'aborder les questions de prospective urbaine.

5. Se déplacer au quotidien

Problématique générale

Comment les déplacements du quotidien polarisent-ils le territoire régional ?

Contenu

La carte des flux domicile-travail fait émerger différents systèmes territoriaux. Nombre d'entre eux sont soumis à une polarisation externe, comme vient le souligner la carte des actifs travaillant en Belgique.

Photographies et témoignages montrent la nature et l'importance de ces déplacements à l'échelle de l'habitant.

6. Les dynamiques de l'emploi

Problématique générale

Quelles sont les dynamiques de l'emploi dans les Hauts-de-France ?

Contenu

La carte principale met l'accent sur le lien étroit qui se noue entre présence d'emploi et proximité métropolitaine. Le focus sur l'industrie et les documents statistiques permettent de mettre en évidence d'autres spécificités régionales : poids maintenu de l'emploi industriel dans certains territoires malgré la tertiarisation, fragilité relative de la création d'emplois au regard des tendances nationales, importance des emplois hors-région.

7. Les enjeux d'un réseau routier entre flux internationaux et aménagement du territoire

Problématique générale

Comment le réseau routier répond-il aux besoins actuels de déplacement ?

Contenu

La carte du réseau routier montre la réelle inégalité de desserte des différents territoires de la région. Les axes traversants constituent la charpente d'un réseau dont la densité s'étiolle avec l'éloignement des métropoles.

Les photographies insistent sur les difficultés du quotidien à l'abord des grandes villes et permettent de prendre conscience des nouveaux usages de la route.

8. Richesse des activités économiques dans les territoires

Problématique générale

Comment faire de la diversité des espaces productifs un atout pour le dynamisme régional ?

Contenu

La carte des orientations économiques territoriales est bâtie sur la notion d'espace productif. C'est ici la plus grande diversité qui prime. L'importante iconographie qui l'accompagne invite à s'interroger sur les paysages qui y sont associés.

9. Des activités de services diversifiées et quasi généralisées

10 & 10bis. Un espace agricole majeur : un poids économique important... vers de nouveaux modes de production

11. Concilier protection et développement. Les parcs naturels régionaux

12. Gérer les risques industriels et technologiques

Problématique générale

Quelles sont les logiques territoriales en action derrière la diversité des activités tertiaires ?

Contenu

Comme le montrent les chiffres-clés et la carte de l'emploi tertiaire, les activités de service sont aujourd'hui, comme ailleurs en France, devenues dominantes.

Le montage photographique réalisé permet de prendre en considération l'extrême variété des orientations du tertiaire. Les activités de service à haut niveau de connaissances, autrement dit le tertiaire supérieur, sont à mettre en relation avec les fonctions métropolitaines.

Problématique générale

Comment adapter l'agriculture des Hauts-de-France aux nouvelles exigences sociétales et environnementales ?

Contenu

Le poids ancestral et maintenu de l'agriculture dans l'économie régionale justifie la présence de deux panneaux, nécessaires pour en cerner les spécificités.

La carte des productions dominantes montre la vocation principale de l'agriculture régionale : céréaliculture et cultures industrielles. Cette image est toutefois tempérée par les photographies qui rendent leur place à d'autres modes de production agricole.

Témoignages, chiffres-clés et photographies, en appui de la carte des politiques agro-environnementales montrent la prise de conscience croissante de la nécessité des adaptations du monde agricole.

Problématique générale

Comment les parcs naturels de la région contribuent-ils à son développement ?

Contenu

Ce panneau est l'occasion de préciser ce que sont les parcs naturels régionaux. S'ils ont à l'évidence une mission de protection de l'environnement, ils ont également une dimension tournée vers le développement économique, ce que soulignent les photographies.

La carte montre la répartition et l'importance des surfaces couvertes par les parcs des Hauts-de-France.

Problématique générale

En quoi les risques technologiques liés à la géographie industrielle de la région impactent-ils les territoires ?

Contenu

La géographie des risques technologiques coïncide avec les grandes orientations industrielles traditionnelles de la région : industrie chimique et sidérurgie mais aussi sites en lien avec l'activité agricole productiviste. Les trois photographies choisies permettent de visualiser les paysages qui y sont associés.

La confrontation avec l'échelle nationale souligne la place importante des Hauts-de-France dans cette géographie des risques.

13. Face au changement global, vivre avec les risques naturels

Problématique générale

Comment faire face aux risques naturels accrus par le changement global ?

Contenu

Le choix a été fait ici de montrer la variété des risques naturels au travers des trois cartes qu'y consacre l'atlas.

Leur croisement invite à repérer la particulière vulnérabilité de nombreux territoires, dont le littoral. Photographies et témoignages permettent d'incarner ces risques en montrant les effets aussi bien sur les paysages que sur les populations.

14. Un réseau ferroviaire dense aux complémentarités à conforter

Problématique générale

Comment le réseau ferroviaire structure-t-il la région tout en s'adaptant aux nouveaux besoins ?

Contenu

La carte du réseau invite à mettre en évidence un axe Nord-Sud majeur qui traverse la région et relie Ile-de-France et l'Europe ainsi que la marque de l'étoile parisienne dans le Sud de la région. Ces dominantes ne doivent pas pour autant occulter une relative densité du réseau sur l'ensemble du territoire, maillage essentiel de la vie régional.

Les autres documents conduisent la réflexion vers les évolutions en cours caractérisées par la complémentarité des modes et l'accent donné aux transports de proximité.

15. Réduire les fragilités socio-économiques

Problématique générale

Comment remédier aux difficultés socio-économiques de la région ?

Contenu

Les deux cartes proposées soulignent la fragilité socio-économique de la région : importance de la pauvreté, particulière précarité des jeunes notamment en lien avec le retard de la scolarisation.

Le focus sur le projet Territoires Zéro Chômeur Longue Durée pose la question des politiques à mener pour lutter contre ces fragilités dont la géographie reflète les inégalités du développement régional.

16. Région en transition(s), Europe(s) en construction

Problématique générale

Quel est l'impact de la dynamique européenne pour la région des Hauts-de-France ?

Contenu

Les cartes choisies montrent le positionnement des Hauts-de-France dans une Europe en transformation. Elles soulignent également des enjeux forts liés aux disparités de richesses à proximité de la région. Les témoignages permettent de mesurer l'impact des politiques et projets européens sur le territoire et ses populations.

Parcours et programmes scolaires

L'exposition « Les Hauts-de-France à la carte » a pour ambition d'offrir un tableau vivant, large sinon exhaustif, de la réalité du territoire des Hauts-de-France. En ce sens, elle peut être parcourue de façon linéaire et permettre une découverte de sa diversité et de ses richesses. Le lecteur pourra également, au gré de ses envies ou de sa curiosité, opérer une sélection et se concentrer sur quelques panneaux qui l'intéressent tout particulièrement.

Toutefois, ce travail a d'emblée été conçu dans un objectif pédagogique décliné autour de quelques notions fortes de la géographie enseignée. Chacun des parcours proposés dans ce livret a donc été pensé en relation étroite avec les programmes scolaires en vigueur à la rentrée 2021.

Ce tableau de correspondance entre les panneaux réalisés et les entrées programmatiques n'a d'autre ambition que d'en faciliter la lecture.

Parcours 1

Habiter les Hauts-de-France

Panneau 3 : 6 millions d'habitants, des évolutions contrastées

Panneau 4 : Territoires métropolisés et réseau de villes

Panneau 5 : Se déplacer au quotidien

Panneau 10 : Un espace agricole majeur : un poids économique important...

Panneau 10bis : Un espace agricole majeur : vers de nouveaux modes de production

Panneau 15 : Réduire les fragilités socio-économiques

<p>Cycle 3</p>	<p>CM1 Thème 1 : Découvrir le(s) lieu(x) où j'habite</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier les caractéristiques de mon(mes) lieu(x) de vie. ▪ Localiser mon (mes) lieu(x) de vie et le(s) situer à différentes échelles. <p>Ce thème introducteur réinvestit la lecture des paysages du quotidien de l'élève et la découverte de son environnement proche, réalisées au cycle 2, pour élargir ses horizons. C'est l'occasion de mobiliser un vocabulaire de base lié à la fois à la description des milieux (relief, hydrologie, climat, végétation) et à celle des formes d'occupation humaine (ville, campagne, activités...). L'acquisition de ce vocabulaire géographique se poursuivra tout au long du cycle.</p> <p>Un premier questionnaire est ainsi posé sur ce qu'est « habiter ». On travaille sur les représentations et les pratiques que l'élève a de son (ses) lieu(x) de vie. Le(s) lieu(x) de vie de l'élève est (sont) inséré(s) dans des territoires plus vastes, région, France, Europe, monde, qu'on doit savoir reconnaître et nommer.</p>
<p>Cycle 4</p>	<p>Sixième Thème 2 : Habiter un espace de faible densité</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Habiter un espace de faible densité à vocation agricole. <p>Les espaces de faible densité à vocation agricole recouvrent tout autant des espaces riches intégrés aux dynamiques urbaines que des espaces ruraux en déprise et en voie de désertification.</p> <p>Les cas étudiés sont laissés au choix du professeur mais peuvent donner lieu à des études comparatives entre les « Nords » et les « Suds ».</p>

Cycle 4	Cinquième Thème 1 : La question démographique et l'inégal développement	<p>Pour ce premier thème, on part des acquis du dernier thème de la sixième pour aborder la problématique posée par la croissance démographique, notamment dans les pays en développement et en émergence, où elle rend difficile le développement durable et équitable et l'accès de tous aux biens et aux services de base.</p> <p>Le premier sous-thème sera abordé à partir de deux études de cas : une puissance émergente (la Chine ou l'Inde) et un pays d'Afrique au choix. On mettra en perspective ces cas avec les États-Unis et l'Europe, où la question démographique se pose de manière très différente. [...]</p>
	Troisième Thème 1 : Dynamiques territoriales de la France contemporaine	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les aires urbaines, une nouvelle géographie d'une France mondialisée. <p>Le territoire français a profondément changé depuis 50 ans, en raison de l'urbanisation qui a modifié les genres de vie et redistribué les populations et les activités économiques. Il s'agit de présenter aux élèves ces principaux bouleversements. La géographie des aires urbaines permet de sensibiliser les élèves à la diversité des espaces (centraux, péri-centraux, périurbains, suburbains) concernés par l'urbanisation et aux relations entre les aires d'influences urbaines.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les espaces de faible densité (espaces ruraux, montagnes, secteurs touristiques peu urbanisés) et leurs atouts. <p>Les espaces de faible densité (espaces ruraux, montagnes, secteurs touristiques peu urbanisés) sont abordés sous l'angle de la diversité de leurs dynamiques et de leurs atouts. Ce ne sont pas seulement des marges délaissées et des espaces sans ressources productives via notamment les activités agricoles, touristiques ou liées à l'accueil de nouveaux types d'habitants.</p>
Lycée	Seconde Thème 2 : Territoires, populations et développement : quels défis ?	<p><i>Question spécifique sur la France</i></p> <p>La France : dynamiques démographiques, inégalités socio-économiques.</p> <p>Au-delà des processus de vieillissement et d'accroissement de la richesse d'ensemble - sensibles à l'échelle mondiale comme à l'échelle nationale - les territoires de la métropole et de l'Outre-mer sont marqués par la diversité des dynamiques démographiques et une évolution différenciée des inégalités socio-économiques. [...]</p>
	Première Thème 1 : La métropolisation : un processus mondial différencié	<p><i>Question spécifique sur la France</i></p> <p>La France : la métropolisation et ses effets.</p> <p>La métropolisation renforce le poids de Paris (ville primatale) et recompose les dynamiques urbaines. L'importance et l'attractivité des métropoles régionales métropolitaines et ultramarines tendent à se renforcer, mais de façon différenciée, de même que la concurrence qu'elles se livrent.</p> <p>Cela conduit à une évolution de la place et du rôle des villes petites et moyennes, entre, pour certaines, mise à l'écart, dévitalisation des centres-villes, et, pour d'autres, un renouveau porté par une dynamique économique locale et la valorisation du cadre de vie.</p>

<p>Lycée professionnel</p>	<p>CAP Second thème : Espaces urbains : acteurs et enjeux</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le territoire français est marqué par la prédominance de Paris, capitale politique, économique et culturelle, et des métropoles dans les régions. Des formes de spécialisations territoriales et des aménagements spécifiques se développent : quartiers d'affaires, technopôles, aéroports et espaces portuaires notamment. ▪ Les communes périurbaines connaissent les plus fortes croissances démographiques et sont confrontées à des enjeux d'aménagement. ▪ Plus de la moitié de la population française vit dans les villes petites et moyennes (de moins de 100 000 habitants). Celles-ci sont confrontées à des problématiques de mobilité et de développement spécifiques. Les dynamiques des villes moyennes dépendent de l'évolution de leur démographie, de l'emploi, du niveau de pauvreté, de l'offre éducative, du taux d'insertion des jeunes..., ainsi que de leur appartenance éventuelle à un réseau de villes sur un territoire plus ou moins développé au plan économique. [...]
	<p>Première Thème 1 : La recomposition du territoire urbain en France : métropolisation et périurbanisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Depuis 2007, la moitié de la population mondiale vit en ville ; cette part ne cesse de progresser. L'urbanisation s'accompagne d'un processus de métropolisation : concentration des populations, des activités et des fonctions de commandement. [...] La France compte 14 unités urbaines de plus de 400 000 habitants. L'unité urbaine de Paris rassemble plus de 20 % de la population urbaine française (y compris les départements et régions d'outre-mer). Plus de la moitié de la population française vit dans les villes petites et moyennes. Un nombre croissant d'actifs travaille dans les pôles urbains tout en résidant à l'extérieur de ceux-ci. [...] ▪ La périurbanisation est caractérisée par une grande diversité de réalités territoriales et de modes de vie. Le mode de vie des habitants des espaces périurbains est fortement marqué par la question des mobilités (pour le travail, les loisirs, les achats) : ces déplacements se font en direction de la ville-centre et/ou des territoires de proximité, selon les équipements et les services disponibles. Les formes d'habitat y sont multiples. [...] ▪ Les dynamiques urbaines en France sont contrastées, entre des villes petites et moyennes caractérisées par la fermeture de commerces et la diminution des services de proximité (services de santé par exemple) accueillant des populations fragilisées par la crise, et des espaces en croissance démographique bénéficiant de la dynamique des pôles urbains. ▪ À leur échelle, certaines communes périurbaines peuvent proposer une manière d'habiter répondant à des objectifs sociaux (vie associative, mixité sociale...) et de développement durable (agriculture de proximité, circuits courts...).

Panneau 6 : Les dynamiques de l'emploi

Panneau 8 : Richesse des activités économiques dans les territoires

Panneau 9 : Des activités de service diversifiées et quasi généralisées

Panneau 10 : Un espace agricole majeur : un poids économique important

Panneau 10bis : Un espace agricole majeur : vers de nouveaux modes de production

Cycle 3	CM1 Thème 2 : Se loger, travailler, se cultiver, avoir des loisirs en France	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dans des espaces urbains. <p>Le thème permet aux élèves de sortir de l'espace vécu et d'appréhender d'autres espaces. En privilégiant les outils du géographe (documents cartographiques, photographies, systèmes d'information géographique), les élèves apprennent à identifier et à caractériser des espaces et leurs fonctions. Ils comprennent que les actes du quotidien s'accomplissent dans des espaces qui sont organisés selon différentes logiques et nécessitent des déplacements. [...] Ils découvrent la spécificité des espaces de production.</p>
Cycle 4	Troisième Thème 1 : Dynamiques territoriales de la France contemporaine	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les espaces productifs et leurs évolutions. ▪ Les espaces de faible densité (espaces ruraux, montagnes, secteurs touristiques peu urbanisés) et leurs atouts. <p>Les mutations des espaces productifs, à dominante industrielle, agricole, touristique ou d'affaires, sont abordées en lien avec l'urbanisation et la mondialisation qui en redessinent la géographie.</p> <p>Les espaces de faible densité (espaces ruraux, montagnes, secteurs touristiques peu urbanisés) sont abordés sous l'angle de la diversité de leurs dynamiques et de leurs atouts. Ce ne sont pas seulement des marges délaissées et des espaces sans ressources productives via notamment les activités agricoles, touristiques ou liées à l'accueil de nouveaux types d'habitants.</p>
Lycée	Première Thème 2 : Une diversification des espaces et des acteurs de la production	<p><i>Question spécifique sur la France</i></p> <p>La France : les systèmes productifs entre valorisation locale et intégration européenne et mondiale.</p> <p>L'étude des systèmes productifs français (Outre-mer inclus) permet de mettre en avant les lieux et acteurs de la production à l'échelle nationale, tout en soulignant l'articulation entre valorisation locale et intégration européenne et mondiale.</p>

<p>Lycée</p>	<p>Première Thème 3 : Les espaces ruraux : multifonctionnalité ou fragmentation ?</p>	<p><i>Question spécifique sur la France</i> La France : des espaces ruraux multifonctionnels, entre initiatives locales et politiques européennes. Commentaire En France, les espaces ruraux se transforment :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mutation des systèmes agricoles et diversification des fonctions productives, ▪ Pression urbaine croissante et liens accrus avec les espaces urbains, ▪ Entre vieillissement et renouveau des populations rurales, diversification des dynamiques démographiques et résidentielles. <p>Ces mutations s'accompagnent d'enjeux d'aménagement et de développement rural : valorisation et soutien de l'agriculture, équipement numérique, télétravail, protection de l'environnement, maintien et organisation ou réorganisation des services publics...</p> <p>Ces enjeux mobilisent des acteurs à différentes échelles, du développement local aux politiques nationales et européennes de développement rural.</p>
<p>Lycée professionnel</p>	<p>Aucun programme n'aborde directement ces problématiques mais toutefois certains documents des panneaux peuvent s'inscrire dans quelques thématiques plus larges.</p> <p>Seconde professionnelle Thème 1 : Des réseaux de production et d'échanges mondialisés</p> <p>Terminale professionnelle Thème 1 : L'accès aux ressources pour produire, consommer, se loger et se déplacer</p>	

Panneau 11 : Concilier protection et développement. Les parcs naturels régionaux

Panneau 12 : Gérer les risques industriels et technologiques

Panneau 13 : Face au changement global, vivre avec les risques naturels

<p>Cycle 3</p>	<p>Aucun programme n’aborde directement ces problématiques mais toutefois certains documents des panneaux peuvent s’inscrire dans quelques thématiques plus larges en dehors de l’enseignement de la géographie.</p>	
<p>Cycle 4</p>	<p>Cinquième Thème 3 : L’environnement, du local au planétaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Prévenir et s’adapter aux risques (industriels, technologiques et sanitaires ou liés au changement climatique). <p>Ce thème doit permettre aux élèves d’aborder la question du changement climatique et des défis pour les sociétés et d’appréhender quelques questions élémentaires liées à la vulnérabilité et à la résilience des sociétés face aux risques, qu’ils soient industriels, technologiques ou liés au changement climatique. Ce thème est étudié en remobilisant les acquis des élèves construits durant le programme de géographie du cycle 3. Il est particulièrement adapté à la démarche prospective. [...]</p> <p>Le sous-thème 2 est abordé à partir d’une étude de cas sur un risque industriel et technologique, un risque ou une crise sanitaire ou encore liée au changement climatique. Une sensibilisation au principe de précaution ou de prévention peut compléter la réflexion.</p> <p>ODD mobilisé : mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l’innovation (ODD 9).</p>
<p>Lycée</p>	<p>Seconde Thème 1 : Sociétés et environnements : des équilibres fragiles</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les sociétés face aux risques. <p>Les relations entre les sociétés et leurs environnements sont complexes. Elles se traduisent par de multiples interactions.</p> <p>L’étude des sociétés face aux risques et l’étude de la gestion d’une ressource majeure (l’eau ou les ressources énergétiques) permettent d’analyser la vulnérabilité des sociétés et la fragilité des milieux continentaux et maritimes. Les enjeux liés à un approvisionnement durable en ressources pèsent de manière croissante et différenciée.</p> <p><i>Question spécifique sur la France</i> La France : des milieux métropolitains et ultramarins entre valorisation et protection. En France, la richesse et la fragilité des milieux motivent des actions de valorisation et de protection. Ces actions répondent à des enjeux d’aménagement, nationaux et européens, articulés à des défis environnementaux : exploitation des ressources, protection des espaces, gestion des risques.</p>

- Les sociétés sont confrontées à des risques divers et systémiques : risques naturels et technologiques, mais aussi sanitaires, économiques, géopolitiques, militaires et environnementaux. Ces risques diffèrent selon leur nature et le territoire concerné. Ainsi, le risque climatique se traduit sous des formes différentes en divers lieux du monde. Les aléas naturels se combinent à des risques technologiques, industriels et sanitaires, accroissent le risque pour les populations et peuvent favoriser l'instabilité politique.
- Les acteurs des territoires (puissances publiques, citoyens, ONG, entreprises) peuvent renforcer leurs capacités à anticiper, réagir, s'adapter, quelles que soient les perturbations auxquelles ils doivent faire face. Ces différents acteurs développent des systèmes de surveillance, de prévention, d'éducation aux risques et de gestion de crise. Les hommes, les sociétés et les territoires témoignent ainsi de leur capacité d'adaptation en faisant des choix d'aménagement des territoires.
- Les sociétés humaines sont différemment exposées et préparées aux risques. Selon leurs ressources disponibles et l'intensité de l'aléa, l'aide internationale (ONU, États et ONG) peut être mobilisée pour la gestion et la résolution des crises. En France, l'État (préfets, préfets maritimes, officiers généraux des zones de défense) partage la responsabilité de la gestion des risques avec les collectivités territoriales. Avec différents acteurs publics et privés, l'État participe également à l'aménagement des territoires exposés à divers risques qui sont analysés et appréhendés de manière systémique. Des plans de prévention des risques (PPR) réglementent l'utilisation des sols à l'échelle communale. L'État développe également des systèmes d'information et d'éducation des populations aux risques.

Repères :

- Deux littoraux français (métropolitains et ultramarins) menacés par les effets du changement climatique.
- Trois acteurs qui interviennent à des échelles différentes (France et monde) dans la gestion des risques.

Panneau 5 : Se déplacer au quotidien

Panneau 7 : Les enjeux d'un réseau routier entre flux internationaux et aménagement du territoire

Panneau 14 : Un réseau ferroviaire dense aux complémentarités à conforter

<p>Cycle 3</p>	<p>CM2 Thème 1 : Se déplacer</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Se déplacer au quotidien en France. ▪ Déplacements et développement durable. <p>Les thèmes traités en CM1 ont introduit l'importance des déplacements. En s'appuyant sur les exemples de mobilité déjà abordés et en proposant de nouvelles situations, on étudie les modes et réseaux de transport utilisés par les habitants dans leur quotidien ou dans des déplacements plus lointains. L'élève découvre aussi les aménagements liés aux infrastructures de communication. On étudie différents types de mobilités et on dégager des enjeux de nouvelles formes de mobilités.</p> <p>On étudie les déplacements dans le cadre du développement durable : la lutte contre la pollution, le recyclage, les moyens de transport.</p>
<p>Cycle 4</p>	<p>Aucun programme n'aborde directement ces problématiques mais toutefois certains documents des panneaux peuvent s'inscrire dans quelques thématiques notamment en Troisième :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Thème 1 : Dynamiques territoriales de la France contemporaine <ul style="list-style-type: none"> ✓ Des aires urbaines, une nouvelle géographie d'une France mondialisée ▪ Thème 2 : Pourquoi et comment aménager le territoire ? ▪ Thème 3 : La France et l'Union européenne 	
<p>Lycée</p>	<p>Seconde Thème 3 : Des mobilités généralisées</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les migrations internationales. <p>Le monde est profondément transformé par les mobilités. Celles-ci peuvent être motivées par de nombreux facteurs (fuir un danger, vivre mieux, travailler, étudier, s'enrichir, visiter...).</p> <p><i>Question spécifique sur la France</i> La France : mobilités, transports et enjeux d'aménagement Quotidiennes, saisonnières ou encore ponctuelles, les mobilités sont multiples en France métropolitaine et ultramarine. Elles répondent à des motivations diverses et rendent compte aussi d'inégalités socio-économiques et territoriales.</p> <p>L'étude de la configuration spatiale des réseaux de transport et des réseaux numériques de communication invite à analyser les formes de la mobilité. Elle met en évidence la mise en concurrence des territoires en fonction de leurs atouts, mais également de la distance-temps qui les sépare des principaux pôles économiques, administratifs et culturels.</p> <p>En jouant avec les échelles, l'étude des transports et des mobilités permet d'appréhender, d'une part, les enjeux de l'aménagement des territoires, de la continuité territoriale et de l'insertion européenne ainsi que, d'autre part, la transition vers des mobilités plus respectueuses de l'environnement.</p>

Lycée professionnel	CAP Thème 1 : Transports et mobilités	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les sociétés sont confrontées à des risques divers. ▪ Les échanges internationaux de biens, de données et de services ainsi que la circulation des individus sont aujourd'hui facilités. Les grandes avancées techniques et technologiques actuelles réduisent les distances perçues, transforment les espaces et modifient les choix de production, d'échanges, de travail et de résidence. ▪ Les motifs de déplacement des personnes à l'échelle mondiale sont divers : travail, conflits, contraintes économiques, politiques ou environnementales, études, tourisme... Ces déplacements ont de nombreuses conséquences sur les territoires et leurs habitants, notamment environnementales. <p><i>Repères :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les mers et océans principaux ainsi que quelques lieux stratégiques (isthmes, détroits, canaux). ▪ Quelques frontières, zones de passage mais aussi de contrôle. ▪ Le territoire de proximité de l'élève et ses infrastructures.
	Première Thème 1 : La recomposition du territoire urbain en France : métropolisation et périurbanisation	<p>[...] Plus de la moitié de la population française vit dans les villes petites et moyennes. Un nombre croissant d'actifs travaille dans les pôles urbains tout en résidant à l'extérieur de ceux-ci. Ce mouvement, choisi ou subi, lié en partie à l'essor de l'automobile et à l'accroissement des prix de l'immobilier dans les centres-villes, touche toutes les villes depuis les années 1960.</p> <p>[...] Le mode de vie des habitants des espaces périurbains est fortement marqué par la question des mobilités (pour le travail, les loisirs, les achats) : ces déplacements se font en direction de la ville-centre et/ou des territoires de proximité, selon les équipements et les services disponibles.</p>

Ensemble des panneaux et particulièrement :

Panneau 6 : Les dynamiques de l'emploi

Panneau 10bis : Un espace agricole majeur : vers de nouveaux modes de production

Panneau 11 : Concilier protection et développement. Les parcs naturels régionaux

Panneau 12 : Gérer les risques industriels et technologiques

Panneau 13 : Face au changement global, vivre avec les risques naturels

Panneau 15 : Réduire les fragilités socio-économiques

<p>Cycle 3</p>	<p>CM2 Thème 3 : Mieux habiter</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Se déplacer au quotidien en France. ▪ Favoriser la place de la « nature » en ville. ▪ Recycler. ▪ Habiter un écoquartier. <p>Améliorer le cadre de vie et préserver l'environnement sont au cœur des préoccupations actuelles. Il s'agit d'explorer, à l'échelle des territoires de proximité (quartier, commune, métropole, région), des cas de réalisations ou des projets qui contribuent au « mieux habiter ».</p> <p>La place réservée dans la ville aux espaces verts, aux circulations douces, aux berges et corridors verts, au développement de la biodiversité, le recyclage au-delà du tri des déchets, l'aménagement d'un écoquartier sont autant d'occasions de réfléchir aux choix des acteurs dans les politiques de développement durable</p>
<p>Cycle 4</p>	<p>Aucun programme n'aborde directement ces problématiques mais toutefois certains documents des panneaux peuvent s'inscrire dans quelques thématiques notamment :</p>	
	<p>Cinquième Thème 1 : La question démographique et l'inégal développement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Répartition de la richesse et de la pauvreté dans le monde.
	<p>Cinquième Thème 2 : Des ressources limitées, à gérer et à renouveler</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'énergie, l'eau : des ressources à ménager et à mieux utiliser. ▪ L'alimentation : comment nourrir une humanité en croissance démographique et aux besoins alimentaires accrus ?
	<p>Troisième Thème 1 : Dynamiques territoriales de la France contemporaine</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les espaces de faible densité (espaces ruraux, montagnes, secteurs touristiques peu urbanisés) et leurs atouts.
	<p>Troisième Thème 2 : Pourquoi et comment aménager le territoire ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aménager pour répondre aux inégalités croissantes entre territoires français, à toutes les échelles.

<p>Lycée</p>	<p>Seconde Thème 2 : Territoires, populations et développement : quels défis ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des trajectoires démographiques différenciées : les défis du nombre et du vieillissement. ▪ Développement et inégalités. <p>Ce thème interroge la notion de transition tant d'un point de vue notionnel (transition démographique, transition économique) que d'un point de vue contextuel, en cherchant à différencier les territoires. Il s'agit de réfléchir aux enjeux liés au développement différencié de la population dans le monde, en questionnant la relation entre développement et inégalités.</p> <p>Une démarche comparative permet de mettre en évidence le fait qu'il n'existe pas un modèle unique de développement, mais une pluralité de trajectoires territoriales démographiques et économiques, liées à des choix différents, notamment politiques.</p> <p><i>Question spécifique sur la France</i> La France : dynamiques démographiques, inégalités socio-économiques.</p> <p>Au-delà des processus de vieillissement et d'accroissement de la richesse d'ensemble – sensibles à l'échelle mondiale comme à l'échelle nationale – les territoires de la métropole et de l'Outre-mer sont marqués par la diversité des dynamiques démographiques et une évolution différenciée des inégalités socio-économiques. Des actions nationales et européennes sont mises en œuvre pour y répondre.</p>
<p>Lycée professionnel</p>	<p>Aucun programme n'aborde directement ces problématiques mais toutefois certains documents des pan-neaux peuvent s'inscrire dans quelques thématiques notamment :</p>	
	<p>Première Thème 1 : La recomposition du territoire urbain en France : métropolisation et périurbanisation</p>	<p>La nécessaire transition écologique questionne ce modèle de développement urbain. [...]</p> <p>À leur échelle, certaines communes périurbaines peuvent proposer une manière d'habiter répondant à des objectifs sociaux (vie associative, mixité sociale...) et de développement durable (agriculture de proximité, circuits courts...).</p>
	<p>EMC Thème : Egalité et fraternité en démocratie</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'État républicain se porte garant de la justice sociale : il met en place des compensations pour réduire les inégalités individuelles, sociales et territoriales, afin d'assurer la dignité de tous. L'impôt permet notamment de financer les politiques publiques et les services publics, et de réduire les inégalités. Depuis 1945, la sécurité sociale offre une protection sociale aux Français. Aux côtés de l'État et des collectivités territoriales, des citoyens et des associations contribuent au développement d'actions solidaires. Toutefois, l'action publique suppose de concilier la réduction des inégalités avec la liberté et la responsabilité des individus. <p>En démocratie, les politiques visant à réduire les inégalités et les discriminations ont une place importante dans le débat public.</p>

Terminale
Thème 1 : L'accès aux ressources pour produire, consommer, se loger et se déplacer

Ce phénomène de pression sur les ressources pose la question de leur disponibilité en quantité et en qualité, et de leur accessibilité à court, moyen et long termes. L'utilisation croissante de ressources non renouvelables et leur raréfaction, l'accélération de l'érosion de la biodiversité et le changement climatique conduisent à des changements globaux.

De nouvelles formes d'habiter sont nécessaires afin d'adapter les modes de vie à ces changements qui ont des conséquences sur l'organisation des territoires. Penser de nouveaux modes de vie et de mobilités, inventer de nouveaux modes de production et de consommation, imaginer de nouvelles infrastructures imposent de concevoir différemment l'aménagement des territoires dans une logique de développement durable. Il s'agit de concilier entre eux les enjeux économiques, sociaux, culturels, environnementaux et civiques, tout en garantissant un développement satisfaisant pour les générations futures. Les 17 objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies portent sur l'éradication de la pauvreté, l'accès équitable aux ressources et donnent des clés pour relever le défi des changements globaux.

- De l'échelle mondiale à l'échelle locale, les politiques publiques intègrent encore inégalement les engagements internationaux en matière de développement durable (objectifs de développement durable, conférences sur le climat, sommets sur l'environnement...) qui mobilisent différents acteurs (États, citoyens, ONG, entreprises...).

Ensemble des panneaux et particulièrement :

Panneau 1 : La nouvelle région dans un environnement européen en transformation

Panneau 2 : La façade maritime des Hauts-de-France : diversité et ouverture

Panneau 16 : Région en transition(s), Europe(s) en construction

<p>Cycle 3</p>	<p>CM2 Thème 1 : Se déplacer</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Se déplacer au quotidien dans un autre lieu du monde. ▪ Se déplacer de ville en ville, en France, en Europe et dans le monde. ▪ Déplacements et développement durable. <p>Les thèmes traités en CM1 ont introduit l'importance des déplacements. En s'appuyant sur les exemples de mobilité déjà abordés et en proposant de nouvelles situations, on étudie les modes et réseaux de transport utilisés par les habitants dans leur quotidien ou dans des déplacements plus lointains. L'élève découvre aussi les aménagements liés aux infrastructures de communication. On étudie différents types de mobilités et on dégager des enjeux de nouvelles formes de mobilités.</p> <p>On étudie les déplacements dans le cadre du développement durable : la lutte contre la pollution, le recyclage, les moyens de transport.</p>
<p>Cycle 4</p>	<p>Troisième Thème 3 : La France et l'Union européenne</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'Union européenne, un nouveau territoire de référence et d'appartenance. <p>L'analyse géographique permet d'aborder l'Union européenne dans une perspective de construction et de politiques territoriales. Cette étude est complémentaire de celle menée au thème 2 d'histoire pour cette même classe de Troisième.</p> <p>On présente les caractéristiques du territoire de l'UE en insistant sur la position du territoire français dans cette géographie européenne et le potentiel que l'UE représente pour notre pays. On aborde cette question en y intégrant l'examen d'une région transfrontalière.</p> <p>Cette approche permet de poser la question de la place et de l'influence culturelle, géopolitique, économique de la France et de l'Europe dans le monde, qu'on examine à partir d'exemples concrets.</p>

<p>Lycée</p>	<p>Terminale Thème 3 : L'Union européenne dans la mondialisation : des dynamiques complexes</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des politiques européennes entre compétitivité et cohésion des territoires. <p>L'Union européenne présente une grande diversité de territoires, tout en étant l'organisation régionale au degré d'intégration le plus marqué au monde. L'UE est le premier pôle commercial mondial. Elle est cependant exposée à des défis et tensions externes et internes (difficulté à établir une politique commune en matière de défense, d'immigration, de fiscalité ...), ce qui limite son affirmation comme puissance sur la scène mondiale.</p> <p>Les politiques européennes de cohésion économique, sociale et territoriale visent deux objectifs : d'une part la réduction des inégalités territoriales, d'autre part la valorisation des atouts des territoires des États membres pour faire face à la concurrence mondiale. [...]</p> <p><i>Question spécifique sur la France</i> La France : les dynamiques différenciées des territoires transfrontaliers.</p> <p>Les territoires transfrontaliers se caractérisent par des échanges et des mobilités de part et d'autre de la frontière. L'Union européenne encourage les coopérations transfrontalières, en assurant notamment la libre circulation et en instituant un cadre réglementaire. Elle finance des projets et des équipements transfrontaliers par des programmes spécifiques. Les territoires transfrontaliers ont cependant des dynamiques différenciées.</p>
	<p>Terminale Thème 4 conclusif : La France et ses régions dans l'Union européenne et dans la mondialisation : lignes de force et recompositions</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les lignes de force du territoire français. ▪ Des recompositions territoriales à toutes les échelles, entre attractivité, concurrence et inégalités. <p>L'étude de la France et de ses régions vise à interroger le rôle des acteurs, à différentes échelles, dans l'intégration européenne et mondiale, et les effets territoriaux différenciés de cette intégration.</p> <p>L'étude de la région du lycée permet de mobiliser les connaissances acquises sur la France pour les appliquer à une autre échelle d'analyse. Il s'agit d'envisager avec les élèves les territoires de proximité et les divers aspects de leur attractivité. Cette approche leur fournit des clés de lecture pour comprendre leur territoire de proximité. [...]</p>
<p>Lycée professionnel</p>	<p>CAP Thème 1 : Transports et mobilités</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les échanges internationaux de biens, de données et de services ainsi que la circulation des individus sont aujourd'hui facilités. Les grandes avancées techniques et technologiques actuelles réduisent les distances perçues, transforment les espaces et modifient les choix de production, d'échanges, de travail et de résidence. ▪ Les motifs de déplacement des personnes à l'échelle mondiale sont divers : travail, conflits, contraintes économiques, politiques ou environnementales, études, tourisme... Ces déplacements ont de nombreuses conséquences sur les territoires et leurs habitants, notamment environnementales. [...]

Panneau 5 : Se déplacer au quotidien

Panneau 6 : Les dynamiques de l'emploi

Panneau 8 : Richesse des activités économiques dans les territoires

Panneau 7 : Les enjeux d'un réseau routier entre flux internationaux et aménagement du territoire

Panneau 9 : Des activités de service diversifiées et généralisées

Panneau 10 : Un espace agricole majeur : un poids économique important

Panneau 10bis : Un espace agricole majeur : vers de nouveaux modes de production

Panneau 11 Concilier protection et développement : les parcs naturels régionaux

Panneau 12 : Gérer les risques industriels et technologiques

Panneau 14 : Un réseau ferroviaire dense aux complémentarités à conforter

Il n'existe pas à proprement parler de programme en matière d'orientation. Toutefois le parcours Avenir mis en place depuis 2016 donne un certain nombre de préconisations pour lesquelles l'exposition offre des ressources utiles.

Le parcours Avenir permet aux élèves de la Sixième à la terminale de construire progressivement, tout au long de leurs études secondaires, une véritable compétence à s'orienter. Pour ce faire, les élèves sont amenés à comprendre le monde économique et professionnel et connaître la diversité des métiers et des formations, à développer leur sens de l'engagement et de l'initiative et à élaborer leur projet d'orientation scolaire et professionnel. Chaque élève, quelle que soit sa formation en voie générale, technologique ou professionnelle peut en bénéficier.

Parcours Avenir : le parcours individuel d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel

Améliorer l'insertion des jeunes et mieux les préparer au monde professionnel suppose que chaque élève puisse connaître les métiers dans leur environnement. Permettre à chaque élève de la 6^e à la terminale d'acquérir les premières clés de compréhension du monde professionnel pour construire son projet d'orientation scolaire et professionnelle est l'enjeu du parcours Avenir. Il vise à faciliter et développer les échanges entre l'École et les acteurs du monde économique, notamment locaux.

Ses objectifs

Il contribue à permettre à l'élève de :

- Découvrir le monde économique et professionnel [...]

Ses spécificités

- Une finalité qui va au-delà de la préparation des choix d'orientation en fin de 3^e et vise l'acquisition d'une culture économique et professionnelle
- Un questionnement des stéréotypes sociaux et sexués, qui enferment garçons et filles dans des choix prédéterminés

Sa mise en œuvre

Le parcours Avenir se construit par le chef d'établissement en collaboration avec toute l'équipe éducative.

Les partenariats avec les milieux économiques, sociaux et professionnels permettent de consolider les acquis de connaissances et de compétences par :

- Des actions de découverte (visites d'entreprise, forums, conférences et débats)
- Des interventions de sensibilisation ou de formation (interventions de chefs d'entreprise ou de professionnels dans les classes dans le cadre de projets pédagogiques) [...]

Au collège

Le parcours Avenir s'adresse à tous les élèves de la classe de Sixième à la classe de Troisième, y compris lorsqu'ils suivent une scolarité en section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) ou dans une unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS). Il vise l'acquisition de connaissances et de compétences destinées à favoriser une participation constructive à la future vie sociale et professionnelle du jeune collégien. Ce parcours contribue à donner du sens et à valoriser le contenu des apprentissages en favorisant le lien entre ces derniers et les démarches de découverte du monde socio-économique proposées aux élèves par les équipes éducatives. [...]

Au lycée

L'objectif du parcours Avenir est d'aider les élèves à construire un parcours de formation et d'orientation cohérent intégrant la préparation de l'après-bac, permettant ainsi aux élèves des trois voies de formation de réviser, d'affiner et de conforter les choix d'études - y compris par la voie de l'apprentissage - et les projets professionnels.

Dans la continuité du travail effectué en collège, il s'agit de combiner pour chaque niveau, les trois objectifs du parcours : la découverte du monde économique et professionnel, le développement de l'esprit d'initiative et de création, la formulation du choix d'orientation notamment dans le cadre de l'orientation active.

C'est également dans le cadre du parcours Avenir que sont organisées des Journées de découverte des métiers et du monde professionnel dans les établissements. [...]

Tout au long de la classe de Troisième, l'élève précise son projet personnel et se prépare à une filière d'études. L'année est jalonnée de moments forts pour l'orientation en vue de la poursuite de la scolarité au lycée [...]

L'élève et sa famille s'informent plus précisément sur les différentes voies possibles en vue de définir leur choix.

<https://www.education.gouv.fr/reussir-au-lycee/l-orientation-en-3e-et-l-affectation-en-lycee-9257>

En classe de Seconde générale et technologique, l'élève est amené à faire des choix d'orientation pour l'avenir : voie générale ou technologique, choix de spécialités etc. Pour faire ces choix, il est accompagné tout au long de l'année par les membres de la communauté éducative et notamment son professeur principal.

Les lycéens sont accompagnés dans leur projet d'orientation avec un volume annuel d'heures dédié à l'orientation. Ce temps dédié les prépare à l'entrée en classe de 1re et à leurs choix d'enseignements de spécialité en voie générale ou de série en voie technologique, en fonction de leurs goûts et de leurs potentialités. Des actions ponctuelles d'orientation sont également prévues : semaines de l'orientation, forum des métiers, périodes d'observation, etc. Elles sont organisées en partenariat avec les régions, les acteurs de l'enseignement supérieur et des représentants des mondes économique, professionnel et associatif.

<https://www.education.gouv.fr/l-orientation-en-seconde-generale-et-technologique-307392>

PARCOURS 1

HABITER LES HAUTS-DE-FRANCE



Credit photo : Luc Couvreur / Ville de Saint-Quentin

PARCOURS 1

HABITER LES HAUTS-DE-FRANCE

CYCLE 3

Point du programme travaillé

Classe de CM1

Thème 1 : Découvrir le(s) lieu(x) où j'habite

- Identifier les caractéristiques de mon(mes) lieu(x) de vie.
- Localiser mon (mes) lieu(x) de vie et le(s) situer à différentes échelles.

Ce thème introducteur réinvestit la lecture des paysages du quotidien de l'élève et la découverte de son environnement proche, réalisées au cycle 2, pour élargir ses horizons. C'est l'occasion de mobiliser un vocabulaire de base lié à la fois à la description des milieux (relief, hydrologie, climat, végétation) et à celle des formes d'occupation humaine (ville, campagne, activités...). L'acquisition de ce vocabulaire géographique se poursuivra tout au long du cycle.

Un premier questionnaire est ainsi posé sur ce qu'est « habiter ». On travaille sur les représentations et les pratiques que l'élève a de son (ses) lieu(x) de vie. Le(s) lieu(x) de vie de l'élève est (sont) inséré(s) dans des territoires plus vastes, région, France, Europe, monde, qu'on doit savoir reconnaître et nommer.

Classe de Sixième

Thème 2 : Habiter un espace de faible densité

- Habiter un espace de faible densité à vocation agricole.

Les espaces de faible densité à vocation agricole recouvrent tout autant des espaces riches intégrés aux dynamiques urbaines que des espaces ruraux en déprise et en voie de désertification.

Les cas étudiés sont laissés au choix du professeur mais peuvent donner lieu à des études comparatives entre les « Nords » et les « Suds ».

Principales compétences travaillées

- Se repérer dans l'espace
 - ✓ Nommer et localiser un lieu dans un espace géographique
- Comprendre un document
 - ✓ Extraire des informations pour répondre à une question
- Pratiquer différents langages en Géographie :
 - ✓ S'approprier un lexique géographique approprié
 - ✓ Décrire et expliquer
 - ✓ Identifier et placer des éléments sur un croquis ou une carte
- Reasonner, justifier un choix

Panneaux utilisés

Panneau 1 : La nouvelle région dans un environnement européen en transformation
 Panneau 2 : La façade maritime des Hauts-de-France : diversité et ouverture
 Panneau 3 : 6 millions d'habitants, des évolutions contrastées
 Panneau 4 : Territoires métropolisés et réseau de villes
 Panneau 5 : Se déplacer au quotidien

Matériel nécessaire

Un support rigide pour répondre au questionnaire et effectuer les activités proposées.
 Crayon, gomme, crayons de couleur.

Proposition

Cette proposition d'accompagnement de la visite s'inscrit dans un double objectif à la fois cognitif et méthodologique. Il s'agit d'une toute première approche du territoire d'appartenance des élèves avec lequel il convient tout d'abord de les familiariser en apprenant à nommer et à repérer les lieux pour amorcer l'étude de la notion d'habiter. Par ailleurs, c'est une des premières occasions de se confronter au document cartographique et d'en découvrir, par la lecture mais aussi par une première réalisation, les spécificités langagières.

A l'aide des panneaux 1 et 2, les élèves sont amenés à découvrir tout d'abord le cadre administratif de la région Hauts-de-France et son inscription dans l'espace français. Une première tâche cartographique de nomenclature et d'identification est proposée.

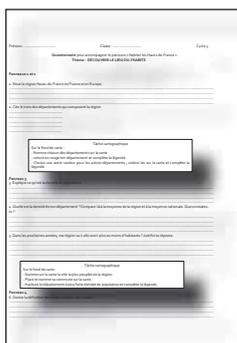
Le panneau 3 permet d'aborder la notion de densité. L'étude des documents de ce panneau aboutit à une première différenciation des espaces et d'aborder la notion de dynamique territoriale par le biais d'une caractérisation de l'évolution à venir de la population.

Le travail sur le panneau 4 offre une poursuite de l'approche de la différenciation spatiale à travers la caractérisation des espaces ruraux et des espaces urbains. Le recours à la photographie de paysage permet là une entrée concrète dans ces questions.

L'étude du panneau 5 « Se déplacer au quotidien » avec un questionnaire simple contribue à construire une première dimension de la notion d'habiter par la question des mobilités dont les jeunes élèves ont également une expérience intime.

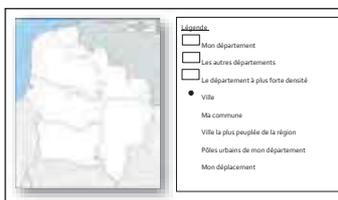
Documents complémentaires

Fiche questionnaire



The image shows a questionnaire form with several sections. At the top, there are fields for 'Nom', 'Prénom', and 'Cours'. Below this, there is a title: 'Questionnaire pour l'accompagnement de la visite au Centre de France - Thème : HABITER LE CADRE LOCAL'. The form contains several paragraphs of text, some of which are highlighted with a dark background. The text appears to be related to the 'Se déplacer au quotidien' theme mentioned in the main text.

Fiche croquis



Questionnaire pour accompagner le parcours « Habiter les Hauts-de-France »
Thème : DÉCOUVRIR LE LIEU OU J'HABITE

Panneaux 1 et 2

1. Situe la région Hauts-de-France en France et en Europe.

.....
.....
.....

2. Cite le nom des départements qui composent la région

.....
.....
.....
.....

Tâche cartographique

Sur le fond de carte :

- Nomme chacun des départements sur la carte
- colorie en rouge ton département et complète la légende
- Choisis une autre couleur pour les autres départements ; colorie-les sur la carte et complète la légende

Panneau 3

3. Explique ce qu'est la densité de population.

.....
.....
.....

4. Quelle est la densité de ton département ? Compare-là à la moyenne de la région et à la moyenne nationale. Que constates-tu ?

.....
.....
.....

5. Dans les prochaines années, ma région va-t-elle avoir plus ou moins d'habitants ? Justifie ta réponse.

.....
.....
.....

Tâche cartographique

Sur le fond de carte :

- Nomme sur la carte la ville la plus peuplée de la région.
- Place et nomme ta commune sur la carte.
- Hachure le département à plus forte densité de population et complète la légende.

Panneau 4

6. Donne la définition des mots « urbain » et « rural ».

.....
.....
.....

7. Classe les photographies dans ce tableau et indique un chiffre clé en rapport avec le thème de chaque colonne.

Espace très peuplé	Espace moins peuplé
Un chiffre clé :	Un chiffre clé :

Tâche cartographique

Sur le fond de carte :
- Place et nomme sur la carte les pôles urbains de ton département et complète la légende

Panneau 5

8. Pourquoi se déplace-t-on au quotidien ?

.....
.....
.....
.....

9. Trouve le mot qui désigne ce déplacement ?

.....
.....

10. Combien de temps passe en moyenne un habitant dans les transports chaque jour ? A ton avis est-ce long ?

.....
.....
.....

11. Comment peut-on diminuer ce temps selon toi ?

.....
.....
.....
.....

Tâche cartographique

Sur le fond de carte :
- Indique un déplacement que tu effectues parfois et complète la légende.



Légende

- Mon département
- Les autres départements
- Le département à plus forte densité
- Ville
- Ma commune
- Ville la plus peuplée de la région
- Pôles urbains de mon département
- Mon déplacement

PARCOURS 1

HABITER LES HAUTS-DE-FRANCE

CYCLE 4

Point du programme travaillé	<p>Classe de Cinquième Thème 1 : La question démographique et l'inégal développement</p> <ul style="list-style-type: none">La croissance démographique et ses effets <p>Pour ce premier thème, on part des acquis du dernier thème de la Sixième pour aborder la problématique posée par la croissance démographique, notamment dans les pays en développement et en émergence, où elle rend difficile le développement durable et équitable et l'accès de tous aux biens et aux services de base.</p> <p>Le premier sous-thème sera abordé à partir de deux études de cas : une puissance émergente (la Chine ou l'Inde) et un pays d'Afrique au choix. On mettra en perspective ces cas avec les États-Unis et l'Europe, où la question démographique se pose de manière très différente. Mais on montrera aussi les points communs, comme, par exemple, celui du vieillissement. [...]</p> <p>L'outil cartographique est important pour aborder les questions liées à ce thème, qui est en lien très évident avec le suivant.</p>
Principales compétences travaillées	<ul style="list-style-type: none">Se repérer dans l'espace<ul style="list-style-type: none">✓ Nommer et localiser un lieu dans un espace géographiqueComprendre un document<ul style="list-style-type: none">✓ Extraire des informations pour répondre à une questionPratiquer différents langages en Géographie :<ul style="list-style-type: none">✓ S'approprier un lexique géographique approprié✓ Décrire et expliquer✓ Identifier et placer des éléments sur un croquis ou une carteRaisonner, justifier un choix
Panneaux utilisés	<p>Panneau 1 : La nouvelle région dans un environnement européen en transformation Panneau 2 : La façade maritime des Hauts-de-France : diversité et ouverture Panneau 3 : 6 millions d'habitants, des évolutions contrastées</p>

Etude de cas : Dynamiques démographiques et développement dans les Hauts-de-France

Panneaux 1 et 2 : première approche sur la localisation ...

- 1) Sur la carte, place et nomme en noir et en majuscules le pays frontalier de la région Hauts de France.
- 2) Nomme en bleu la mer qui borde le littoral.
- 3) Place et nomme en noir les départements qui composent cette région.
- 4) Repasse les frontières de ton département en rouge.
- 5) Nomme en noir la préfecture de ton département.

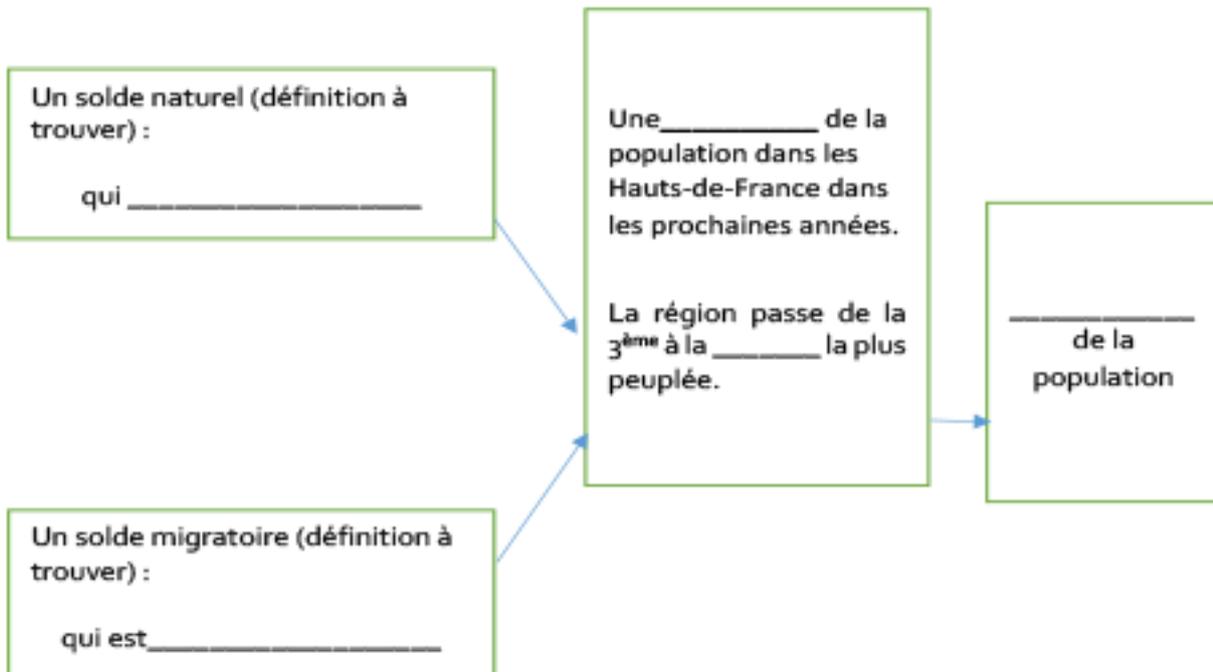
Panneau 3 : 6 millions d'habitants, des évolutions contrastées

- 7) Explique ce qu'est la densité de population.
- 8) Dans ce tableau classe les départements du moins densément peuplé au plus densément peuplé en indiquant leur densité et leur population en 2017.

Département						Moyenne de la région
Densité						
Nombre d'hab en 2017						

- 9) Sur la carte, colorie chaque département en fonction de son niveau de densité (rouge, orange et jaune)
- 10) D'ici 2050, la région aura-t-elle plus ou moins d'habitants ? Justifie ta réponse.
- 11) Sur la carte hachure en bleu le département où la population va fortement diminuer jusqu'en 2050
- 12) Sur la carte hachure en rouge le département où la population va augmenter le plus jusqu'en 2050
- 13) Pour les trois derniers départements, précise si l'évolution démographique sera positive ou négative avec les figurés déjà présents en légende.
- 14) Complète le schéma suivant à l'aide des informations du panneau et de la liste de mots proposés ci-dessous :

Sème – diminue – négatif – baisse – vieillissement



Titre :



Légende

I. Une répartition inégale de la population

-  Densité faible
-  Densité moyenne
-  Densité forte

II. Une évolution inégale de la population à l'horizon 2050

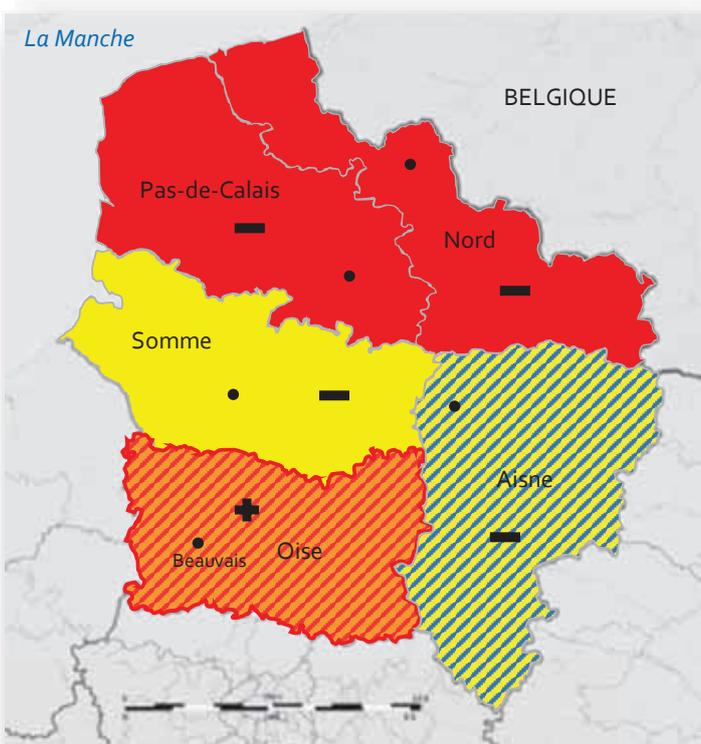
-  Département à la diminution la plus forte de la population à l'horizon 2050
-  Département à l'augmentation la plus forte de la population à l'horizon 2050

Évolution démographique positive à l'horizon 2050

Évolution démographique négative à l'horizon 2050

Précision : cette correction est réalisée pour un élève qui habite l'Oise

Titre : Répartition de la population et évolution démographique des Hauts-de-France



Légende :

I. Une répartition inégale de la population

-  Densité faible
-  Densité moyenne
-  Densité forte

II. Une évolution inégale de la population à l'horizon 2050

-  Département à la diminution la plus forte de la population à l'horizon 2050
-  Département à l'augmentation la plus forte de la population à l'horizon 2050

+

Évolution démographique positive à l'horizon 2050

—

Évolution démographique négative à l'horizon 2050

PARCOURS 1

HABITER LES HAUTS-DE-FRANCE

LYCÉE

Point du programme travaillé	<p>Classe de Seconde générale Thème : Territoires, populations et développement : quels défis ?</p> <ul style="list-style-type: none"> La France : dynamiques démographiques, inégalités socio-économiques
Principales compétences travaillées	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser une production cartographique dans le cadre d'une analyse Transposer un texte en croquis Justifier des choix et une production Nommer et localiser les grands repères géographiques Utiliser l'échelle appropriée pour étudier un phénomène S'approprier un questionnement géographique Construire et vérifier des hypothèses sur une situation géographique
Panneaux utilisés	<p>Panneau 3 : 6 millions d'habitants, des évolutions contrastées Panneau 4 : Territoires métropolisés et réseau de villes Panneau 5 : Se déplacer au quotidien Panneau 6 : Les dynamiques de l'emploi</p>
Proposition	<p>Construire un croquis à partir des documents de l'exposition. Ce travail s'inscrit dans une volonté de construire les compétences dans l'optique d'une préparation aux exercices du baccalauréat. Cette proposition repose sur un travail de groupes en deux parties :</p> <ul style="list-style-type: none"> Découverte des panneaux et réalisation du questionnaire (1heure), Construction et réalisation de la légende (1 heure).
Documents complémentaires	<p>Une fiche d'activité</p> 

PREMIERE PARTIE : ETUDE DES DOCUMENTS DE L'EXPOSITION

• Panneau : 6 MILLIONS D'HABITANTS : DES EVOLUTIONS CONTRASTEES

Observez bien l'ensemble du panneau. Identifiez les cartes aux différentes échelles. Repérez les chiffres-clés et les définitions.

A partir du texte de la partie haute, répondez aux questions suivantes :

1/ A quelle place parmi les régions françaises la région Hauts-De-France se situe-t-elle ?

.....

2/ « *Son solde naturel est positif mais s'amointrit* ». Expliquez cet extrait du texte.

.....

3/ La région Hauts-De-France est-elle une région qui attire ? (Justifiez votre réponse)

.....

4/ La population de la région Hauts-de-France est-elle plutôt jeune ou âgée ? (Justifiez votre réponse)

.....

5/ Qu'est-ce que la densité de population ? A combien se situe-t-elle pour la région Hauts-de-France ?

.....

CARTE : DENSITE PAR DEPARTEMENTS EN 2017

6/ Quels sont les « départements des Hauts-de-France à connaître les plus fortes densités de population ?

.....

CARTE : DENSITE DE POPULATION EN 2017

7/ Repérez sur la carte les 3 espaces de fortes densités mentionnés à la fin du texte de droite : la métropole lilloise, le bassin minier, l'aire d'attractivité de l'Île de France.

Entraînez-vous à les tracer sur la carte suivante :



Fortes densités

• **Panneau : TERRITOIRES METROPOLISES ET RESEAU DE VILLES**

CARTE : ZONAGE EN AIRES URBAINES

8/ A l'aide de cette carte, indiquez pour chaque département de la région quels sont les espaces les plus urbanisés ou sous forte influence urbaine et ceux qui, au contraire, sont des territoires très ruraux.

Département :	Espaces urbanisés	Espaces ruraux
NORD		
PAS-DE-CALAIS		
AISNE	<ul style="list-style-type: none"> - Les pôles importants et leurs aires urbaines - Le sud du département 	- Le nord du département
OISE		
SOMME		

• **Panneau : SE DEPLACER AU QUOTIDIEN**

CARTE : FLUX DOMICILE-TRAVAIL / POLARISATION URBAINE

9/ Quel pôle urbain majeur polarise l'espace régional au nord des Hauts-de-France ?

.....

Et au Sud ?

Et au Sud-est ?

10/ Qu'est-ce qu'un « navetteur » ?

.....

.....

Quel est le temps de transport moyen quotidien des actifs de la région ? (Chiffres clés)

.....

Qui sont ceux qu'on appelle les « grands mobiles » ? (Chiffres clés)

.....

CARTE : ACTIFS TRAVAILLANT EN BELGIQUE EN 2017

11/ Dans quel département vivent la grande majorité des actifs travaillant en Belgique ? Dans quels secteurs travaillent-ils ?

.....

.....

Combien de Belges travaillent quotidiennement dans la région ?

.....

.....

12 / Que peut-on en déduire sur les raisons qui expliquent le dynamisme économique et démographique du nord de la région ?

.....

.....

.....

.....

• **Panneau : LES DYNAMIQUES DE L'EMPLOI**

13/ Combien d'actifs travaillent en dehors de la région ? Où, essentiellement ?

.....
.....
.....

GRAPHIQUE : EVOLUTION DE L'EMPLOI PAR SECTEURS D'ACTIVITE (1989 / 2019)

14/ Quels secteurs d'activités sont en augmentation ?

Lequel stagne ?

Lesquels sont en difficulté ?

15/ Comparez ce graphique à la carte de l'évolution de l'emploi au lieu de travail (1999/2011). Dans les deux grands espaces de décroissance marquée (en bleu), quels types d'emplois ont selon vous disparu ?

.....
.....
.....

Panneau : 6 MILLIONS D'HABITANTS : DES EVOLUTIONS CONTRASTEES

16/ Quelle sera l'évolution de la population des Hauts-de-France d'ici 2050 ?

.....

17/ Quel département connaîtra la plus forte augmentation démographique ? Quel département connaîtra la plus forte baisse ?

18/ Quelles sont les raisons qui expliquent ces évolutions contrastées ?

.....
.....
.....
.....

SECONDE PARTIE : REALISATION D'UN CROQUIS

Sujet du croquis : Dynamiques démographiques et socioéconomiques de la région Hauts-de-France

Identifiez les informations cartographiables en lien avec le sujet du croquis :

- Quels sont les informations à identifier dans les deux textes du panneau « 6 millions d'habitants, des évolutions contrastées » ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

- A l'aide des documents étudiés dans les différents panneaux :

- Localisez les informations sélectionnées ainsi que leur répartition spatiale.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

- Mentionnez les raisons qui peuvent expliquer l'inégale répartition des phénomènes étudiés.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

- Relevez les évolutions des phénomènes identifiés.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

2/ Représentez les informations par des figurés : Choisissez un figuré adapté pour chacune des informations. Utilisez toujours des figurés abstraits (un aéroport ne se représente pas par un avion, un port ne se représente pas par un bateau...). Adaptez les couleurs au type d'information.

- Quel type de figuré convient pour représenter des phénomènes étendus ?
.....
- Quel type de figuré convient pour représenter des métropoles ?
.....
- Quel type de figuré convient pour représenter des flux ?
.....

Informations tirées des panneaux	Figurés choisis

3/ Classez les informations dans une légende organisée : La légende comprend trois parties, chaque partie comporte un titre et regroupe 2 ou 3 informations. Le titre de chaque partie doit exprimer une idée générale.

Titre :
I /
II /
III /

4/ Réalisez le croquis :

Pensez à mentionner les noms des lieux (départements, métropoles majeures, régions frontalières et mers)



PARCOURS 1

HABITER LES HAUTS-DE-FRANCE

LYCÉE PROFESSIONNEL

<p>Point du programme travaillé</p>	<p>Classe de Première BAC Pro Thème : La recomposition du territoire urbain en France : métropolisation et périurbanisation</p> <p>Cette activité peut aussi se placer comme un exemple de territoire urbain abordé dans le thème, après l'étude de la ville de proximité du LP. Elle est aussi adaptable en CAP ou en Troisième prépa métiers.</p>
<p>Principales compétences travaillées</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Décrire, lire et analyser un paysage urbain (Notions et mots-clés : conurbation, culture, patrimoine, habiter, aménager, conserver, réhabiliter, requalifier, objectifs et enjeux des ODD, reconversion, résilience) ▪ Caractériser un territoire urbain et périurbain à partir des éléments proposés par le professeur dans la légende du croquis ▪ Réaliser un croquis géographique d'un aménagement dans un territoire en reconversion ▪ Nommer, localiser et situer un espace urbain et périurbain (conurbation) ▪ Nommer le pôle majeur de la région Hauts-de-France, qui polarise la vaste conurbation de l'ex-bassin minier : la métropole européenne de Lille ▪ Identifier les principaux acteurs, publics et privés, dans la reconversion d'un territoire ▪ Repères : Les acteurs participant à l'aménagement des territoires à toutes les échelles ; Un des principaux pôles urbains français ; Un espace (péri)urbain dynamique et un espace (péri)urbain en difficulté ; Trois villes moyennes de la région de l'établissement
<p>Panneaux utilisés</p>	<p>Panneau 4 : Territoires métropolisés et réseau de villes</p>
<p>Proposition</p>	<p>Le travail s'appuie sur le panneau 4 « Territoires métropolisés et réseau de villes », et plus particulièrement sur la photographie qui représente le paysage de Lens, une ville en reconversion.</p> <p>Cette activité est proposée pour la classe de Première Bac pro, pour le thème sur la France intitulé : « Recompositions des territoires urbains : métropolisation et périurbanisation ». Il peut s'agir d'une étude de cas pour commencer à aborder les notions suivantes : recomposition, reconversion territoriale, aménager, développer, conserver le patrimoine minier, réhabiliter, requalifier. Il s'agit donc de se demander quels sont les acteurs et les enjeux du réaménagement de la ville. Cette activité peut aussi se placer comme un exemple de territoire urbain abordé dans le thème, après l'étude de la ville de proximité du LP.</p> <p>Il conviendra de situer Lens à l'échelle régionale, en montrant les liens avec la ville de proximité du LP et avec Lille, la métropole régionale. La carte centrale du panneau, intitulée « Zonage en aires urbaines » est un support pour cela.</p> <p>L'activité des élèves consiste à placer, sur la reproduction de la photographie de Lens ci-dessous, des numéros qui identifieront les différents éléments du paysage de Lens.</p> <p>A la fin de l'activité, il est aussi possible de faire écrire un titre pour vérifier la compréhension globale.</p> <p>Possibilité de poursuite avec les autres photographies du panneau : demander aux élèves de caractériser le territoire urbain (ville-centre ? banlieue ? périurbain ?).</p>

Documents complémentaires

- Carte IGN de Lens (géoportail, Edugéo)
- Document de Florence Vimont, brevet blanc, avril 2021
- Parole du professeur :
- Expliquer les limites de cette politique de reconversion
- Dégager les limites du document : ce que le paysage ne montre pas

Documents pour aller plus loin :

<https://www.lavoixdunord.fr/1008045/article/2021-05-19/reouverture-du-louvre-lens-c-est-notre-musee-alors-voulait-montrer-qu-est-la>

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/pas-calais/lens/louvre-lens-quel-bilan-cinq-ans-apres-ouverture-1377541.html>

<https://www.lavoixdunord.fr/918785/article/2021-01-10/le-louvre-lens-ferme-173-jours-en-2020-su-garder-le-contact-avec-le-public>

<https://www.lavoixdunord.fr/907519/article/2020-12-14/lens-l-hotel-du-louvre-lens-t-il-reussi-son-pari-deux-ans-apres-son-ouverture>

Fiche d'activité



Activité 1

Titre :



Bilan : d'après votre travail sur Lens, est-ce :

- un territoire urbain dynamique ? Justification :
- un territoire urbain en difficulté ? Justification :
- un territoire urbain en reconversion ? Justification :
- un territoire urbain résilient ? Justification :

La légende proposée peut être organisée en 4 parties :

I. Lens, une ville...

1. Un habitat dense et étalé dans une conurbation
2. Le stade Bollaert-Delelis (RC Lens)

II. ... du bassin minier...

3. Les terrils jumeaux de Loos-en-Gohelle
4. La fosse du 11-19 à Loos-en-Gohelle
5. Les cités minières (corons)
6. La rocade minière, Autoroute A21 qui relie l'A2, l'A1 et l'A26

III. ... en reconversion...

7. Le Louvre-Lens, un aménagement culturel d'ambition nationale
8. Le parc du Louvre-Lens
9. L'hôtel Louvre-Lens (4 étoiles) aménagé dans d'anciennes maisons de mineurs requalifiées
10. Centre de conservation des collections nationales du Louvre
11. CERDD, centre ressource du développement durable pôle de compétitivité
12. CD2E, pôle d'excellence régional d'éco-transition
13. « Culture commune », la scène nationale du bassin minier du Pas-de-Calais

IV. ... gérée par de multiples acteurs

- . Les élus des communes de Lens, Loos-en-Gohelle, Liévin
- . Les élus de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin
- . les élus du département du Pas-de-Calais (62)
- . les élus de la région Hauts-de-France
- . L'Etat (République française)
- . l'Union européenne

Activité 2

Pour chacune des 7 photographies du panneau 4, recopie le bon titre qui décrit chaque photo parmi les propositions. Tu dois bien observer les photos et utiliser la carte au centre du panneau.

<p>1 - Lens (Pas-de-Calais) :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>		<p>4 - Grand Place de Lille (Nord) :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	<p>Les 7 titres proposés :</p> <p>Photo n° - Le centre d'une ville moyenne, assez importante dans le coeur de la région Hauts-de-France</p> <p>Photo n° - Une banlieue verdoyante de la Métropole Européenne de Lille, composée de grands ensembles</p> <p>Photo n° - Le centre du pôle urbain majeur de la région Hauts-de-France, 4^e ville de France</p> <p>Photo n° - Un centre-bourg qui structure son espace rural</p> <p>Photo n° - Le centre ancien réaménagé d'une petite ville industrielle dynamique dans un territoire rural peu polarisé</p> <p>Photo n° - Un territoire urbain densément peuplé à 30 km de Lille</p> <p>Photo n° - Une ville qui cherche à recréer des emplois et relocaliser la production alimentaire</p>
<p>2 - Feuquières-en-Vimeu (Somme) :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>		<p>5 - Mons-en-Baroeul (Nord) :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	
<p>3 - Cambronne-lès-Clermont (Oise) :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>		<p>6 - Saint-Quentin (Aisne) :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	
	<p>7 - Grande-Synthe (Nord) :</p> <p>.....</p> <p>.....</p>		

Question : Dans laquelle de ces 7 villes aimerais-tu vivre en 2040 ? Explique pourquoi.

- Nom de la ville choisie :

- Pourquoi j'aimerais vivre dans cette ville :

- Distance par rapport à Lille : km - Distance par rapport à Paris : km

VRAI ou FAUX ? As-tu bien lu et compris le panneau « Territoires métropolisés et réseau de villes » ?

Si les affirmations ci-dessous sont fausses, tu dois les corriger.

- La région Hauts-de-France compte aujourd'hui 26 grands pôles urbains : VRAI ou FAUX ?
- La région Hauts-de-France compte six millions d'habitants : VRAI ou FAUX ?
- Paris est un pôle urbain majeur dans la région Hauts-de-France : VRAI ou FAUX ?
- La métropole lilloise polarise la conurbation du bassin minier et d'une partie de la région Hauts-de-France : VRAI ou FAUX ?
- 81,7 % des habitants de la région Hauts-de-France vivent dans un grand pôle urbain : VRAI ou FAUX ?
- 27,6 % des habitants de la région Hauts-de-France vivent dans des communes périurbaines, autour d'une ville-centre : VRAI ou FAUX ?
- Un réseau de villes moyennes maille le coeur de la région Hauts-de-France : VRAI ou FAUX ?
- Boulogne-sur-Mer, Calais et Dunkerque forment un réseau urbain sur le littoral des Hauts-de-France : VRAI ou FAUX ?
- Une aire urbaine est composée d'une ville-centre, de ses banlieues et d'une couronne périurbaine : VRAI ou FAUX ?
- Les paysages des villes de la région Hauts-de-France montrent une grande diversité des espaces urbains : VRAI ou FAUX ?

PARCOURS 2

TRAVAILLER ET PRODUIRE DANS LES HAUTS-DE-FRANCE



© Creative Commons - La Voix du Nord

PARCOURS 2

TRAVAILLER ET PRODUIRE DANS LES HAUTS-DE-FRANCE

CYCLE 3

Point du programme travaillé	<p>Classe de CM1 Thème 2 : Se loger, travailler, se cultiver, avoir des loisirs en France</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Dans des espaces urbains. <p>Le thème permet aux élèves de sortir de l'espace vécu et d'appréhender d'autres espaces. En privilégiant les outils du géographe (documents cartographiques, photographies, systèmes d'information géographique), les élèves apprennent à identifier et à caractériser des espaces et leurs fonctions. Ils comprennent que les actes du quotidien s'accomplissent dans des espaces qui sont organisés selon différentes logiques et nécessitent des déplacements. Ils découvrent la spécificité des espaces de production.</p>
Principales compétences travaillées	<ul style="list-style-type: none">▪ Comprendre un document▪ Pratiquer différents langages :<ul style="list-style-type: none">✓ Rédiger un court texte repérer les principaux éléments à décrire✓ Décrire et expliquer
Matériel nécessaire	<p>Un support rigide. Crayon et gomme. Feuille.</p>
Panneaux utilisés	<p>Panneau 5 : Se déplacer au quotidien Panneau 6 : Les dynamiques de l'emploi Panneau 7 : Les enjeux d'un réseau routier entre flux internationaux et aménagement du territoire Panneau 8 : Richesses des activités économiques dans les territoires Panneau 9 : Des activités de service diversifiées et quasi généralisées Panneau 10 : Espace agricole majeur : un poids économique important</p>
Proposition	<p>Les élèves de CM1 amorcent leur passage d'un monde centré sur leur quotidien ou le quotidien familial vers une géographie plus abstraite et éloignée de leur vécu personnel. Il en va ainsi pour la connaissance du monde du travail auquel ils sont encore largement étrangers. L'exposition permet de découvrir à la fois un premier visage économique de la région et ainsi d'ouvrir les horizons des élèves. Outre le travail de lecture de documents, nous proposons ici un travail d'écriture qui intervient en synthèse de la visite de l'exposition.</p>
Documents complémentaires	<p>Fiche d'activité</p> 

Questionnaire pour accompagner le parcours « Travailler et produire dans les Hauts-de-France »
Thème : **SE LOGER, TRAVAILLER, SE CULTIVER, AVOIR DES LOISIRS EN FRANCE**
DANS DES ESPACES URBAINS.

Panneau 5 : Se déplacer au quotidien

Panneau 6 : Les dynamiques de l'emploi

Panneau 7 : Les enjeux d'un réseau routier et de ses flux corridors et zones d'ombre

1. Comment a évolué l'emploi dans notre région depuis 20 ans ?

.....
.....

2. Où l'emploi s'est-il développé ?

.....
.....
.....

3. A l'aide de la carte, peux-tu expliquer si l'emploi s'est développé partout dans la région. Il faut justifier et argumenter ta réponse.

.....
.....
.....

4. Trouve quel document te permet de comprendre le déplacement lié à l'emploi.

.....
.....

5. Où vont les gens qui travaillent en dehors des Hauts-de-France ?

.....
.....
.....

6. En croisant les panneaux 5 et 7, peux-tu dire comment s'appelle le déplacement entre le domicile et le lieu de travail ?

.....
.....
.....

7. Quels différents moyens de transport sont utilisés par les actifs pour se rendre sur leur lieu de travail ?

.....
.....
.....

Panneau 8 : Orientation économique des territoires

Panneau 9 : Des activités de service diversifiées et quasi généralisées

1. Explique « activité de service ». Donne des exemples.

.....
.....

2. Où se trouve la zone d'emploi de services la plus importante ?

.....
.....
.....

Panneau 10 et 10bis : Un espace agricole majeur

1. Trouve un chiffre clé qui montre que la région est une région agricole.

.....
.....
.....

2. Fais une liste de ce qui est produit par l'agriculture dans la région.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Activité finale : faire une synthèse des différentes activités de production dans les Hauts -de-France.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

PARCOURS 2

TRAVAILLER ET PRODUIRE DANS LES HAUTS-DE-FRANCE

CYCLE 4

Point du programme travaillé	<p>Classe de Troisième Thème 1 : Dynamiques territoriales de la France contemporaine</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Les espaces productifs et leurs évolutions <p>Le thème permet aux élèves de sortir de l'espace vécu et d'appréhender d'autres espaces. En privilégiant les outils du géographe (documents cartographiques, photographies, systèmes d'information géographique), les élèves apprennent à identifier et à caractériser des espaces et leurs fonctions. Ils comprennent que les actes du quotidien s'accomplissent dans des espaces qui sont organisés selon différentes logiques et nécessitent des déplacements. Ils découvrent la spécificité des espaces de production.</p>
Principales compétences travaillées	<ul style="list-style-type: none">▪ Comprendre un document<ul style="list-style-type: none">✓ Extraire des informations pertinentes, les classer.▪ Pratiquer différents langages :<ul style="list-style-type: none">✓ S'approprier un lexique géographique spécifique✓ Maîtriser le langage cartographique (croquis)✓ Maîtriser le langage du schéma✓ S'initier aux techniques d'argumentation
Panneaux utilisés	<p>Panneau 6 : Les dynamiques de l'emploi Panneau 7 : Les enjeux d'un réseau routier entre flux internationaux et aménagement du territoire Panneau 8 : Richesses des activités économiques des territoires Panneau 10 : Un espace agricole majeur : un poids économique important Panneau 10 bis : Un espace agricole majeur : vers de nouveaux modes de production Panneau 14 : Un réseau ferroviaire dense aux complémentarités à conforter</p>
Proposition	<p>Approche sur l'agriculture dans les Hauts-de-France et sa place à l'échelle nationale</p> <p>Ce parcours propose une étude sur l'agriculture dans les Hauts de France dans le cadre de l'étude des espaces productifs et de leurs mutations. Elle est conçue pour être abordée en étude de cas, préalable à une mise en perspective à échelle nationale qui peut se faire, classiquement par la confrontation avec des cartes à échelle nationale et d'autres photographies de paysages qui permettront de pointer la variété des agricultures en France.</p> <p>L'activité proposée à la classe s'articule en quatre temps qui permettent de travailler la maîtrise de différents langages :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Une lecture de graphiques,▪ La réalisation d'un tableau ordonné à partir de différents documents issus des deux panneaux dédiés à l'activité agricole régionale,▪ La réalisation d'un croquis de paysage,▪ La réalisation d'un schéma logique qui sert de support à un travail d'argumentation. <p>Cette activité peut aussi bien être menée individuellement que dans le cadre d'un travail de groupe.</p>

Documents complémentaires

Fiche d'activité



The image shows a document titled 'Fiche d'activité' (Activity Sheet). It contains several sections with text and tables. The first section is titled 'Objectifs' (Objectives) and lists several points. Below this, there are two columns of text boxes, likely for notes or answers. The second section is titled 'Méthodes' (Methods) and lists several points. Below this, there are two columns of text boxes. The third section is titled 'Résultats' (Results) and lists several points. Below this, there are two columns of text boxes. The fourth section is titled 'Conclusions' (Conclusions) and lists several points. Below this, there are two columns of text boxes.

Éléments de correction



The image shows a document titled 'Éléments de correction' (Correction Elements). It contains several sections with text and tables. The first section is titled 'Objectifs' (Objectives) and lists several points. Below this, there are two columns of text boxes. The second section is titled 'Méthodes' (Methods) and lists several points. Below this, there are two columns of text boxes. The third section is titled 'Résultats' (Results) and lists several points. Below this, there are two columns of text boxes. The fourth section is titled 'Conclusions' (Conclusions) and lists several points. Below this, there are two columns of text boxes. There is also a small diagram or image in the middle of the page.

Étude de cas : l'agriculture dans les Hauts-de-France

Panneau 6 :

1. Comment évolue le nombre d'emplois agricoles dans notre région ?
2. Quelle part représentaient les actifs du secteur agricole en 2019 ?

Panneaux 10 et 10 Bis + définitions :

Agriculture intensive : mode de production qui cherche à optimiser la production par l'utilisation d'intrants (produits chimiques et d'Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) et par l'élevage d'animaux hors-sol.

Agriculture raisonnée : mode de production qui cherche à optimiser la production en assurant la protection de l'environnement.

3. Complète le tableau suivant :

Une agriculture puissante et diversifiée, ...

<i>Une agriculture productiviste ou raisonnée qui produit :</i> - - - - -	<i>... et donne naissance à des paysages variés :</i> - - -
--	--

... organisée entre **espaces agricoles** ...

<i>de production ...</i> - -	<i>... et de transformation et de distribution :</i> - - -
------------------------------------	---

... qui montre son importance à l'échelle régionale et nationale...

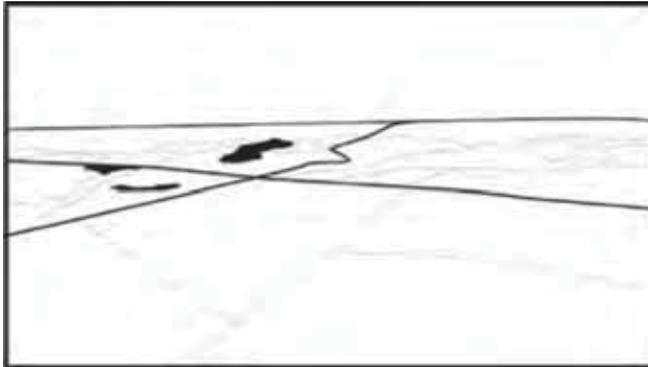
<i>Régionale</i> - -	<i>Nationale</i> - -
----------------------------	----------------------------

... mais qui rencontre des limites et s'adapte.

<i>Les limites de l'agriculture productiviste et raisonnée</i> - - -	<i>De nouveaux modes de production plus durables</i> - - - -
---	--

4. Complète ce croquis de paysage avec un coloris adapté en identifiant les éléments en légende :

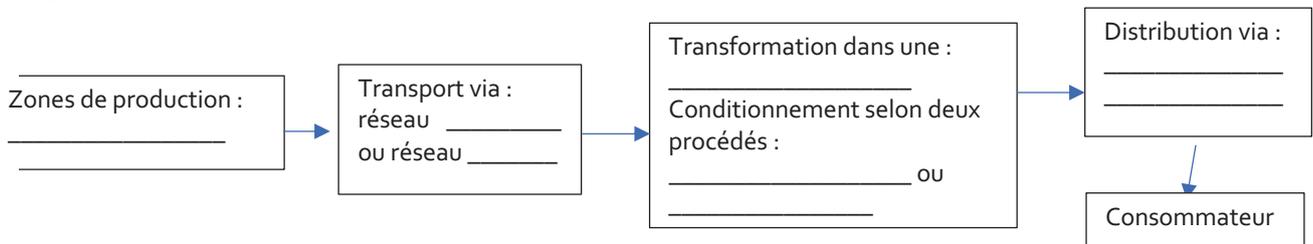
Titre : un paysage agricole d' _____



Légende :

Panneaux 7, 8, 10 et 14 et vidéo en QR Code :

5. Retracer le parcours d'un produit du champ à l'assiette en complétant ce schéma !



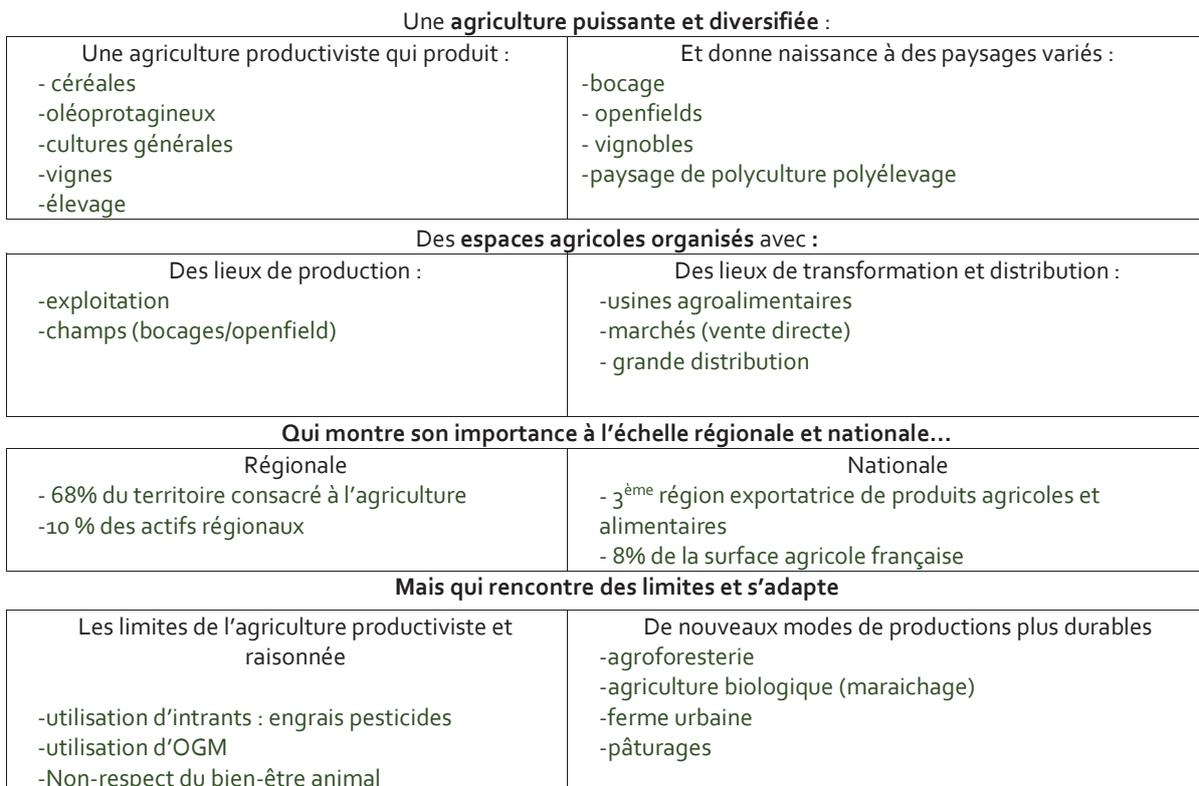
6. À l'aide de ton schéma explique pourquoi la localisation de l'usine Bonduelle à Estrées-Mons est une implantation stratégique ?

Panneaux 10 et 10 Bis +définitions :

Agriculture intensive : mode de production qui cherche à optimiser la production par l'utilisation d'intrants (produits chimiques et d'Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) et par l'élevage d'animaux hors-sol.

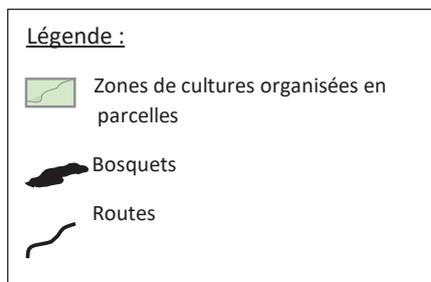
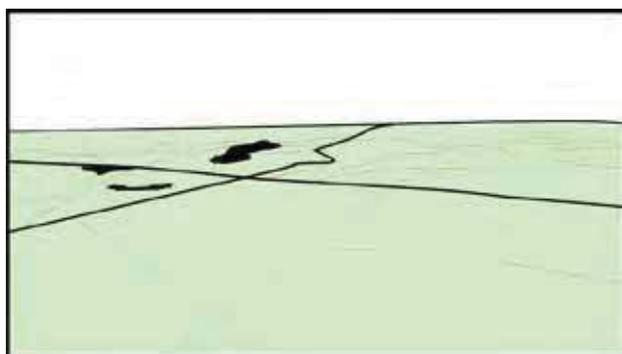
Agriculture raisonnée : mode de production qui cherche à optimiser la production en assurant la protection de l'environnement.

3. Complète le schéma suivant :



4. Complète ce croquis de paysage avec un coloris adapté en identifiant les éléments en légende :

Titre : un paysage agricole d'openfield



Panneaux 7, 8, 10 et 14 et vidéo en QR Code :

5. Retraces le parcours d'un produit du champ à l'assiette en complétant ce schéma !



PARCOURS 2

TRAVAILLER ET PRODUIRE DANS LES HAUTS-DE-FRANCE

LYCÉE

Point du programme travaillé	<p>Classe de Première générale Thème 2 : Une diversification des espaces et des acteurs de production</p> <p>Question spécifique sur la France La France : les systèmes productifs entre valorisation locale et intégration européenne</p>
Principales compétences travaillées	<ul style="list-style-type: none">▪ Mettre en œuvre l'analyse à différentes échelles (multiscalaire) en géographie▪ Savoir lire, comprendre et apprécier une carte, un croquis, un document iconographique, une série statistique ...▪ Employer les notions et le lexique acquis en géographie à bon escient▪ Confronter le savoir acquis en géographie avec ce qui est entendu, lu et vécu▪ S'approprier un questionnement géographique▪ Identifier et évaluer les ressources pertinentes en géographie▪ Utiliser le numérique pour réaliser des présentations
Panneaux utilisés	<p>Panneau 1 : La nouvelle région dans un environnement européen en transformation Panneau 2 : La façade maritime des Hauts-de-France : diversité et ouverture Panneau 4 : Territoires métropolisés et réseau de villes Panneau 5 : Se déplacer au quotidien Panneau 6 : Les dynamiques de l'emploi Panneau 7 : Les enjeux d'un réseau routier entre flux internationaux et aménagement du territoire Panneau 8 : Richesse des activités économiques dans les territoires Panneau 9 : Des activités de service diversifiées et quasi généralisées Panneau 15 : Réduire les fragilités socio-économiques</p>

Proposition

Cette activité s'intègre dans le chapitre « La France : les systèmes productifs entre valorisation locale et intégration européenne ».

En amont, les élèves ont effectué une étude de cas sur un système productif ou un pôle de compétitivité afin d'aborder le processus productif et ses mutations. Le travail proposé ensuite permet d'étudier les logiques de localisation et le rôle des acteurs aux différentes échelles. Les différents exemples d'activités travaillés permettront de caractériser le système productif régional lors de la mutualisation en classe entière.

Chaque groupe d'élèves doit tout d'abord répondre à un questionnaire qui s'appuie sur différents panneaux de l'exposition ainsi que sur des recherches personnelles effectuées en salle informatique ou CDI.

Une photographie de paysage est choisie. La photographie sur le village viticole de Bonneuil peut ici poser problème car elle ne permet pas de répondre à l'ensemble des questions (même en y incluant des recherches personnelles), on peut donc l'exclure lors du choix photographique étant donné que le prochain chapitre de géographie porte sur les espaces ruraux multifonctionnels.

Par ailleurs, le rôle de l'innovation n'est pas toujours évident à caractériser pour certaines activités mais les recherches personnelles permettent d'y répondre et le professeur peut « orienter » la recherche dans le cadre du travail en salle informatique/CDI ou sélectionner la photographie en fonction du niveau du groupe. Les différents groupes doivent ensuite réaliser une maquette visant à mettre en exergue les orientations et dynamiques productives du territoire régional à partir de l'exemple travaillé. Ils sont donc amenés à se documenter par eux-mêmes et à identifier/évaluer les ressources pertinentes. Il s'agit également de mettre en évidence la notion de « marketing territorial ».

Lors de la restitution, le professeur peut demander aux élèves de mentionner les critiques et limites des éléments évoqués avant de mettre en évidence la réorganisation des systèmes productifs français.

Documents complémentaires

Fiche activité



Partie 1 : Activité préparatoire

Recherche Internet et panneaux à utiliser :
- La nouvelle région dans un environnement européen en transformation
- Richesse des activités économiques dans les territoires
- Des activités de service diversifiées et quasi généralisées

1. Sélectionnez une photographie du panneau 8. Situez l'activité choisie au niveau régional, national et européen.

.....
.....
.....
.....

2. A quel type d'activité appartient-elle ? Décrivez son fonctionnement et son appartenance à la chaîne de production.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

3. Quelle est l'importance de l'innovation dans cette activité ?

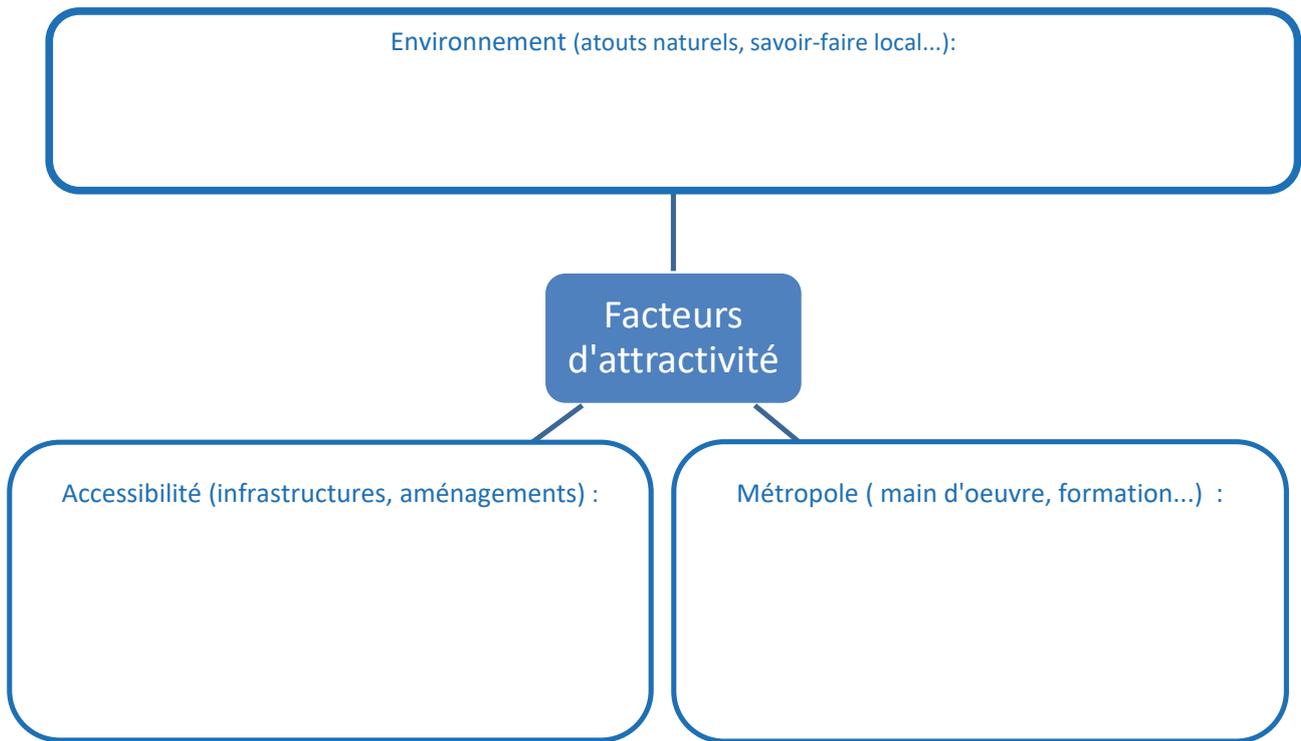
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

4. Pourquoi peut-on dire que cette activité montre une adaptation de notre système productif ? Présentez le rôle de la tertiarisation.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Panneaux à utiliser : tous les panneaux

5. Quelles sont les différentes logiques qui président à la localisation de l'activité choisie? Complétez la carte mentale.



Recherche Internet et utilisation de tous les panneaux

6. Montrez que cette activité s'intègre à différentes échelles.

Niveau d'intégration	Éléments qui montrent l'intégration
Echelle locale	
Echelle nationale	
Echelle européenne/mondiale	

7. A l'aide de votre cours et de vos recherches personnelles, expliquez le rôle des différents acteurs publics et privés concernant l'activité choisie. Pensez à donner des exemples précis.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Partie 2 : Production finale

Vous êtes un représentant du conseil régional des Hauts-de-France qui a en charge de coordonner la réalisation d'une plaquette sur l'activité productive choisie. Cette plaquette a pour objectif d'attirer de nouveaux investisseurs et renouveler l'image du territoire. Elle devra mettre en évidence :

- Le secteur d'activité et sa capacité d'innovation
- Les facteurs de son dynamisme
- L'intégration de son activité à différentes échelles

Elle devra comporter au minimum une photographie, un texte (rédigé par vous-même), un schéma fléché ou organigramme (personnel), une petite carte pour replacer la situation géographique et tout autre document que vous jugerez utile.

PARCOURS 3

SE PRÉSERVER DES RISQUES



Credit photo : Gaël Rivallain / Courrier Picard

PARCOURS 3

SE PRÉSERVER DES RISQUES

CYCLE 3

Point du programme travaillé

La question de la prévention face aux risques n'est pas une entrée directe au cycle 3.

Toutefois, le questionnement sur le développement durable, dont elle est une des entrées y a toute sa place comme le rappelle le socle commun :

« L'enseignement moral et civique permet de réfléchir au sens de l'engagement et de l'initiative qui trouve à se mettre en œuvre dans la réalisation de projets et dans la participation à la vie collective de l'établissement. L'éducation au développement durable en constitue un élément important : mener des actions concrètes dans les écoles, en faveur de la protection de l'environnement, offre autant d'occasions pour les élèves de développer leur sens de l'engagement. L'enseignement de sciences et technologie développe progressivement chez les élèves un regard critique sur les objets du quotidien, du point de vue de l'impact engendré par leur création, leur utilisation et leur recyclage sur l'exploitation des ressources de la planète.

La géographie amène également les élèves à comprendre l'impératif d'un développement durable de l'habitation humaine de la Terre.

L'histoire-géographie, les sciences et la technologie et l'enseignement moral et civique, par leur contribution à l'éducation au développement durable, participent à la compréhension des effets des activités humaines sur l'environnement. »

On peut ainsi s'appuyer sur quelques panneaux de l'exposition pour aborder certains objets d'enseignement de l'EMC :

- Le respect du corps, de l'environnement immédiat et plus lointain,
- La notion de bien commun dans la classe, l'école, l'établissement, la société et l'environnement,
- La solidarité individuelle et collective nationale ou internationale (face aux défis environnementaux, aux catastrophes naturelles, aux risques sociaux)
- La responsabilité de l'individu et du citoyen dans le domaine de la santé, du changement climatique, de la biodiversité et du développement durable.

En géographie, le travail sur les risques peut être mené en ouverture du dernier point de programme du [CM2](#).

Thème 3 : Mieux habiter

Améliorer le cadre de vie et préserver l'environnement sont au cœur des préoccupations actuelles. Il s'agit d'explorer, à l'échelle des territoires de proximité (quartier, commune, métropole, région), des cas de réalisations ou des projets qui contribuent au « mieux habiter ». La place réservée dans la ville aux espaces verts, aux circulations douces, aux berges et corridors verts, au développement de la biodiversité, le recyclage au-delà du tri des déchets, l'aménagement d'un écoquartier sont autant d'occasions de réfléchir aux choix des acteurs dans les politiques de développement durable.

Principales compétences travaillées

- Se repérer dans l'espace
- Pratiquer différents langages
 - ✓ Décrire et expliquer
 - ✓ Rédiger
 - ✓ S'exprimer à l'oral
- Raisonner, justifier une démarche
- Culture du jugement
- Développer les aptitudes au discernement et à la réflexion critique
- Confronter ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté et réglé
- S'informer de manière rigoureuse

Panneaux utilisés	Panneau 11 : Concilier protection et développement, Les Parcs naturels régionaux Panneau 12 : Gérer les risques industriels et technologiques Panneau 13 : Face au changement global, vivre avec les risques naturels
Matériel nécessaire	Aucun matériel requis.
Proposition	<p>Il s'agit d'un questionnaire d'accompagnement de la visite destiné à permettre une La séance proposée ici ne s'inscrit pas directement dans les thèmes du programme de géographie de l'école élémentaire. Elle est conçue comme un prolongement de la réflexion géographique dans une dimension citoyenne.</p> <p>Elle est ainsi bâtie en deux temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Un questionnaire d'accompagnement de la visite qui permet de repérer les notions fortes liées aux risques et de les ancrer dans le territoire. Ce travail est accompagné d'une tâche cartographique simple, ▪ Un second temps est consacré à une réflexion prospective sous la forme d'un questionnement personnel de l'élève sur ses possibles lieux de vie.

Questionnaire pour accompagner le parcours « se préserver des risques dans les Hauts-de-France »

Panneau 12 - Gérer les risques industriels et technologiques

Panneau 13 - Face au changement global, vivre avec les risques naturels

1. Qu'est-ce qu'un « risque industriel » ?

.....
.....
.....

2. Quel figuré sur la carte permet de situer les zones à risques industriels ?

.....
.....

3. Que signifie SEVESO ?

.....
.....
.....

4. Où se situent les sites les plus importants ?

.....
.....
.....

5. Que constates-tu par rapport à notre région ?

.....
.....
.....

6. Que s'est-il passé en 2019 à Rouen ?

.....
.....
.....

7. Cite 3 risques naturels.

.....
.....
.....

<p>Tâche cartographique</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Hachure en rouge les zones à forte et très forte érosion du sol. 2. Délimite et colorie en gris les zones à fort risque climatique. 3. Hachure en bleu les zones à fort risque d'inondation.
--

Panneau 11 - Concilier protection et développement : les parcs naturels régionaux

1. Peux-tu situer les parcs naturels de la région (PNR) ?

.....
.....
.....

2. Cite au moins deux parcs naturels régionaux ?

.....
.....
.....

3. Quels sont les deux types de parcs naturels régionaux que tu peux rencontrer ?

.....
.....
.....

4. Quelles sont les particularités des parcs naturels régionaux dans notre région ?

.....
.....
.....

5. Retrouve l'un des buts des parcs naturels régionaux ?

.....
.....
.....

6. Pourquoi doit-on préserver la biodiversité ?

.....
.....
.....

7. Cite un élément qui montre que les parcs naturels régionaux de la région sont remarquables.

.....
.....
.....

8. Quelle est l'auteure du texte cité sur le panneau ? De quel lieu parle-t-elle ? Situe-le sur la carte.

.....
.....
.....

Pour débattre à l'issue de la visite

Etape 1 : Qu'as-tu appris sur les risques à Ault ? Habiterais-tu une des maisons de cette photo ? Pourquoi ?
Etape 2 : Tu dois choisir un lieu pour t'installer quand tu seras grand. Tu t'appuies sur la visite de l'exposition pour faire ton choix et tu prépares un petit texte pour expliquer à la classe pourquoi tu choisis ce lieu.

PARCOURS 3

SE PRÉSERVER DES RISQUES

CYCLE 4

Point du programme travaillé

Classe de Cinquième

Thème 3 : L'environnement, du local au planétaire

- Le changement climatique et ses principaux effets géographiques régionaux
- Prévenir et s'adapter aux risques (industriels, technologiques et sanitaires ou liés au changement climatique)

Le thème permet d'appréhender quelques questions élémentaires liées à la vulnérabilité et à la résilience des sociétés face aux risques, qu'ils soient industriels, technologiques ou liés au changement global. Il est particulièrement adapté à la démarche prospective. Le sous-thème 2 est abordé à partir d'une étude de cas sur un risque industriel et technologique.

Ce parcours propose ainsi une étude de cas et une tâche cartographique sur les risques présents sur le territoire de la région.

Principales compétences travaillées

- Comprendre un document
 - ✓ Extraire des informations pertinentes, les classer
- Pratiquer différents langages
 - ✓ S'approprier un lexique géographique spécifique
 - ✓ Maîtriser le langage cartographique (croquis)
 - ✓ Ecrire pour expliquer

Panneaux utilisés

Panneau 12 : Gérer les risques industriels et technologiques

Panneau 13 : Face au changement global, vivre avec les risques naturels

Proposition

Étude de cas sur les risques régionaux et cartographie

L'activité proposée ici est une étude de cas qui se présente de façon modulable. Elle peut être réalisée in extenso ou être scindée en deux parties distinctes, l'une consacrée aux risques technologiques et l'autre centrée sur le changement climatique.

On peut également envisager que ce travail soit réalisé de façon collaborative. Une partie de la classe (ou de l'îlot) prend alors en charge l'étude des risques technologiques, l'autre se concentre sur les risques naturels et une présentation orale par chaque groupe permet de mutualiser les informations recueillies. Dans ce cas, la tâche cartographique est réalisée collectivement à l'issue de la présentation réalisée par chaque groupe.

Les deux parties de l'étude sont également une opportunité pour construire un travail différencié et adapté aux élèves en fonction des difficultés qu'ils rencontrent. La fiche d'activité proposée est bâtie selon le premier scénario (une étude de cas globale menée par tous les élèves de façon autonome), mais elle sera facilement adaptée en fonction des choix de chaque enseignant.

Étude de cas : les risques technologiques et naturels dans les Hauts-de-France

Panneau 12 : Gérer les risques industriels et technologiques

- 1) Qu'est-ce qu'un risque technologique ?
.....
.....
- 2) Quelles activités sont concernées par ce risque ?
.....
.....
- 3) Comment nomme-t-on les sites concernés par ce risque ?
.....
.....
- 4) Combien de sites de cette catégorie la région Hauts-de-France compte-t-elle ?
.....
.....
- 5) Situe les territoires de la région les plus concernés par ce risque.
.....
.....
.....
.....
- 6) À quel rang se situe la région Hauts-de-France au niveau national d'après le nombre de sites seuil haut qu'elle comporte ?
.....
.....
- 7) Donne un exemple d'industrie concernée par ce risque présentée sur le panneau.
.....
.....

Vidéo QR Code « Vivre à côté d'un site SEVESO »

- 8) Quelles sont les mesures de prévention mis en place pour les habitations proches du site SEVESO de Villers-St-Paul ?
.....
.....
.....
.....
- 9) À quelles obligations sont soumis les sites SEVESO seuil haut ?
.....
.....
.....
.....
- 10) Quel critère conduit à classer un site en seuil haut ou bas ?
.....
.....
.....
.....

Tâche cartographique

- a. Complète l'élément manquant dans la partie I. de la légende

11) Quels sont les différents risques naturels auxquels la région est exposée ?

.....
.....
.....
.....

12) Comment les activités humaines renforcent-elles ces risques naturels ?

.....
.....
.....
.....

13) Complète le tableau suivant :

Type de risque	Territoires de la région fortement exposés	Exemple de conséquence de ce risque sur l'environnement :

14) Quelles mesures sont mises en place dans le cadre de la prévention des risques ?

.....
.....
.....
.....

15) Quel exercice de prévention est mis en place dans les établissements scolaires pour s'entraîner à réagir en cas de survenue d'un risque ?

.....
.....

Tâche cartographique

- b. Complète la légende de la carte en identifiant les différents risques en légende
- c. Colorie les espaces concernés par le second risque avec un coloris adapté.
- d. Donne un titre à ta carte

16) À l'aide de ta carte finalisée, identifie une zone des Hauts-de-France particulièrement exposée aux risques. Justifie ton choix .

.....
.....
.....
.....

Panneaux 12 et 13

17) En quelques phrases, en utilisant tes réponses précédentes et les chiffres clés des panneaux, démontre que la région des Hauts-de-France est particulièrement exposée aux risques technologiques et naturels.

.....

.....

.....

.....

.....

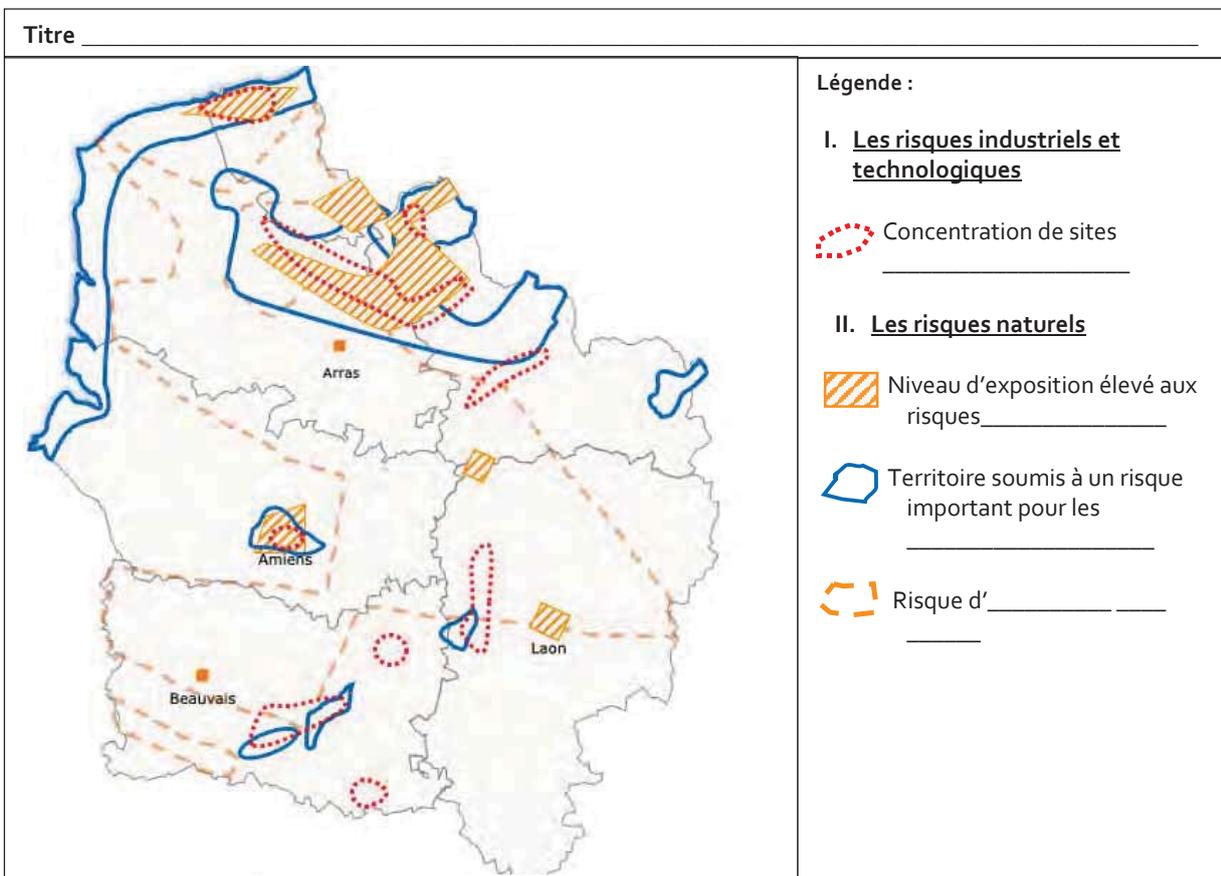
.....

.....

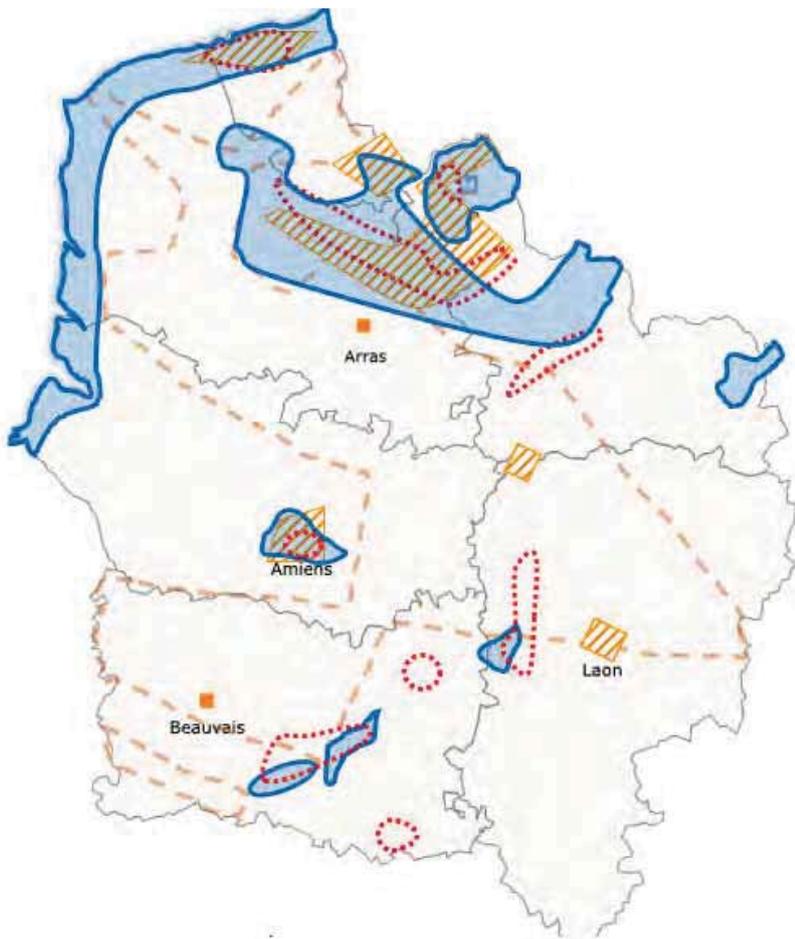
.....

.....

.....



Titre : Les risques naturels et technologiques dans la région Hauts-de-France



Légende :

I. Les risques industriels et technologiques

 Concentration de sites Seveso

II. Les risques naturels

 Niveau d'exposition élevé aux risques climatiques

 Territoire soumis à un risque important pour les Inondations

 Risque d'érosion des sols

PARCOURS 3

SE PRÉSERVER DES RISQUES

LYCÉE

Point du programme travaillé	<p>Classe de Seconde générale et technologique Thème : Sociétés et environnements : des équilibres fragiles</p> <p>Question spécifique sur la France La France : des milieux métropolitains et ultramarins entre valorisation et protection.</p> <p>En France, la richesse et la fragilité des milieux motivent des actions de valorisation et de protection. Ces actions répondent à des enjeux d'aménagement, nationaux et européens, articulés à des défis environnementaux : exploitation des ressources, protection des espaces, gestion des risques.</p>
Principales compétences travaillées	<ul style="list-style-type: none">▪ Employer les notions et le lexique acquis en géographie à bon escient.▪ S'approprier un questionnement géographique▪ Procéder à l'analyse critique d'un document selon une approche géographique.▪ Utiliser une approche géographique pour mener une analyse ou construire une argumentation
Panneaux utilisés	<p>Panneau 2 : La façade maritime des Hauts-de-France : diversité et ouverture Panneau 4 : Territoires métropolisés et réseau de villes Panneau 8 : Richesse des activités économiques des territoires Panneau 10 : Un espace agricole majeur : un poids économique important Panneau 11 : Concilier protection et développement. Les parcs naturels régionaux Panneau 12 : Gérer les risques industriels et technologiques Panneau 13 : Face au changement global, vivre avec les risques naturels</p>
Matériel nécessaire	<p>Lecteur de QR Codes (téléphone portable ou tablette)</p>
Proposition	<p>Cette étude de cas introduit la question spécifique sur la France au sein du thème « Sociétés et environnements : des équilibres fragiles ». Elle permet de relier les thématiques abordées à l'échelle mondiale à une échelle plus locale et met en évidence les interactions entre les sociétés et leurs environnements. Il s'agit d'analyser les richesses du milieu littoral des Hauts-de-France et les ressources que celui-ci induit mais également de mettre en exergue la fragilité de ce milieu ainsi que les actions mises en place pour le valoriser ou le protéger.</p> <p>Des groupes de travail de trois élèves sont constitués. Ils répondent à un questionnaire qui s'appuie sur différents panneaux de l'exposition, des vidéos à partir des QR Codes proposés et de deux documents complémentaires.</p> <p>A l'issue de ce travail, chaque élève du groupe réalise une production différenciée l'amenant à s'approprier un questionnement géographique (réponse organisée, organigramme, schéma). Les notions de milieu, ressources et risques ainsi que le rôle des acteurs sont mis en avant.</p> <p>L'enseignant a la possibilité de reformer les groupes en fonction des activités choisies par les élèves pour en constituer de nouveaux et demander une restitution orale au sein de chaque nouveau groupe. Le chapitre sur « la France : des milieux métropolitains et ultramarins entre valorisation et protection » insistera sur la diversité des milieux et les politiques d'aménagement des différents acteurs.</p>



Les parcs naturels marins : un outil de gestion dédié à la mer
<https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr>

Les parcs naturels marins : un outil de gestion dédié à la mer :

Créé par la loi du 14 avril 2006, les parcs naturels marins constituent l'une des quinze catégories d'aires marines protégées françaises. Adaptés à de grandes étendues marines, les parcs naturels marins ont pour objectifs :

- la connaissance du milieu et du patrimoine marin,
- la protection des écosystèmes,
- le développement durable des activités liées à la mer.

L'agence française pour la biodiversité, établissement public placée sous la tutelle du ministère de la transition écologique et solidaire, assure la gestion de ces espaces. Elle apporte les moyens humains et financiers nécessaires au fonctionnement de tous les parcs mis en place et des missions d'étude qui interviennent en amont et leur permettent de voir le jour.

Jusqu'à la création de ce nouveau statut de protection, divers outils servaient les stratégies de conservation du milieu marin. Peu d'initiatives concernaient à la fois le littoral et le large et offraient un cadre de gouvernance adapté. C'est sur la base de ce constat qu'est née, au début des années 90, l'idée de créer ce nouvel outil qui peut être mobilisé de la côte vers le large, dans la limite des 200 milles nautiques (ZEE).

C'est l'aire marine protégée qui compte le plus grand nombre de finalités. Ainsi, un parc naturel marin vise à la fois le bon état des écosystèmes, des espèces et habitats patrimoniaux ou ordinaires, le bon état des eaux marines, mais aussi l'exploitation durable des activités, les valeurs ajoutées (sociale, économique, scientifique, éducative) ou encore le maintien du patrimoine maritime culturel.

<https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr>

Qu'est-ce que le Conservatoire du littoral ? <https://www.conservatoire-du-littoral.fr>

Qu'est-ce que le Conservatoire du littoral ?

Consciente de la valeur écologique, sociale, économique et culturelle de son littoral, la France a fait le choix de préserver une part significative d'espaces naturels littoraux et de les rendre accessibles à tous.

L'État a ainsi décidé de créer en 1975, le Conservatoire du littoral, un établissement public sans équivalent en Europe dont la mission est d'acquérir des parcelles du littoral menacées par l'urbanisation ou dégradées pour en faire des sites restaurés, aménagés, accueillants dans le respect des équilibres naturels.

Ses objectifs

- **la préservation** des milieux naturels et des paysages remarquables et menacés.
- **l'équilibre** des littoraux et la prise en compte du changement climatique par une gestion raisonnée avec ses partenaires locaux;
- **l'accès et l'accueil** du public dans le respect des sites pour une sensibilisation à la préservation de l'environnement
- **le développement durable** pour toutes les activités présentes sur les sites (agriculture, gestion du patrimoine...)

[...]La politique d'acquisition du Conservatoire du littoral est ambitieuse et repose sur une dotation de l'État complétée par des soutiens indispensables publics (Europe, collectivités territoriales, établissements publics) et privés (mécénat, dons, legs et donations).

Il achète les terrains situés en bord de mer et de lacs, dans un périmètre géographique précis, dont les contours sont définis avec les élus locaux et les services de l'État, votés lors des Conseils d'administration. [...]Une fois les sites acquis, le Conservatoire du littoral et ses partenaires territoriaux construisent un projet viable et durable pour le site et installent une gouvernance (comité de gestion), une surveillance (gardes du littoral) et aménagent si nécessaire (sentiers, restaurations...).

<https://www.conservatoire-du-littoral.fr>

Etude de documents : Le littoral des Hauts-de-France, entre valorisation et protection

·
Visionnez la vidéo en QR code en bas à droite du panneau « La façade maritime des Hauts-de-France diversité et ouverture »

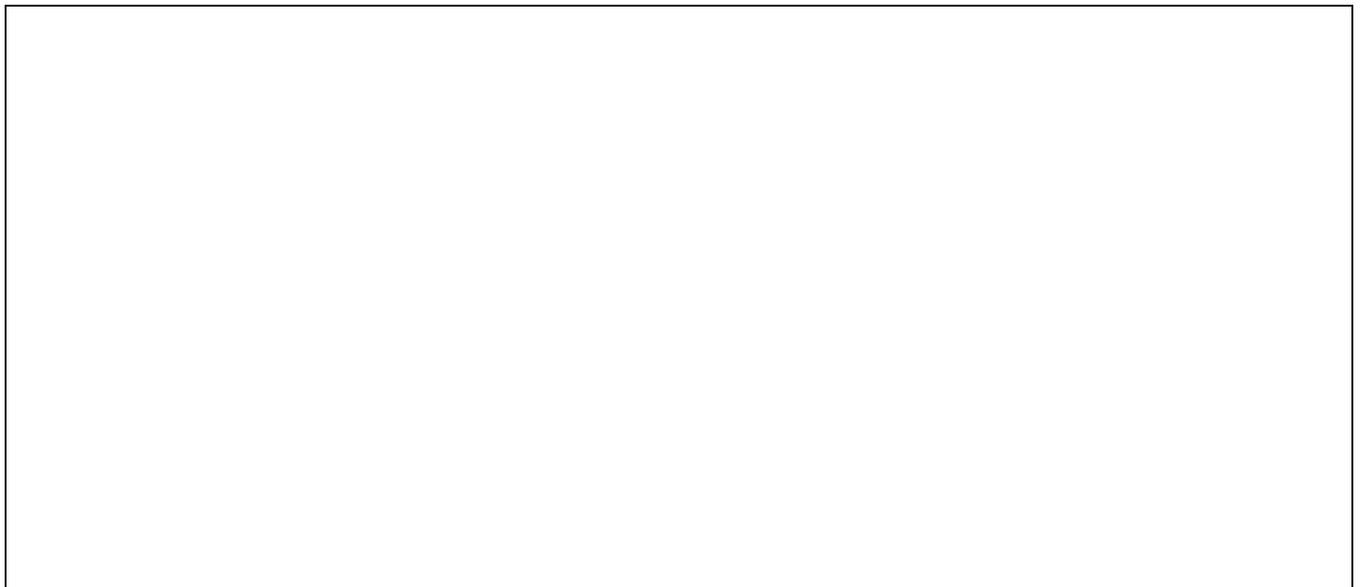
1) Relevez les différents types de paysages. A quels types de milieux appartiennent -ils ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

2) Comment le littoral est-il valorisé ? Par quels types d'activités économiques ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

3) Réalisez un schéma qui montre les différents types d'activités rencontrées sur le littoral



Complétez vos réponses précédentes à l'aide des panneaux ci-dessous :

- Panneau : La façade maritime des Hauts-de-France : diversité et ouverture
- Panneau : Territoires métropolisés et réseau de villes
- Panneau : Richesse des activités économiques des territoires
- Panneau : Un espace agricole majeur : un poids économique important

4) Quelles sont les conséquences de l'exploitation des ressources sur l'environnement ? Relevez et classez les risques qui pèsent sur le littoral.

Panneaux à utiliser :

- Gérer les risques industriels et technologiques
- Face au changement global, vivre avec les risques naturels
- La façade maritime des Hauts-de-France diversité et ouverture

.....

.....

.....

.....

.....

5) Pourquoi les activités humaines aggravent-elles les risques ? Présentez un exemple.

Panneaux à utiliser : tous les panneaux

.....

.....

.....

.....

.....

Visionnez la vidéo en QR code en bas à droite du panneau « Gérer les risques industriels et technologiques » et analysez les différents éléments du panneau.

6) Pourquoi le littoral des Hauts- de-France est-il concerné par la directive Seveso ? Quelles sont les mesures prises pour gérer le risque ?

.....

.....

.....

.....

.....

7) Quelles sont les différentes actions et aménagements qui ont été engagés pour faire face aux risques et pour protéger le littoral ? Quels sont les acteurs concernés ?

Panneaux à utiliser :

- Gérer les risques industriels et technologiques
- Face au changement global, vivre avec les risques naturels
- La façade maritime des Hauts-de-France : diversité et ouverture
- Concilier protection et développement. Les parcs naturels régionaux

Documents complémentaires :

- Les parcs naturels marins : un outil de gestion dédié à la mer
- Qu'est-ce que le Conservatoire du littoral ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

8/ Comment cherche-t-on à concilier développement économique et protection environnementale ? Montrez les coopérations mais également les tensions possibles.

Panneaux à utiliser :

- Concilier protection et développement : les parcs naturels régionaux, et sa vidéo en QR code
- La façade maritime des Hauts-de-France diversité et ouverture

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

9) Production finale :

Les 3 membres du groupe se répartissent les tâches suivantes :

- Je réalise un schéma final du « littoral des Hauts-de-France, entre valorisation et protection » qui met en avant les atouts de ce territoire, les risques et dégradations ainsi que les moyens de protection mis en œuvre.
- Je réalise une réponse organisée du « littoral des Hauts-de-France, entre valorisation et protection » qui met en avant les atouts de ce territoire, les risques et dégradations ainsi que les moyens de protection mis en œuvre.
- Je réalise un organigramme du « littoral des Hauts-de-France, entre valorisation et protection » qui met en avant les atouts de ce territoire, les risques et dégradations ainsi que les moyens de protection mis en œuvre.

Les parcs naturels marins : un outil de gestion dédié à la mer :

Créés par la loi du 14 avril 2006, les parcs naturels marins constituent l'une des quinze catégories d'aires marines protégées françaises. Adaptés à de grandes étendues marines, les parcs naturels marins ont pour objectifs :

- la connaissance du milieu et du patrimoine marin,
- la protection des écosystèmes,
- le développement durable des activités liées à la mer.

L'agence française pour la biodiversité, établissement public placée sous la tutelle du ministère de la transition écologique et solidaire, assure la gestion de ces espaces. Elle apporte les moyens humains et financiers nécessaires au fonctionnement de tous les parcs mis en place et des missions d'étude qui interviennent en amont et leur permettent de voir le jour.

Jusqu'à la création de ce nouveau statut de protection, divers outils servaient les stratégies de conservation du milieu marin. Peu d'initiatives concernaient à la fois le littoral et le large et offraient un cadre de gouvernance adapté. C'est sur la base de ce constat qu'est née, au début des années 90, l'idée de créer ce nouvel outil qui peut être mobilisé de la côte vers le large, dans la limite des 200 milles nautiques (ZEE).

C'est l'aire marine protégée qui compte le plus grand nombre de finalités. Ainsi, un parc naturel marin vise à la fois le bon état des écosystèmes, des espèces et habitats patrimoniaux ou ordinaires, le bon état des eaux marines, mais aussi l'exploitation durable des activités, les valeurs ajoutées (sociale, économique, scientifique, éducative) ou encore le maintien du patrimoine maritime culturel.

<https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr>

Qu'est-ce que le Conservatoire du littoral ?

Consciente de la valeur écologique, sociale, économique et culturelle de son littoral, la France a fait le choix de préserver une part significative d'espaces naturels littoraux et de les rendre accessibles à tous.

L'Etat a ainsi décidé de créer en 1975, le Conservatoire du littoral, un établissement public sans équivalent en Europe dont la mission est d'acquérir des parcelles du littoral menacées par l'urbanisation ou dégradées pour en faire des sites restaurés, aménagés, accueillants dans le respect des équilibres naturels.

Ses objectifs

- **la préservation** des milieux naturels et des paysages remarquables et menacés.
- **l'équilibre** des littoraux et la prise en compte du changement climatique par une gestion raisonnée avec ses partenaires locaux.
- **l'accès et l'accueil** du public dans le respect des sites pour une sensibilisation à la préservation de l'environnement
- **le développement durable** pour toutes les activités présentes sur les sites (agriculture, gestion du patrimoine...)
-

[...] La politique d'acquisition du Conservatoire du littoral est ambitieuse et repose sur une dotation de l'Etat complétée par des soutiens indispensables publics (Europe, collectivités territoriales, établissements publics) et privés (mécénat, dons, legs et donations).

Il achète les terrains situés en bord de mer et de lacs, dans un périmètre géographique précis, dont les contours sont définis avec les élus locaux et les services de l'Etat, votés lors des Conseils d'administration. [...] Une fois les sites acquis, le Conservatoire du littoral et ses partenaires territoriaux construisent un projet viable et durable pour le site et installent une gouvernance (comité de gestion), une surveillance (gardes du littoral) et aménagent si nécessaire (sentiers, restaurations...).

<https://www.conservatoire-du-littoral.fr>

PARCOURS 3

SE PRÉSERVER DES RISQUES

LYCÉE PROFESSIONNEL

Point du programme travaillé

Classe de Terminale Bac pro « Les hommes face aux changements globaux »
Thème 2 : Les sociétés et les risques : anticiper, réagir, se coordonner et s'adapter
Liens avec le parcours « Les défis des Hauts-de-France »

Principales compétences travaillées

- Identifier, nommer, repérer, expliquer des risques à l'échelle locale et régionale
- Légender la photographie d'un paysage et annoter une coupe 3D d'un paysage littoral
- Lire des cartes
- Préparer un débat argumenté sous la forme d'un jeu de rôles autour d'un aménagement local, lié aux risques, et qui crée des conflits d'usage
- Situer un risque climatique dans son contexte et justifier l'organisation de sa gestion.
- Comparer un même territoire face aux risques à deux dates différentes pour identifier les enjeux, les acteurs de la gestion du risque, les spécificités du lieu et donc les aménagements possibles à l'avenir.

Panneaux utilisés

Panneau 13 : Face au changement global, vivre avec les risques naturels

Proposition

Pour ce parcours, 2 études de cas dans l'esprit des sujets zéro pour préparer aux épreuves du bac pro 2022, lecture de documents et jeu de rôles dans le cadre de la préparation d'un débat argumenté

Déroulement possible

La première activité proposée consiste à identifier, nommer, situer et expliquer 3 types de risques naturels dans la région et dans la ville de proximité du LP. Ce travail s'effectue à partir des photographies du panneau, ainsi que d'un fond de carte (document complémentaire 1). Une copie des photographies du panneau est distribuée aux élèves sur papier. Les éléments numérotés ci-dessous sont donnés en vrac aux élèves, qui doivent retrouver à quel territoire soumis aux risques ils font référence. Le travail consiste à placer ces numéros au bon endroit sur les photographies. Ensuite, l'élève propose un titre à chaque image. La lecture et la compréhension globale est ensuite vérifiée par un jeu de « vrai ou faux ». D'autres activités permettent de manipuler les mots-clés du thème 2 de l'année de terminale pro.

La seconde activité suggérée est un travail de lecture de carte qui permet de faire manipuler, de localiser et de comprendre les 4 verbes de l'intitulé du thème 2 : anticiper, réagir, se coordonner, s'adapter.

La troisième activité proposée est un jeu de rôles autour de projets d'aménagements qui créent des conflits d'usage et qui prennent en compte les risques potentiels du territoire dans lequel ils s'inscrivent. L'objectif est ici de préparer un débat argumenté autour de 3 scénarios possibles.

Dans l'esprit des sujets zéro des futures épreuves du bac pro 2022, les deux dernières activités offertes proposent de creuser l'étude de la gestion des risques à Ault ou à Abbeville, à partir de documents complémentaires. Il s'agit tout d'abord de repérer et nommer les différents éléments du paysage d'Ault, représenté en 3D. Ensuite les élèves sont invités à classer ces éléments naturels, humains et liés au tourisme littoral. Ce travail se poursuit avec une réflexion prospective sur les avenir possibles de cette ville et la réalisation d'une affiche. Le même type de travail, articulé autour des temporalités « avant – aujourd'hui - demain » est également proposé pour Abbeville et la rue nouvelle Cité Saint. Il s'agit d'identifier à partir d'un corpus documentaire les enjeux, les spécificités du lieu, les aménagements possibles et les acteurs de la gestion du risque d'inondation.

Documents complémentaires

Document complémentaire 1 [lien de téléchargement]



Document complémentaire 2 [lien de téléchargement]



Document complémentaire 3 [lien de téléchargement]



Fiche d'activité – Parcours 3

Activité 1

Identifier, nommer, situer et expliquer des risques dans la région et dans ma ville de proximité

1. A partir des 3 photographies du panneau 11, **nommez** les 3 types de risques choisis en exemple sur ce panneau.

.....
.....
.....

2. Sur le fond de carte (document complémentaire 1) **repérez** :

- ✓ les 3 lieux montrés en photo, dans lesquels des habitant(e)s des Hauts-de-France doivent faire face aux risques
- ✓ la ville du lycée ou à proximité du lycée

- Qui doit donc apprendre à vivre avec les risques ?

3. **Identifiez** sur chacune des 3 photographies de paysages les éléments suivants :

Commentaire : une copie des photographies du panneau est distribuée aux élèves sur papier. Les éléments numérotés ci-dessous sont donnés en vrac aux élèves, qui doivent retrouver à quel territoire soumis aux risques ils font référence. Le travail consiste à placer ces numéros au bon endroit sur les photographies. Ensuite, l'élève propose un titre à chaque image

1 - tracto-pelle chargé d'évacuer les boues - 2 - falaise de craie - 3 - planches installées par les secours - 4 - plage
- 5 - habitants - 6 - touristes - 7 - maison individuelle assez récente - 8 - maison en brique ancienne - 9 - maison vulnérable - 10 - blocs effondrés - 11 - sapeurs-pompiers - 12 - rue inondée en 2001 - 13 - coulée de boue du 22 mai 2018 - 14 - maisons ouvrières jumelées - 15 - hangar - 16 - mur qui protège l'habitation de la coulée de boue
- 17 - rue impraticable - 18 - agent communal au travail - 19 - changement global - 20 - Vivre avec les risques

Correction

- **Photo d'Ault** - falaise de craie - plage - habitants - touristes - maison individuelle assez récente & maison vulnérable - blocs effondrés - (numéros 2 - 4 - 5 - 6 - 7 - 9 - 10)
- **Photo d'Abbeville** - sapeurs-pompiers - rue inondée en 2001 - planches installées par les secours - habitants - maisons ouvrières jumelées & maison vulnérable - hangar - (numéros 11 - 12 - 3 - 5 - 14 - 9 - 15)
- **Photo de Vaulx-Vraucourt** - maison individuelle assez récente - maison en brique plus ancienne & maisons vulnérables - mur qui protège l'habitation de la coulée de boue - coulée de boue du 22 mai 2018 - rue impraticable - agent communal au travail - tracto-pelle chargé d'évacuer les boues (numéros 7 - 8 - 9 - 16 - 13 - 17 - 18 - 1)

Commentaire : les numéros 19 et 20 s'appliquent à chacune des 3 photographies mais ne sont pas des éléments descriptifs. Ils sont plutôt explicatifs ou prospectifs.

4. Nous proposons des titres ci-dessous. **Recopiez** la lettre associée au titre pertinent au-dessus de chacune des photographies du panneau « Face au changement global, vivre avec les risques naturels »

Titre a - Les pluies diluviennes qui s'abattent sur le sud Artois provoquent de terribles coulées de boue. Les dégâts se chiffrent en millions d'euros et une cinquantaine de maisons sont sinistrées. L'EHPAD inondé a failli être évacué. Les élus et agriculteurs décident d'agir, par exemple en curant le ruisseau local et en replantant des haies. (d'après un article de la [VDN](#))

Titre b - Une catastrophe dans le pays. "Ca fait 50 ans qu'on est là et on n'avait jamais vu ça dans la commune !", s'étonne une voisine. Un autre habitant témoigne : "Toute notre cave est inondée, le congélateur est foutu, c'est la cata !". Mathis Bobard, le correspondant local de Dnews s'interroge lui-même : est-ce un acte terroriste ? Est-ce une action complotée en secret par un groupuscule extrémiste ? Mais pour l'instant, aucune explication simpliste n'apparaît clairement.

Titre c - Le triathlon régional a rencontré un franc succès. 500 athlètes, femmes et hommes, ont participé à cette compétition parfaitement organisée. Au programme : escalade de falaise, nage urbaine et course dans la boue en mode "Mud race" à la Spartan. Théo Lephoque a signé sa deuxième victoire de la saison, au prix d'un effort intense de plus de 2h.

Titre d - Dans le bassin du fleuve la Somme, à la date du 25 avril 2001, 118 communes sont déclarées en état de catastrophe naturelle soit près de 15% des communes du département. Ces inondations ont duré plusieurs mois, de décembre 2000 à mai 2001. Aucune victime, blessé ou décès. De nombreuses causes : des pluies exceptionnelles sur l'Europe, les remontées des nappes phréatiques, la canalisation ancienne du fleuve, les écluses, les faibles pentes, les marées d'équinoxe au printemps. ([source](#), voir notamment la page 12)

Titre e - Dans cette commune fortement exposée, les populations cherchent à se préparer aux changements liés au risque d'érosion, au risque de recul du trait de côte et au changement climatique. Les enjeux humains, sociaux et économiques sont importants. Ce n'est pas un phénomène nouveau, comme Victor Hugo en témoigne en 1837. Progressivement, des maisons sont en péril et leurs habitants doivent quitter leur logement. ([source](#))

5. **Repérez** sur les 3 cartes du panneau 11 la ville de votre lycée ou une ville proche. A partir de ces 3 cartes et de leur légende, nommez donc les risques avec lesquels les habitants de votre ville de proximité doivent apprendre à vivre.

- ✓ Nom de ma ville :
- ✓ Un premier risque dans ma ville :
- ✓ Un deuxième risque dans ma ville :
- ✓ Un troisième risque dans ma ville :
- ✓ Un autre risque naturel que je connais dans ma ville :

Connaître, identifier et apprendre à vivre avec les risques dans la région

VRAI ou FAUX

a. J'ai trouvé un stage dans la plus grande ville de la région Hauts-de-France. Dans cette ville dynamique, je vais donc travailler dans un territoire à fort risque :

- climatique. VRAI ou FAUX
- d'inondation. VRAI ou FAUX
- d'érosion des sols. VRAI ou FAUX

b. Je poursuis mes études en BTS à Laon. Je dois donc y habiter pendant 2 ans. Je trouve une colocation avec d'autres étudiant(e)s. Je dois apprendre à vivre dans un territoire où le risque d'inondation est important. VRAI ou FAUX

A quel autre type de risque fort suis-je donc exposé à Laon ?

c. Après ma formation initiale, je rêve de vivre et travailler près la mer, sur le littoral des Hauts-de-France. Je devrais donc apprendre à vivre :

- avec le risque climatique. VRAI ou FAUX
- avec le risque d'inondation. VRAI ou FAUX
- avec le risque d'érosion des sols. VRAI ou FAUX
- comme 50 000 habitants, avec le risque de submersion marine. VRAI ou FAUX
- peut-être sur un polder, c'est-à-dire un espace situé sous le niveau de la mer. VRAI ou FAUX

d. Après mes études, je trouve un travail à Amiens. Je dois donc y emménager et trouver un logement. Je peux m'installer au bord du fleuve La Somme sans aucun risque. VRAI ou FAUX

e. Près de la moitié de la population de la région Hauts-de-France est exposée aux risques climatiques. VRAI ou FAUX

f. Ces risques naturels n'ont aucun lien avec les activités humaines. VRAI ou FAUX

g. A l'époque de Victor Hugo, les habitants étaient plus tranquilles, les humains vivaient avec moins de risques. VRAI ou FAUX

Ecrire en géographie : « *Face au changement global* » : **recherchez des informations au CDI ou en ligne pour expliquer** cette phrase. Il s'agit de montrer que vous avez compris le contexte géographique dans lequel s'inscrivent les territoires de notre région face aux risques :

.....

.....

.....

.....

Lire, réfléchir, définir, comprendre

Surlignez ci-dessous les éléments qui permettent de définir les différents phénomènes liés aux risques.

- ✓ **Définition de l'érosion :**
usure du relief - modification du relief - enlèvement de matière solide - effondrement de falaises - glissement de terrain - coulées de boue - inondations
- ✓ **Exemples de risques liés à l'érosion :**
usure du relief - modification du relief - enlèvement de matière solide - effondrement de falaises - glissement de terrain - coulées de boue - inondations
- ✓ **Exemples de phénomènes qui causent et participent à l'érosion des sols :**
vent - pluie - actions humaines - agriculture intensive - imperméabilisation des sols - construction de nouveaux parkings - construction de nouveaux lotissements - suppression des haies et des fossés - inondations - mondialisation - transition écologique
- ✓ **Exemples de risques climatiques :**
canicules - pollution de l'air - tempêtes et vents violents - usine chimique
- ✓ **Territoires particulièrement exposés aux risques climatiques :**
villes - espaces urbains - banlieues - territoires périurbains - campagnes - villages en forêt -

Activité 2

Travail autour des mots-clés de l'intitulé du thème 2 :

Les sociétés et les risques : anticiper, réagir, se coordonner et s'adapter

1. Anticiper : Sur l'une des 3 cartes, **recherchez** 4 exemples de politiques publiques qui ont pour but d'anticiper et connaître les risques, d'informer et de protéger les populations. **Complétez** le tableau ci-dessous. **Nommez** les territoires concernés.

Anticiper les risques pour protéger les habitants	Des politiques publiques adaptées à chaque risque et à chaque territoire	Des territoires pour agir, protéger les habitants des villes et des vallées
Premier exemple de politique publique :	<u>Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI)</u>	- Sont attendus au moins deux noms de villes ou de vallées
Deuxième exemple de politique publique :	<u>PPRI submersion marine</u>	- Sont attendus au moins deux noms de villes, notamment Boulogne, Calais, Dunkerque - les baies, embouchures et estuaires sont acceptées
Troisième exemple de politique publique :	<u>Plan d'Exposition aux Risques d'Inondation approuvé</u>	- Sont attendus au moins deux noms de villes ou de vallées
Quatrième exemple de politique publique :	<u>Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI)</u>	- Sont attendus au moins deux noms de villes ou de vallées, dont la Somme, l'Authie, la Canche, la Lys et l'Aa

2. Réagir

D'après les photographies du panneau, **nommez et expliquez** quelles mesures de secours sont déclenchées par les préfets en cas de risque de catastrophe naturelle.

.....

.....

.....

.....

Des pistes et des ressources à exploiter par le professeur :

3. Se coordonner

- Les différents acteurs : préfecture, secours, habitants, élus locaux, aménageurs, services publics, entreprises
- Des actions communes et concertées : cellule de crise, dispositif de veille et de suivi ([un exemple](#)), procédure CatNat

4. S'adapter

- Intérêt général défini en amont et à redéfinir

- Choix de politiques publiques, des questions à débattre : aménager, ménager, habiter autrement, se retirer ou pas, mieux maîtriser l'urbanisation, renforcer les aménagements de protection des populations, éduquer les habitants aux risques, apprendre à vivre avec les risques, résilience ou adaptation ?

Un excellent [article du Courrier Picard présente le "Village inondation" en 2018 à Abbeville](#), qui vise à éduquer les enfants aux risques.

<https://www.ameva.org/sites/default/files/mediatheques/INONDATION/DOCS/SLGRI/SLGRI%20Somme%20%231%20%5Bp%E8tre%20et%20diagnostic%20des%20risques%5D.pdf>

<https://twitter.com/adasilvaarras/status/999198411860664320>

<https://www.pas-de-calais.gouv.fr/content/download/38670/244017/file/Pr%C3%A9vention%20des%20inondations%20et%20coul%C3%A9es%20de%20boue%2024%20avril%202019%20%C3%A0%20Vaulx-Vraucourt.pdf>

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043130051>

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14675>

<https://questions.assemblee-nationale.fr/q15/15-30529QE.htm>

Définitions et mots-clés

Aléa, enjeu, vulnérabilité, risque, bassin de risque, aménagements, dommages, accident, catastrophe, prévention, protection, gestion de crise, réduire le risque, accepter le risque : [un schéma explicatif](#)

Activité 3

Jeu de rôles : Maintenant que vous avez identifié les risques dans votre commune. **Proposez** plusieurs idées pour mieux gérer les risques dans votre territoire et protéger les habitants

Scénario a.

Un promoteur immobilier souhaite faire construire 30 logements dans votre commune. Plusieurs acteurs géographiques discutent de l'acceptabilité ou non de cet aménagement.

Choisissez :

- le type de logements (habitat collectif, habitats individuels, mixte, logements sociaux).
- un lieu dans la commune où cette nouvelle construction prendra place.

Vous pouvez imaginer cet aménagement en zone littorale, en centre-ville, en banlieue, dans un espace périurbain, à la campagne, dans un espace de faible densité, dans une métropole, dans une ville moyenne, dans une petite ville, à proximité d'un espace naturel sensible, sur une pente...

Par exemple : un champ, un ancien terrain de football, un terrain vague, une friche industrielle, une parcelle de terrain occupée par une maison individuelle abandonnée.

- si le projet de construction est accompagné de services ou pas (cellules commerciales, restaurant, crèche...)
- à quel type de risque(s) l'aménagement est exposé.

Distribuez les rôles parmi les acteurs qui gèrent ce conflit d'aménagement

1. Le promoteur immobilier
2. Un(e) élu(e) local(e)
3. Les habitants déjà là
4. Un futur habitant des nouveaux logements, attiré par le cadre de vie de la commune
5. Un commerçant local
6. Un militant écologiste
7. un salarié de la communauté d'agglomération, qui fait respecter le PLU

Préparez vos arguments selon le point de vue particulier de chacun, **pour le débat**.

Le professeur peut fournir aux élèves une fiche qui précise le rôle et les objectifs de chaque acteur, ainsi que des arguments possibles, à valider ou à rejeter.

Scénario b.

- ✓ Un promoteur immobilier souhaite faire construire une zone commerciale, composée d'un hyper ou supermarché ainsi que 10 cellules commerciales autour du parking.
- ✓ Plusieurs acteurs géographiques discutent de l'acceptabilité ou non de cet aménagement.
- ✓ Démarche identique à celle du scénario a.

Scénario c.

- ✓ Une entreprise souhaite faire agrandir un centre d'enfouissement des déchets, car les décharges existantes dans le département arrivent à saturation.
- ✓ Plusieurs acteurs géographiques discutent de l'acceptabilité ou non de cet aménagement.
- ✓ Démarche identique à celle du scénario a.

Activité 4

A partir du panneau 13, à la manière du sujet zéro de bac pro 2021 (nouvelle épreuve en juin 2022) <https://eduscol.education.fr/document/5483/download>

Avant - après - demain ?

2^{ème} partie : GÉOGRAPHIE (8 points)

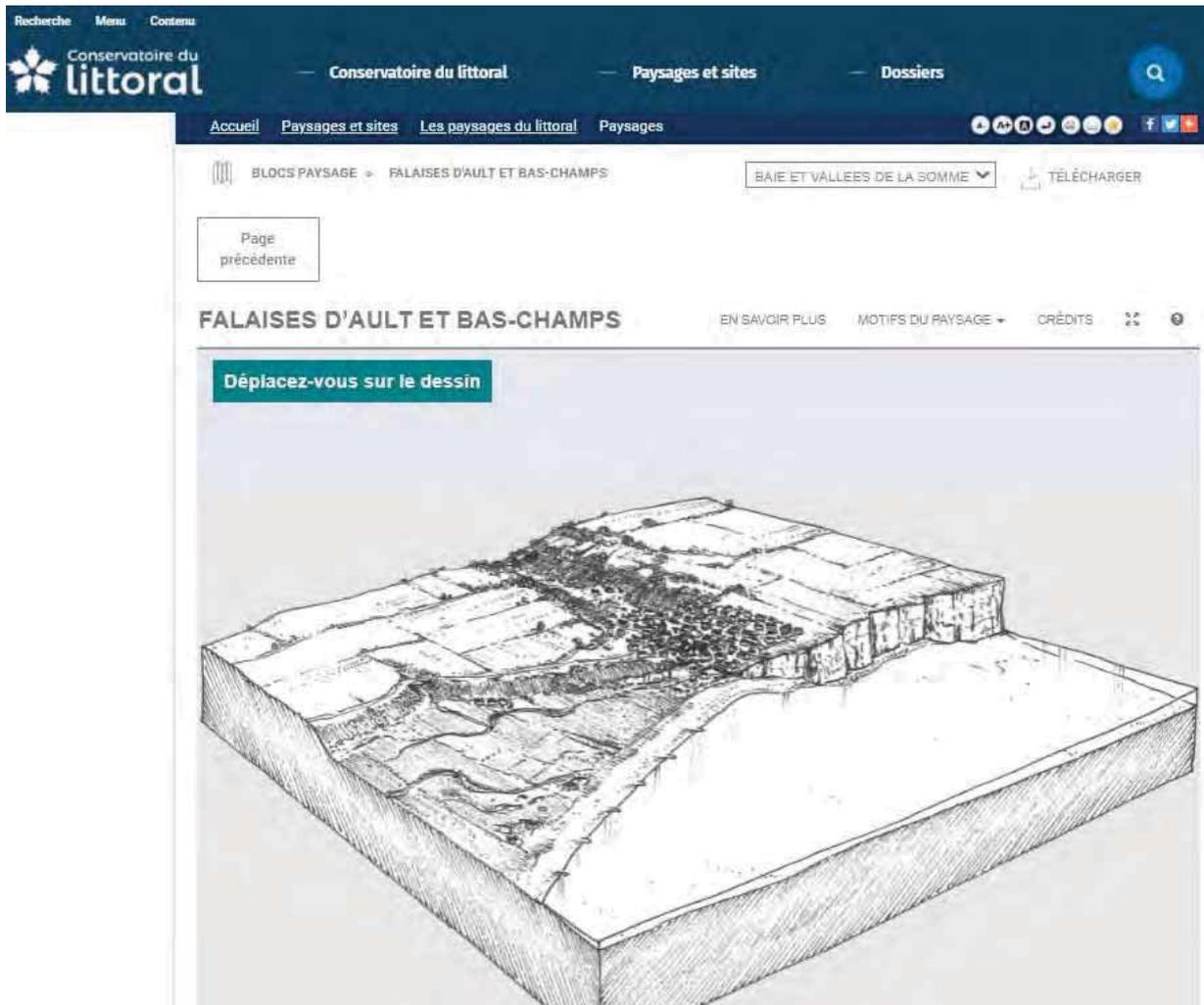
Thème 2 : Les sociétés et les risques : anticiper, réagir, se coordonner et s'adapter »

Capacités :

- Situer un risque climatique dans son contexte et justifier l'organisation de sa gestion.
- Réaliser une production cartographique simple montrant la vulnérabilité d'un territoire.
- Comprendre la profondeur historique d'un territoire face aux risques

Sujet : gérer les risques dans les Hauts-de-France aujourd'hui et demain

Document complémentaire 2 : Schéma en 3 dimensions du paysage d'Ault (Somme)



Source : https://www.conservatoire-du-littoral.fr/TPL_CODE/TPL_BLOCPAYSAGE/PAR_TPL_IDENTIFIANT/23/fromUL/104/125-les-paysages-fiche.htm

Repérez et nommez sur le schéma en 3D du Conservatoire du littoral les différents éléments qui composent le paysage d'Ault.

1. plateau cultivé
2. vallon sec
3. vallon boisé (ou valleuse)
4. route utilisée par les habitants et les touristes
5. ville d'Ault
6. bas-champs
7. cours d'eau
8. falaise morte
9. éboulis et platie
10. cordon littoral et plage
11. digue face à la mer
12. mer

Surlignez les éléments naturels d'une couleur

Surlignez les éléments aménagés d'une autre couleur

- A ajouter à l'aide d'une carte ou apporté par le professeur :

la Manche, ^ au Nord la baie de Somme, v au Sud le Tréport,
 > à l'Est Abbeville, la vallée de la Somme et les autoroutes A28 et A16,
 le [Parc Naturel Régional Baie de Somme Picardie Maritime](#)

Classez ces éléments dans un tableau ou dans un schéma :

vallon boisé (ou valleuse), vallon sec, cours d'eau, falaise morte, falaise vive, éboulis et platier, cordon littoral et plage, mer, la Manche, donc risques liés à la montée du niveau de l'océan mondial, bas-champs, plateau cultivé, ville d'Ault, digue face à la mer, route utilisée par les habitants et les touristes, la Manche, ^ au Nord la baie de Somme, v au Sud le Tréport, > à l'Est Abbeville, la vallée de la Somme et les autoroutes A28 et A16,
 le [Parc Naturel Régional Baie de Somme Picardie Maritime](#)

Un espace naturel et littoral remarquable mais fragile	Des aménagements humains, anciens ou plus récents, à enjeux
vallon boisé (ou valleuse), vallon sec, cours d'eau, falaise morte, falaise vive, éboulis et platier, cordon littoral et plage, mer, la Manche, le Parc Naturel Régional Baie de Somme Picardie Maritime donc des risques d'érosion liés à la montée du niveau de l'océan mondial	bas-champs, plateau cultivé, ville d'Ault, digue face à la mer, route utilisée par les habitants et les touristes donc un milieu sous pression humaine

Un territoire touristique relié à la région, à la France et à l'Europe	Et demain ? Quelles questions se posent ?
^ au Nord la baie de Somme, v au Sud le Tréport, > à l'Est Abbeville, la vallée de la Somme et les autoroutes A28 et A16, le Parc Naturel Régional Baie de Somme Picardie Maritime

Et demain ?

Vous travaillez et vivez à Ault. Vous vous êtes engagé dans la politique locale en vous faisant élire représentant au conseil municipal d'Ault. Après avoir travaillé et compris les risques qui impactent votre territoire, **repérez sur le schéma en 3D** :

- ✓ les espaces que vous proposez aux habitants de déclarer inconstructibles
- ✓ les aménagements de protection face aux tempêtes et aux marées

Réfléchissez et présentez, par exemple sous la forme d'une affiche :

- ✓ les avantages de vos propositions :
- ✓ les limites de vos propositions :

Vérifiez si votre politique publique va contribuer aux objectifs du développement durable :

- ✓ Sauvegarder et protéger Ault ? Pourquoi ? Comment ? Quels coûts ? Quelles limites ?
- ✓ Déplacer préventivement Ault et ses habitants ?
- ✓ Laisser faire la nature ?

Plusieurs élèves peuvent **présenter** à l'oral leur travail à la classe, avec les différents choix possibles pour l'avenir d'Ault.

A l'issue de cette présentation, un vote peut être organisé, les élèves ayant écouté jouent le rôle des citoyen(ne)s d'Ault.

Chaque élève-citoyen doit être capable d'écouter activement et de justifier son vote.

L'objectif est de montrer qu'il n'existe pas de solution miracle, que la situation restera problématique dans la durée, voire un véritable dilemme pour les habitants et les élus. La géographie est en cela un enseignement à la complexité de nos territoires et de notre monde.

A partir de la photographie du panneau 13 de l'exposition, "Face au changement, vivre avec les risques naturels", **tracez** un triangle sur le schéma en 3D du Conservatoire du littoral pour repérer :

- ✓ ce qu'on voit sur la photographie du panneau
- ✓ la position du photographe.

Ecrire

imaginez et écrivez la lettre que Victor Hugo aurait pu adresser aux habitants du Bourg d'Ault après sa visite en 1837 pour les mettre en garde et les prévenir du besoin d'anticiper les risques.

Pour aller plus loin, une excellente proposition d'activité de deux professeurs de l'académie :

<https://www.reseau-canope.fr/entrez-dans-le-littoral/entrez-dans-les-sequences-pedagogiques/sauvegarder-la-ville-dault-2nde-svt-et-histoire-geo.html>

Activité 5

A partir du panneau 13, à la manière du sujet zéro de bac pro 2021 (nouvelle épreuve en juin 2022) <https://eduscol.education.fr/document/5483/download>

Avant - après - demain ?

2ème partie : GÉOGRAPHIE (8 points)

Thème 2 : Les sociétés et les risques : anticiper, réagir, se coordonner et s'adapter »

Capacités :

- Situer un risque climatique dans son contexte et justifier l'organisation de sa gestion.
- Réaliser une production cartographique simple montrant la vulnérabilité d'un territoire.
- Comprendre la profondeur historique d'un territoire face aux risques

Sujet : gérer les risques dans les Hauts-de-France aujourd'hui et demain

Document complémentaire 3 - une vue récente de cette rue, nommée rue nouvelle Cité Saint, dans Google Street view, consulté le 5 octobre 2021

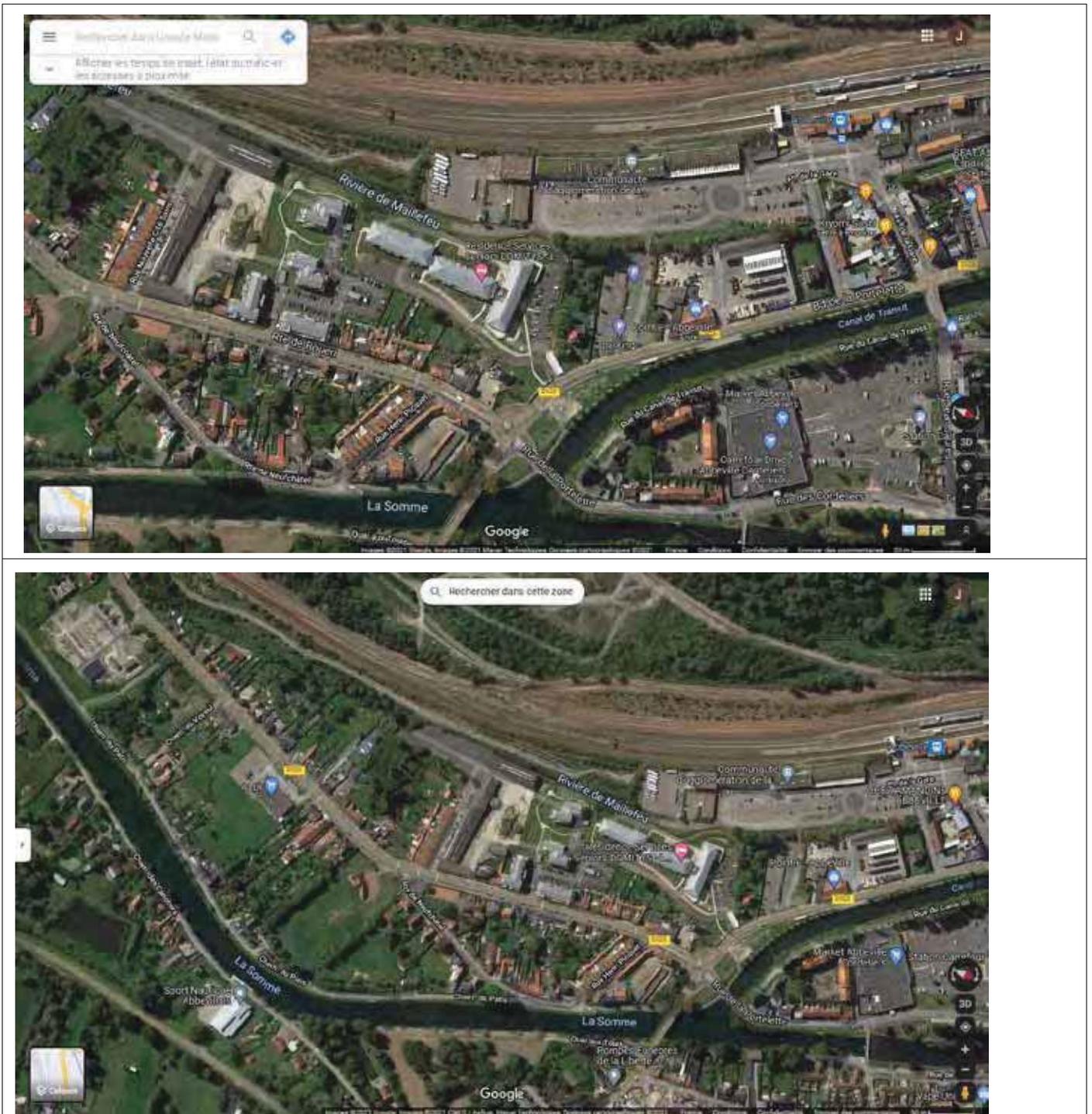
Source : <https://www.google.com/maps/@50.0988446,1.8285207,558a,35y,246.41h/data=!3m1!1e3>

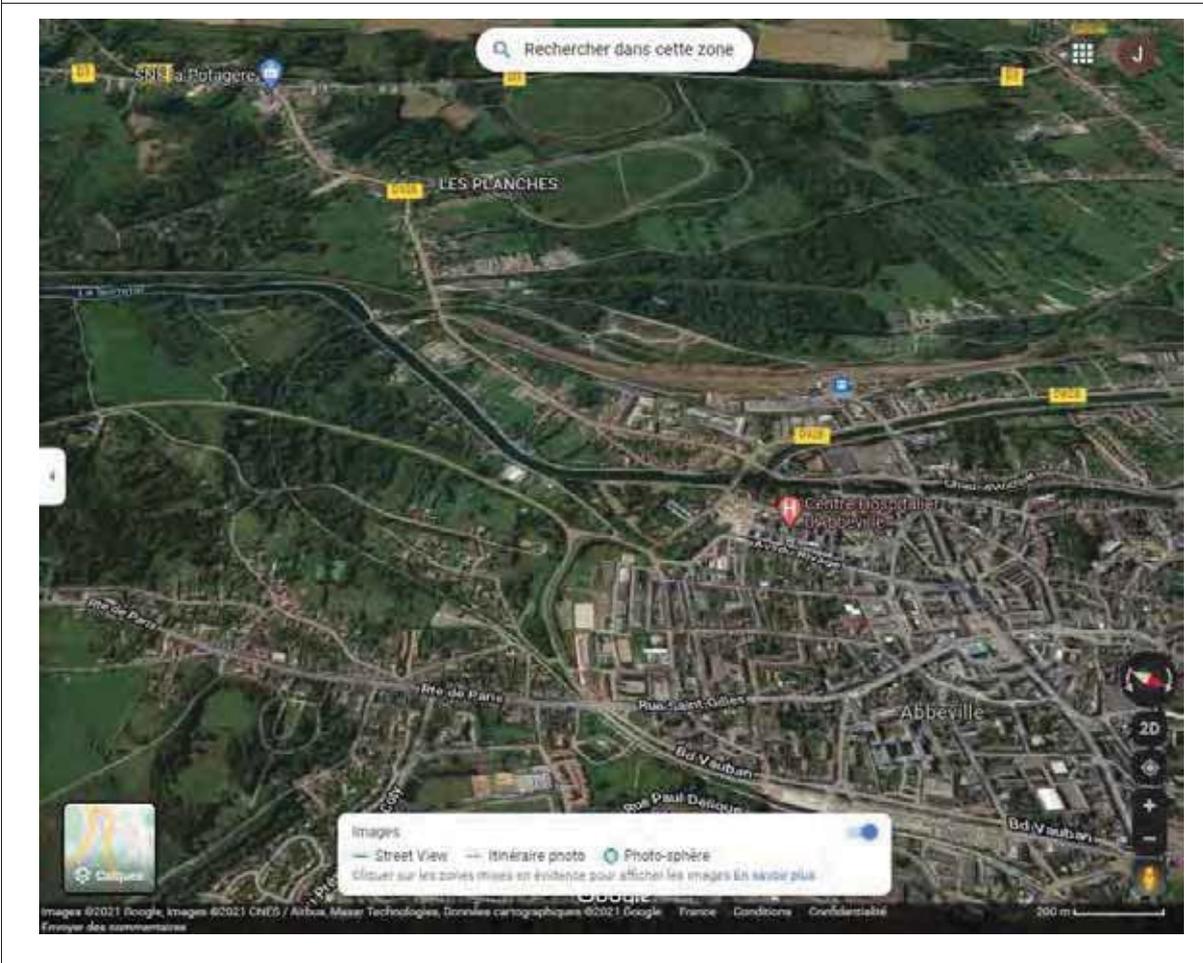
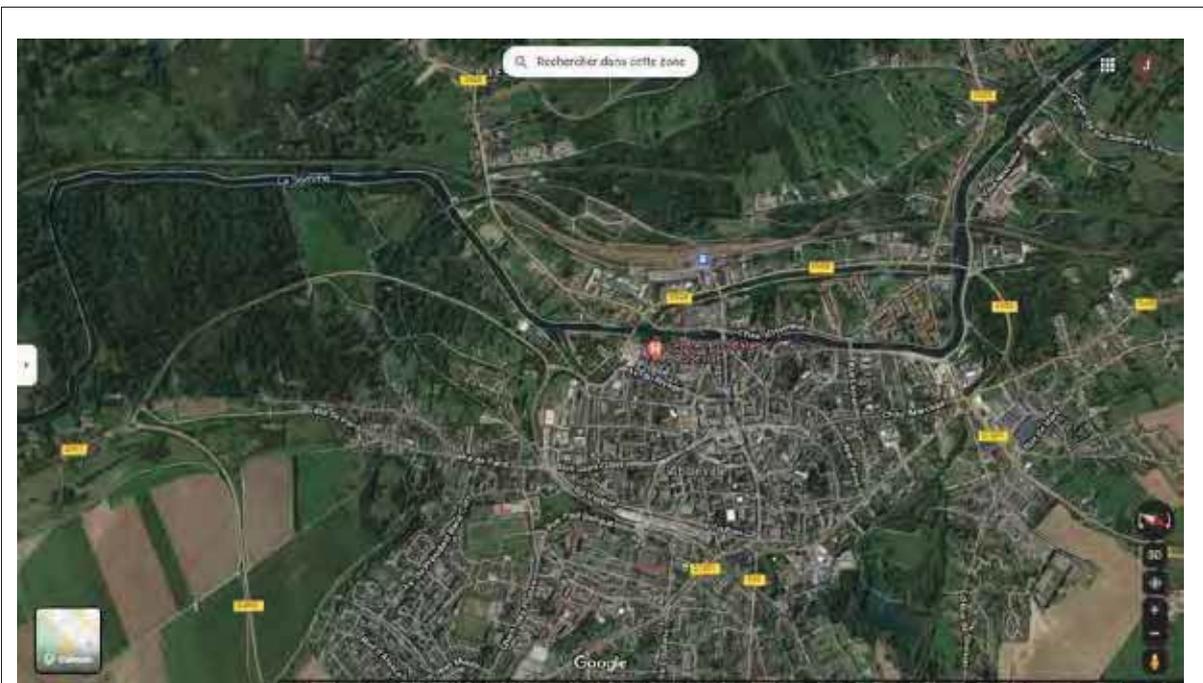


Activité : A partir de ces deux photographies, des photographies aériennes et des documents de l'Ameva, **identifiez et présentez sur une affiche destinée aux habitants :**

- ✓ les enjeux liés au risque d'inondation à Abbeville
- ✓ les particularités de localisation de la rue nouvelle Cité Saint
- ✓ les aménagements possibles pour mieux protéger les habitants de cette rue
- ✓ les acteurs de la gestion de ce risque à Abbeville

https://www.ameva.org/sites/default/files/mediatheques/Communication/Revue%20de%20presse/Courrier%20Picard_Cahier%20osp%C3%A9cial%20inondations%2012-04-11.pdf





Une ressource pour le professeur

:

<https://www.ameva.org/sites/default/files/mediatheques/INONDATION/DOCS/SLGRI/SLGRI%20Somme%20%231%20%5Bp%Egrim%E8tre%20et%20diagnostic%20des%20risques%5D.pdf>

PARCOURS 4

SE DÉPLACER DANS LES HAUTS-DE-FRANCE



Credit photo - Jeremy-Guimier-Heniz - Jaimick - J. P. Media

PARCOURS 4

SE DÉPLACER DANS LES HAUTS-DE-FRANCE

CYCLE 3

<p>Point du programme travaillé</p>	<p>Classe de CM2 Thème 1 : Se déplacer</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Se déplacer au quotidien en France ▪ Déplacements et développement durable <p>Les thèmes traités en CM1 ont introduit l'importance des déplacements. En s'appuyant sur les exemples de mobilité déjà abordés et en proposant de nouvelles situations, on étudie les modes et réseaux de transport utilisés par les habitants dans leur quotidien ou dans des déplacements plus lointains. L'élève découvre aussi les aménagements liés aux infrastructures de communication. On étudie différents types de mobilités et on dégage des enjeux de nouvelles formes de mobilités.</p> <p>On étudie les déplacements dans le cadre du développement durable : la lutte contre la pollution, le recyclage, les moyens de transport.</p>
<p>Principales compétences travaillées</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Se repérer dans l'espace <ul style="list-style-type: none"> ✓ Nommer et localiser un lieu dans un espace géographique ▪ Comprendre un document <ul style="list-style-type: none"> ✓ Extraire des informations pour répondre à une question ▪ Pratiquer différents langages en géographie <ul style="list-style-type: none"> ✓ S'approprier un lexique géographique approprié ✓ Décrire et expliquer ✓ Rédiger ✓ Identifier et placer des éléments sur une carte
<p>Panneaux utilisés</p>	<p>Panneau 5 : Se déplacer au quotidien Panneau 7 : Les enjeux d'un réseau entre flux internationaux et aménagement du territoire Panneau 14 : Un réseau ferroviaire dense aux complémentarités à conforter</p>
<p>Matériel nécessaire</p>	<p>Un support rigide pour répondre au questionnaire et effectuer les activités proposées. Crayon, gomme, crayons de couleur.</p>
<p>Proposition</p>	<p>Le parcours proposé à la classe de CM2 vise plusieurs objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Poursuivre la découverte et l'appropriation de la région Hauts-de-France, ▪ Explorer la notion d'habiter par l'entrée des mobilités, souvent déjà fort présentes dans la vie des écoliers, ▪ Continuer et approfondir le travail cartographique entamé au CM1, ▪ Travailler l'expression écrite et l'argumentation dans le cadre d'un exercice d'écriture qui englobe l'ensemble des panneaux étudiés. <p>Trois étapes sont proposées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Un guide de visite composé de questions destinées à rendre intelligibles les informations portées par les cartes et autres documents, ▪ Une série de courtes tâches cartographiques qui permettent, en début d'année scolaire, de faire le point sur les acquis des élèves, ▪ Un travail d'écriture qui vient clore le parcours en le reliant à une réflexion sur la durabilité des mobilités.



Fiche activité

Évaluation de l'impact de la loi

Objectif : Analyser les impacts de la loi n° 2015-992 du 7 août 2015 relative à la délimitation des régions, aux référentiels locaux et à des compétences locales.

1. Quelles sont les principales modifications de la loi ?
2. Quelles sont les conséquences de la loi sur les Hauts-de-France ?
3. Quelles sont les conséquences de la loi sur les autres régions ?
4. Quelles sont les conséquences de la loi sur les collectivités locales ?
5. Quelles sont les conséquences de la loi sur les citoyens ?
6. Quelles sont les conséquences de la loi sur les entreprises ?
7. Quelles sont les conséquences de la loi sur les associations ?

À retenir :

- La loi n° 2015-992 du 7 août 2015 relative à la délimitation des régions, aux référentiels locaux et à des compétences locales a été adoptée par le Parlement le 23 juillet 2015.
- Elle a été promulguée le 23 août 2015.
- Elle est entrée en vigueur le 1er janvier 2016.

Annexes :

- Carte de la France montrant les nouvelles régions.
- Liste des départements transférés.
- Liste des compétences transférées.

Tâche cartographique

A digital cartographic task interface. It features two maps: the top one shows the outline of the Hauts-de-France region, and the bottom one shows a network of roads or routes. To the right of the maps are several control elements: a search bar, a 'Rechercher' button, a 'Gérer' button, and a 'Liste des lieux' button. Below these are several checkboxes and a 'Filtrer' button.

Questionnaire d'accompagnement à la visite

Panneau 5 - Se déplacer au quotidien

1- Explique le titre de ce panneau.

.....
.....

2- Donne un synonyme au mot « flux »

.....

3- Comment appelle-t-on les déplacements quotidiens domicile-travail ?

.....

4- Qu'est-ce qu'un navetteur ?

.....
.....

5- Quel est le pourcentage de navetteurs dans la région ?

.....

6- Dans les Hauts-de-France, quel temps est consacré en moyenne au transport ?

.....

7- Cite les différents moyens de transports pour ce flux domicile-travail.

.....
.....
.....

Tâche cartographique 1

Sur le fond de carte n°1 proposé :

- a. A l'aide de la carte « flux domicile- travail, polarisation urbaine », délimite et colorie les deux grandes zones d'attractivité (polarisation urbaine) de la région.
- b. Construis la légende.
- c. Indique un titre.
- d. Oriente la carte.

8- A l'aide de la carte page 12 de l'atlas, nomme les principales villes qui bénéficient de l'attractivité de Lille et de Paris. (Pour t'aider : elles sont notées sur la carte avec l'initiale de leur nom)

Lille,

Paris,

Panneau 14 - Un réseau ferroviaire dense aux complémentarités à conforter

- 1) Explique le titre de ce panneau en proposant une autre formulation.
.....
.....
- 2) En observant la carte, à quoi correspondent les lignes rouges ? D'où partent-elles ? Vers quelles directions vont-elles ?
.....
.....
.....
- 3) Où sont situées principalement les lignes ferroviaires dans notre région ?
.....
.....
- 4) Quel est l'enjeu du projet de liaison « Roissy Picardie » ?
.....
.....
.....
- 5) Cite les différents moyens de transport nommés sur ce panneau.
.....
.....
.....
- 6) Explique ce qu'est le ferroutage.
.....
.....
.....
- 7) En quoi est-ce un moyen de transport favorable à la transition écologique ?
.....
.....
.....

Tâche cartographique 2
Sur la carte 2 de la fiche :
- relie chaque vignette au bon endroit sur la carte

Panneau 7 - Les enjeux d'un réseau entre flux internationaux et aménagement du territoire

1) Explique les mots du titre de cette carte.

« Enjeu »

.....

« Flux »

.....

« International »

.....

« Aménagement du territoire »

.....

2) Si tu observes la carte, le réseau routier est-il également réparti dans toute la région ? Justifie ta réponse.

.....

.....

3) Que peux-tu dire sur l'autoroute A1 ?

.....

.....

4) Combien de véhicules y a-t-il par jour sur l'A1 ?

.....

.....

5) Autour de quelles métropoles rencontre-t-on le plus d'embouteillages ?

.....

.....

6) A Lille, combien de temps passe-t-on dans les embouteillages ?

.....

.....

Sous forme de tableau, pour chaque solution possible pour désengorger les réseaux routiers, indique quel moyen de transport elle utilise. Indique les avantages et les limites à ces différents modes de transport.

Type de solutions Moyens de transport	Les avantages	Les limites
Co-voiturage		
Station d'autopartage		
Trains TER/TGV		
Tramway		
Métro		
Bus		
TAD		

Tâche cartographique 3
 Comparaison de cartes :
 Si tu compares le réseau routier et le réseau ferroviaire des Hauts-de- France, que constates-tu ?

Tâche finale : Activité d'écriture

En utilisant les informations des trois panneaux, rédige un court texte qui explique comment se déplace un habitant de Marcq en Baroeul (Nord-Est de Lille) qui travaille à Paris.
Plusieurs possibilités existent, tu dois en choisir une qui te paraît la meilleure pour lui et aussi pour l'environnement et expliquer ton choix.

(Pour t'aider, comment se rend-il à la gare de Lille ? Arrivé à Paris, comment se rend-il sur son lieu de travail ?)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

1



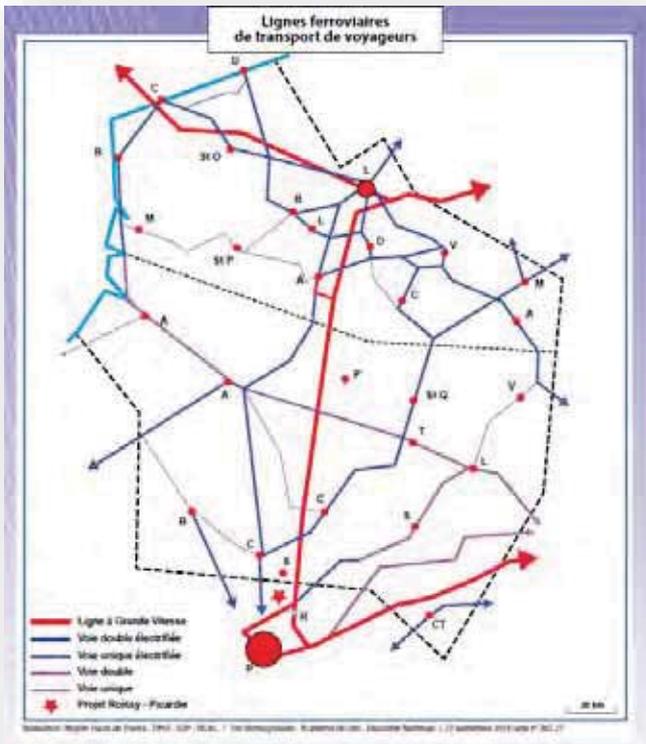
Légende



Titre

.....

2

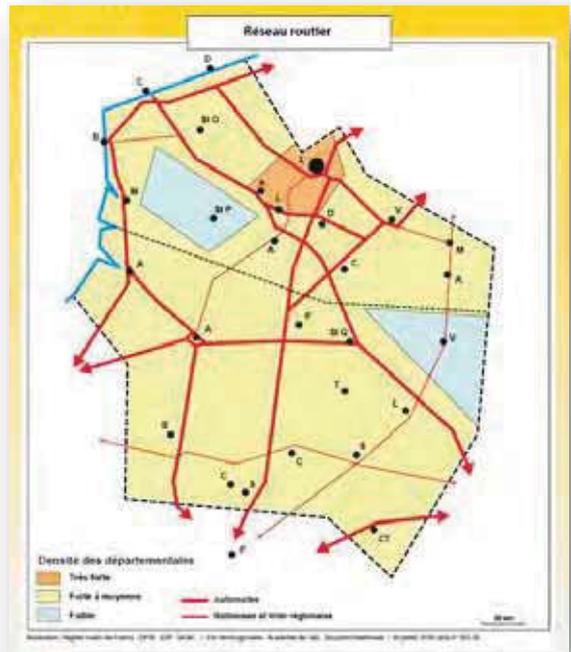
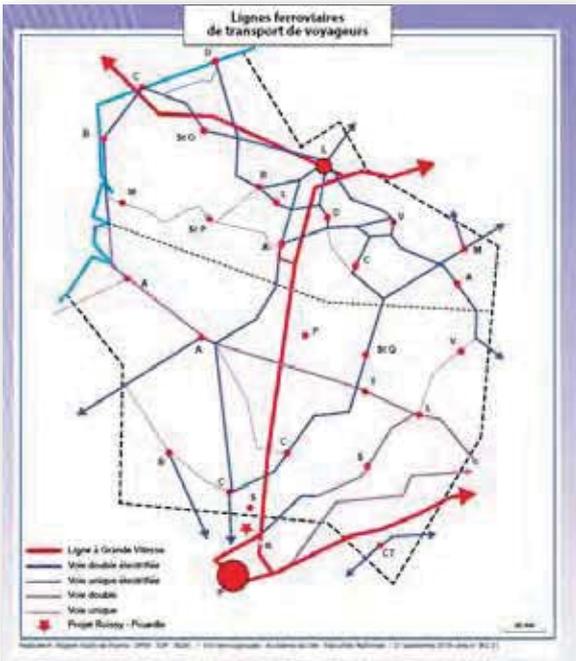


TITRE

LÉGENDE

ORIENTATION

ÉCHELLE



Comparaison de cartes :

Si tu compares le réseau routier et le réseau ferroviaire des Hauts-de- France, que constates-tu ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

PARCOURS 4

SE DÉPLACER DANS LES HAUTS-DE-FRANCE

CYCLE 4

<p>Point du programme travaillé</p>	<p>Classe de Troisième Thème 2 : Pourquoi et comment aménager le territoire ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Aménager pour répondre aux inégalités croissantes entre territoires français, à toutes les échelles. <p>Il s'agit de présenter aux élèves l'aménagement du territoire considéré comme une tentative des pouvoirs publics de compenser les inégalités entre territoires, qu'elles soient économiques, sociales, d'accès aux équipements publics. [...]</p> <p>Il permet aussi de les sensibiliser aux outils et acteurs de l'aménagement français et européen.</p> <p>Le sous-thème 1 du programme doit être mis en œuvre à partir d'une étude de cas d'un aménagement local ou/et régional. Les approches de prospective territoriale sont particulièrement intéressantes pour sensibiliser les élèves à la portée de l'aménagement et aux débats qu'il suscite. L'étude de cas doit ensuite être mise en perspective aux échelles nationale et européenne. La démarche se prête à la réalisation d'un croquis de l'organisation du territoire national.</p>
<p>Principales compétences travaillées</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comprendre un document <ul style="list-style-type: none"> ✓ Extraire des informations pertinentes, les classer ▪ Pratiquer différents langages <ul style="list-style-type: none"> ✓ S'approprier un lexique géographique spécifique ✓ Maîtriser le langage cartographique (construire un croquis)
<p>Panneaux utilisés</p>	<p>Panneau 2 : La façade maritime des Hauts-de-France : diversité et ouverture Panneau 5 : Se déplacer au quotidien Panneau 7 : Les enjeux d'un réseau entre flux internationaux et aménagement du territoire Panneau 14 : Un réseau ferroviaire dense aux complémentarités à conforter</p>
<p>Proposition</p>	<p>Ce parcours propose, après une étude générale des infrastructures présentes dans la région, une étude de cas sur deux aménagements régionaux prévus dans le domaine des transports : la liaison Roissy-Picardie et le Canal Seine-Nord Europe. L'étude générale propose une approche des infrastructures de transports dans les Hauts-de-France complétée par un focus sur les liaisons entre la région et les espaces limitrophes. Les deux aménagements sont ensuite abordés en insistant sur leur description et sur les effets escomptés pour la région. Un dernier temps d'activité est consacré à la construction d'un croquis pour laquelle trois niveaux de difficulté sont proposés.</p> <p>Une mise en perspective classique à échelle nationale peut alors être menée.</p>



Neuf corridors multimodaux ont été distingués en 2013 par l'Union européenne dont la liaison Seine-Escaut et tout particulièrement le canal Seine-Nord Europe dans le cadre du corridor Mer du Nord/Méditerranée. Ces corridors ont pour objectif de faciliter les échanges entre les ports français belges, la possibilité d'avoir de nouveaux débouchés pour les industries régionales, de moderniser le réseau fluvial, d'améliorer l'accessibilité entre les pays membres et surtout d'accroître la part des transports plus respectueux de l'environnement moins émetteurs de gaz à effet de serre.

<http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/territoires-europeens-regions-etats-union/rte-t/canal-seine-nord-europe>

CANAL SEINE-NORD EUROPE UN PROJET DU RÉSEAU SEINE-ESCAUT pages 2 et 3



Fiche activité



Étude de cas : Les aménagements pour les transports dans les Hauts-de-France

Partie 1 : le contexte général des transports dans les Hauts-de-France

1. Panneau 2 : Nommez le principal réseau routier à l'échelle régionale. Quels territoires relie-t-il ?

.....

.....

.....

2. Panneau 2 : Le réseau ferroviaire suit-il cette même organisation ? Justifiez votre réponse.

.....

.....

.....

3. Panneau 7 : Où le réseau routier est-il le plus dense dans la région ?

.....

.....

.....

4. Panneau 7 : Quels espaces de la région restent à l'écart de ce réseau ?

.....

.....

.....

5. Panneau 5 : À l'aide de la carte intitulée « Polarisation urbaine », expliquez pourquoi les réseaux Nord-Sud sont si développés dans la région au détriment de l'axe Est-Ouest ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

6. Panneau 2 : La région Hauts-de-France dispose d'une position stratégique en Europe. Précisez, à l'aide de la carte intitulée « La façade maritime des Hauts-de-France, diversité et ouverture », les pays auxquels la région est reliée grâce à son réseau de communications.

.....

.....

.....

7. Panneau 2 : Citez trois liaisons existantes entre la région et ces territoires.

.....

.....

.....

Partie 2 : Deux exemples d'aménagements

6. Panneau 14 : Quel est le but du projet de liaison Roissy Picardie ?

.....

.....

.....

7. Document « Les avantages de la ligne Roissy Picardie » : Quels territoires seront desservis par ce projet ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

8. Document « Les avantages de la ligne Roissy Picardie » : Relevez deux avantages de ce projet mis en avant dans le document.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Panneau 2 : Quel projet d'infrastructure s'appuie sur le réseau hydrographique de la région ?

.....

.....

.....

Documents complémentaires 2 et 3 : Rédigez un court paragraphe pour situer le projet dans le temps et dans l'espace, montrer ses avantages et préciser par qui il est financé.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Partie 3 : tâche cartographique

D'après vos précédentes réponses : complétez le croquis suivant (ici 3 croquis au choix : un parcours où les élèves doivent choisir les figurés et les placer, une version avec éléments de légende à replacer et figurés à trouver et, un autre où ils ont les figurés en légende mais doivent les placer.)

Version 1

Créez un croquis qui servira de conclusion à votre étude.

<p>TITRE :</p>	<p>I. <u>Un réseau régional dense mais inégal</u></p> <p>Autoroute A1</p> <p>Voie ferrée</p> <p>II. <u>Un réseau intégré au système européen</u></p> <p>Tunnel sous la Manche</p> <p>Corridors/réseau fluvial</p> <p>III. <u>Des projets d'aménagement qui visent à renforcer l'attractivité des territoires</u></p> <p>Liaison Creil-Roissy</p> <p>Projet Canal Seine-Nord</p>
----------------	---

Version 2

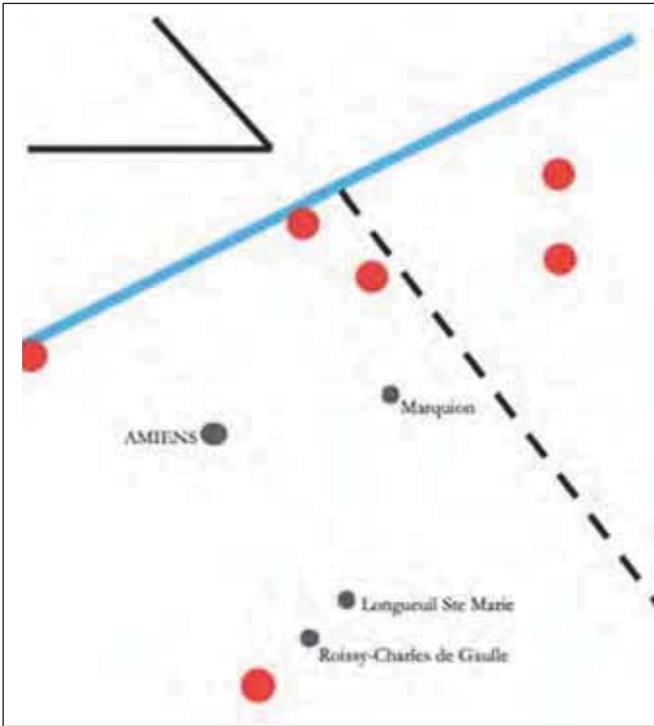
Placez les éléments suivants en légende, trouvez des figurés adéquats, complétez le croquis et donnez-lui un titre.

Projet Canal Seine Nord – Tunnel sous la Manche – Voie ferrée – Liaison Creil Roissy – Autoroute A1 – Réseau fluvial

	<p>I. <u>Un réseau régional dense mais inégal</u></p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>II. <u>Un réseau intégré au système européen</u></p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>III. <u>Des projets d'aménagement qui visent à renforcer l'attractivité des territoires</u></p> <p>.....</p> <p>.....</p>
<p>TITRE :</p>	

Version 3

Placez les figurés de la légende sur le croquis et donnez-lui un titre.



TITRE :

I. Un réseau régional dense mais inégal

- 
- 

II. Un réseau intégré au système européen

- 
- 

III. Des projets d'aménagement qui visent à renforcer l'attractivité des territoires

- 
- 

PARCOURS 4

SE DÉPLACER DANS LES HAUTS-DE-FRANCE

LYCÉE

Point du programme travaillé	<p>Classe de Seconde générale et technologique Thème 3 : Des mobilités généralisées</p> <p>Le monde est profondément transformé par les mobilités. Celles-ci peuvent être motivées par de nombreux facteurs (fuir un danger, vivre mieux, travailler, étudier, s'enrichir, visiter...).</p> <p>Question : La France : mobilités, transports et enjeux d'aménagement.</p> <p>Quotidiennes, saisonnières ou encore ponctuelles, les mobilités sont multiples en France métropolitaine et ultramarine. Elles répondent à des motivations diverses et rendent compte aussi d'inégalités socio-économiques et territoriales. L'étude de la configuration spatiale des réseaux de transport et des réseaux numériques de communication invite à analyser les formes de la mobilité. Elle met en évidence la mise en concurrence des territoires en fonction de leurs atouts, mais également de la distance-temps qui les sépare des principaux pôles économiques, administratifs et culturels.</p> <p>En jouant avec les échelles, l'étude des transports et des mobilités permet d'appréhender, d'une part, les enjeux de l'aménagement des territoires, de la continuité territoriale et de l'insertion européenne ainsi que, d'autre part, la transition vers des mobilités plus respectueuses de l'environnement.</p>
Principales compétences travaillées	<ul style="list-style-type: none">▪ Transposer un texte en croquis▪ Réaliser une production cartographique dans le cadre d'une analyse▪ S'appropriier un questionnement géographique
Panneaux utilisés	<p>Panneau 5 : Se déplacer au quotidien Panneau 7 : Les enjeux d'un réseau routier entre flux internationaux et aménagement du territoire Panneau 14 : Un réseau ferroviaire dense aux complémentarités à conforter</p>
Proposition	<p>Transposition d'un texte sous la forme d'un croquis</p> <p>Cette réalisation de croquis permet de mettre en évidence les mobilités à l'échelle régionale. Ce travail est relié à l'étude de la configuration spatiale des réseaux de transport et montre que la question des mobilités est corrélée à la manière dont certains territoires valorisent leur accessibilité et leur connectivité.</p> <p>Il s'agit d'un travail individuel, guidé autour d'une fiche d'activité. La première étape est axée sur la capacité à prélever, sélectionner et classer des informations à partir d'un texte élaboré à partir de 3 panneaux de l'exposition. Dans un second temps, les élèves s'approprient les règles du langage cartographique : choix du type de figurés, respect de la proportionnalité et des conventions. Ils réalisent ensuite le croquis.</p> <p>Ce travail peut être conçu dans le cadre d'une évaluation formative avant de réaliser un croquis des mobilités à l'échelle nationale.</p> <p>Les instructions officielles mentionnent la possibilité de constituer un portfolio regroupant les supports du travail (étude de cas, croquis, organigrammes, cartes mentales, affiches numériques...) au fil des trois années du lycée. Ce travail peut y prendre toute sa place.</p>

Fiche activité

Planifier un itinéraire de voyage

Les élèves se penchent d'abord sur le plan de la France métropolitaine, l'ensemble des départements, les régions, les pays limitrophes et les frontières de la France métropolitaine. Ils observent les frontières de la France métropolitaine et les frontières de la France d'outre-mer. Ils observent les frontières de la France métropolitaine et les frontières de la France d'outre-mer. Ils observent les frontières de la France métropolitaine et les frontières de la France d'outre-mer.

1. Répondre les affirmations de la liste à l'aide d'un schéma ou d'un croquis.

— les frontières de la France métropolitaine sont des frontières naturelles.

— les frontières de la France métropolitaine sont des frontières artificielles.

— les frontières de la France métropolitaine sont des frontières mixtes.

2. Répondre aux affirmations de la liste à l'aide d'un schéma ou d'un croquis.

— les frontières de la France métropolitaine sont des frontières naturelles.

— les frontières de la France métropolitaine sont des frontières artificielles.

— les frontières de la France métropolitaine sont des frontières mixtes.

Les frontières de la France métropolitaine sont des frontières naturelles.	Les frontières de la France métropolitaine sont des frontières artificielles.

Croquis



Éléments de correction



Transposer un texte en croquis

Le réseau à grande vitesse traversant les Hauts-de-France relie Paris, Londres via le Tunnel sous la Manche, Bruxelles, Amsterdam et Cologne. Raccordé à un réseau classique dense, il permet la desserte des villes de la partie Nord. Il renforce l'axe Nord-Sud et le rôle de Lille dans les connexions avec la Belgique et l'Europe du Nord. La partie sud du réseau est organisée en étoile autour de la métropole francilienne. Le projet de liaison Roissy-Picardie doit permettre aux voyageurs venant d'Amiens, de Saint-Quentin ou de Compiègne d'accéder directement à Roissy-Charles de Gaulle et au réseau national à grande vitesse sans devoir passer par Paris. Les lignes transversales Ouest-Est, parfois modestes, jouent un rôle dans l'équilibre du territoire, permettant aussi une ouverture vers la Normandie et le Grand Est.

Les principaux axes routiers et autoroutiers reprennent des routes historiques Nord-Sud. C'est un réseau de densités variables. L'A1 est l'autoroute la plus fréquentée de France. Elle relie Paris et l'Europe du Nord (Paris-Lille-Anvers). Autour des métropoles Paris et Lille, ce réseau connaît des congestions quotidiennes. Le réseau autoroutier a été complété pour desservir le Tunnel sous la Manche et l'ensemble de la façade littorale, ainsi que l'est de la France (Calais-Laon-Reims) et la Normandie (Amiens-Rouen et Abbeville-Rouen). Deux parties rurales de la région sont faiblement desservies (Haut-Artois à l'ouest et Thiérache à l'est).

Les déplacements quotidiens effectués du domicile au lieu de travail dessinent différents systèmes territoriaux. Deux systèmes métropolitains dominent : au nord, un premier système s'organise autour de la Métropole Européenne de Lille ; au sud, un deuxième système s'organise autour de l'agglomération de Paris, ville mondiale dont le rayonnement s'étend sur toute la partie sud des Hauts-de-France.

Source : Atlas pédagogique Hauts-de-France

1. Repérez les informations du texte à cartographier en utilisant un code couleur :

-  Un réseau dense et à différentes échelles...
-  ...qui s'appuient sur des métropoles...
-  ...et met en évidence des mobilités différenciées

2. Reportez ces informations dans la légende en adoptant les bons figurés :

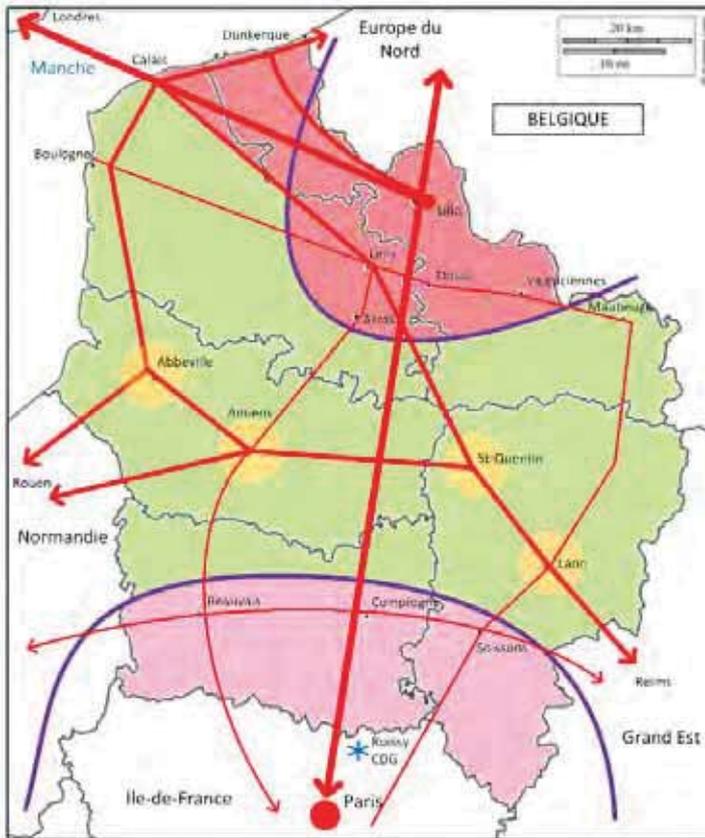
Types de figurés possibles : figurés de surface / figurés linéaires / figurés ponctuels

Éléments à cartographier	Figurés choisis
I / Un réseau dense et à différentes échelles... :	
II / ...qui s'appuient sur des métropoles... :	
III / ...et met en évidence des mobilités différenciées.	

3. Donnez un titre et complétez le croquis

Titre :





I – Un réseau dense et à différentes échelles ...

- Axe autoroutier et ferroviaire majeur
- Axes principaux
- Axes secondaires
- Projet liaison Roissy Picardie

II – ... qui s'appuie sur des métropoles ...

- Paris, ville au rayonnement mondial
- Lille, métropole européenne
- Villes relais
- Système métropolitain marqué par de fortes mobilités pendulaires

III – ... et met en évidence des mobilités différenciées

- Territoires fortement polarisés, bien desservis et reliés à l'Europe
- Territoires fortement polarisés et reliés à Paris
- Pôles urbains isolés
- Territoires ruraux faiblement polarisés

PARCOURS 4

SE DÉPLACER DANS LES HAUTS-DE-FRANCE

LYCÉE PROFESSIONNEL

Point du programme travaillé

Classe de CAP
Thème 1 : Transports et mobilités

Le monde est profondément transformé par les mobilités. Ces mobilités peuvent être les échanges internationaux de biens, de données et de services ainsi que la circulation des individus sont aujourd'hui facilités. Les grandes avancées techniques et technologiques actuelles réduisent les distances perçues, transforment les espaces et modifient les choix de production, d'échanges, de travail et de résidence.

Les motifs de déplacement des personnes à l'échelle mondiale sont divers : travail, conflits, contraintes économiques, politiques ou environnementales, études, tourisme... Ces déplacements ont de nombreuses conséquences sur les territoires et leurs habitants, notamment environnementales.

ou

Classe de Première Bac pro
Thème 1 : La recomposition du territoire urbain en France : métropolisation et périurbanisation

[...] Plus de la moitié de la population française vit dans les villes petites et moyennes. Un nombre croissant d'actifs travaille dans les pôles urbains tout en résidant à l'extérieur de ceux-ci. Ce mouvement, choisi ou subi, lié en partie à l'essor de l'automobile et à l'accroissement des prix de l'immobilier dans les centres-villes, touche toutes les villes depuis les années 1960.

[...] Le mode de vie des habitants des espaces périurbains est fortement marqué par la question des mobilités (pour le travail, les loisirs, les achats) : ces déplacements se font en direction de la ville-centre et/ou des territoires de proximité, selon les équipements et les services disponibles.

Principales compétences travaillées

- Raconter à l'écrit ou à l'oral la mobilité au quotidien d'un habitant du territoire de proximité de l'élève (repérer les différents types de transports et les durées de déplacement) + mobilités choisies ou mobilités subies
- Décrire et expliquer les mobilités et les activités du quotidien d'un habitant d'une métropole ou d'une commune périurbaine (à l'oral ou à l'écrit)
- Comprendre les liens entre les formes de mobilité et le changement climatique (le changement comme facteur de mobilité nouvelles et remise en cause de certaines mobilités)
- Produire un écrit en plusieurs étapes
- Repères : le territoire de proximité de l'élève et ses infrastructures ; Quelques frontières, zones de passage mais aussi de contrôle ; le détroit du Pas-de-Calais, lieu stratégique d'une façade maritime d'importance mondiale sur une grande route maritime

Panneaux utilisés

Panneau 5 : Se déplacer au quotidien
Plus ponctuellement :
Panneau 1 : La nouvelle région dans un environnement européen en transformation
Panneau 3 : 6 millions d'habitants, des évolutions contrastées
Panneau 4 : Territoires métropolisés et réseau de villes

Proposition

Le travail proposé ici est une série d'exercices destinés à s'appuyer sur le vécu des élèves pour les faire entrer dans la compréhension des notions liées à la mobilité. Une première activité propose ainsi une réflexion individuelle sur le quotidien des déplacements. Elle peut être menée individuellement ou dans le cadre d'une activité de binôme où un élève en interroge un autre. Une seconde activité s'appuie directement sur l'exposition pour caractériser les mobilités à échelle régionale. Un travail sur le texte du programme permet ensuite de faire le lien avec l'échelle nationale. La dernière étape du travail est un passage à la production écrite que vient nourrir le travail de lecture préalable. C'est également un moment de confrontation avec un raisonnement géographique.

Documents complémentaires

Fiche activité



Activité 1 : Mon espace vécu

Nomme la ou les communes où tu habites :

.....

Nomme la commune où se situe ton établissement scolaire :

.....

Nomme la commune où tu peux remplir ton caddie et faire les courses :

.....

Nomme la commune où tu peux aller à la piscine ou au cinéma :

.....

Nomme la commune où tu as travaillé en stage :

.....

Sur les panneaux 1, 3 ou 4, repère cette ville ou la ville la plus proche...

... puis nomme au moins 4 autres villes proches qui forment un réseau de villes :

.....

.....

Nomme la grande ville la plus proche de ton établissement scolaire :

.....

D'après tes connaissances et en t'aidant de l'échelle des cartes, indique la distance en km et la durée du trajet entre :

- ton domicile et ton lycée : Heure(s) Minutes

..... Kilomètres

- ton domicile et la grande ville la plus proche : Heure(s) Minutes

..... Kilomètres

- ton lycée et la grande ville la plus proche : Heure(s) Minutes

..... Kilomètres

Cite les différents moyens de transport que tu utilises (pour venir au lycée, aller en stage, pour tes loisirs, pour faire des achats, etc.) :

.....

.....

D'après la carte « Flux domicile-travail, polarisation urbaine », identifie dans quel système urbain tu vis :

.....

Relier les éléments ci-dessous à partir de votre expérience personnelle

- J'habite :	*	*	- un territoire rural
- J'étudie dans :	*	*	- un territoire périurbain
- Je recherche un stage dans :	*	*	- une petite ville
- Je fais mes courses dans :	*	*	- une ville moyenne
- Je pratique des loisirs dans :	*	*	- une métropole
- Je rends visite à ma famille dans :	*	*	- une banlieue
- Je vais chez le médecin dans :	*	*	- une ville-centre

Activité 2 : Du vécu à l'échelle régionale et nationale

1. D'après la carte « Flux domicile-travail, polarisation urbaine » et les chiffres clés du panneau « Se déplacer au quotidien », relier les éléments ci-dessous

- 71 %...		- ... passent presque 2h par jour dans les transports.
- 27 % des navetteurs en Picardie...		- ... des travailleurs de la région Hauts-de-France sont obligés de se déplacer chaque jour pour aller travailler.
- Une partie des travailleurs de Laon et Soissons...		- ... sont des pôles d'emploi plus isolés, c'est-à-dire que les actifs habitent en ville ou dans la couronne périurbaine.
- Beaucoup d'actifs qui vivent à Béthune, Lens, Douai...		- ... partent travailler chaque matin dans l'agglomération parisienne.
- Chaque jour, les travailleurs passent...		- ... part travailler chaque jour à Reims.
- Beaucoup de travailleurs de Creil et Senlis...		- ... près d'une demi-heure pour se rendre au travail.
- Amiens, St-Quentin et Maubeuge...		- ... travaillent à Lille.

2. Dans le texte ci-dessous, surlignez d'une première couleur les phrases qui montrent les déplacements des habitants au quotidien.
3. Dans le texte ci-dessous, surlignez d'une autre couleur les phrases qui montrent la métropolisation du territoire français.

Classe de Première Bac pro – Programme de géographie : recompositions du monde – **page 9/12**

Thème 1 : la recomposition du territoire urbain en France : métropolisation et périurbanisation

Source : Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse > www.education.gouv.fr

Depuis 2007, la moitié de la population mondiale vit en ville ; cette part ne cesse de progresser. **L'urbanisation s'accompagne d'un processus de métropolisation : concentration des populations, des activités et des fonctions de commandement.** En France, plus de 80 % de la population vivent dans des aires urbaines*, dont 60 % au sein d'un pôle urbain*. La France compte 14 unités urbaines de plus de 400 000 habitants. L'unité urbaine de Paris rassemble plus de 20 % de la population urbaine française (y compris les départements et régions d'outre-mer). Plus de la moitié de la population française vit dans les villes petites et moyennes. **Un nombre croissant d'actifs travaille dans les pôles urbains tout en résidant à l'extérieur de ceux-ci.** Ce mouvement, choisi ou subi, lié en partie à l'essor de l'automobile et à l'accroissement des prix de l'immobilier dans les centres-villes, touche toutes les villes depuis les années 1960.

Situé dans l'aire urbaine, au-delà des banlieues, aux frontières de l'espace rural*, l'espace périurbain* – marqué notamment par la discontinuité du bâti – est une interface évolutive entre le monde rural et le monde urbain. En 2014, selon l'INSEE, 30 % de la population française habitent dans l'espace périurbain, dans des communes urbaines (plus de 2000 habitants agglomérés) ou des communes rurales (moins de 2000 habitants agglomérés).

La périurbanisation est caractérisée par une grande diversité de réalités territoriales et de modes de vie. Le mode de vie des habitants des espaces périurbains est fortement marqué par la question des mobilités* (pour le travail, les loisirs, les achats) : ces déplacements se font en direction de la ville-centre et/ou des territoires de proximité, selon les équipements et les services disponibles. Les formes d'habitat y sont multiples. Les activités sont le résultat du desserrement urbain et/ou d'implantations ex nihilo (surfaces commerciales, centres de recherche, zones d'activités diverses, notamment de logistique, espaces de loisirs), et d'aménagements*. La prédominance de l'habitat individuel dans des zones résidentielles, l'extension des zones d'activités, le développement d'espaces de loisirs sont source de conflits d'usage* avec les activités agricoles et les espaces « naturels » (espaces forestiers, parcs naturels régionaux, etc.). La nécessaire transition écologique questionne ce modèle de développement urbain.

Les dynamiques urbaines en France sont contrastées, entre des villes petites et moyennes caractérisées par la fermeture de commerces et la diminution des services de proximité (services de santé par exemple) accueillant des populations fragilisées par la crise, et des espaces en croissance démographique bénéficiant de la dynamique des pôles urbains.

À leur échelle, certaines communes périurbaines peuvent proposer une manière d'habiter* répondant à des objectifs sociaux (vie associative, mixité sociale...) et de développement durable* (agriculture de proximité, circuits courts...).

Sur le panneau « Se déplacer au quotidien »,

- Relevez des éléments qui prouvent, à échelle de notre région, les affirmations en gras du texte d'introduction du thème 1 du programme de géographie de Première Bac pro.

Phrases de l'introduction du thème 1	Justifications possibles à trouver sur le panneau « Se déplacer au quotidien »
« L'urbanisation s'accompagne d'un processus de métropolisation : concentration des populations, des activités et des fonctions de commandement. »	
« Un nombre croissant d'actifs travaille dans les pôles urbains tout en résidant à l'extérieur de ceux-ci. »	

Activité 3 : Je produis un écrit

1. Les mobilités quotidiennes des habitants sont nombreuses. Expliquez si ces déplacements sont :

- choisis ou subis ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

- durables ou pas ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

2. Montrez que la crise sanitaire de 2020-2021 a changé les déplacements quotidiens d’une partie de la population.

Vous pouvez utiliser par exemple les mots suivants :

travailleurs indispensables / services publics / commerces jugés essentiels / télétravail à la maison / confinement / fermetures / couvre-feu / présentiel / distanciel / autorisation de sortie...

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Phrases de l'introduction du thème 1	Justifications possibles à trouver sur le panneau « Se déplacer au quotidien »
« L'urbanisation s'accompagne d'un processus de métropolisation : concentration des populations, des activités et des fonctions de commandement. »	<ul style="list-style-type: none"> - « Deux systèmes métropolitains dominant : au nord, un premier système s'organise autour de la Métropole Européenne de Lille ; au sud, un deuxième système s'organise autour de l'agglomération de Paris, ville mondiale dont le rayonnement s'étend sur toute la partie sud des Hauts-de-France. » - Le témoignage de Sylvie, responsable contrôle de gestion à Paris et qui navette chaque jour grâce au TGV, article de La Voix du Nord, 4 décembre 2015.
« Un nombre croissant d'actifs travaille dans les pôles urbains tout en résidant à l'extérieur de ceux-ci. »	<ul style="list-style-type: none"> - photographie du TER Lille-Arras - « Les déplacements quotidiens effectués du domicile au lieu de travail dessinent différents systèmes territoriaux. » - Sur la carte « Flux domicile-travail, polarisation urbaine », un exemple à choisir parmi les villes représentées.

PARCOURS 5

LES DÉFIS DES HAUTS-DE-FRANCE



Credit photo : Frédéric Bauwelinme / Région Hauts-de-France

PARCOURS 5

LES DÉFIS DES HAUTS-DE-FRANCE

CYCLE 4

Point du programme travaillé	<p>Classe de Cinquième Thème 1 : : La question démographique et l'inégal développement</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Répartition de la richesse et de la pauvreté dans le monde <p>La description des caractéristiques de la répartition de la richesse et de la pauvreté est abordée dans un premier temps à l'échelle mondiale. À l'aide de deux ou trois planisphères (richesse/ habitant, PIB/habitant, IDH, IPM...), les élèves identifient l'inégale répartition de la richesse et de la pauvreté. Le professeur peut montrer la diversité des situations mondiales (pays développés, pays émergents, pays moins avancés...).</p> <p>Un passage à une échelle locale, par exemple dans un espace urbain d'un pays riche ou pauvre, peut permettre de montrer que les lignes de fracture s'observent à toutes les échelles. Aussi, dans un deuxième temps, le professeur peut s'appuyer sur l'exemple d'un des pays étudiés dans les études de cas pour mettre en évidence les inégalités socio-économiques au sein des États.</p>
Principales compétences travaillées	<ul style="list-style-type: none">▪ Se repérer dans l'espace▪ Pratiquer différents langages▪ Raisonner et justifier
Panneaux utilisés	<p>Panneau 1 : La nouvelle région dans un environnement européen en transformation Panneau 15 : Réduire les fragilités socio-économiques</p>
Proposition	<p>L'objectif du parcours est de sensibiliser les élèves à l'inégale répartition des richesses. Ils découvrent ainsi que les différents niveaux de richesse et de pauvreté sont observables à toutes les échelles (régionale, départementale et locale). Sous la forme d'une étude d'exemple, ce parcours propose une approche des principales notions du thème : taux de pauvreté, inégalités socio-économiques et le rôle des acteurs publics. Un questionnaire guide les élèves dans la lecture des panneaux pour construire ces notions, un croquis et une analyse d'un paysage urbain sont également réalisés. Cette étude permettra à l'enseignant de contextualiser le phénomène étudié à l'échelle mondiale lors d'une mise en perspective classique.</p> <p>Trois activités sont ainsi à réaliser :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Un questionnaire d'appropriation des données inscrites dans les panneaux d'exposition,▪ Une tâche cartographique qui permet de visualiser les inégalités de richesse à échelle de la région,▪ Un croquis de paysage qui fait prendre conscience de l'existence d'inégalités à échelle locale.

Le site Géoportail permet d'accéder aux données communales et ainsi aux élèves d'étudier l'inégale répartition des richesses dans leur commune.



<https://www.geoportail.gouv.fr/>

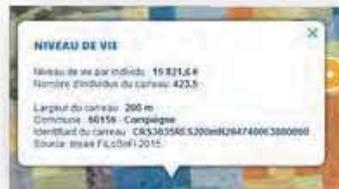
Démarche

Ecrire le nom de votre commune dans la barre de recherche.

Cliquer sur l'onglet « cartes ».

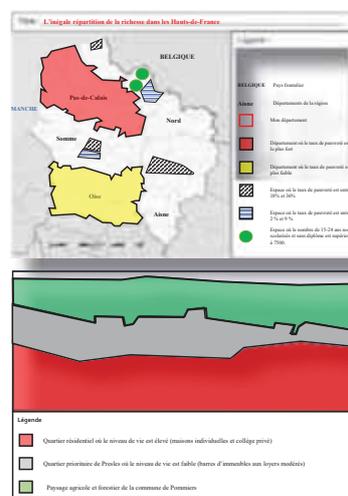
Dans les « données thématiques », cliquer sur « économie et statistique » et « niveau de vie ».

Voir ci-dessous l'exemple de Compiègne. La couleur indique des niveaux de vie moyen par carreau





Elements de correction



Les inégalités de richesse dans les Hauts-de-France

Panneau 1 : La nouvelle région dans un environnement européen en transformation

Tâche cartographique – étape 1

- Sur le croquis, placez et nommez en noir le pays frontalier de la région des Hauts-de-France.
- Placez et nommez en bleu la mer qui borde le littoral de la région.
- Placez et nommez en noir les cinq départements de la région.
- Repassez les frontières de votre département en rouge.

Panneau 15 : Réduire les fragilités socio-économiques

- Expliquez ce qu'est le taux de pauvreté. Selon vous, comment la pauvreté peut-elle se manifester ?

.....

.....

.....

.....

- Quel est le taux de pauvreté à l'échelle de la région ? Comparez-le avec celui de la France.

.....

.....

.....

.....

- Dans le tableau ci-dessous, classez les départements en fonction du taux de pauvreté (du plus au moins important). N'oubliez pas d'indiquer le taux.

Département					
Taux de pauvreté (2017)					

Tâche cartographique – étape 2

- Sur le croquis, coloriez en rouge le département où le taux de pauvreté est le plus fort puis complétez la légende.
- Coloriez en jaune le département où le taux de pauvreté est le plus faible puis complétez la légende.
- Hachurez en noir un espace de l'Aisne, de la Somme et du Nord où le taux de pauvreté est situé entre 18% et 36%. Complétez la légende.
- Hachurez en bleu un espace de l'Aisne, de la Somme et du Nord où le taux de pauvreté est situé entre 2 et 9%. Complétez la légende.

- À l'aide du texte et de l'encadré « chiffres clés », montrez que les difficultés scolaires dans les Hauts-de-France sont plus fortes qu'à l'échelle nationale (*deux éléments attendus*).

.....

.....

-
-
5. À l'aide de l'encadré « chiffres clés » et du texte dans la bulle, montrez comment la région lutte contre le chômage et la précarité des jeunes. Vous pouvez aussi utiliser la vidéo du QR code.

Tâche cartographique – étape 3

- i. Sur le croquis, dessinez un rond vert dans les territoires où le nombre de 15-24 ans non scolarisés et sans diplôme est supérieur à 7500. Complétez la légende.
- j. Donnez un titre à la carte

Construire un croquis de paysage

Étape 1. Localiser et situer le paysage étudié

- I. Situez ce paysage (pays, région, département et ville).

.....

.....

- II. Nommez le quartier étudié. Où est-il situé à Soissons ?

.....

.....

Étape 2. Identifier les différents espaces et en tirer des conclusions

- III. Relevez le taux de pauvreté de ce quartier. Comparez-le à celui des autres quartiers prioritaires et à celui de la ville.

.....

.....

- IV. Décrivez le paysage par plans successifs (au premier plan, au second plan et à l'arrière-plan).

.....

.....

.....

- V. Que révèlent les différences d'habitat sur l'inégale répartition de la richesse et de la pauvreté ?

.....

.....

Étape 3. Identifier les différents espaces et en tirer des conclusions

- VI. À l'aide de la photographie et de vos réponses, réalisez le croquis de paysage. N'oubliez pas de compléter la légende et de donner un titre.

L'INÉGALE RÉPARTITION DE LA PAUVRETÉ ET DE LA RICHESSE À SOISSONS

Document 1. Photographie du quartier de Presles

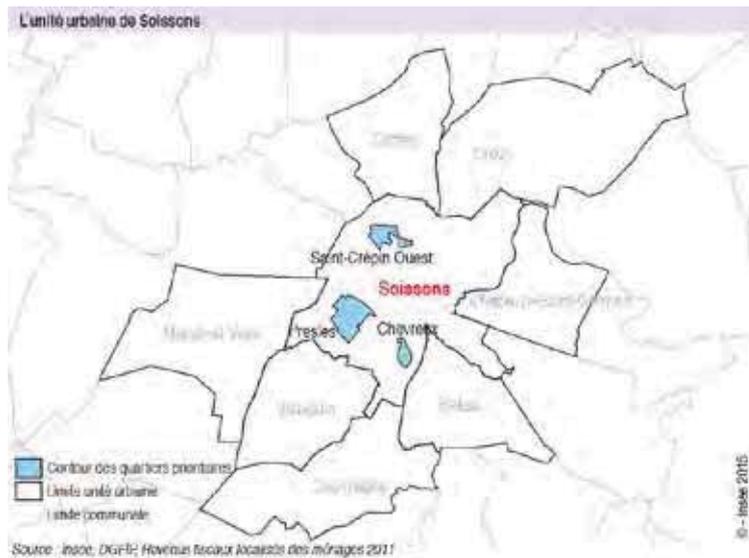


(Site officiel de la commune <http://www.ville-soissons.fr/cadre-de-vie/quartiers/presles-1329.html>)

1. Quartier prioritaire de Presles (le niveau de vie par habitant est situé entre 11 000 et 14 000 €)
 2. Collège privé Saint-Paul
 3. Maisons individuelles (le niveau de vie par individu est en moyenne de 34 000 €)
 5. Parking du Parc-Gouraud (parc d'activité comprenant des logements et des entreprises)
- Les chiffres avancés proviennent de Géoportail (onglet niveau de vie).

Document 2. Localisation des quartiers prioritaires de Soissons

(Insee: <https://www.insee.fr/fr/statistique/1894878?sommaire=1894882>)



Document 3. Le taux de pauvreté dans les quartiers prioritaires de Soissons en 2020

(SIG de la ville: <https://sig.ville.gouv.fr/Cartographie/QP002013>)

	Ville de Soissons	Quartier de Presles	Quartier de Chevreaux	Quartier Saint-Crépin Ouest
Taux de pauvreté (2020)	27,8%	55,6%	64%	42,8%

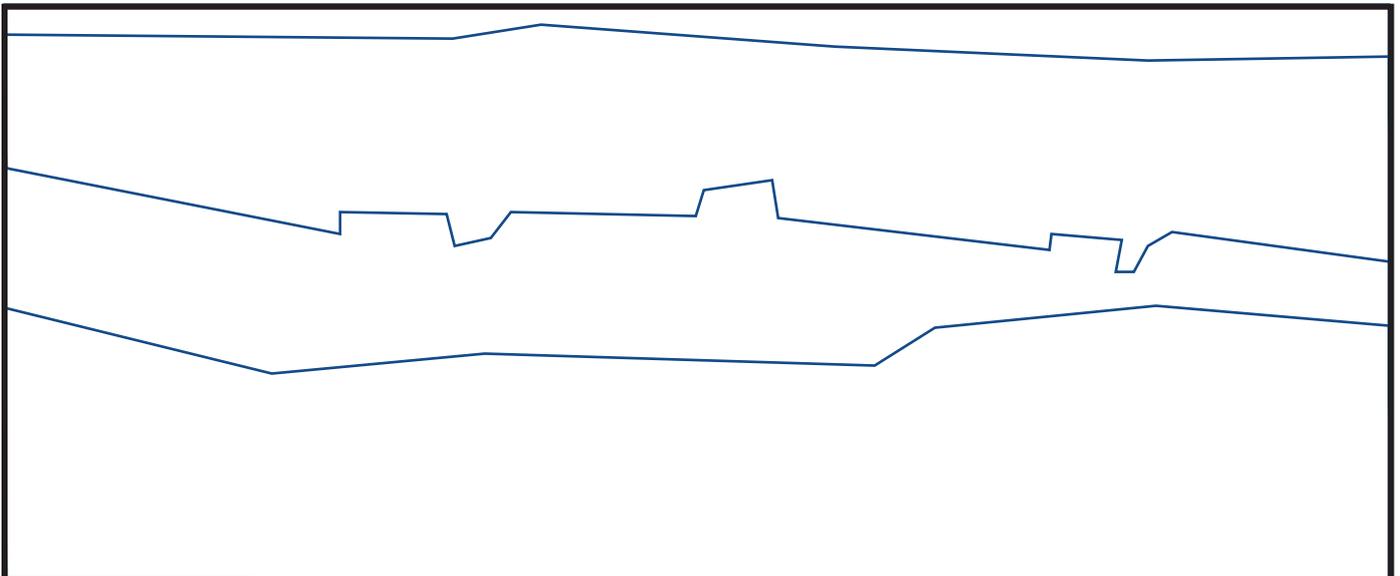
VOCABULAIRE

Quartier prioritaire : quartier concentrant une population défavorisée (revenus bas, chômage, échec scolaire) et bénéficiant d'aides dans le cadre de la politique de la ville.

Titre : _____

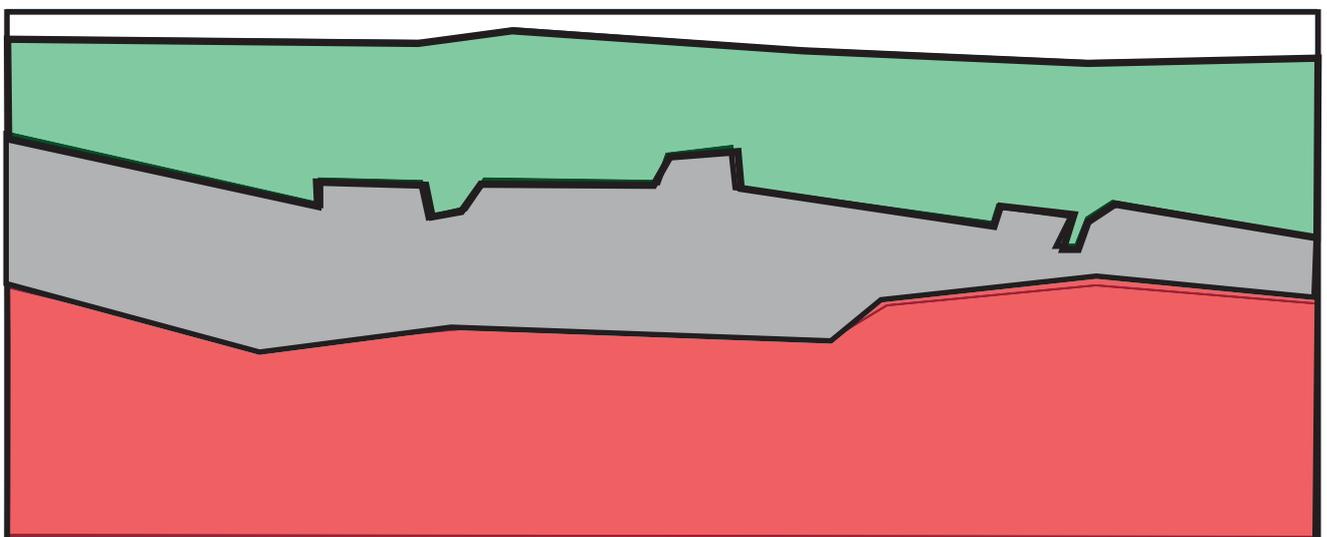
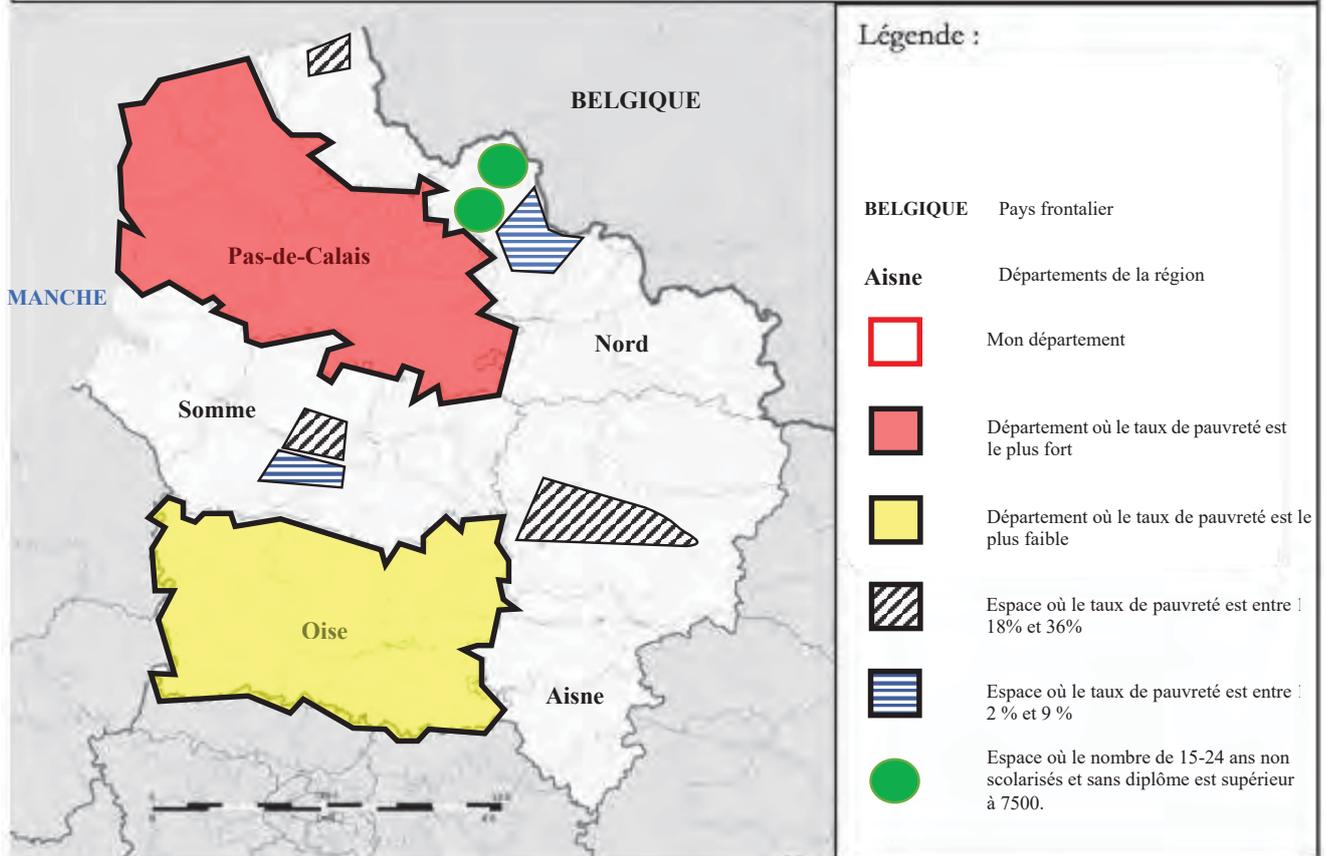


Légende :



Légende

Titre : L'inégale répartition de la richesse dans les Hauts-de-France



Légende

- Quartier résidentiel où le niveau de vie est élevé (maisons individuelles et collège privé)
- Quartier prioritaire de Presles où le niveau de vie est faible (barres d'immeubles aux loyers modérés)
- Paysage agricole et forestier de la commune de Pommiers

PARCOURS 5

LES DÉFIS DES HAUTS-DE-FRANCE

LYCÉE

<p>Point du programme travaillé</p>	<p>Classe de Seconde générale Thème 2 : Territoires, populations et développement : quels défis ?</p> <p>Ce thème interroge la notion de transition tant d'un point de vue notionnel (transition démographique, transition économique) que d'un point de vue contextuel, en cherchant à différencier les territoires. Il s'agit de réfléchir aux enjeux liés au développement différencié de la population dans le monde, en questionnant la relation entre développement et inégalités.</p> <p>Question spécifique sur la France La France : dynamiques démographiques, inégalités socio-économiques</p> <p>Au-delà des processus de vieillissement et d'accroissement de la richesse d'ensemble - sensibles à l'échelle mondiale comme à l'échelle nationale - les territoires de la métropole et de l'Outre-mer sont marqués par la diversité des dynamiques démographiques et une évolution différenciée des inégalités socio-économiques. Des actions nationales et européennes sont mises en œuvre pour y répondre.</p>
<p>Principales compétences travaillées</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Savoir lire, comprendre et apprécier une carte, un croquis, un document iconographique, une série statistique ... ▪ Employer les notions et le lexique acquis en géographie à bon escient ▪ Confronter le savoir acquis en géographie avec ce qui est entendu, lu et vécu ▪ S'approprier un questionnement géographique ▪ Utiliser une approche géographique pour construire une argumentation ▪ Utiliser le numérique
<p>Panneaux utilisés</p>	<p>Panneau 3 : 6 millions d'habitants, des évolutions contrastées Panneau 8 : Richesse des activités économiques dans les territoires Panneau 15 : Réduire les fragilités socio-économiques</p>
<p>Proposition</p>	<p>Cette activité conclue le thème 2 « Territoires, populations et développement : quels défis ? ».</p> <p>Elle permet de remobiliser les notions étudiées dans le thème à l'échelle de la région Hauts-de-France mais également de travailler la réponse construite à un sujet sous la forme d'une présentation orale.</p> <p>Elle comprend différentes parties :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les élèves doivent tout d'abord répondre de manière individuelle à un questionnaire qui s'appuie sur deux panneaux de l'exposition ainsi que différents documents complémentaires, ▪ Ensuite, un travail de groupe est proposé consistant à mettre en exergue le rôle des différents acteurs à l'aide d'une recherche Internet puis à élaborer une réponse organisée et argumentée, ▪ Dans un dernier temps, à partir du travail de groupe réalisé, chaque élève enregistrera sa présentation orale qu'il déposera sur un padlet.

Le logo de la Haute-Normandie (Normandie) est-il toujours le même ?

Quelle est la date de création de la Haute-Normandie ?

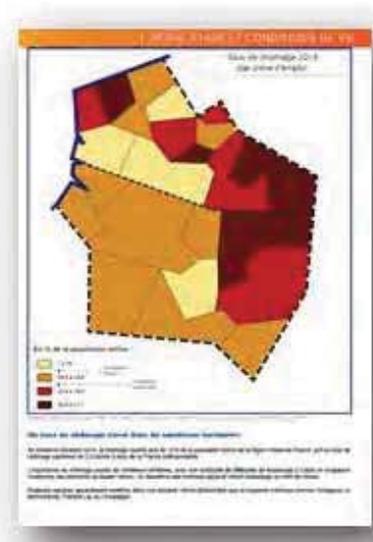
Quelle est la date de suppression de la Haute-Normandie ?

Quelle est la date de création de la Normandie ?

Quelle est la date de suppression de la Haute-Normandie ?

Quelle est la date de création de la Normandie ?

Atlas Hauts-de-France p 49



Document 1 : Le bassin minier : un territoire densément peuplé confronté à diverses fragilités sociales

En 2017, le gouvernement s'est engagé dans un plan pour le renouveau du bassin minier afin de venir en soutien d'une partie de la population en situation de fragilités sociales. Ainsi, le taux de pauvreté atteint 22 % en 2015, soit 4 points de plus qu'en région. Sur l'ensemble du bassin minier 69 % de la population est active, soit deux points de moins qu'en Hauts-de-France. L'activité des femmes est particulièrement faible (63 % contre 67 % en région). En outre, le taux de chômage au sens du recensement reste élevé (19,5 %), bien supérieur aux niveaux régional (17 %) et national (14 %). Enfin, seuls 19 % des habitants sont diplômés de l'enseignement supérieur, 10 points de moins qu'au niveau national. Outre les difficultés liées à l'emploi, la population doit faire face à un grand nombre de difficultés sociales : ruptures familiales, scolarités courtes, maternités précoces, état de santé, accès difficile à un logement de qualité et à bas coût, précarité énergétique, etc.

<https://www.insee.fr>

Document 2 : Le canal Seine Nord Europe, <https://www.hautsdefrance.fr/categorie/dossiers/canal-seine-nord-europe/>.



Document 3 : La reconversion du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais

Depuis les années soixante, sans attendre la fin programmée de l'exploitation minière, les acteurs mènent une lutte sur tous les fronts pour guérir les traces que l'exploitation massive a laissées sur les paysages, les villes et l'économie. [...] A la fin des années 1970, l'Etat français s'est lancé dans un programme d'aménagement spécifique des principaux centres urbains du Bassin minier. [...] Dès 1984, la Région, nouvellement créée, poursuit ces programmes d'aménagement, en partenariat avec l'Etat, et en faveur du réaménagement paysager exemplaire des espaces publics des communes minières. Aujourd'hui, l'ancien « pays noir » est devenu vert, sans perdre son identité. Sur plus de 120 kilomètres, d'Estrées-Blanche à Condé-sur-l'Escaut, le réseau des « cavaliers », anciennes voies ferrées minières, se reconvertit progressivement en itinéraires de promenade et de randonnée. Les étangs d'affaissement deviennent tantôt des bases de loisirs, tantôt des réservoirs faunistiques et floristiques protégés, comme les quelques 200 terrils qui ponctuent encore le territoire. Des collectivités locales ont imaginé des projets récréatifs parfois originaux : piste de ski artificielle sur le terril n°42 de la base de loisirs de Loisinord à Noeux-les-Mines, base des Argales sur le terril n°144 à Pecquencourt-Rieulay, Centre d'Education à l'Environnement d'Amaury à Hergnies etc.

<https://bassinminier-patrimoine mondial.org>

Document 4 : « Quartiers d'été 2021 » – L'État soutient les acteurs locaux pour offrir aux habitants des quartiers des temps de respiration, de divertissement et de renforcement du lien social

Depuis le début de l'été, Camille Tubiana, préfète déléguée pour l'égalité des chances, se rend plusieurs fois par semaine à la rencontre des acteurs locaux et des associations de proximité porteuses d'actions soutenues dans le cadre du Plan « Quartiers d'Été » 2021 (POE) mis en place par l'État pour « amener des temps de respiration, de divertissement et de renforcement du lien social au cœur des quartiers ». Le jeudi 21 juillet, Mme Tubiana était présente dans les locaux de l'association « Le Petit Maroc », à Lille-Fives, où elle a été accueillie par son directeur, Bruno Galon. Cette association intervient auprès des familles au sein des quartiers enclavés des Peupliers et du Petit Maroc. L'association a récemment obtenu un financement de l'État dans le cadre du plan « Quartiers d'été 2021 » en soutien aux projets du « Festival d'ateliers pour s'évader ». Après une présentation de l'association et de ses projets, la préfète a pu découvrir les différents ateliers proposés, avant de visiter le quartier du Petit Maroc. [...] Après l'engouement du plan Quartier d'été 2020, qui a mobilisé près de 600 000 jeunes, le Gouvernement réitère ce dispositif en 2021 avec l'attribution d'un budget de 50 millions d'euros, en hausse, pour amener les vacances au cœur des quartiers. Quartiers d'été 2021 a été pensé comme un moment de respiration et d'épanouissement après un confinement éprouvant, particulièrement pour les jeunes. Au programme : du sport, de la culture, des loisirs et du divertissement, mais aussi des solidarités, de l'accès aux droits et toutes les clés pour préparer la rentrée. Ces derniers mois, le déploiement du fonds « Quartiers Solidaires Jeunes » et du plan « Quartiers d'été » a mobilisé respectivement 692 629 euros et 1 855 535 euros.

Au regard du vif intérêt des acteurs locaux pour ces dispositifs, 414 730 euros supplémentaires ont été mobilisés sur l'enveloppe départementale allouée en début d'année portant à 2 270 085 euros l'investissement de l'État pour les QPV cet été. L'État soutient ainsi ses multiples et divers partenaires pour intervenir de manière concertée et coordonnée et agir efficacement au plus près des besoins des habitants.

<https://www.nord.gouv.fr>

Document 5 : Des fonds européens pour les projets régionaux, <https://europedirect-hautsdefrance.eu/pole-information/europe-dans-votre-region/>



Partie 1 : Activité préparatoire individuelle : lire, comprendre et exploiter des documents (1h)

Panneau à utiliser : 6 millions d'habitants, des évolutions contrastées

1. Quelle est la situation démographique des Hauts-de-France ? Mentionner son solde naturel, son solde migratoire et les inégalités territoriales observables.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

2. Comment évolue la population ? Quelles conséquences et quels défis peut-on mettre en évidence ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Panneau à utiliser : Réduire les fragilités socio-économiques + carte "taux de chômage" p. 49 de l'atlas + document complémentaire n°1

3. Quelles sont les fragilités socio-économiques des Hauts-de-France ? Comparez à la situation nationale. Quels territoires sont particulièrement touchés ?

.....

.....

.....

.....

Visionnez la vidéo en QR code du panneau "réduire les fragilités socio-économiques" et utilisez les documents d'accompagnement

4. Quels acteurs luttent pour réduire les inégalités socio-économiques ? De quelle manière ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....
.....
5. À l'aide de l'encadré « chiffres clés » et du texte dans la bulle, montrez comment la région lutte contre le chômage et la précarité des jeunes. Vous pouvez aussi utiliser la vidéo du QR code.

Tâche cartographique – étape 3

- i. Sur le croquis, dessinez un rond vert dans les territoires où le nombre de 15-24 ans non scolarisés et sans diplôme est supérieur à 7500. Complétez la légende.
- j. Donnez un titre à la carte

Construire un croquis de paysage

Étape 1. Localiser et situer le paysage étudié

I. Situez ce paysage (pays, région, département et ville).

.....
.....

II. Nommez le quartier étudié. Où est-il situé à Soissons ?

.....
.....

Étape 2. Identifier les différents espaces et en tirer des conclusions

III. Relevez le taux de pauvreté de ce quartier. Comparez-le à celui des autres quartiers prioritaires et à celui de la ville.

.....
.....

IV. Décrivez le paysage par plans successifs (au premier plan, au second plan et à l'arrière-plan).

.....
.....
.....

V. Que révèlent les différences d'habitat sur l'inégale répartition de la richesse et de la pauvreté ?

.....
.....

Étape 3. Identifier les différents espaces et en tirer des conclusions

VI. À l'aide de la photographie et de vos réponses, réalisez le croquis de paysage. N'oubliez pas de compléter la légende et de donner un titre.

Documents complémentaires

Document 1 : Le bassin minier : un territoire densément peuplé confronté à diverses fragilités sociales

En 2017, le gouvernement s'est engagé dans un plan pour le renouveau du bassin minier afin de venir en soutien d'une partie de la population en situation de fragilités sociales. Ainsi, le taux de pauvreté atteint 22 % en 2015, soit 4 points de plus qu'en région. Sur l'ensemble du bassin minier 69 % de la population est active, soit deux points de moins qu'en Hauts-de-France. L'activité des femmes est particulièrement faible (63 % contre 67 % en région). En outre, le taux de chômage au sens du recensement reste élevé (19,5 %), bien supérieur aux niveaux régional (17 %) et national (14 %). Enfin, seuls 19 % des habitants sont diplômés de l'enseignement supérieur, 10 points de moins qu'au niveau national. Outre les difficultés liées à l'emploi, la population doit faire face à un grand nombre de difficultés sociales : ruptures familiales, scolarités courtes, maternités précoces, état de santé, accès difficile à un logement de qualité et à bas coût, précarité énergétique, etc.

<https://www.insee.fr>

Document 2 : Le canal Seine Nord Europe

<https://www.hautsdefrance.fr/categorie/dossiers/canal-seine-nord-europe/>



Document 3 : La reconversion du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais

Depuis les années soixante, sans attendre la fin programmée de l'exploitation minière, les acteurs mènent une lutte sur tous les fronts pour guérir les traces que l'exploitation massive a laissées sur les paysages, les villes et l'économie. [...] A la fin des années 1970, l'Etat français s'est lancé dans un programme d'aménagement spécifique des principaux centres urbains du Bassin minier. [...] Dès 1984, la Région, nouvellement créée, poursuit ces programmes d'aménagement, en partenariat avec l'Etat, et en faveur du réaménagement paysager exemplaire des espaces publics des communes minières.

Aujourd'hui, l'ancien « pays noir » est devenu vert, sans perdre son identité. Sur plus de 120 kilomètres, d'Estrées-Blanche à Condé-sur-l'Escaut, le réseau des « cavaliers », anciennes voies ferrées minières, se reconvertit progressivement en itinéraires de promenade et de randonnée. Les étangs d'affaissement deviennent tantôt des bases de loisirs, tantôt des réservoirs faunistiques et floristiques protégés, comme les quelques 200 terrils qui ponctuent encore le territoire. Des collectivités locales ont imaginé des projets récréatifs parfois originaux : piste de ski artificielle sur le terril n°42 de la base de loisirs de Loisinord à Noeux-les-Mines, base des Argales sur le terril n°144 à Pecquencourt-Rieulay, Centre d'Education à l'Environnement d'Amaury à Hergnies etc.

<https://bassinminier-patrimoine mondial.org>

Document 4 : « Quartiers d'été 2021 » – L'État soutient les acteurs locaux pour offrir aux habitants des quartiers des temps de respiration, de divertissement et de renforcement du lien social

Depuis le début de l'été, Camille Tubiana, préfète déléguée pour l'égalité des chances, se rend plusieurs fois par semaine à la rencontre des acteurs locaux et des associations de proximité porteuses d'actions soutenues dans le cadre du Plan « Quartiers d'été » 2021 (PQE) mis en place par l'État pour « amener des temps de respiration, de divertissement et de renforcement du lien social au cœur des quartiers ». Le jeudi 22 juillet, Mme Tubiana était présente dans les locaux de l'association « Le Petit Maroc », à Lille-Fives, où elle a été accueillie par son directeur, Bruno Calon. Cette association intervient auprès des familles au sein des quartiers enclavés des Peupliers et du Petit Maroc. L'association a récemment obtenu un financement de l'État dans le cadre du plan « Quartiers d'été 2021 » en soutien aux projets du « Festival d'ateliers pour s'évader ». Après une présentation de l'association et de ses projets, la préfète a pu découvrir les différents ateliers proposés, avant de visiter le quartier du Petit Maroc. [...] Après l'engouement du plan Quartier d'été 2020, qui a mobilisé près de 600 000 jeunes, le Gouvernement réitère ce dispositif en 2021 avec l'attribution d'un budget de 50 millions d'euros, en hausse, pour amener les vacances au cœur des quartiers. Quartiers d'été 2021 a été pensé comme un moment de respiration et d'épanouissement après un confinement éprouvant, particulièrement pour les jeunes. Au programme : du sport, de la culture, des loisirs et du divertissement, mais aussi des solidarités, de l'accès aux droits et toutes les clés pour préparer la rentrée. Ces derniers mois, le déploiement du fonds « Quartiers Solidaires Jeunes » et du plan « Quartiers d'été » a mobilisé respectivement 692 629 euros et 1 855 535 euros.

Au regard du vif intérêt des acteurs locaux pour ces dispositifs, 414 730 euros supplémentaires ont été mobilisés sur l'enveloppe départementale allouée en début d'année portant à 2 270 085 euros l'investissement de l'État pour les QPV cet été. L'État soutient ainsi ses multiples et divers partenaires pour intervenir de manière concertée et coordonnée et agir efficacement au plus près des besoins des habitants.

<https://www.nord.gouv.fr>

Document 5 : Des fonds européens pour les projets régionaux

<https://europedirect-hautsdefrance.eu/pole-information/europe-dans-votre-region/>



PARCOURS 5

LES DÉFIS DES HAUTS-DE-FRANCE

LYCÉE PROFESSIONNEL

Point du programme travaillé

Classe de Terminale Bac pro « Les hommes face aux changements globaux »
Thème 1 : L'accès aux ressources pour produire, consommer, se loger et se déplacer

Notions et mots-clés : habiter, territoires, changements globaux, développement durable, objectifs de développement durable (n°6 : eau propre et assainissement), ressources, disponibilité, accessibilité, aménager, gérer les conflits d'usage, collectivités territoriales, mobilités.

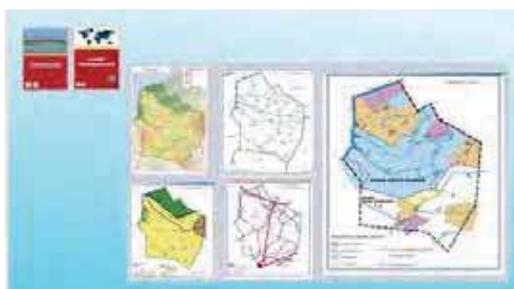
Liens avec le thème d'EMC : s'engager et débattre en démocratie autour des défis de société

Principales compétences travaillées

- Raconter l'engagement d'un acteur impliqué dans la gestion d'une ressource du territoire de proximité de l'élève
- Analyser un conflit d'usage autour d'une ressource dans le cadre d'une étude de cas ou d'un exemple d'aménagement
- Réaliser le croquis d'un aménagement qui met en œuvre un ou des objectifs de développement durable
- Imaginer, en groupe, un projet d'aménagement concerté lié à une ressource et répondant aux défis sociétaux

Panneaux utilisés

Pour aborder la question spécifique de l'eau, un des défis majeurs du XXIème siècle, il n'y a pas de panneau dédié dans l'exposition.
Ce qui est proposé ici est à prendre comme une possibilité de poursuite et d'approfondissement du travail mené sur les ressources. Le travail s'appuie sur les documents de l'atlas publié en 2020.



Proposition

Lecture de documents, étude de cas, réflexion prospective

Déroulement

- La première étape consiste à lire la carte p 31 de l'atlas
- Le second temps s'appuie sur les ressources du groupe de travail académique Histoire-Géographie Emc du LP qui proposaient en juin 2021 de comparer la gestion de la ressource en eau dans le Laonnois (pages 22 à 31) et à Mayotte. http://lettres-histoire-geo.ac-amiens.fr/IMG/ppsx/theme_1_geo_tbac-2.ppsx

Plusieurs activités y sont proposées, au choix du professeur :

- Une activité de lecture de carte qui s'intéresse au territoire du Sud Laonnois (page 22).
- Une activité de lecture de paysages liés à l'eau, toujours à l'échelle du Laonnois (page 23).
- L'étude d'un exemple d'aménagement local lié à l'eau à Clacy et Mons-en-Laonnois, suivi d'une tâche cartographique (pages 24 à 28).
- Une activité de lecture d'un texte qui explique la gestion de l'eau, le suivi de sa qualité et son assainissement à Bruyères-et-Montbérault (Aisne). Les différents acteurs impliqués sont identifiés grâce à un travail à partir de logos. (pages 29 à 31)
- Une activité de géographie prospective, qui vise à faire réfléchir les élèves sur les différents choix possibles de gestion de l'eau dans un territoire local. Une liste d'actions possibles est proposée aux élèves en fin de séquence, avec différentes politiques d'aménagement envisageables liées à l'eau. La liste comprend des éléments recevables et d'autres non, que le groupe d'élèves valide ou invalide. Consigne est donnée aux élèves de retenir les propositions qui leur paraissent pertinentes au regard des objectifs du développement durable et d'écarter les autres en étant capable à chaque fois de se justifier.

Documents complémentaires

Document complémentaire 1 [lien de téléchargement]

Les ressources du groupe de travail académique Histoire-Géographie Emc du LP qui proposaient en juin 2021 de comparer la gestion de la ressource en eau dans le Laonnois (pages 22 à 31) et à Mayotte.

http://lettres-histoire-geo.ac-amiens.fr/IMG/ppsx/theme_1_geo_tbac-2.ppsx

EMC : Egalité et Fraternité en démocratie.

Thème 1 : Egaux et fraternels.

Question : Comment la République protège-t-elle des inégalités et contribue à la justice sociale ?

Quelques définitions...

Egalité : principe et valeur de la République qui veut que toutes personnes soient traitées de la même manière, avec la même dignité, avec les mêmes droits et les mêmes devoirs.

Fraternité : Valeur de la République. Sentiment de solidarité et d'amitié entre les individus.

Justice sociale : principe qui promeut l'égalité des droits et la solidarité ainsi que la distribution équitable des richesses.

► Travail sur le panneau 15 : Réduire les fragilités socio-économiques.

1. D'après ce panneau, quelles fragilités socio-économiques touchent la région Hauts-de-France ?
2. Comparez les taux des Hauts-de-France et ceux du territoire national (texte et chiffres clés). Quel constat pouvez-vous dresser ?
3. Quelle population est la plus touchée par cette précarité ?
4. En vous appuyant sur la légende, décrivez la situation socio-économique de l'espace géographique de votre lycée.

Une mission...

Le projet « *Territoires zéro chômeur de longue durée* » a été porté pour sa phase de démarrage par ATD Quart Monde en partenariat avec le Secours catholique, Emmaüs France, Le Pacte civique et la Fédération des acteurs de la solidarité.

L'association « *Territoires zéro chômeur de longue durée* » a ainsi été créée le 7 octobre 2016 pour prendre la suite de l'action et démontrer qu'il est possible à l'échelle de petits territoires, sans surcoût significatif pour la collectivité, de proposer à toutes les personnes privées durablement d'emploi, un emploi à durée indéterminée à temps choisi, en développant des activités utiles pour répondre aux besoins du territoire.

Des dates clés...

- LOI n° 2016-231 du 29 février 2016 d'expérimentation territoriale visant à résorber le chômage de longue durée.
- Juin 2016 : mise en place d'un fond d'expérimentation territoriale contre le chômage de longue durée.
- Décret n° 2016-1027 du 27 juillet 2016 relatif à l'expérimentation territoriale visant à résorber le chômage de longue durée.
- Arrêté du 24 novembre 2016 fixant la liste des territoires retenus pour mener l'expérimentation territoriale visant à résorber le chômage de longue durée.
- Octobre 2016 : création de l'Association TZCLD (Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée).
- Janvier 2017 : ouverture des premières EBE (Entreprise à But d'Emploi).
- LOI n° 2020-1577 du 14 décembre 2020 relative au renforcement de l'inclusion dans l'emploi par l'activité économique et à l'expérimentation « territoire zéro chômeur de longue durée »

► Travail sur la vidéo : « *Territoire zéro chômeur de longue durée* ».

Temps 1 : Un questionnaire d'appropriation

1. Quel est le but de l'association *TZCLD* présentée dans cette vidéo ?
2. Quelles raisons rendent le vice-président de l'association optimiste ?
3. Quels critères sont retenus par l'association *TZCLD* pour recruter un chômeur longue durée ?
4. Pourquoi l'action de l'association est rentable pour l'ensemble de la société ?
5. Pourquoi les entreprises locales n'ont pas à craindre l'arrivée d'une *EBE* ?
6. En quoi l'écoute des habitants est essentielle dans la réussite du projet ?
7. Quelles sont les conséquences positives de la baisse du chômage ? (Reproduisez et complétez le tableau).

Conséquences positives de la baisse du chômage		
Pour les quartiers	Pour les associations caritatives	Pour les familles

8. Quelle type de société disparaît avec la réussite de l'association *TZCLD* ?
9. Quels valeurs et principes font la force de ce projet ?
10. Connectez-vous sur l'adresse électronique de l'association (<https://www.tzclld.fr>). Recherchez sur le site des exemples concrets concernant les Hauts de France.

Temps 2 : Vers le débat...

Travail 1

Après avoir effectué des recherches personnelles (internet, CDI...), présentez un exemple de projet local mené par d'autres acteurs (pouvoirs publics, associations...) reposant sur les valeurs de la République et visant plus de justice sociale.

Ce travail pourra faire l'objet d'un passage à l'oral.

OU

Travail 2

A partir de votre travail sur le panneau 15 de l'exposition et de votre cours, réalisez une campagne de sensibilisation des actions de solidarité envers des personnes vulnérables.

Constituez un groupe (3 élèves maximum) et suivez les étapes suivantes:

1. Choix du public visé par votre action solidaire : personnes âgées, SDF, enfants malades, chômeurs longue durée...
2. Choix du moyen de diffusion : affiche(s), tract(s), vidéo, message radio...
3. Ecriture du message (titre accrocheur, arguments, slogan...).
4. Réalisation du support.

Une fois votre projet terminé, préparez votre présentation orale : introduction, les points forts de votre projet, les difficultés rencontrées, conclusion. Préparez-vous également à répondre aux questions de vos camarades.

PARCOURS 6

LES DYNAMIQUES EUROPÉENNES DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE



Credit photo : Damien Lachas / L'Antenne

PARCOURS 6

LES DYNAMIQUES EUROPÉENNES DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

CYCLE 3

Point du programme travaillé	<p>Classe de CM2 Thème : Se déplacer</p> <p>Parties :</p> <ul style="list-style-type: none">Se déplacer au quotidien dans un autre lieu du monde,Se déplacer de ville en ville, en France, en Europe et dans le monde,Déplacements et développement durable.
Principales compétences travaillées	<p>Se repérer dans l'espace</p> <ul style="list-style-type: none">✓ Nommer et localiser un lieu dans un espace géographique <p>Comprendre un document</p> <ul style="list-style-type: none">✓ Extraire des informations pour répondre à une question <p>Pratiquer différents langages en Géographie</p> <ul style="list-style-type: none">✓ S'approprier un lexique géographique approprié✓ Décrire et expliquer✓ Identifier et placer des éléments sur un croquis ou une carte <p>Raisonner, justifier un choix</p>
Panneaux utilisés	<p>Panneau 1 : La nouvelle région dans un environnement européen en transformation Panneau 2 : La façade maritime des Hauts-de-France : diversité et ouverture Panneau 5 : Se déplacer au quotidien Panneau 14 : Un réseau ferroviaire dense aux complémentarités à conforter Panneau 16 : Région en transition(s), Europe(s) en construction</p>
Matériel nécessaire (cycle 3 CM1-CM2)	<p>Un support rigide Crayon, gomme Pochette de crayons de couleur Papier calque Une fiche questionnaire et une fiche d'activité cartographique</p>
Proposition	<p>Il s'agit d'un questionnaire d'accompagnement de la visite destiné à permettre une première confrontation avec l'échelle de l'espace européen. Partir de l'observation des panneaux régionaux permet un changement d'échelle qui conduit les élèves du plus familier vers les plus éloigné.</p> <p><i>Panneau 1 : La nouvelle région dans un environnement européen en transformation</i></p> <ol style="list-style-type: none">Quels sont les pays qui ont une frontière commune avec la région des Hauts-de-France ?En observant la carte et sa légende, cite les différents moyens de transports qui permettent de se déplacer en Europe. <p>Activité 1</p> <ol style="list-style-type: none">Replace les photos 1 à 4 dans les cases qui leur correspondent,Encadre le nom du pays où elles ont été prises,Souligne le nom de la capitale de ces pays. <p><i>Panneau 2 : La façade maritime des Hauts de France : diversité et ouverture</i></p> <ol style="list-style-type: none">Avec quels pays européens la région peut-elle avoir les plus facilement des contacts ?Cite un ou plusieurs éléments de la carte pour justifier ta réponse.

Proposition

Panneau 5 : Se déplacer au quotidien

1. Quelle part ('en %) de salariés de la région travaillent à l'étranger ?
2. Dans ce pays ?
3. En observant la carte, cite les principales villes où habitent ces salariés.
4. Des salariés étrangers viennent-ils travailler dans la région ? Justifie ta réponse.
5. Rédige un court texte qui, selon toi, explique ces déplacements entre la région Hauts-de-France et les pays européens.

Activité 2

A l'aide des panneaux 1 et 5, construis un croquis sur lequel tu feras apparaître :

- Les grandes capitales européennes,
- Les différents moyens de transport pour s'y rendre.

Pense à bien organiser la légende et indique le Nord.

Panneau 14 : Un réseau ferroviaire dense aux complémentarités à conforter

1. En observant le panneau 1 et le panneau 14, quels moyens de transport sont très présents pour se déplacer dans les Hauts-de-France et en Europe ?
2. A quoi sert la ligne de fret Calais-Turin ?
3. En quoi est-ce un élément pour la transition écologique ? Explique ta réponse.

Panneau 16 : Région en transition(s), Europe(s) en construction

1. Jeu des pays européens. Chaque élève choisit un pays (ou l'enseignant le désigne), prend le nom de sa capitale. L'élève doit retrouver le camarade qui est «son voisin». La validation se fait en observant la carte du panneau.
2. Quel est le nombre de km de frontières terrestres entre notre région et la Belgique ?
3. La région produit des richesses. Quelle place a-t-elle en Europe en termes de richesses produites ?
4. Explique comment Aïcha peut se faire soigner en Belgique.

Activité 3

A l'aide des panneaux 5, 7 et 14, imagine comment Aïcha peut faire pour se rendre de Roubaix en Belgique.

Représente son trajet sur ton croquis et n'oublie pas de compléter la légende.

Documents complémentaires

Une fiche questionnaire



Une fiche d'activité cartographique



Mes photos à découper



Photo 1



Photo 2



Photo 3



Photo 4

Prénom : Classe :



Titre de mon croquis :

Légende

● ROUBAIX



Questionnaire pour accompagner le parcours « Les dynamiques européennes de la région Hauts-de-France »
Thème : SE DEPLACER

Panneau 1 : la nouvelle région

1. Quels sont les pays qui ont une frontière commune avec la région des Hauts-de-France ?

.....
.....

2. En observant la carte et sa légende, cite les différents moyens de transports qui permettent de se déplacer en Europe ?

.....
.....

<p><u>Activité 1 sur la fiche cartographique</u></p> <p>1. Remplace les photos 1 à 4 dans les cases qui leur correspondent.</p> <p>2. Encadre le nom du pays où elles ont été prises</p> <p>3. Souligne le nom de la capitale de ces pays.</p>
--

Panneau 2 : la façade maritime des Hauts-de-France

3. Avec quels pays européens la région peut-elle avoir le plus facilement des contacts ?

.....
.....

4. Cite un ou plusieurs éléments de la carte pour justifier ta réponse.

.....
.....

Panneau 5 : se déplacer

1. Quelle part (en %) de salariés de la région travaillent à l'étranger ?

.....

2. Dans quel pays ?

.....

3. En observant la carte, cite les principales villes où habitent ces salariés.

.....
.....

4. Des salariés étrangers viennent-ils travailler dans la région ? Justifie ta réponse.

.....
.....

5. Rédige un court texte qui, selon toi, explique ces déplacements entre la région Hauts-de-France et les pays européens.

.....
.....
.....
.....

Activité 2

A l'aide des panneaux 1 et 5, construis un croquis sur lequel tu feras apparaître :

- ✓ Les grandes capitales européennes
- ✓ Les différents moyens de transport pour s'y rendre

Pense à bien organiser la légende et à indiquer le Nord.

Panneau 14 : un réseau ferroviaire dense aux complémentarités à conforter

1. En observant le panneau 1 et le panneau 14, quels moyens de transport sont très présents pour se déplacer des Hauts-de-France en Europe ?

.....
.....

2. A quoi sert la ligne de fret Calais-Turin ?

.....

3. En quoi est-ce un élément pour la transition écologique ? Explique ta réponse.

.....
.....

Panneau 16 : Région en transition(s) – Europe(s) en construction

1. Jeu des pays européens. Chaque élève choisit un pays (ou l'enseignant le désigne), apprend le nom de sa capitale. L'élève doit retrouver le camarade qui est « son voisin ». La validation se fait en observant la carte du panneau.

2. Quel est le nombre de km de frontières terrestres entre notre région et la Belgique ?

.....
.....

3. La région produit des richesses. Quelle place a-t-elle en Europe en termes de richesses produites ?

.....
.....

4. Explique comment Aïcha peut se faire soigner en Belgique.

.....
.....
.....

Activité 3

A l'aide des panneaux 5, 7 et 14 imagine comment Aïcha peut faire pour se rendre de Roubaix en Belgique.

Représente son trajet sur ton croquis et n'oublie pas de compléter la légende.

PARCOURS 6

LES DYNAMIQUES EUROPÉENNES DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

CYCLE 4

Point du programme travaillé	Classe de Troisième Thème 3 : La France et l'Union européenne Partie : L'Union européenne, un nouveau territoire de référence et d'appartenance
Principales compétences travaillées	<ul style="list-style-type: none">▪ Analyser et comprendre des documents▪ Raisonner et justifier▪ Réaliser une production cartographique
Panneaux utilisés	Panneau 2 : La façade maritime des Hauts-de-France : diversité et ouverture Panneau 5 : Se déplacer au quotidien Panneau 6 : Les dynamiques de l'emploi Panneau 7 : Les enjeux d'un réseau routier entre flux internationaux et aménagement du territoire Panneau 14 : Un réseau ferroviaire dense aux complémentarités à conforter Panneau 16 : Région en transition(s), Europe(s) en construction
Proposition	<p>Ce parcours propose une approche des principales notions du thème : caractéristiques du territoire européen, disparités économiques, dynamiques et acteurs à l'aide de cartes.</p> <p>Un questionnaire guide les élèves dans la lecture des panneaux pour construire ces notions.</p> <p>Il permet d'aboutir à la construction progressive d'un croquis.</p> <p>Complété par l'étude d'un aménagement régional, il donne à voir le concret des liens entre la région et l'Union européenne.</p> <p>L'analyse géographique permet donc d'aborder l'Union européenne dans une perspective de construction et de politiques territoriales en insistant sur la position de la région au cœur du système Eurométropolitain et de la coopération transfrontalière, tout en mettant en exergue le potentiel que représente l'UE en termes d'aménagement.</p> <p>L'enseignant pourra également s'appuyer sur ce parcours afin de travailler un sujet de développement construit.</p>

Panneau 16 : Région en transition(s), Europe(s) en construction

1. D'après le texte, à quel rang se situe la région Hauts-de-France par rapport à l'échelle nationale puis européenne ?
2. D'après la carte, quelle est la région où le PIB par habitant est le plus élevé en France ?
3. D'après la carte quels sont les pays où le PIB est le plus fort par habitant dans l'Union européenne ? Où sont-ils situés ?
4. D'après la carte, où se situent les pays qui ont les PIB par habitant les plus faibles ?
5. Comparez le PIB de notre région à celui des territoires belges. Que constatez-vous ?

Tâche cartographique étape 1

- Sur le croquis, nommez en noir les deux pays étudiés puis complétez la légende.
- Nommez et placez en rouge la métropole fortement intégrée au système Eurométropolitain et complétez la légende.
- Représentez en rouge sur le croquis la zone de polarisation du système Eurométropolitain.
- Sur le croquis, dessinez le triangle de l'Eurométropole de Tournai, Courtrai et Lille. Puis complétez la légende.

Panneau 5 : Se déplacer au quotidien

Panneau 6 : Les dynamiques de l'emploi

6. Donnez votre définition de travailleur transfrontalier.
7. Combien d'actifs originaires des Hauts-de-France travaillent en Belgique ?
8. Comparez ce nombre avec celui des actifs belges travaillant dans la région. Que constatez-vous ?
9. Montrez en quelques mots l'inégale attractivité de la frontière franco-belge.

Tâche cartographique étape 2

Représentez à l'aide de deux flèches distinctes de taille différente les flux de transfrontaliers.

Ici un temps de pause doit être marqué dans la lecture des panneaux pour permettre à l'enseignant de préciser le vocabulaire : Une Eurorégion est un espace géographique commun à plusieurs États membres de l'Union européenne.

Panneau 2 : La façade maritime des Hauts-de-France : diversité et ouverture

Panneau 7 : Les enjeux d'un réseau routier entre flux internationaux et aménagement du territoire

Panneau 14 : Un réseau ferroviaire dense aux complémentarités à conforter

10. Quelles infrastructures renforcent les mobilités dans cet espace transfrontalier ? 2 éléments attendus.

Tâche cartographique étape 3

- Placez ces infrastructures sur le croquis puis complétez la légende.

Proposition

11. À l'aide de vos réponses, identifiez deux types de flux entre cet espace.
12. Identifiez deux flux en liaison avec un autre pays du continent européen.

Tâche cartographique étape 4

Représentez à l'aide d'un figuré linéaire ces deux flux.

Panneau 16 : Région en transition(s), Europe(s) en construction

Documents Complémentaires

Carte « territoires transfrontaliers aux frontières françaises »

Document 1 - Article « Projet photovoltaïque des écoles Aragon et Mendès France »

Document 2 - Vidéo « Interreg France-Wallonie-Vlaanderen »

13. À l'aide de la Carte « Territoires transfrontaliers aux frontières françaises », indiquez trois domaines dans lesquels une coopération transfrontalière s'est établie.
14. À l'aide du panneau 16, précisez combien de projets ont été financés par l'Interreg France- Wallonie-Vlaanderen-Flandre sur la période 2014-2020.
15. À l'aide du document 1, situez la ville de Fourmies.
16. À l'aide du document 1, montrez que l'aménagement des écoles Aragon et Mendès France favorise la transition énergétique.
17. À l'aide du document 1, identifiez les acteurs du financement du projet. Montrez, en justifiant avec un chiffre, que l'Union européenne a un rôle important.

Tâche cartographique étape 5

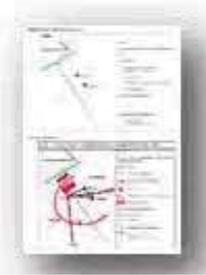
- Placez à l'aide d'un figuré ponctuel l'exemple d'aménagement réalisé à Fourmies.
 - Donnez un titre à ce croquis.
18. À l'aide de la vidéo, nommez le programme européen qui contribue au développement et à la coopération dans cet espace transfrontalier. Présentez ses acteurs et ses missions.

Documents complémentaires

Une fiche questionnaire



Une fiche d'activité cartographique



**Questionnaire pour accompagner le parcours « Les dynamiques européennes de la région Hauts-de-France »
Thème : LA FRANCE ET L'UNION EUROPEENNE**

Panneau 16 : Région en transition, Europe en construction

1. D'après le texte, à quel rang se situe la région Hauts-de-France par rapport à l'échelle nationale puis européenne ?

.....

2. D'après la carte, quelle est la région où le PIB par habitant est le plus élevé en France ?

.....

3. D'après la carte quels sont les pays où le PIB est le plus fort par habitant dans l'Union européenne ? Où sont-ils situés ?

.....

4. D'après la carte, où se situent les pays qui ont les PIB par habitant les plus faibles ?

.....

5. Comparez le PIB de notre région à celui des territoires belges. Que constatez-vous ?

.....

.....

Tâche cartographique étape 1

- Sur le croquis, nommez en noir les deux pays étudiés puis complétez la légende.

- Nommez et placez en rouge la métropole fortement intégrée au système Eurométropolitain et complétez la légende.

- Représentez en rouge sur le croquis la zone de polarisation du système Eurométropolitain.

- Sur le croquis, dessinez le triangle de l'Eurométropole de Tournai, Courtrai et Lille. Puis complétez la légende.

Panneau 5 : Se déplacer au quotidien

Panneau 6 : Les dynamiques de l'Emploi

6. Donnez votre définition de travailleur transfrontalier.

.....

7. Combien d'actifs originaires des Hauts-de-France travaillent en Belgique ?

.....

8. Comparez ce nombre avec celui des actifs belges travaillant dans la région. Que constatez-vous ?

.....

9. Montrez en quelques mots l'inégale attractivité de la frontière franco-belge.

.....

.....

.....

Tâche cartographique étape 2

Représentez à l'aide de deux flèches distinctes de taille différente les flux de transfrontaliers.

Ici un temps de pause doit être marqué dans la lecture des panneaux pour permettre à l'enseignant de préciser le vocabulaire : Une Eurorégion est un espace géographique commun à plusieurs États membres de l'Union européenne.

Panneau 2 : La façade maritime des Hauts-de-France diversité et ouverture

Panneau 7 : Les enjeux d'un réseau routier entre flux internationaux et aménagement du territoire

Panneau 14 : Un réseau ferroviaire dense aux complémentarités à conforter

10. Quelles infrastructures renforcent les mobilités dans cet espace transfrontalier ? 2 éléments attendus.

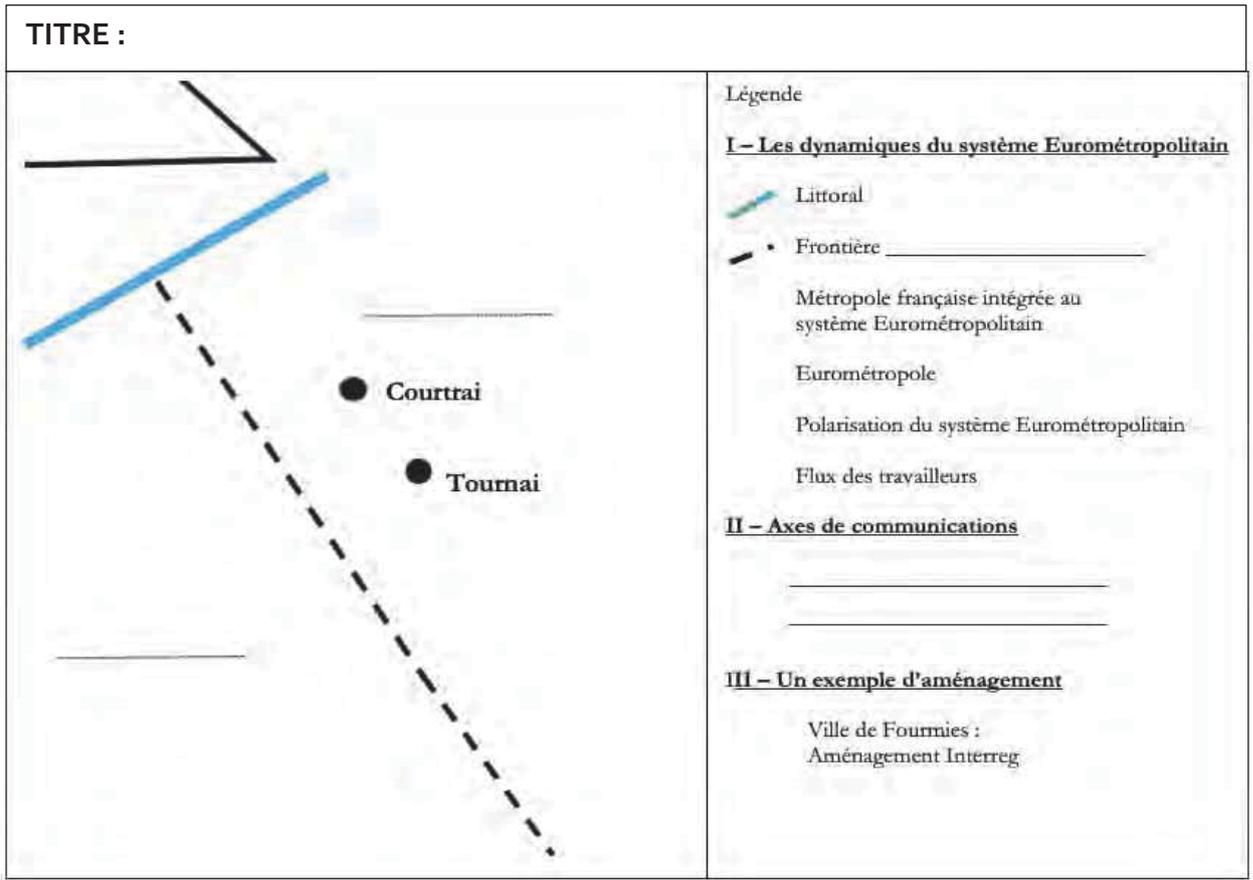
.....

.....

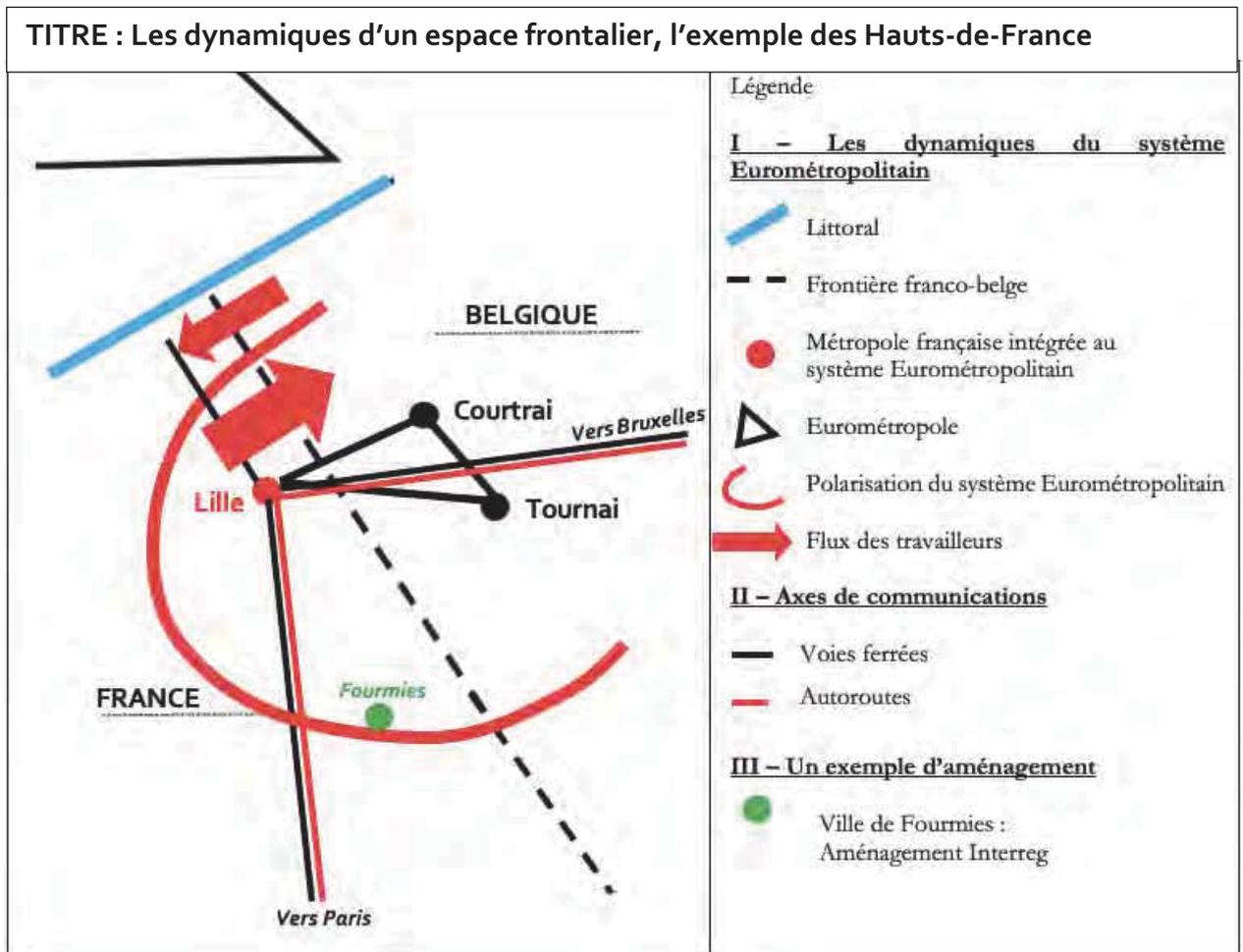
Tâche cartographique étape 3

- Placez ces infrastructures sur le croquis puis complétez la légende.

Fond de croquis distribué aux élèves



Croquis final attendu



PARCOURS 6

LES DYNAMIQUES EUROPÉENNES DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

LYCÉE

Point du programme travaillé

Classe de Terminale Tronc commun

Thème : La France et ses régions dans l'Union européenne et dans la mondialisation : Lignes de force et recompositions

Partie : Des recompositions territoriales à toutes les échelles, entre attractivité, concurrence et inégalités

L'étude de la France et de ses régions vise à interroger le rôle des acteurs, à différentes échelles, dans l'intégration européenne et mondiale, et les effets territoriaux différenciés de cette intégration. L'étude de la région du lycée permet de mobiliser les connaissances acquises sur la France pour les appliquer à une autre échelle d'analyse.

Principales compétences travaillées

- Utiliser une approche géographique pour construire une argumentation orale
- Mettre en œuvre le changement d'échelles et l'analyse à différentes échelles
- Savoir lire, comprendre et critiquer une carte
- Employer le lexique acquis en géographie à bon escient
 - ✓ Nommer et localiser les grands repères géographiques
 - ✓ Utiliser l'échelle appropriée pour étudier un phénomène
 - ✓ Confronter le savoir acquis en géographie avec ce qui est entendu, lu et vécu

Panneaux utilisés

Panneau 1 : La nouvelle région dans un environnement européen en transformation
Panneau 2 : La façade maritime des Hauts-de-France : diversité et ouverture
Panneau 3 : 6 millions d'habitants, des évolutions contrastées
Panneau 4 : Territoires métropolisés et réseau de villes
Panneau 5 : Se déplacer au quotidien
Panneau 6 : Les dynamiques de l'emploi
Panneau 7 : Les enjeux d'un réseau routier entre flux internationaux et aménagement du territoire
Panneau 8 : Richesse des activités économiques des territoires
Panneau 10 : Un espace agricole majeur : un poids économique important
Panneau 10bis : Un espace agricole majeur : vers de nouveaux modes de production
Panneau 12 : Gérer les risques industriels et technologiques
Panneau 14 : Un réseau ferroviaire dense aux complémentarités à conforter
Panneau 16 : Les dynamiques européennes de la région Hauts-de-France

Proposition

Étude de cas (durée : 3 à 4 heures)

Cette étude de cas introduit le dernier chapitre de l'année de Terminale qui reprend et valorise tous les acquis des élèves en cours de géographie durant leurs trois années de lycée. Elle s'insère dans la préparation au Grand Oral. Il s'agit d'un travail de groupe, guidé autour d'une fiche d'activité, qui favorise l'autonomie des élèves, développe leur capacité à prélever des informations et leur permet de construire des documents qui serviront de supports à leur oral.

- Division de la classe en plusieurs groupes de travail. Chaque groupe travaille sur une thématique : soit « une région démographiquement et économiquement puissante ? » soit « une région au carrefour de l'Europe ? »,
- Chaque groupe doit élaborer à partir d'un questionnaire une carte mentale et un schéma qui lui servira à construire son discours de 5mn. Il doit sélectionner les informations à partir des différents panneaux et documents,
- Le questionnement élaboré ainsi que les démarches sont les mêmes, autour de thématiques et de documents différents,
- Les élèves des autres groupes prennent des notes pendant l'oral,
- Les modalités de l'oral final peuvent varier en fonction des conditions de l'établissement et des effectifs par classe : on privilégiera la restitution par petits groupes afin de permettre à un maximum d'élèves de bénéficier d'un temps de passage à l'oral.

A l'issue de l'étude de cas, les lignes de force et recompositions territoriales de la région Hauts-de-France sont mises en perspective à l'échelle nationale : les processus de métropolisation, d'intégration régionale et d'ouverture européenne ainsi que les différents acteurs de l'aménagement sont analysés.

Documents complémentaires

Un dossier de documents complémentaires :

Comment booster les transports entre la France et la Belgique ?



Un aménagement : le parc naturel transfrontalier du Hainaut



Eurométropole : le transfrontalier à l'œuvre





Une fiche activité élève



Document 1:

VDN Haz._24062018_Flandre Comment booster les transports entre la France et la Belgique ?

Comment booster les transports entre la France et la Belgique ?

On l'appelle le projet Transmobil et il vient d'être lancé. Son objectif : développer les transports transfrontaliers en milieu rural. Des hubs vont être créés de chaque côté de la frontière.

« Avec les transports en commun, il faut au moins deux heures et trente minutes pour aller de Bruges à Bailleul. En voiture, j'ai mis une heure. » Côté transports, la frontière existe encore entre la France et la Belgique. C'est le constat que fait Guido Decorte, député belge chargé de la coopération territoriale de la province de Flandre occidentale, lors du lancement du projet Transmobil, en gare de Bailleul.

Quelques minutes plus tard, Régis Duquenoy, vice-président en charge de la mobilité au sein de la communauté de communes de Flandre intérieure (CCFI) cite un autre exemple révélateur.

« Aujourd'hui, sur le territoire du projet, les lignes de transport s'arrêtent de part et d'autre de la frontière, sauf sur l'axe Dunkerque-La Panne qui a vu la création d'une ligne de bus. » Voilà pourquoi le projet Transmobil est né. 3,6 millions d'euros (dont la moitié financée par le fonds européen développement régional) vont être consacrés à la mobilité transfrontalière dans les hauts de Flandres et la Flandre intérieure côté français et la Flandre occidentale côté belge.

Les pastilles bleues représentent les hubs locaux, et les pastilles rouges les hubs interrégionaux.

La vitrine du projet, ce sont les dix-neuf hubs qui vont mailler ce territoire de 372 000 habitants. Sur notre carte, les pastilles bleues représentent les hubs locaux, et les pastilles rouges les hubs interrégionaux.

Le projet Transmobil va chouchouter ces zones stratégiques afin d'y développer la mobilité. Côté français, ce sont systématiquement des gares. « Ces hubs seront des espaces multimodaux qui feront la part belle aux modes de transport alternatifs à la voiture individuelle, explique Régis Duquenoy. Se déplacer plus facilement sur le territoire transfrontalier, à partir de noeuds de mobilité où l'on pourra trouver plusieurs modes de transports et de déplacement possible. (...) En fonction des besoins et attentes des habitants pourront donc se côtoyer : des bornes électriques, des abris vélos, des arrivées et départs de train ou de bus mais aussi d'autres solutions de transports plus innovantes encore. »

Le projet vise à favoriser les modes de transport alternatifs à la voiture.

Du côté de la Flandre intérieure, avec leur statut de hubs interrégionaux, les gares d'Hazebrouck (6 500 montées et descentes en 2016) et de Bailleul (3 000 en 2016) joueront un rôle clé. Elles pourraient devenir « le point de départs et d'arrivées pour des connexions de transport vers la Belgique », glisse l'élus. Avec, en ligne de mire, une ambitieuse perspective qui semble aujourd'hui lointaine : « Imaginez des frontières qui se dissipent en utilisant les transports en commun... ».

La gare de Bailleul citée en exemple

C'est à la gare de Bailleul que le projet Transmobil a été symboliquement lancé. « Elle a fait l'objet d'un projet de réaménagement avec ses parkings, sa gare routière et le parvis, a souligné Régis Duquenoy. Elle se dote petit à petit d'équipements en faveur de la mobilité tels que des bornes électriques ou encore l'abri vélos sécurisé. » Son marché du jeudi, qui anime le lieu, séduit aussi.

Marc Deneuche, maire, espère que les aménagements iront encore plus loin. « On est encore aux prémices, souligne-t-il. La première chose à mettre en place, c'est de permettre aux habitants de Flandre française qui veulent travailler en Belgique de pouvoir le faire. »

Les gares de la CCFI vont toutes connaître des évolutions dans les années à venir. Seize millions d'euros, dont dix millions d'euros pour celle d'Hazebrouck, vont y être investis.

Simon Caenen, La Voix du Nord éd. Hazebrouck, 24 juin 2018

Document 2 : Un aménagement : le parc naturel transfrontalier du Hainaut

Le 7 octobre 1983, les Régions wallonne et Nord-Pas-de-Calais ont conclu un protocole d'accord en vue d'unir leurs efforts, en concertation avec les collectivités départementales, provinciales et communales, pour promouvoir la création d'un "Parc naturel suprafrontalier" des Plaines de la Scarpe et de l'Escaut. L'objectif est alors de mettre en œuvre une politique globale et harmonieuse de développement et d'aménagement fondée sur les ressources locales et des activités respectueuses des équilibres naturels [...]

Les premières coopérations s'engagent en 1989 entre le parc français et les partenaires wallons dans le cadre du programme Interreg (1991-1994). Puis la coopération se développe avec le soutien d'Interreg II (1995-2001). Les deux parcs, affirmant une solidarité d'action, forment le Parc naturel transfrontalier du Hainaut. Après une première phase de coopération légère, qui a permis d'aboutir notamment à des circuits de randonnée transfrontaliers et à des échanges scolaires, les dialogues et rencontres entre élus et techniciens se multiplient, pour finalement aboutir à l'élaboration d'une des premières chartes transfrontalières pour un parc naturel européen.

Diverses conditions étaient réunies pour mettre en place une coopération transfrontalière naturelle :

- L'existence d'une frontière sans réel barrage linguistique et de fortes parentés entre les deux territoires frontaliers (densité de population, plaines alluviales, empreinte industrielle et en particulier minière...),
- Un même concept de part et d'autre de la frontière : celui des parcs naturels habités,
- Deux dynamiques de développement très proches l'une de l'autre avec des habitudes de travail en commun depuis 1996,
- La synergie favorisée par l'Union européenne, et le soutien constant des programmes européens

<http://www.espaces-transfrontaliers.org>

Document 3 : Eurométropole : le transfrontalier à l'œuvre

Avec ses deux millions d'habitants, ses 152 communes réparties sur un territoire de 3 550 km², l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai est la plus importante métropole transfrontalière d'Europe. Elle rassemble 14 partenaires institutionnels français et belges. Son ambition : être reconnue dans le monde entier.

Créée le 28 janvier 2008, l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai, (à ne pas confondre avec la Métropole Européenne de Lille !), est un Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) qui réunit 152 communes françaises et belges. Située au cœur de l'Europe, elle travaille à répondre aux défis mondiaux et à affirmer son attractivité européenne et internationale.

Les missions de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai se déploient autour des thèmes du développement économique et des nouvelles technologies, du climat et de l'énergie, et de l'apprentissage en alternance. Un programme d'échanges linguistiques et d'autres thèmes de coopération entre écoles primaires sont également en cours de développement.

Ses autres missions ? Améliorer le lien ferroviaire pour une mobilité transfrontalière durable, communiquer sur la richesse et l'accessibilité des événements culturels et protéger l'environnement à travers le programme « espace bleu » (gestion de la qualité des eaux des nappes phréatiques).

Quatorze institutions sont représentées au sein de l'Eurométropole :

- Côté français : l'État, la région Hauts-de-France, le département du Nord, la Métropole Européenne de Lille ;
- Côté belge : l'État fédéral, la région et la communauté flamandes, la province de Flandre occidentale, l'intercommunale LEIEDAL (arrondissement de Kortrijk), L'intercommunale wvi (arrondissements de Roeselare, Ieper et Tielt), la Wallonie (région wallonne), la fédération Wallonie-Bruxelles, la province de Hainaut, l'intercommunale IDETA (arrondissement de Tournai et Ath, communes de Lessines, Silly et Enghien), l'intercommunale IEG (arrondissement de Mouscron et commune d'Estaimpuis).

www.lillemetropole.fr

Interreg France-Wallonie-Vlaanderen UNION EUROPÉENNE EUROPESE UNIE

9 MAI JOURNÉE DE L'EUROPE

GRÂCE À **L'EUROPE**

144 PROJETS

Interreg France-Wallonie-Vlaanderen est un programme de coopération territoriale européenne qui favorise les échanges économiques et sociaux sur la frontière franco-belge.

RECHERCHE & INNOVATION	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	ENVIRONNEMENT	COHÉSION SOCIALE
57 Projets 18 799 933 €	20 Projets 46 481 492 €	38 Projets 88 928 458 €	29 Projets 52 697 514 €

ET CONCRÈTEMENT ?

- 1000 PME soutenues
- 180 actions pour le développement durable
- 100 actions valorisant le patrimoine
- 100 formations transfrontalières

FOCUS

NANOCARDIO

Diagnostic précoce des **maladies de l'appareil circulatoire** via l'imagerie magnétique et optique

[En savoir plus](#)

VISES

Accompagner les entreprises afin de leur permettre de valoriser leur **impact social**

[En savoir plus](#)

CLEAN SEA

Programme de sensibilisation aux **pollutions marines**

[En savoir plus](#)

EMPLOI SANS FRONTIÈRES

Décloisonner le **marché du travail** transfrontalier en réduisant les obstacles à la mobilité et en optimisant le placement

[En savoir plus](#)

AVEC L'UE C'EST POSSIBLE !

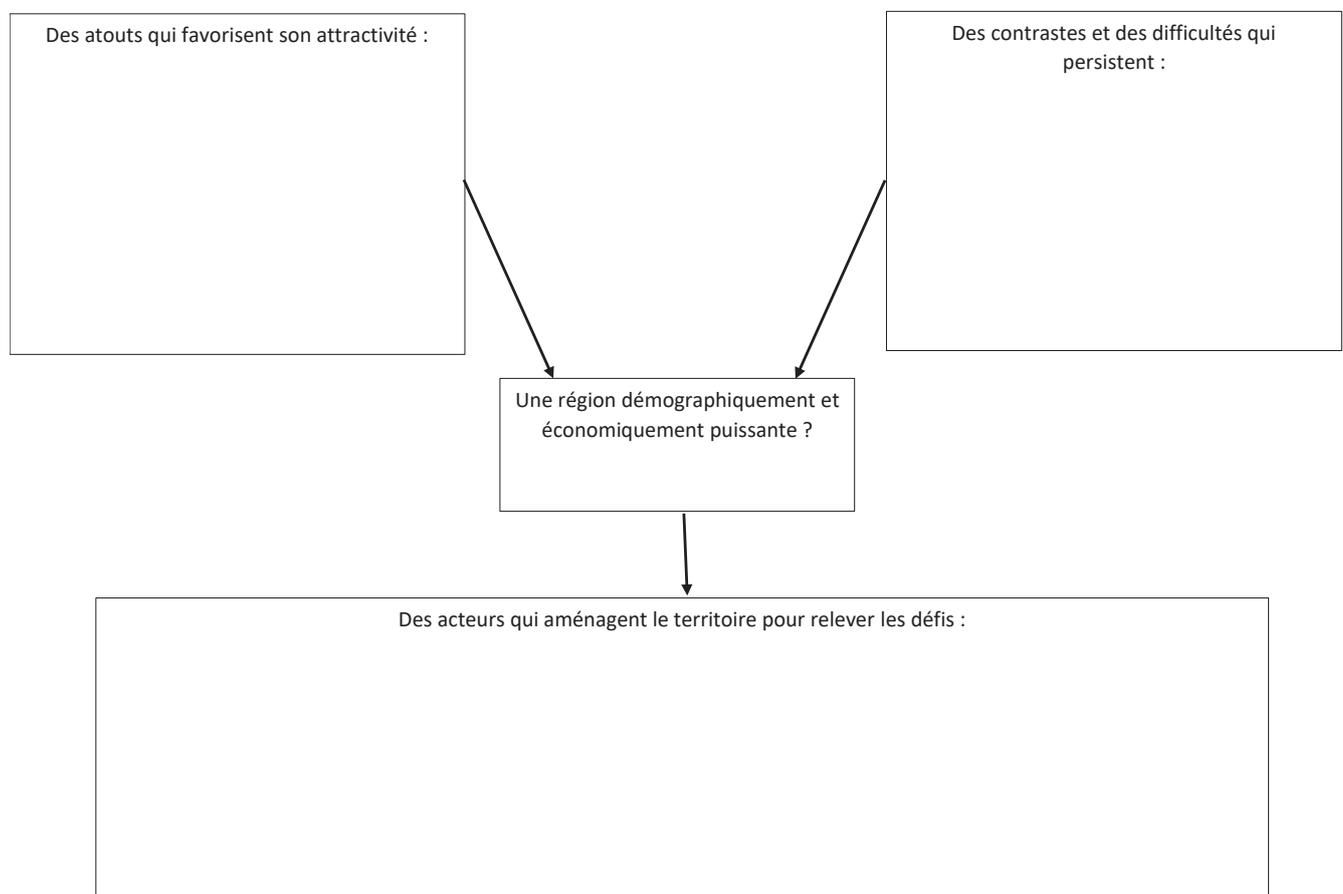
Avec le soutien du Fonds européen de développement régional

www.interreg-fwvl.eu

1) Une région démographiquement et économiquement puissante ?

Etape 1 : A l'aide des questions ci-dessous, compléter votre carte mentale

- Quelle est la situation géographique de la région HDF en France, en Europe et dans le monde ?
- Quelles caractéristiques démographiques et économiques constituent des atouts de la région HDF ?
- Quels en sont les facteurs ?
- Identifiez et nommez les territoires dynamiques et ceux en difficultés ?
- Identifiez les différents acteurs publics et privés qui financent l'aménagement du territoire.
- Pourquoi l'innovation renforce-t-elle l'attractivité internationale ?
- Présentez un aménagement européen qui encourage l'attractivité des territoires et/ou lutte contre les inégalités territoriales
- Pourquoi l'ouverture sur l'Europe et la mondialisation est-elle une solution pour dynamiser les territoires ?



Etape 2 : Réaliser un croquis avec une légende organisée que vous présenterez durant votre oral

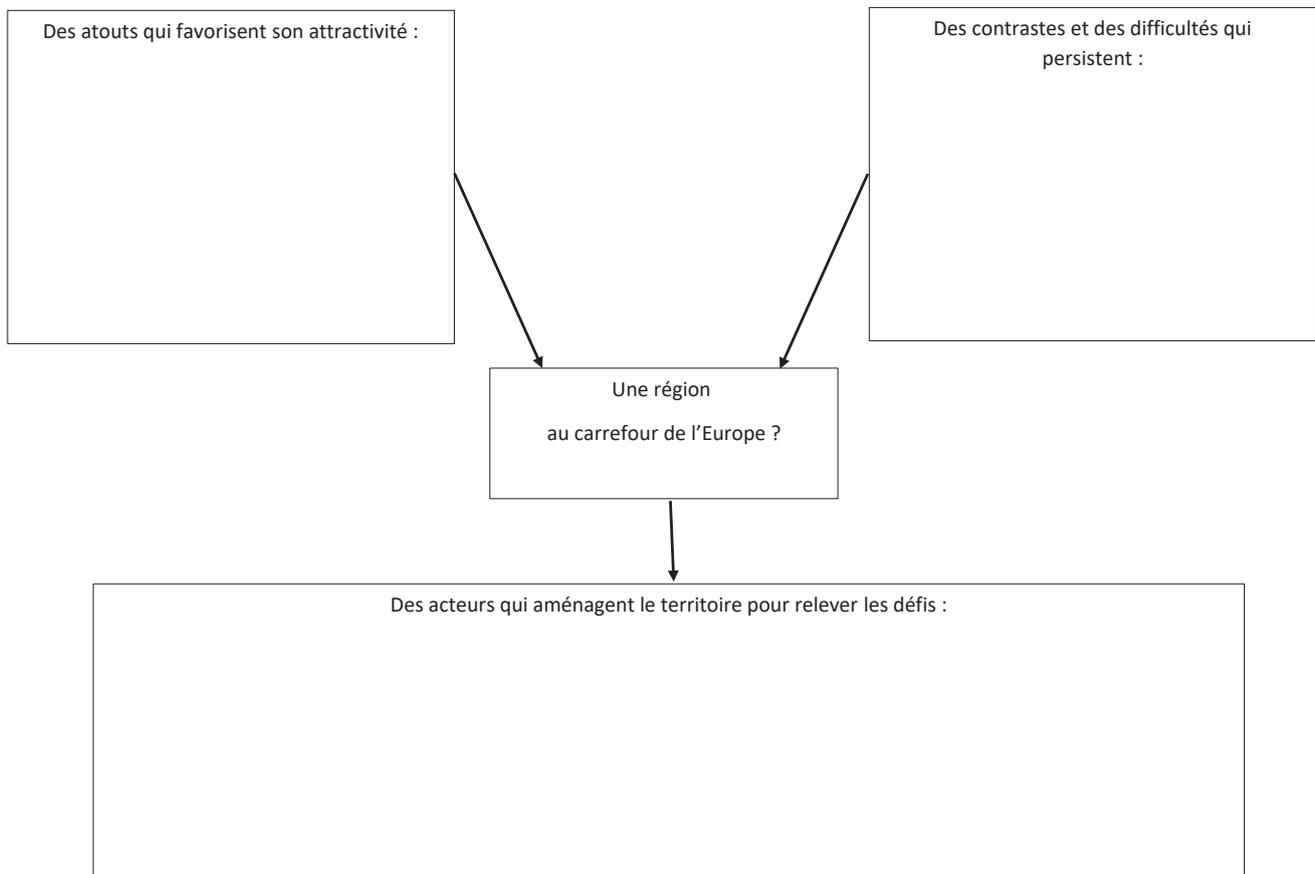


Etape 3 : A l'aide de votre carte mentale et de votre croquis, construire votre présentation orale d'environ 5mn qui répond au sujet suivant : Montrez l'attractivité de la région HDF et son insertion au niveau européen et mondial.

2) Une région au carrefour de l'Europe ?

Etape 1 : A l'aide des questions ci-dessous, compléter votre carte mentale

- Quelle est la situation géographique de la région HDF en France, en Europe et dans le monde ?
- Quels sont les principaux axes des différents modes de transport ? Quelles sont les interfaces ?
- Quels sont les facteurs qui expliquent la répartition de ces modes de transport ?
- Identifiez et nommez les territoires les mieux desservis ? Les moins bien desservis ?
- Identifiez les différents acteurs publics et privés qui financent l'aménagement du territoire.
- Quelles politiques permettent une meilleure insertion de la région HDF dans les réseaux de transports ?
- Présentez un aménagement européen qui encourage l'attractivité des territoires et/ou lutte contre les inégalités territoriales.
- Pourquoi l'ouverture sur l'Europe et la mondialisation est-elle une solution pour dynamiser les territoires ?



Etape 2 : Réaliser un croquis avec une légende organisée que vous présenterez durant votre oral



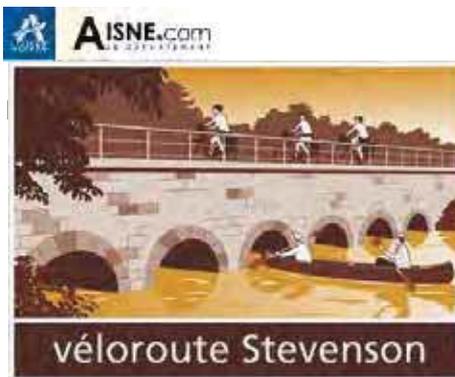
Etape 3 : A l'aide de votre carte mentale et de votre croquis, construire votre présentation orale d'environ 5mn qui répond au sujet suivant : Montrez l'attractivité de la région HDF et son insertion au niveau européen et mondial.

PARCOURS 6

LES DYNAMIQUES EUROPÉENNES DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

LYCÉE PROFESSIONNEL

Point du programme travaillé	Classe de CAP Thème 1 : transports et mobilités Possibilité de traitement également en 3 ^e Prépa Métiers ou en 1 ^{ère} Bac pro
Principales compétences travaillées	<ul style="list-style-type: none">▪ Construire des repères géographiques▪ Être capable de lire une carte▪ Être capable de compléter une carte▪ Réfléchir à plusieurs échelles
Panneaux utilisés	Panneau 11 : Concilier protection et développement. Les parcs naturels régionaux Panneau 16 : Région en transition(s), Europe(s) en construction
Proposition	<p>Lecture de document et tâche cartographique</p> <p>Repérer le tracé de la véloroute Stevenson, aussi appelée Eurovéloroute n°3, dans la vallée de l'Oise, ainsi que ses villes. L'Eurovéloroute « Stevenson » passe par la vallée de l'Oise, de Chimay à Pont-Ste-Maxence, avant de filer vers le Sud à Senlis. C'est donc, en suivant le tracé, une opportunité de construire des repères sur la géographie régionale. L'échelle européenne du tracé ainsi que l'usage auquel elle est destinée permet de faire de cette route un support pour aborder quelques notions fortes de la géographie, tant régionale qu'européenne : libre-circulation, aménagement, développement, tourisme, habiter.</p> <p>Déroulement</p> <ul style="list-style-type: none">▪ La première étape consiste à poser la définition de la véloroute.▪ Le second temps s'appuie sur les deux documents spécifiques portant sur l'eurovéloroute. C'est l'occasion à la fois d'un prélèvement d'information dans un document publicitaire très concret mais aussi et surtout de confronter les élèves à un exercice de lecture de carte.▪ Un troisième temps est consacré à une tâche cartographique. Avec un changement d'échelle par rapport à l'exercice précédent, l'activité mêle lecture de carte et production cartographique.▪ Un questionnaire « Vrai/Faux » oriente les élèves vers les enjeux régionaux portés par l'eurovéloroute. C'est le préalable aux deux exercices d'écriture proposés ensuite afin de cerner le rôle régional du PNR.▪ La dernière étape, appuyée sur le panneau 16, donne à voir la place des Hauts-de-France dans la dynamique économique européenne.



Cette véloroute s'inspire du parcours effectué en 1876 par l'écrivain voyageur écossais Robert Louis Stevenson en canoë entre Anvers et Conflans-Sainte-Honorine. C'est une partie de l'Eurovéloroute n°3 « Scandibérique », longue de 5000 km partant de Trondheim en Norvège pour aller jusqu'à Saint-Jacques-de-Compostelle en Espagne. Elle a été inaugurée le 18 juin 2018. C'est la plus longue en France avec 1700 km de parcours où elle traverse 18 départements, dont celui de l'Aisne sur 109 km. Il est ainsi possible de relier à vélo l'Île-de-France à la Belgique par la vallée de l'Oise.

Dans les Hauts-de-France, une voie verte permet de rouler en Sambre-Avesnois (Jeumont, Maubeuge, Fourmies, Anor), en Thiérache dans la vallée de l'Oise (Hirson, Guise puis Origny, Ribemont, La Fère, Chauny) avant de rejoindre le département de l'Oise par Noyon, Compiègne, Pont-Ste-Maxence et Senlis.

D'après aisne.com

Document complémentaire n°1

Un des 16 panneaux publicitaires installés par la SANEF et le Conseil Départemental de l'Aisne sur le trajet de l'autoroute A26 Calais - St-Quentin - Reims en 2019

Source : https://www.aisne.com/sites/default/files/2019-02/veloroute_stevenson_panneau_a26.jpg



Document complémentaire n°2

Le tracé de l'Eurovéloroute n°3, nommée Véloroute des pèlerins. Sa portion dans l'Aisne est promue sous le nom de « Véloroute Stevenson »

Source de la carte : <https://fr.eurovelo.com/ev3/france>

Une fiche activité élève

Questionnaire pour accompagner le parcours « Les transports régionaux de la région Hauts-de-France »
Thème : TRANSPORTS ET MOBILITÉS

À partir du document 1, entourez les bonnes réponses.
Une ville est une :

Une ville électrique – une route pour les villes – une route à faible trafic automobile – une voie verte

Répondez dans le document 2 :

Qu'est-ce que la vitesse moyenne régionale Stovamos ?
Quelle est la plus grande ville de cette ville ?
Le nombre de kilomètres qu'un touriste peut parcourir au maximum en Europe sur cette vitesse Stovamos.
Le nombre de kilomètres qu'un touriste peut parcourir au maximum en France sur cette vitesse Stovamos.
Les villes des Hauts-de-France traversées par la vitesse Stovamos.

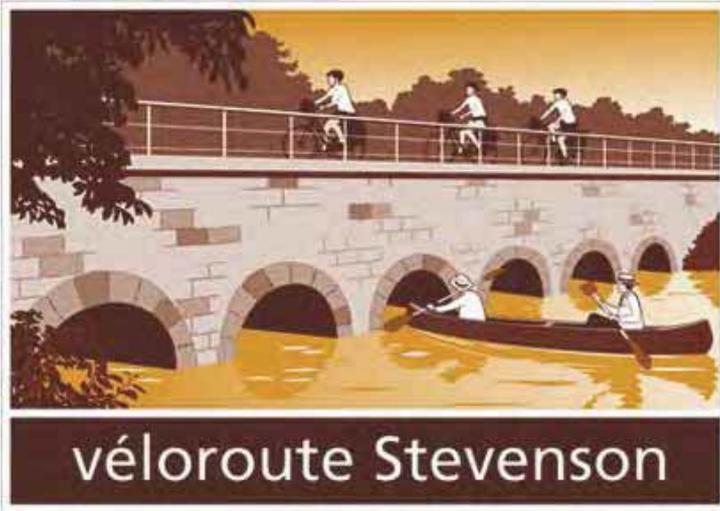
À partir du document 3, précisez du Nord au Sud les pays européens traversés par la vitesse Stovamos dans le tableau ci-dessous.

Nord	Pays les plus au Nord de cette vitesse	_____
↑	Suède	_____
↑	Allemagne	_____
↑	France	_____
↓	Pays les plus au Sud de cette vitesse	_____

La vitesse Stovamos traverse les Hauts-de-France, dans la vallée de l'Oise.
À partir de la carte de page 104, « Conception prospective et développement : Les parcs naturels régionaux » :



– Repérez et nommez la vallée de l'Oise.
– Colorez cette vallée en bleu sur la carte.
– Ajoutez l'ensemble des communes de l'Oise sur la carte.
– Sur cette carte, indiquez dans le Nord-Ouest, une ville de la vallée de l'Oise, comme celle de l'Oise pédagogique des Hauts-de-France (Oise).
– Quelles sont les communes de la région Hauts-de-France traversées ?
– Identifiez sur le planisphère le photo qui montre la vallée de l'Oise.
– Écrivez un titre pertinent pour cette photo.
– Quel parc naturel régional est traversé par la vitesse Stovamos ?
– Sur le fond de carte, nommez la ville du PNR Oise-Pays de France qui est la partie d'entrée des touristes de l'Oise.
– Repérez et nommez sur le fond de carte, Paris et le BELGIQUE, où l'Oise prend sa source.



Cette véloroute s'inspire du parcours effectué en 1876 par l'écrivain voyageur écossais Robert Louis Stevenson en canoë entre Anvers et Conflans-Sainte-Honorine. C'est une partie de l'Eurovéloroute n°3 « Scandibérique », longue de 5000 km partant de Trondheim en Norvège pour aller jusqu'à Saint-Jacques-de-Compostelle en Espagne. Elle a été inaugurée le 18 juin 2018. C'est la plus longue en France avec 1700 km de parcours où elle traverse 18 départements, dont celui de l'Aisne sur 109 km. Il est ainsi possible de relier à vélo l'Île-de-France à la Belgique par la vallée de l'Oise.

Dans les Hauts-de-France, une voie verte permet de rouler en Sambre-Avesnois (Jeumont, Maubeuge, Fourmies, Anor), en Thiérache dans la vallée de l'Oise (Hirson, Guise puis Origny, Ribemont, La Fère, Chauny) avant de rejoindre le département de l'Oise par Noyon, Compiègne, Pont-Ste-Maxence et Senlis.

D'après aisne.com

Document complémentaire n°1

Un des 16 panneaux publicitaires installés par la SANEF et le Conseil Départemental de l'Aisne sur le trajet de l'autoroute A26 Calais - St-Quentin - Reims en 2019

Source : https://www.aisne.com/sites/default/files/2019-02/veloroute_stevenson_panneau_a26.jpg

Document complémentaire n°2

Le tracé de l'Eurovéloroute n°3, nommée Véloroute des pèlerins. Sa portion dans l'Aisne est promue sous le nom de « Véloroute Stevenson »

Source de la carte : <https://fr.eurovelo.com/ev3/france>



Questionnaire pour accompagner le parcours « Les dynamiques européennes de la région Hauts-de-France »
Thème : TRANSPORTS ET MOBILITÉS

A partir du document 1, entourez les bonnes réponses :

Une véloroute est :

un vélo électrique – une route pour les vélos – une route à faible trafic automobile – une voie verte

Relevez dans le document 1 :

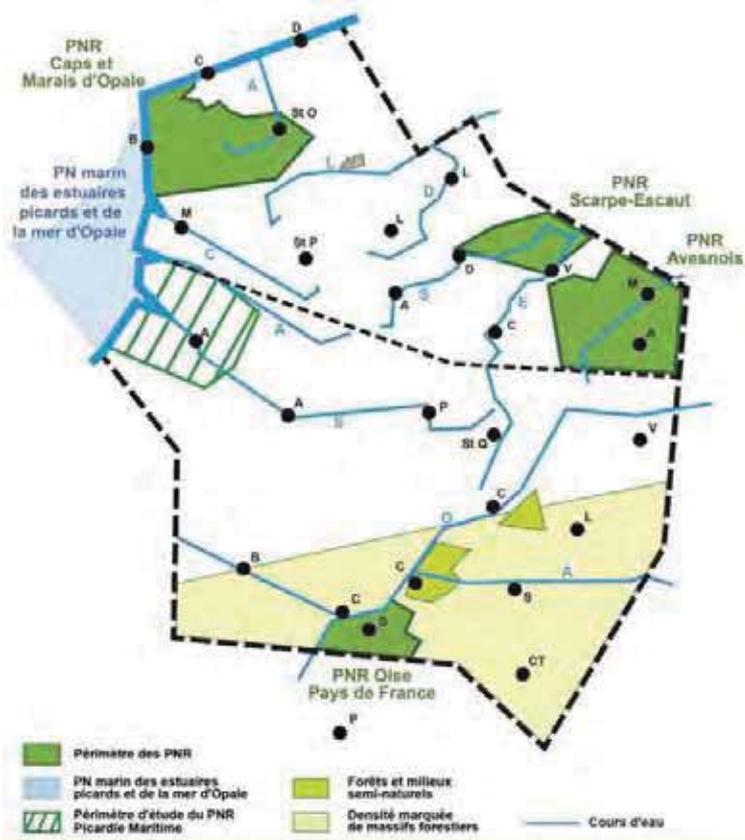
- Pourquoi cette véloroute s'appelle Stevenson.
- Quatre des pays reliés par cette véloroute.
- Le nombre de kilomètres qu'un touriste peut parcourir au maximum en Europe sur cette véloroute Stevenson.
- Le nombre de kilomètres qu'un touriste peut parcourir au maximum en France sur cette véloroute Stevenson.
- Les villes des Hauts-de-France traversées par la véloroute Stevenson.

A partir du document 2, présentez du Nord au Sud les pays européens traversés par la véloroute Stevenson dans le tableau ci-dessous.

Nord Sud	Pays le plus au Nord de cette véloroute : Suède Allemagne France Pays le plus au Sud de cette véloroute :
-----------------	---

La véloroute Stevenson traverse les Hauts-de-France, dans la vallée de l'Oise.

A partir de la carte du panneau 11 : « Concilier protection et développement : Les parcs naturels régionaux » :



- Repérez et nommez la vallée de l'Oise.
- Coloriez cette rivière en bleu sur la carte.
- Aide : l'initiale de cette rivière (O) figure sur la carte.
- Sur cette carte, écrivez aussi le nom des 3 villes de la vallée de l'Oise.
- Vous pouvez aussi vous aider de l'Atlas pédagogique des Hauts-de-France ([page 13](#))
- Quels sont les 2 départements de la région Hauts-de-France traversés ?
- Identifiez sur le panneau la photo qui montre la véloroute.
- Ecrivez un titre pertinent pour cette photo.
- Quel parc naturel régional est traversé par la véloroute Stevenson ?
- Sur le fond de carte, nommez la ville du PNR Oise-Pays de France qui est la porte d'entrée des touristes dans ce parc.
- Repérez et nommez sur le fond de carte, Paris et la BELGIQUE, où l'Oise prend sa source.

Adaptation : Région Hauts-de-France - PNR - NDF - SGAIC - Les Géographes de la Région Hauts-de-France - 01 juillet 2019 carte n° 303-01

PARCOURS 7

PARCOURS AVENIR ET ACCOMPAGNEMENT A L'ORIENTATION



Credit photo : Olivier Desplacht / R&P - Hauts-de-France

PARCOURS 7

PARCOURS AVENIR ET ACCOMPAGNEMENT A L'ORIENTATION

COLLÈGE ET LYCÉE

Insertion dans le parcours des élèves

« Le parcours Avenir permet aux élèves de la Sixième à la terminale de construire progressivement, tout au long de leurs études secondaires, une véritable compétence à s'orienter. Pour ce faire, les élèves sont amenés à comprendre le monde économique et professionnel et connaître la diversité des métiers et des formations, à développer leur sens de l'engagement et de l'initiative et à élaborer leur projet d'orientation scolaire et professionnel.

Au collège comme au lycée, il s'appuie sur la rencontre avec un acteur du monde professionnel, une visite d'entreprise, la participation à un projet pédagogique basé sur l'esprit d'initiative, d'engagement et de groupe (mini-entreprise, mini-coopérative, concours, etc.) Il peut, pour cela, s'appuyer sur de nombreux partenariats locaux et sur des actions éducatives dédiées à la découverte du monde professionnel [...]

Au collège

Le parcours Avenir s'adresse à tous les élèves de la classe de Sixième à la classe de troisième, y compris lorsqu'ils suivent une scolarité en section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) ou dans une unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS). Il vise l'acquisition de connaissances et de compétences destinées à favoriser une participation constructive à la future vie sociale et professionnelle du jeune collégien. Ce parcours contribue à donner du sens et à valoriser le contenu des apprentissages en favorisant le lien entre ces derniers et les démarches de découverte du monde socio-économique proposées aux élèves par les équipes éducatives.

L'élève s'informe des possibilités de formation et des voies d'accès aux divers champs professionnels qui s'offrent à lui après le collège. Le parcours organise la découverte par l'élève de la complexité de toute activité professionnelle, des savoirs et de l'expérience qu'elle requiert. Il doit favoriser l'engagement dans un projet individuel ou collectif en suscitant la créativité.

Au lycée

L'objectif du parcours Avenir est d'aider les élèves à construire un parcours de formation et d'orientation cohérent intégrant la préparation de l'après-bac, permettant ainsi aux élèves des trois voies de formation de réviser, d'affiner et de conforter les choix d'études - y compris par la voie de l'apprentissage - et les projets professionnels.

Dans la continuité du travail effectué en collège, il s'agit de combiner pour chaque niveau, les trois objectifs du parcours : la découverte du monde économique et professionnel, le développement de l'esprit d'initiative et de création, la formulation du choix d'orientation notamment dans le cadre de l'orientation active. »

<https://www.education.gouv.fr/le-parcours-avenir-7598>

En voie professionnelle, l'objectif de l'accompagnement à l'orientation est d'aider les élèves à devenir acteur dans la construction de leur projet d'orientation. À chaque niveau d'enseignement, les élèves renforcent leur connaissance de la diversité du monde économique et professionnel ainsi que des formations permettant d'accéder aux différents secteurs professionnels étudiés. Ils acquièrent des compétences, notamment en matière de recherche, d'analyse et d'exploitation de l'information, leur permettant de gagner en autonomie et d'élaborer leur propre projet de poursuite d'études ou d'insertion dans le monde du travail.

Insertion dans le parcours des élèves

L'accompagnement à l'orientation en voie professionnelle vise ainsi trois objectifs pédagogiques :

- Appréhender les principes de fonctionnement et la diversité du monde économique et professionnel ainsi que les perspectives d'insertion offertes par la spécialité ou la famille de métiers ;
- Connaître les possibilités de poursuite d'études post-CAP et post-baccalauréat professionnel ;
- Élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle.

Vademecum L'accompagnement à l'orientation en voie professionnelle,
Octobre 2020

Depuis janvier 2019, les régions, dans le cadre de la loi pour « la liberté de choisir son avenir professionnel », ont compétence pour participer également à l'accompagnement à l'orientation en organisant l'information sur les métiers et les formations. Elles sont amenées à intervenir notamment dans les établissements scolaires en concertation avec les équipes pédagogiques. Ces dernières prennent en charge « la dimension éducative et pédagogique de l'orientation des élèves ». [...]

L'aide au choix de l'orientation se décline en trois grands axes pédagogiques :

- Découvrir le monde professionnel et s'y repérer ;
- Connaître les formations de l'enseignement supérieur et leurs débouchés ;
- Élaborer son projet d'orientation

Vademecum L'accompagnement à l'orientation au lycée général et technologique, novembre 2020

Compétences transversales travaillées

Il s'agit ici de compétences transversales liées au domaine 3 du Socle commun des connaissances, des compétences et de la culture : « la formation de la personne et du citoyen » pour le collège :

Responsabilité, sens de l'engagement et de l'initiative

[...] L'élève sait prendre des initiatives, entreprendre et mettre en œuvre des projets, après avoir évalué les conséquences de son action ; il prépare ainsi son orientation future et sa vie d'adulte.

Au lycée professionnel

Les actions élaborées par les équipes pédagogiques prennent appui sur des cas concrets et des supports diversifiés comme par exemple : des rencontres avec des professionnels, des textes (littéraires ou journalistiques), des documents iconographiques, des vidéos et films...[...]

Les différentes actions permettent de :

1. Développer et approfondir des compétences transversales acquises dans le cadre des enseignements disciplinaires et des PFMP telles que la recherche et l'analyse d'informations, l'utilisation des outils numériques, les compétences d'argumentation écrite et orale ;
 2. Renforcer l'autonomie et l'esprit d'initiative ;
- Des actions complémentaires et plus ponctuelles de type forum des métiers, visites d'établissements d'enseignement scolaire et supérieur, visites d'entreprise, d'administration ou d'association peuvent être prévues et organisées en partenariat avec les régions, [...]

Au lycée

Ces actions permettent de :

- Utiliser des cas concrets et des supports diversifiés (textes littéraires ou journalistiques, documents iconographiques, tableaux statistiques, vidéos),
- Articuler travail en autonomie et travail en groupe,
- Mettre en pratique des compétences travaillées de manière transversale dans le cadre des enseignements disciplinaires et de l'accompagnement personnalisé telles que l'acquisition d'une plus grande autonomie, la prise d'initiative, le développement de compétences de recherche documentaire, l'utilisation des outils numériques, les compétences écrites et orales.

Panneaux utilisés

Panneau 8 : Richesse des activités économiques dans les territoires
Panneau 9 : Des activités de service diversifiées et généralisées
Panneau 10 : Un espace agricole majeur : un poids économique important
Panneau 10bis : Un espace agricole majeur : vers de nouveaux modes de production
Panneau 11 Concilier protection et développement : les parcs naturels régionaux
Panneau 12 : Gérer les risques industriels et technologiques
Panneau 14 : Un réseau ferroviaire dense aux complémentarités à conforter
Panneau 7 : Les enjeux d'un réseau routier entre flux internationaux et aménagement du territoire
Panneau 5 : Se déplacer au quotidien
Panneau 6 : Les dynamiques de l'emploi

Une approche de la spécificité économique des territoires de proximité pour travailler le projet personnel

Objectif de la séance :

Le parcours présenté ici vise à s'appuyer sur l'exposition pour « incarner » la réflexion sur le projet personnel et professionnels des élèves. Partir du territoire de proximité est à la fois un moyen d'éviter une réflexion hors-sol et d'amener les élèves à s'interroger sur les conditions de la mise en œuvre du parcours personnel.

Démarche :

Panneau 8

1. Localiser votre établissement – relever l'activité dominante mentionnée par la couleur, puis relever l'activité précisée par le logo (s'il y en a un).
2. Barrer dans les phrases suivantes les propositions inutiles pour expliquer l'orientation économique de ce territoire :
Ma région est plutôt : Agricole / De fabrication/Industrielle / Présentielle/ de services
Ma région a un point fort ou une activité d'avenir dans le domaine : mobilité terrestre et fluviale - robotique/numérique - industries créatives - bioéconomie - énergie - chimie - matériaux.
3. À l'aide du tableau suivant, recherche des entreprises et/ou des métiers qui illustrent l'orientation économique de ton territoire.

Agricole	De fabrication	Présentielles et services
Panneau 2	Panneau 2	Panneau 8
Panneau 8	Panneau 8	Panneau 5
Panneau 10	Panneau 5	Panneau 7
Panneau 10 Bis	Panneau 12	Panneau 9
		Panneau 11
		Panneau 14

Panneau 6

4. D'après le graphique, quelle est l'évolution de l'activité dominante de votre territoire depuis 1990 ?
5. Cette carte représente l'évolution du nombre d'emplois implanté sur le territoire entre 1999 et 2011. À l'aide de cette carte, caractérisez l'évolution grâce aux données chiffrées.
6. Qu'arrive-t-il à 167 000 actifs des Hauts-de-France. Formulez quelques hypothèses pour expliquer ce phénomène (Coup de pouce panneau 5).

L'activité se poursuit par un travail de recherche guidé sur le site :

<https://www.onisep.fr/Ressources/Donnees-communes-a-tous-les-univers/Regions/Hauts-de-France>

Cette recherche doit permettre :

- D'affiner la réflexion sur le projet personnel,
- De découvrir le contenu d'un métier,
- De découvrir les voies de formation qui permettent d'y accéder.



De l'exposition à mon projet personnel d'orientation

Partie 1 : découverte dès l'orientation économique de mon territoire de proximité

Panneau 8

1. Localiser votre établissement – relever l'activité dominante mentionnée par la couleur, puis relever l'activité précisée par le logo (s'il y en a un).

.....
.....
.....
.....

2. Barrer dans les phrases suivantes les propositions inutiles pour expliquer l'orientation économique de ce territoire :
Ma région est plutôt :

Agricole / De fabrication/Industrielle / Présentielle/de services

Ma région a un point fort ou une activité d'avenir dans le domaine :

mobilité terrestre et fluviale - robotique/numérique - Industries/créatives –
bioéconomie – énergie - chimie - matériaux.

3. À l'aide du tableau suivant, recherche des entreprises et/ou des métiers qui illustrent l'orientation économique de ton territoire.

Agricole	De fabrication	Présentielles et services
Panneau 2	Panneau 2	Panneau 8
Panneau 8	Panneau 8	Panneau 5
Panneau 10	Panneau 5	Panneau 7
Panneau 10 Bis	Panneau 12	Panneau 9
		Panneau 11
		Panneau 14

.....
.....
.....
.....
.....

Panneau 6

4. D'après le graphique, quelle est l'évolution de l'activité dominante de votre territoire depuis 1990 ?

.....
.....
.....
.....
.....

5. Cette carte représente l'évolution du nombre d'emplois implanté sur le territoire entre 1999 et 2011. À l'aide de cette carte, caractérisez l'évolution grâce aux données chiffrées.

.....
.....
.....
.....
.....

6. Qu'arrive-t-il à 167 000 actifs des Hauts-de-France. Formulez quelques hypothèses pour expliquer ce phénomène (Coup de pouce panneau 5).

.....
.....
.....
.....
.....

Partie 2 : Ma recherche personnelle

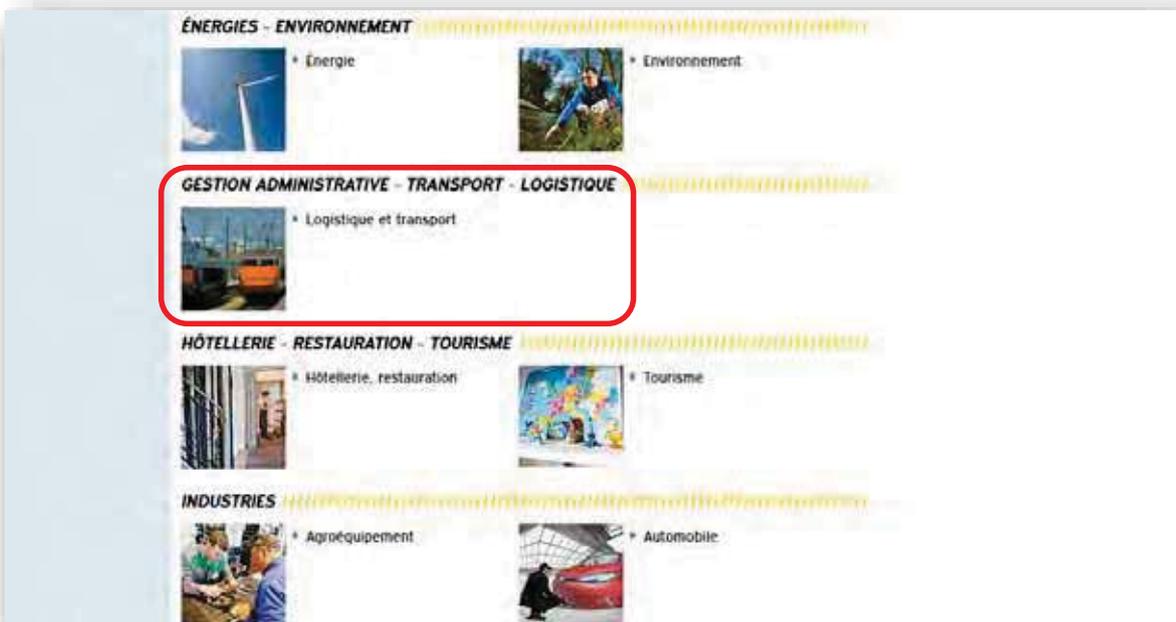
Connectez-vous au site :

<https://www.onisep.fr/Ressources/Donnees-communes-a-tous-les-univers/Regions/Hauts-de-France>

En suivant le chemin indiqué par le modèle ci-dessous, réalisez une recherche sur un métier qui correspond à l'orientation économique de votre territoire. Vous y ferez apparaître un descriptif du métier et vous préciserez un parcours de formation possible.



Choisir un secteur qui vous attire :



LES MÉTIERS ET L'EMPLOI DANS LE TRANSPORT ET LA LOGISTIQUE
Le secteur transport-logistique poursuit sa mutation pour s'adapter à l'internationalisation des échanges, aux nouveaux modes de consommation, à l'essor du e-commerce, à l'informatisation et à l'automatisation des process, ainsi qu'aux contraintes environnementales.

LES FORMATIONS POUR EXERCER DANS LE TRANSPORT OU LA LOGISTIQUE
Du CAP au diplôme d'ingénieur en passant par les bacs professionnels, BTS, BUT, licences ou écoles spécialisées, les formations du transport et de la logistique sont nombreuses. Passage en revue des parcours possibles selon le domaine d'activité.

Puis affinez votre choix

LES FORMATIONS POUR EXERCER DANS LE TRANSPORT OU LA LOGISTIQUE
Du CAP au diplôme d'ingénieur en passant par les bacs professionnels, BTS, BUT, licences ou écoles spécialisées, les formations du transport et de la logistique sont nombreuses. Passage en revue des parcours possibles selon le domaine d'activité.

LES MÉTIERS DE LA LOGISTIQUE
La plateforme logistique de Kuehne + Nagel, installée à Ferrières-en-Brie (77), assure chaque jour la réception, le stockage et l'expédition de marchandises destinées à divers points de vente en France. Préparatrice de commandes, cariste, chef d'équipe réception... : chaque professionnel joue un rôle essentiel. Rencontre en images.

SIADep
CCI FORMATION HAUTS-DE-FRANCE
Formations et diplômes du CAP au Bac+5

Retrouvez ici quelques métiers du transport et de la logistique

- Agent/Agent(e) de transit
- Batelier/Bateillère
- Conducteur/Conductrice de train
- Conducteur routier/Conductrice routière
- Consignataire de navire
- Déclarant/Déclarante en douane
- Logisticien/Logisticienne
- Magasinier/Magasinière-Cariste
- Matelot de la marine marchande
- Technicien/Technicienne de la circulation ferroviaire SNCF
- Voir d'autres métiers du transport et de la logistique

A partir de la page qui s'ouvre, réalisez votre prise d'informations et constituez votre fiche

technicien/ne logistique

En quoi consiste ce métier ?
Le technicien(ne) logistique est responsable des activités logistiques de son entreprise ou de son client. Il gère les commandes et les transports, assure que l'expédition est bien organisée et que l'ensemble du processus de distribution est efficace. Il est responsable de la gestion des stocks, de la planification des livraisons et de la gestion des relations avec les fournisseurs et les clients.

Les formations et les diplômes
Après le bac
2 ans pour obtenir un BTS (Baccalauréat Technicien Supérieur) en logistique, transport et gestion de l'information.
3 ans pour obtenir un BTS (Baccalauréat Technicien Supérieur) en logistique, transport et gestion de l'information.
3 ans pour obtenir un BTS (Baccalauréat Technicien Supérieur) en logistique, transport et gestion de l'information.
3 ans pour obtenir un BTS (Baccalauréat Technicien Supérieur) en logistique, transport et gestion de l'information.
3 ans pour obtenir un BTS (Baccalauréat Technicien Supérieur) en logistique, transport et gestion de l'information.

PORTES OUVERTES SAMEDI 29 MAI
INSCRIS-TOI ET VIENS NOUS RENCONTRER !

ANNEXES

LES PANNEAUX DE L'EXPOSITION

Les Hauts-de-France à la carte

Découverte d'un nouveau territoire d'appartenance

Pour faire suite à la publication de l'atlas pédagogique Hauts-de-France, la Région Hauts-de-France (Agence Hauts-de-France 2020-2040) et la Région académique Hauts-de-France ont conçu l'exposition « Les Hauts-de-France à la carte ».

Ce travail a pour ambition de poursuivre et d'élargir la réflexion territoriale. Organisée autour de quelques notions fortes - habiter, travailler, produire, se déplacer, gérer les ressources et affronter les risques - l'exposition offre ainsi des supports pour aborder la complexité du territoire régional.

Chaque panneau s'adresse aussi bien aux publics scolaires qu'aux citoyens qui trouveront là matière à s'interroger sur la réalité et le devenir de leur région. Dans les deux cas, l'objectif est le même : découvrir et comprendre le territoire, en percevoir les enjeux et les tensions pour en devenir soi-même acteur.

Bref, il s'agit bien là de faire de la région Hauts-de-France un véritable territoire d'appartenance.



Crédit photo : Stéphane Boulland / CRTC Hauts-de-France

Chaque panneau de cette exposition aborde une thématique territoriale spécifique. Tous sont construits autour d'une carte majeure extraite de l'atlas pédagogique Hauts-de-France. En accompagnement, et pour approfondir la réflexion, sont proposés d'autres cartes, des documents iconographiques variés et des témoignages qui mettent en exergue le rôle des acteurs spatiaux. Quelques chiffres clés et un lexique viennent en complément afin de faciliter leur lecture par tout public.

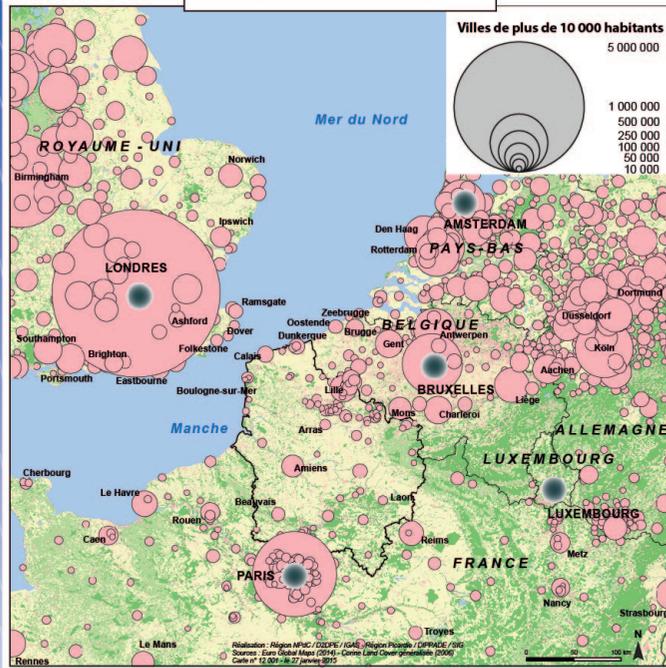


La nouvelle région

dans un environnement européen en transformation

La région Hauts-de-France est le résultat de la fusion du Nord-Pas de Calais et de la Picardie. Tout en restant au cœur de nombreux flux internationaux, elle devient avec le Brexit une frontière avec un pays qui ne fait plus partie de l'Union Européenne, le Royaume-Uni.

Une région au cœur des capitales



La région Hauts-de-France est située au cœur des capitales Paris-Londres-Bruxelles. Elle est également proche de Luxembourg et d'Amsterdam, grands centres d'affaires européens, ainsi que des grands ports de la mer du Nord. Sa situation géographique la place donc au croisement de flux économiques majeurs initiés par ces métropoles.

Les grandes infrastructures



Servie par un relief de faible altitude et sans accident majeur, la région peut s'appuyer sur un réseau dense et ancien de voies de communication qui la place au contact de nombreux espaces européens. Elle est ainsi à la jonction entre l'Europe du Nord et l'Europe du Sud, au cœur de l'axe Amsterdam-Paris. Avec ses façades maritimes, elle est au débouché du trafic transmanche et s'ouvre facilement vers les routes plus orientales. La présence de plusieurs aéroports (Lille, Méaulte, Beauvais) et la proximité de Roissy sont également des atouts.



La région Hauts-de-France est une région administrative créée par la réforme territoriale de 2014. Elle est le résultat de la fusion du Nord-Pas de Calais et de la Picardie, elles-mêmes créées en 1972. Elle compte cinq départements : l'Aisne, le Nord, l'Oise, le Pas-de-Calais et la Somme. Le siège de la préfecture de région est à Lille.



La façade maritime des Hauts-de-France : diversité et ouverture



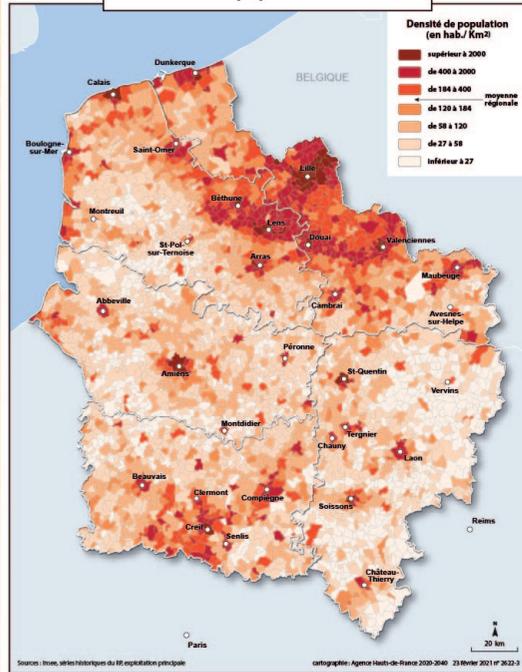
La façade maritime régionale est au voisinage de puissants pays maritimes, avec un détroit du Pas-de-Calais qui est le deuxième le plus fréquenté au monde. La diversité des paysages et des activités caractérise cette façade. Les ports y sont complémentaires : transmanche (Calais et tunnel sous la Manche), pêche et transformation des produits de la mer (Boulogne-sur-Mer), grandes zones industrialo-portuaires (Dunkerque). L'énergie (Dunkerque/Gravelines), la recherche et la sensibilisation sur la mer (Boulogne-sur-Mer) et le tourisme s'inscrivent dans un littoral aux nombreuses zones naturelles protégées. Le changement climatique accentue l'érosion et les risques de submersion marine, tout en complexifiant la gestion de l'eau dans la plaine maritime Calais-Dunkerque et dans ses prolongements en Flandre belge.



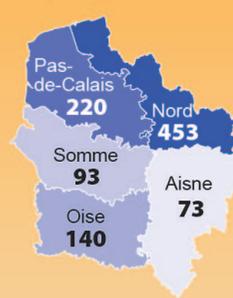
6 millions d'habitants, des évolutions contrastées

« Les baisses de population créent une peur panique alors même que la question de savoir si développement économique et développement démographique vont de pair n'a jamais pu être tranchée. La démographie est un précieux outil à des échelles plus fines. »
Hervé Le Bras, *La Croix*, 16 novembre 2020

Densité de population en 2017



Densité par département en 2017

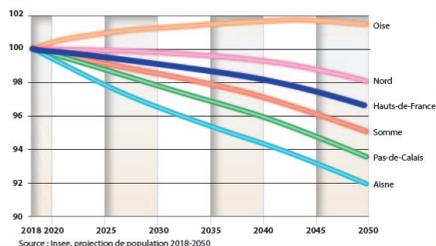


Densité de population en France en 2017



La région Hauts-de-France est la 5e la plus peuplée au niveau national. Son solde naturel reste positif mais s'amointrit ; son solde migratoire est globalement négatif (2e rang derrière l'Île-de-France) ; la région reste la plus jeune de province. Avec 188 habitants par km², elle est plus densément peuplée que la moyenne nationale. Les territoires les plus denses ont la particularité d'être très étendus et de s'intégrer dans des espaces de peuplement plus vastes (continuité avec l'Europe du Nord pour la métropole lilloise et le Bassin Minier, attractivité de l'Île-de-France au sud). La répartition de la population est inégale, le Nord étant le département le plus peuplé.

Évolution de la population entre 2018 et 2050 (indices, base 100)



Projection de la population à l'horizon 2050 par arrondissement



D'ici 2050, la région pourrait perdre 200 000 habitants, soit 6400 habitants chaque année, alors que la population française continuerait de croître. Cette baisse s'explique par la diminution du solde naturel ne compensant plus le solde migratoire négatif. D'ici 2050, l'Oise serait le seul des cinq départements à maintenir sa population grâce à un solde naturel positif élevé. À l'inverse, l'Aisne serait le plus impacté par la baisse de la population, pénalisé par le vieillissement plus important de ses habitants et le manque de naissances.

Chiffres clés

6 003 815 habitants : population régionale en 2017. Aisne : 534 490 hab. ; Nord : 2 604 361 hab. ; Oise : 824 503 hab. ; Pas-de-Calais : 1 468 018 hab. ; Somme : 572 443 hab.

1,87 : taux de fécondité en Hauts-de-France en 2019 (France : 1,84)

+ 0,4 % par an : solde naturel entre 2012 et 2017

- 0,3 % par an : solde migratoire entre 2012 et 2017

32 % : part des 15-24 ans en 2017 (1 931 278 hab.). En 2050 : 27 %

17 % : part des 65 ans et plus en 2017 (1 039 782 hab.). En 2050 : 26 %

Densité : nombre d'habitants au km².

Solde migratoire : différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties.

Solde naturel : différence entre le nombre de naissances et de décès enregistrés sur une période donnée.

Taux de fécondité : nombre moyen d'enfants par femme en âge de procréer.

Taux de variation annuel moyen : valeur exprimée en pourcentage qui permet de mesurer l'évolution de la population sur une période.



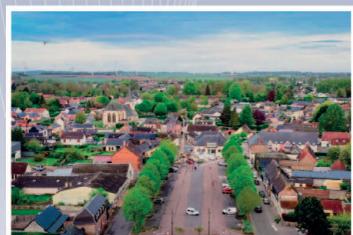
Territoires métropolisés et réseau de villes

« Au-delà de la concentration spatiale des populations et des activités, la place prise par une ville au sein d'un ensemble territorial dépend de sa capacité à entrer en relation avec d'autres villes pour s'articuler à un réseau urbain. »

Arnaud Degorre, Insee Analyses n°6 - Octobre 2014



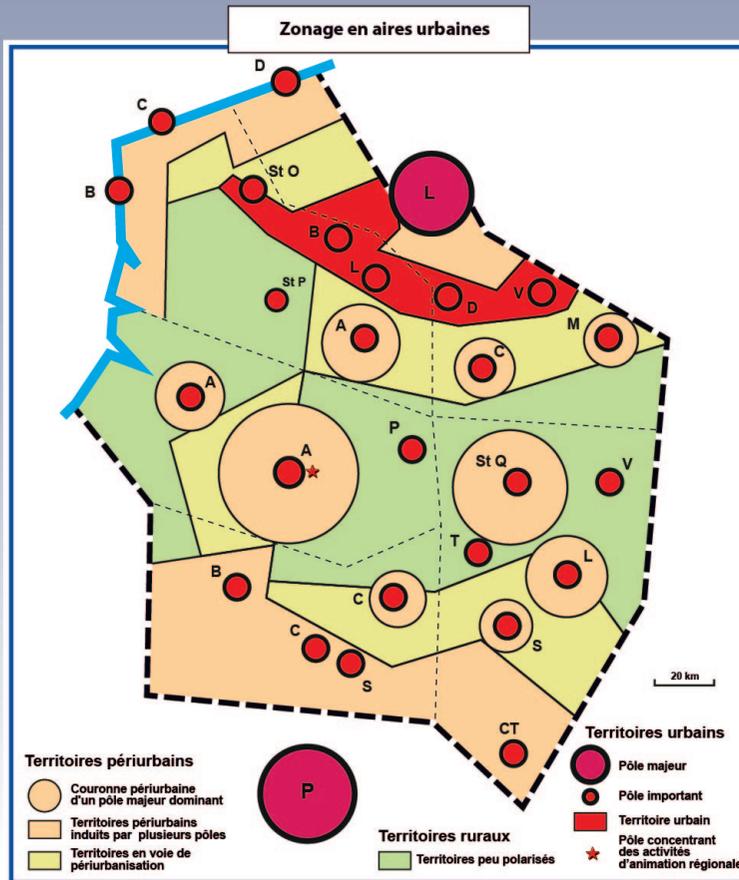
Lens (Pas-de-Calais) 1



Feuquières-en-Vimeu (Somme) 2



Cambronne-lès-Clermont (Oise) 3



Réalisation : Région Hauts-de-France - DPSR - SOP - SIGAC / Eric Verrougstraete - Académie de Lille - Education Nationale / 30 juillet 2018 carte n° 302-7



Grand Place de Lille (Nord) 4



Mons-en-Barœul (Nord) 5



Saint-Quentin (Aisne) 6

Peuplée de 6 millions d'habitants, la région est majoritairement urbaine. Cette organisation s'accompagne d'importants flux de déplacement domicile-travail. La métropole lilloise polarise une vaste conurbation reliée à l'ensemble du bassin minier. Le sud de la région, densément peuplé, s'inscrit dans la continuité de la métropole parisienne, qui

polarise de vastes espaces périurbains. Le cœur de la région est formé d'un maillage régulier de villes moyennes polarisant une couronne périurbaine plus ou moins étendue, Amiens jouant le rôle de second pôle régional. Les espaces moins denses forment des espaces ruraux structurés autour de centres-bourgs.

Chiffres clés

- 26 grands pôles urbains regroupent 61,7 % des habitants (476 communes)
- 27,6 % des habitants vivent dans des couronnes périurbaines (2.203 communes)
- 10,7 % des habitants vivent en territoire rural (hors influence des grands pôles)(1.110 communes)
- 3.789 communes en Hauts-de-France (1er janvier 2020)

Aire urbaine : espace géographique composé d'une ville-centre et de ses banlieues (le pôle urbain ou l'agglomération), ainsi que d'une couronne périurbaine composée de communes directement sous influence de la ville-centre.

Banlieue : territoire urbanisé autour d'une ville-centre.



Grande-Synthe 7

Quels visages pour la ville de demain ?

La révolution verte après la crise sociale et industrielle ? Tel est l'itinéraire de Grande-Synthe. Composée à 70 % de logements sociaux, cette ville née dans les années 1960 avec l'explosion du port de Dunkerque cumule aujourd'hui les difficultés. La pauvreté touche 31 % des habitants, son taux de chômage frôle les 30 %... Son usine sidérurgique, qui employait jadis 10.000 personnes, en fait désormais travailler cinq fois moins. Face à ces défis, le maire Damien Carême veut faire de Grande-Synthe une « ville nourricière », « libérer des espaces pour remettre la nature en ville » et y « relocaliser la production agricole ».

« Grande-Synthe veut devenir une ferme urbaine », *Le Monde*, 5 octobre 2018

Pôle : lieu qui attire des personnes, des capitaux, des marchandises et qui exerce une influence sur le territoire environnant.

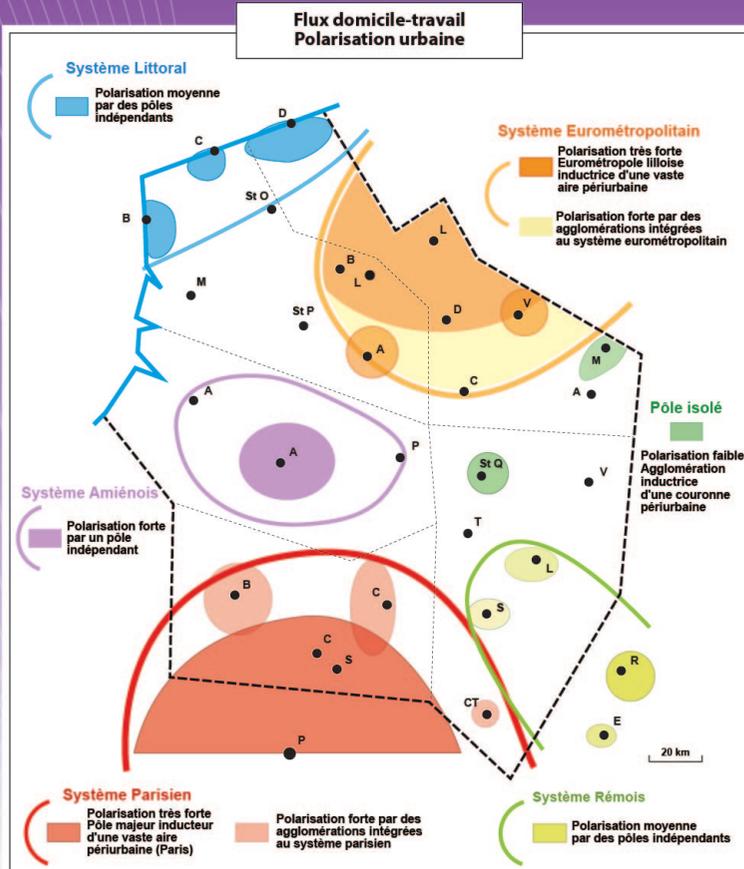
Territoire rural : territoire assez vaste, n'étant pas sous influence d'un pôle urbain et qui regroupe de petites unités urbaines.



Se déplacer au quotidien

« Ce qui compte, ce n'est pas le nombre de lieux accumulés, mais notre capacité à dessiner des liens entre les lieux. »

Jacques Lévy, *Le Monde*, 7 août 2019



TER Lille - Arras 1



Autocar scolaire, Gauchy (Aisne) 2



Fin 2017, 24 200 salariés des Hauts-de-France (soit 1,6 % des salariés de la région) travaillent à l'étranger, essentiellement en Belgique. Leur nombre a diminué entre 2013 et 2017. En sens inverse, près de 10 000 salariés arrivent de Belgique chaque jour dans la région. Un frontalier sera le plus souvent un ouvrier de l'industrie manufacturière, ou un jeune employé du tertiaire s'il travaille en Wallonie. En Hauts-de-France, être un homme, ouvrier, jeune, résidant à proximité de la frontière, en particulier d'un arrondissement francophone, augmente la probabilité de travailler en Belgique.

Insee Analyse Hauts-de-France n° 94 - mars 2019

Les déplacements quotidiens effectués du domicile au lieu de travail dessinent différents systèmes territoriaux. Deux systèmes métropolitains dominent : au nord, un premier système s'organise autour de la Métropole Européenne de Lille ; au sud, un deuxième système s'organise autour de l'agglomération de Paris, ville mondiale dont le rayonnement s'étend sur toute la partie sud des Hauts-de-France.

Chiffres clés

- 71 % des actifs de la région sont navetteurs
- 1,77 millions de «grands mobiles» (soit 30 % de la population de la région) passent chaque jour **près de 2 heures** dans les transports
- 10 % des navetteurs se rendent dans un autre département de la région
- 10 % des navetteurs se rendent dans une autre région
- 28 mn : temps de transport moyen quotidien régional

Depuis 11 ans, Sylvie, 53 ans, responsable contrôle de gestion, prend place chaque jour dans le TGV de 7h13 au départ de Lille. Direction ses bureaux à Paris. A 19h46, elle remonte dans le TGV direction Lille. A 21h00, elle tourne la clef de sa maison. De larges amplitudes horaires, des transports parisiens, des retards, elle ne se plaint de rien. « Les retards sont irritants, mais il n'y en a pas tant que cela. Le train est une période de transition entre ma vie privée et ma vie professionnelle. Soit je travaille, soit je lis, soit je dors. J'ai vécu à Paris, mais je n'ai jamais envisagé de revenir y vivre. Ma vie est bien plus confortable en province. »

La Voix du Nord, 4 décembre 2015

Flux : déplacement, transfert, d'une certaine quantité de personnes, de véhicules, d'informations, de capitaux et de marchandises au moyen d'un mode de communication par le biais d'un réseau.

Mobilité pendulaire : déplacements quotidiens domicile-travail.

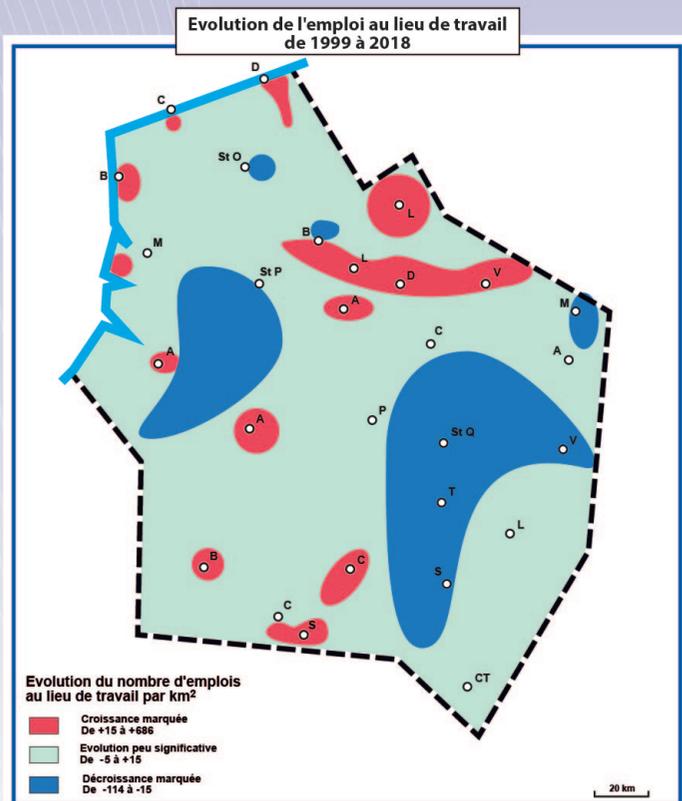
Navetteur : actif (travailleur) obligé de se déplacer chaque jour pour aller travailler.

Polarisation : La polarisation est le résultat de l'interaction entre un centre, dénommé pôle (là où se concentrent les activités humaines), et son aire d'influence. On parle parfois aussi d'attractivité ou encore de territorialisation.



Les dynamiques de l'emploi

La région Hauts-de-France est plus densément peuplée que la moyenne nationale. Cette densité s'explique par les présences de pôles urbains d'envergure créant des zones denses assez étendues. La concentration de population diminue progressivement avec l'éloignement des pôles.



L'emploi sur le territoire régional a augmenté ces vingt dernières années (+ 250 000 emplois, soit 13 % entre 1989 et 2019) mais de façon moins importante qu'au niveau national (+ 20%). Il s'est surtout développé dans les communes appartenant à la couronne d'un grand pôle urbain. Il concerne notamment les activités de services à destination de la population ou des entreprises.

La progression de l'emploi ne s'est pas faite de façon homogène sur l'ensemble de la région. L'éloignement des dynamiques métropolitaines limite l'effet d'entraînement sur celui-ci. Les territoires ruraux au nord d'Amiens et une grande partie de l'Aisne connaissent une forte décroissance.

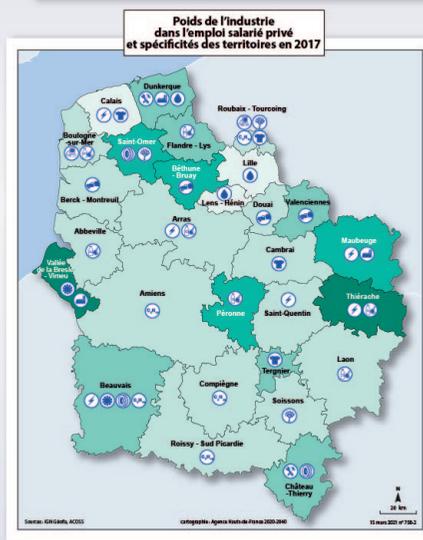
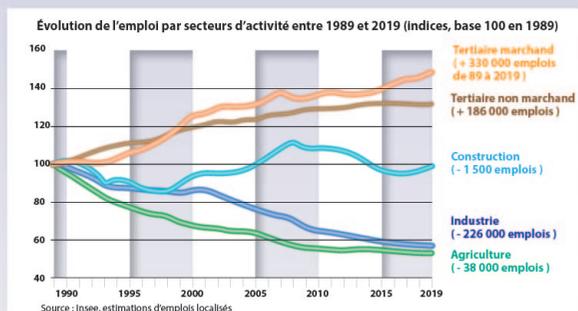
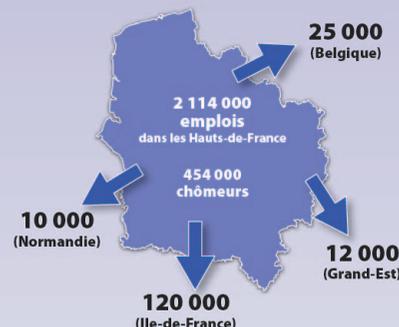
Chiffres clés

- 2 700 000 actifs résidant en Hauts-de-France
- 10 % : taux de chômage régional fin 2019 (France : 8,1 %)
- 14 300 emplois : gain net régional de créations d'emplois en 2019
- 71,2 % : taux d'activité des 15-64 ans en 2017

Actif : la population dite active regroupe les personnes qui exercent une activité professionnelle et ceux qui recherchent un emploi (chômeurs).

Emploi : exercice d'une profession dans le cadre d'une activité rémunérée selon un contrat signé entre un employeur et un employé ou à titre indépendant.

2 700 000 actifs résident dans les Hauts-de-France dont 167 000 travaillent en dehors de la région



Part de l'industrie dans les zones d'emploi (en pourcentage)

40 à 48,5
30 à 40
23,5 à 30
15 à 23,5
8,70 à 15

moenne régionale : 19,5 %
moenne France : 16,5 %

- Spécificités territoriales**
- fabrication d'équipements électriques
 - fabrication de machines et d'équipements
 - fabrication de matériels de transport
 - fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques
 - fabrication de produits en plastique, en caoutchouc
 - industrie alimentaire
 - industrie chimique et pharmaceutiques
 - autres industries manufacturières (réparation, installation)
 - métallurgie, produits métalliques
 - textiles, habillement
 - travail du bois, papier, imprimeries
 - autres industries (eau, électricité, gestion des déchets...)

L'industrie occupe encore près d'un emploi salarié sur cinq en région, avec de fortes variations selon les territoires (de moins de 10 % à plus de 40 %). Elle se caractérise par sa diversité. Les spécialisations locales sont la traduction d'implantations anciennes et d'un travail de collaboration entre entreprises, collectifs, pôles d'enseignement et centres de recherche.

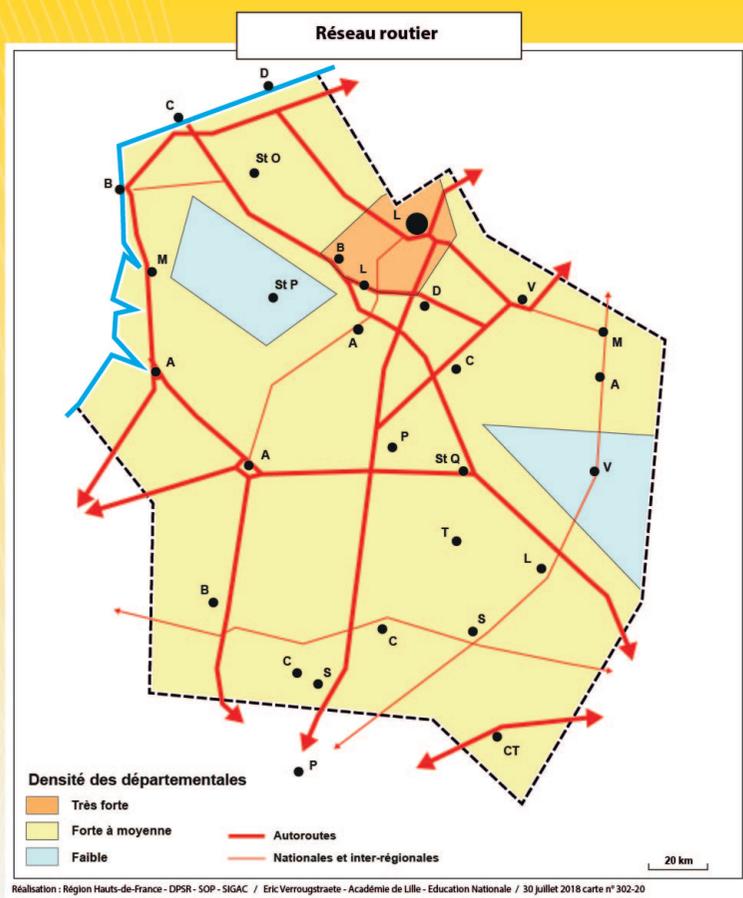
Spécialisation : capacité d'un territoire à concentrer sa production sur un type de biens ou de services pour lesquels sa compétence est meilleure.

Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs (personnes en emploi et chômeurs) et l'ensemble des classes d'âge correspondantes.



Les enjeux du réseau routier entre flux internationaux et aménagement du territoire

« L'automobile du XXI^e siècle sera plus "partageuse", mieux intégrée dans l'espace public urbain où elle formera avec d'autres modes de transport (collectifs, doux, etc.) des compositions intermodales et des hybridations transmodales innovantes. »
Georges Amar, *Le Monde*, 24 septembre 2012



Les principaux axes routiers et autoroutiers reprennent des routes historiques Nord-Sud. C'est un réseau de densités variables. L'A1 est l'autoroute la plus fréquentée de France. Elle relie Paris et l'Europe du Nord (Paris-Lille-Anvers). Autour des métropoles Paris et Lille, ce réseau connaît des congestions quotidiennes.

Le réseau autoroutier a été complété pour desservir le Tunnel sous la Manche et l'ensemble de la façade littorale, ainsi que l'est de la France (Calais-Laon-Reims) et la Normandie (Amiens-Rouen et Abbeville-Rouen).

Deux parties rurales de la région sont faiblement desservies (Haut-Artois à l'ouest et Thiérache à l'est).

Chiffres clés

114 heures : temps passé par un automobiliste dans les embouteillages en métropole lilloise en 2018

1177 km d'autoroutes représentant 10,7 % du réseau français pour 5,8 % du territoire national

60 000 véhicules/jour en moyenne sur l'A1 (dont 23 % de poids-lourds); **120 000 véh./jour** sur le tronçon Arras-Lille

3,6 millions de poids-lourds ont traversé en 2018 la Manche à Calais (ferry et tunnel)

Autopartage : service de mise à disposition de véhicules pour une courte durée également connu sous le nom de voiture en libre-service.

Covoiturage : utilisation d'un véhicule par un conducteur non professionnel et un ou plusieurs passager(s) dans le but d'effectuer un trajet en commun.

Logistique urbaine : ensemble des actions permettant d'acheminer dans les meilleures conditions les flux de marchandises qui entrent, sortent et circulent dans la ville.

Mobilité : ensemble des actions qui concourent au déplacement des personnes et des objets matériels. Elle englobe les systèmes techniques de transport, les usages et les finalités de déplacement.

Transport à la demande (TAD) : système de transport fonctionnant sur appel préalable d'un ou plusieurs clients et dont les jours de fonctionnement, les horaires de desserte et/ou les lieux de destination sont fixés à l'avance.



Congestion de l'autoroute A1 près de Lille (Nord) 1



Logistique urbaine à Lille (Nord) 2



Transport à la demande (TAD), Faverolles (Aisne) 3



Aire de covoiturage, Lillers (Pas-de-Calais) 4

Station d'autopartage, Arras (Pas-de-Calais) 5

Localisation photos



Richesse des activités économiques dans les territoires



Terminal transmanche, Calais (Pas-de-Calais)



Port industriel de Dunkerque (Nord)



Quartier d'affaires Euraille, Lille (Nord)



Usine Toyota, Onnaing (Nord)



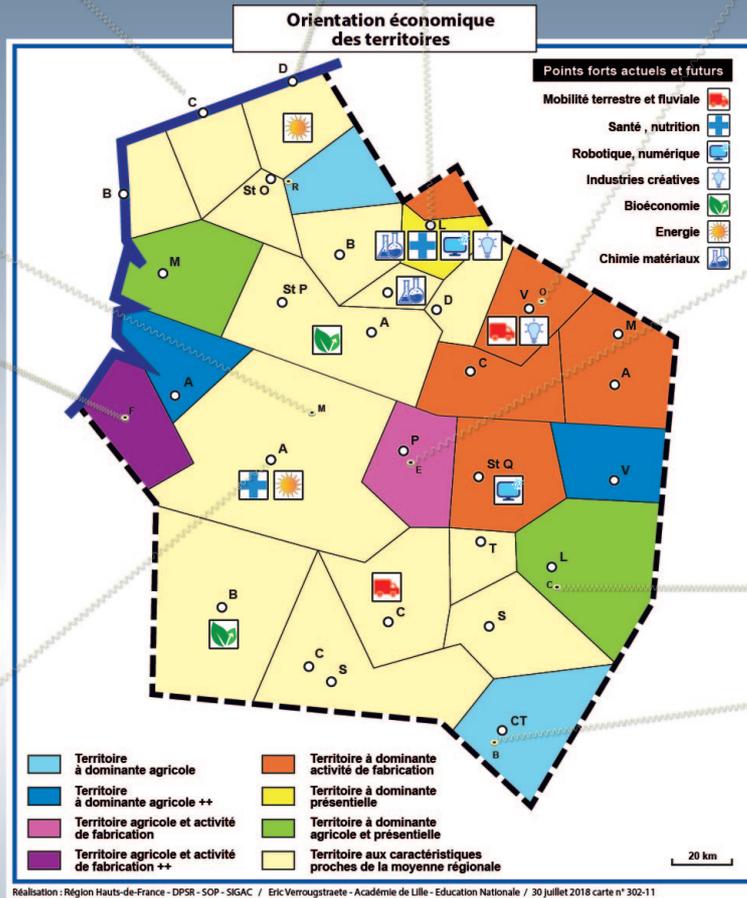
IndustrieLAB, pôle aéronautique groupe Airbus, Méauite (Somme)



Usine VKR (Velux), Feuquières-en-Vimeu (Somme)



Centre hospitalier universitaire, Amiens (Somme)



Usine de conserverie-surgélation de légumes Bonduelle, Estrées-Mons (Somme)



Domaine de l'Ailette (Center Parcs), Chamouille (Aisne)



Village viticole de Bonneil (Aisne)

La région présente une grande diversité de territoires et d'espaces productifs aux dominantes variées. Ils connaissent depuis 20 ans de profondes transformations, qui s'observent également dans les paysages. Ces territoires disposent de nombreux points forts qui sont autant de richesses à valoriser dans une dynamique d'attractivité. Pour les Hauts-de-France, l'enjeu en termes de création d'activités et d'emplois est de favoriser les complémentarités entre ces territoires.

Dominante métropolitaine (emplois métropolitains) : professions essentiellement composées de cadres ou autres personnels à niveau de connaissance élevée, se concentrant dans les grandes métropoles. Ces métiers concernent par exemple des domaines comme la conception, la recherche, l'expertise, la culture ...

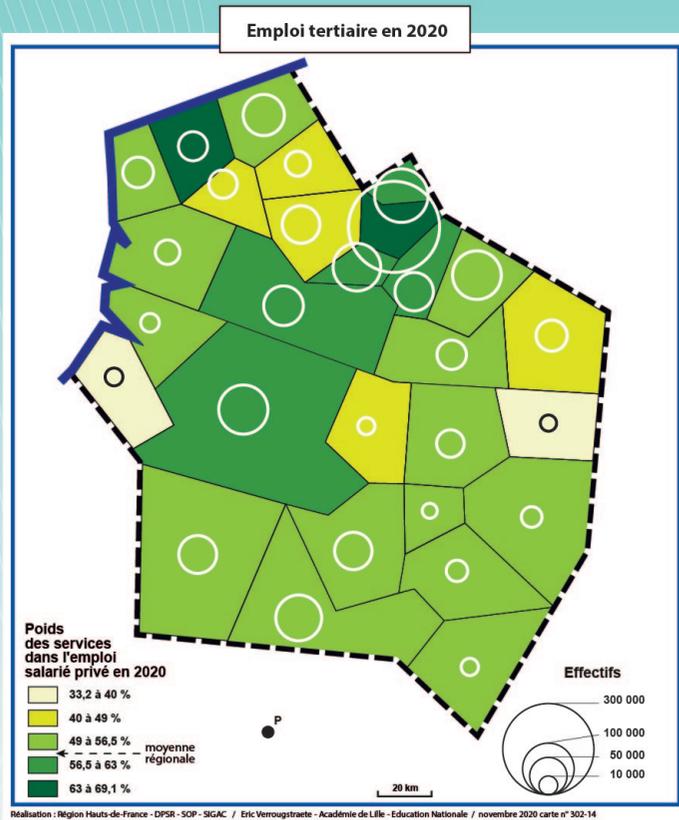
Dominante présentielle (activités présentielles) : activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes ou de passage.



Des activités de services diversifiées et quasi généralisées

« Les services sont au cœur de nos économies modernes. À la fois par leur contribution à l'emploi, au PIB, à l'innovation et à la performance globale du système productif, ils constituent véritablement la « nouvelle richesse des nations ».

Faridah Djellal, Camal Gallouj, *Introduction à l'économie des services*, 2007



57 % des salariés du secteur privé exercent une activité de services en 2020. Les emplois qui se sont développés ces dix dernières années sont surtout concentrés dans l'action sociale, les activités récréatives, les services administratifs et les services aux entreprises.

Comme pour l'industrie, on distingue les services à niveau de connaissance faible et les services à niveaux de connaissance élevé, en fonction du niveau de formation attendu. Ces derniers jouent un rôle important dans les processus d'innovation. Les services à niveau de connaissance faible concernent essentiellement les services à la personne, le commerce, les transports, ...

Les zones d'emploi où les services sont les plus présents sont Lille (69 % de services), Calais (64 %) autour de la logistique de transport, notamment avec Eurotunnel.

L'importance des emplois de services dans la zone d'emploi de Lille est notamment liée à des services à niveau de connaissance élevé, comme les emplois de sièges sociaux, de recherche et de services aux entreprises. Ces activités traduisent la fonction métropolitaine de l'agglomération de Lille.

Chiffres clés

- 56,5 %** des salariés du secteur privé dans une activité de service en 2020 (825 000 emplois)
- + 14 %** création nette d'emplois de service (101 800) entre 2009 et 2020
- 467 500** emplois dans la fonction publique en Hauts-de-France : fonction publique de l'Etat (39 %), fonction publique territoriale (36 %), fonction publique hospitalière (25 %)
- 182 400** emplois salariés dans l'Economie Sociale et Solidaire en 2018 (12 % de l'emploi salarié régional)

Activité de services : mise à disposition d'une prestation technique et intellectuelle. Le secteur des services regroupe un vaste champ d'activités : transports, services aux entreprises, services à la personne, éducation, santé, action sociale.

Economie sociale et solidaire (ESS) : ensemble d'entreprises organisées sous forme de coopératives, mutuelles, associations, dont les activités s'appuient sur le principe de solidarité et d'utilité sociale, et sur des modes de fonctionnement démocratique et participatif.

Services aux entreprises : prestations fournies par une entreprise à d'autres entreprises. Ils regroupent une grande variété d'activités (juridiques et comptables, logiciels, recherche, publicité, mais aussi location de véhicules, intérim, sécurité, propreté, logistique, ...).

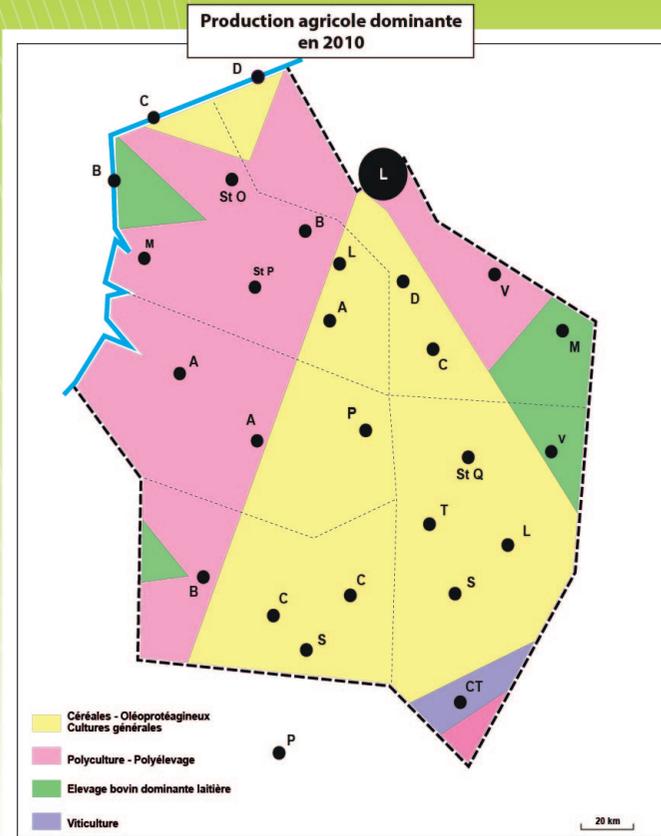
Services à la personne : activités destinées à répondre aux besoins des particuliers. On distingue les services à la famille (garde d'enfant, soutien scolaire, ...), les services de la vie quotidienne (travaux ménagers, jardinage, ...), et les services aux personnes dépendantes.



Un espace agricole majeur : ① un poids économique important

« Pour se nourrir à dix milliards sur une seule petite Terre, se vêtir, se chauffer, se déplacer, produire de l'énergie renouvelable, capter le carbone, le travail de la terre redevient chaque jour un peu plus l'avenir de l'Homme [...]. Avec la révolution écologique et numérique, la mondialisation, il faut retrouver du sens, du local, du faire-pousser, du territoire, des lieux. Le bio et le local, le soleil et le vent, le sol et les forêts sont nos nouveaux futurs. »

Jean Viard, *Le sacre de la terre*, 2020



Paysage d'openfield en Vermandois (Aisne) 1



Paysage de bocage en Thiérache (Aisne) 2



Paysage de polyculture-polyélevage en Ternois, Villers-l'Hôpital (Pas-de-Calais) 3

Les Hauts-de-France sont la quatrième économie agricole et agroalimentaire française. La diversification de ses productions végétales et agricoles a modelé le territoire. Les cultures céréalières et industrielles occupent les deux tiers de la surface agricole utile.

L'agriculture picarde et de l'Artois développe le modèle agro-industriel « beauceron » qui engendre le paysage d'openfield. Boulonnais, Avesnois-Thiérache et Pays de Bray, « pays de bocage », s'orientent plus particulièrement vers l'élevage bovin laitier.

La région est à la 1^{re} place française pour la production de blé, de betteraves à sucre, de pommes de terre, d'endives et de chicorée.

Elle est à la 2^e place pour les carottes, les petits pois, les haricots verts, les oignons et le lin.

La production agricole est à l'origine d'un réseau développé de puissantes entreprises agroalimentaires et agro-industrielles dans toute la région (Bonduelle, Mac Cain, Nestlé, ...). Le vignoble du sud de l'Aisne produit du champagne.

Agro-industrie : ensemble des industries ayant un lien direct avec l'agriculture (engrais, machines, ...), y compris la valorisation des agroressources (bioénergies, biomatériaux, ...). Cela comprend aussi les industries agroalimentaires.

Bocage : paysage dans lequel les champs et les prés sont enclos par des haies ou des arbres marquant ainsi les limites des parcelles. L'habitat y est souvent composé de fermes et de hameaux dispersés.

Champ ouvert (ou openfield) : paysage rural caractérisé par l'absence de haies et de clôtures et correspondant généralement à un habitat groupé.

Industrie agroalimentaire : activités de transformation et de conditionnement des produits de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche destinés essentiellement à la consommation humaine.

Maraîchage : culture en plein air ou sous abri de légumes destinés à la vente, généralement à proximité des villes.

Oléoprotéagineux : plante cultivée pour ses graines et ses fruits riches en lipides et en protéines.

Viticulture : activité agricole consistant à cultiver la vigne pour produire du raisin pour la consommation humaine.

Un espace agricole majeur : ② vers de nouveaux modes de production

L'agriculture régionale doit en permanence se transformer et s'adapter pour répondre aux nouveaux enjeux sociétaux : transitions climatique et environnementale, ressources en eau et biodiversité, évolutions des attentes des consommateurs (produits bio, circuits courts, ...).



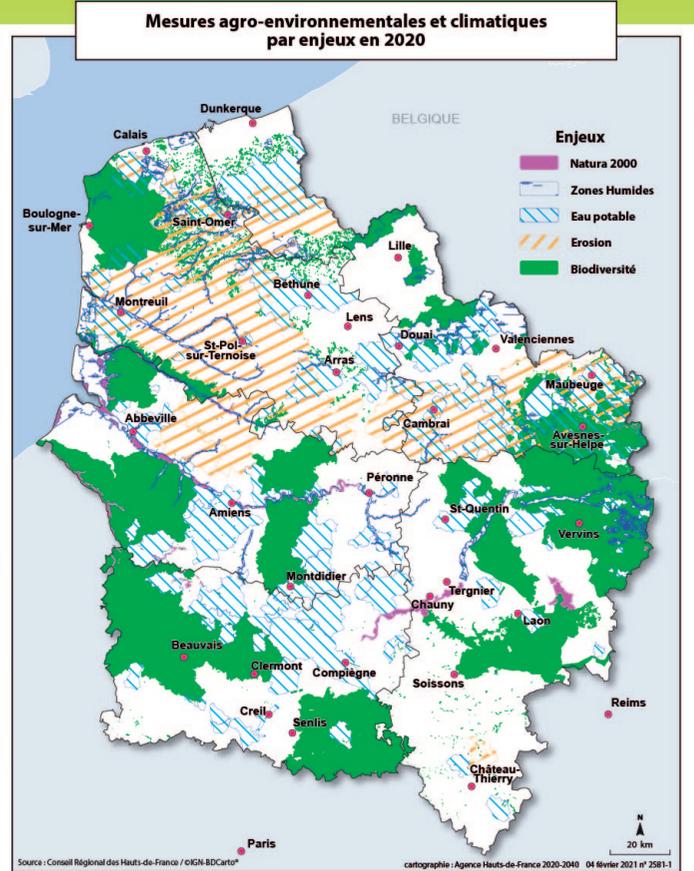
Expérimentation d'agroforesterie, Ramecourt (Pas-de-Calais) 1



Maraichage bio et vente directe, Wavrin (Nord) 2



Ferme urbaine du Trichon, Roubaix (Nord) 3



Les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) et les aides pour l'agriculture biologique permettent d'accompagner les agriculteurs dans le développement ou le maintien de pratiques comme l'agro-écologie, le pâturage, l'agriculture biologique ou l'agroforesterie.

Chiffres clés

- 68 %** du territoire régional consacré à l'agriculture
- 8 %** de la surface agricole française (2,1 millions d'hectares en région)
- 1,8 %** de la surface agricole cultivée en agriculture biologique en 2018 (France : 6,5%) soit 33 000 ha
- 206 000** actifs dans l'agriculture et l'agroalimentaire, soit 10% des actifs régionaux
- 3e** région exportatrice de produits agricoles et alimentaires
- 16 %** des exploitations vendent en circuits courts

Un exemple de maraichage bio : la ferme des Bonnevals, Craonne (Aisne)

« Nous souhaitons être des acteurs d'une agriculture respectueuse de son environnement, moderne et bio ! Nous pensons que le maintien d'une agriculture à échelle humaine permet de créer de l'emploi dans les petits villages et de maintenir un tissu social. Nous cultivons des légumes de saison, en plein champ et sous serre pour avoir une gamme la plus large possible tout au long de l'année. Nous vendons l'intégralité de nos légumes en vente directe à la ferme, en AMAP (association pour le maintien d'une agriculture paysanne) ou sur les marchés et à des restaurateurs. Nous travaillons au rythme des saisons avec la nature, mais aussi tout ce qui fait sa beauté. »

« Je suis représentante d'une génération d'agronomes qui plaide pour un réveil écologique, que ce soit au niveau des forêts, de la restauration de la biodiversité, d'une agriculture urbaine, d'une gestion raisonnée de l'eau, toute une agriculture que nous voulons changer, toute une façon de consommer que nous voulons voir changer et nous voulons influencer sur de nouveaux modes de production. »

Marlène Stickel, étudiante à AgroParisTech et chargée de communication pour le projet Grignon 2000

« Le domaine de Grignon veut devenir un phare de la transition de l'agriculture et de l'alimentation », France-Culture, 31 janvier 2021

Localisation photos

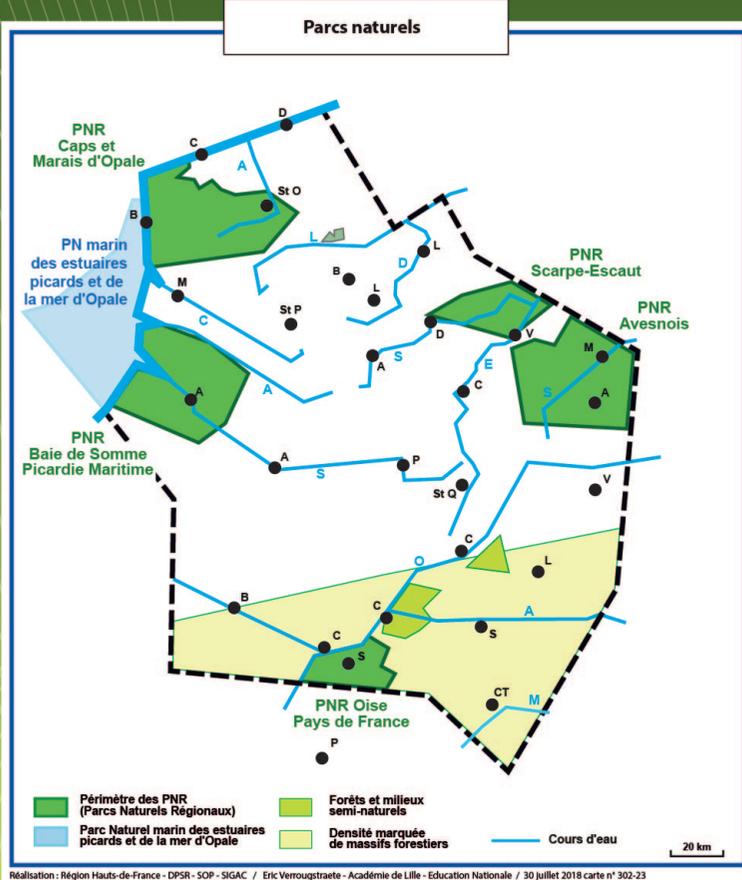


Concilier protection et développement

Les parcs naturels régionaux

« Nous, dans les parcs naturels régionaux, on fait le pari que l'homme et la nature ne s'opposent pas. On plaide pour un nouvel humanisme de la nature. »

Michaël Weber, président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, France-Culture, 29 juillet 2021



Baie d'Authie (Pas-de-Calais) 1



Vallée de l'Helpe Majeure, Saint-Hilaire-sur-Helpe (Nord) 2



Forêt de Senlis (Oise) 3

Tous les parcs naturels régionaux (PNR) de la région présentent des milieux humides et des milieux forestiers d'une grande biodiversité qui valent à de nombreux sites d'être inscrits dans le réseau Natura 2000.

L'un des buts des PNR est le développement des activités économiques en harmonie avec les paysages, qu'il s'agisse de carrières de calcaire, d'activités agricoles qui préservent le bocage, d'espaces de loisirs tels que le parc Astérix, ou encore de la valorisation du passé minier.

Chiffres clés

- 56** parcs naturels régionaux (PNR) et 9 parcs naturels marins en France
- 1968** : création du premier parc naturel régional Scarpe-Escaut
- 5 125 km²** (totalité des parcs), soit **15 %** de la région
- 790 000** habitants, soit **13 %** de la population régionale
- 50 %** des réserves naturelles régionales dans les PNR

Ce doux pays, plat et blond, serait-il moins simple que je l'ai cru d'abord ? J'y découvre des mœurs bizarres : on y pêche en voiture, on y chasse en bateau (...) Etrange, pour qui ignore que le gibier s'aventure au-dessus de la baie et la traverse, du Hourdel au Crotoy, du Crotoy à Saint-Valery ; étrange pour qui n'a pas grimpé dans une de ces carrioles à larges roues, qui mènent les pêcheurs tout le long des vingt-cinq kilomètres de la plage, à la rencontre de la mer... La mer est partie si loin qu'elle ne reviendra peut-être plus jamais. Si, elle reviendra, traîtresse et furtive comme je la connais ici.

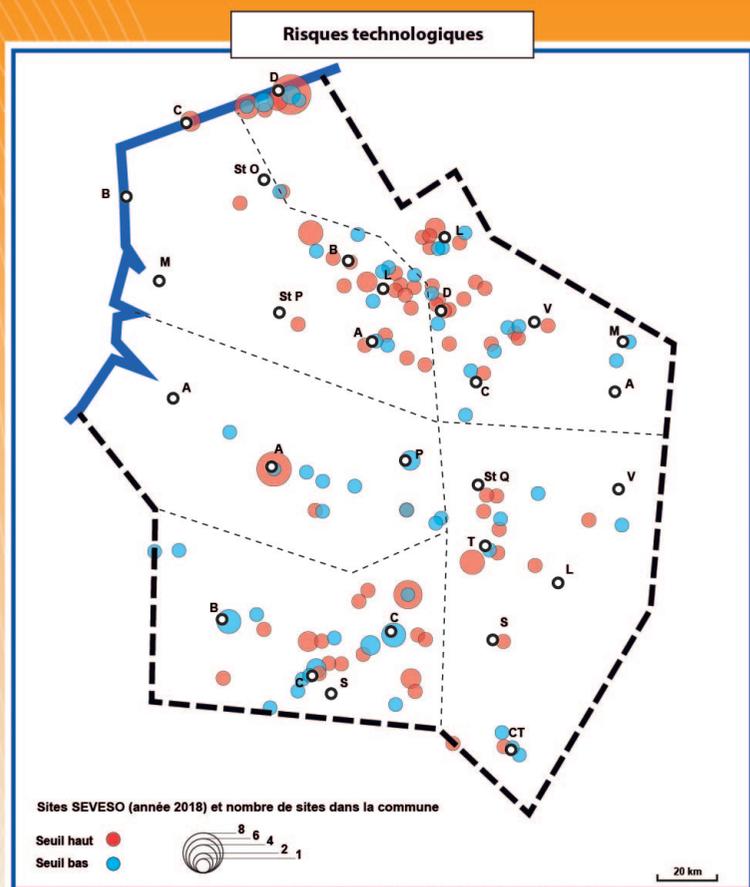
Colette,
« En baie de Somme », « Partie de pêche », Les villes de la vigne, 1908

Biodiversité : richesse biologique et environnementale d'un territoire (animaux et végétaux nombreux et variés). Elle est sensible aux activités humaines et prise en compte dans les choix d'aménagement.

Milieux humides : territoires naturels composés de marais, fagnes, tourbières, étangs, cours d'eau, canaux, y compris des étendues d'eau marine peu profonde.

Natura 2000 : réseau européen de sites protégés pour leur faune et leur flore remarquables.

Gérer les risques industriels et technologiques



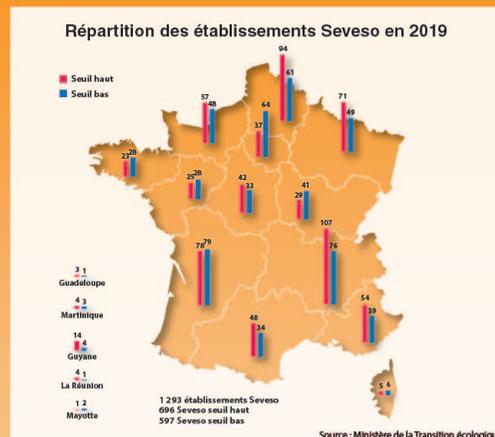
Réalisation : Région Hauts-de-France - Agence Hauts-de-France 2040 - SOP - SIGAC / Académie de Lille - Académie d'Amiens - Education Nationale / 04 décembre 2019 carte n° 302-30

Le risque technologique est le résultat de l'action de l'homme, notamment des activités économiques qu'il développe. Le risque technologique est lié aux activités et installations susceptibles d'avoir des conséquences sur les personnes, les biens et l'environnement.

Ce sont principalement les activités chimiques ou pétrochimiques, sidérurgiques mais aussi celles qui concernent la production ou le stockage de produits toxiques, notamment en lien avec le secteur agricole. La région Hauts-de-France est la 2e région en nombre de sites Seveso seuil haut.

Chiffres et dates clés

- 11 307** sites Seveso en Europe (2014)
- 1 293** sites Seveso en France, dont 696 seuil haut (2019)
- 155** sites Seveso en Hauts-de-France, dont 94 seuil haut (2019)
- 1976** : catastrophe de Seveso (Italie)
- 1982** : directive européenne sur la prévention des risques industriels majeurs
- 1986** : incendie de l'usine Sandoz à Bâle (Suisse) entraînant une grave pollution du Rhin
- 2001** : explosion de l'usine AZF de Toulouse
- 2019** : incendie de l'usine Lubrizol à Rouen



Alvalde Aluminium Dunkerque, Loon-Plage (Nord) 1



Usine d'agro-industrie Roquette, Lestrem (Pas-de-Calais) 2



Sucrière Tereos, Bucy-le-Long (Aisne) 3

Directive Seveso : directive européenne destinée à protéger les populations en identifiant, classant les sites industriels et en prévenant les risques.

Gestion des risques : action des habitants, des salariés et des dirigeants des usines, des élus, des pouvoirs publics pour limiter les risques potentiels et la vulnérabilité (blessés, morts, destructions, pollutions).

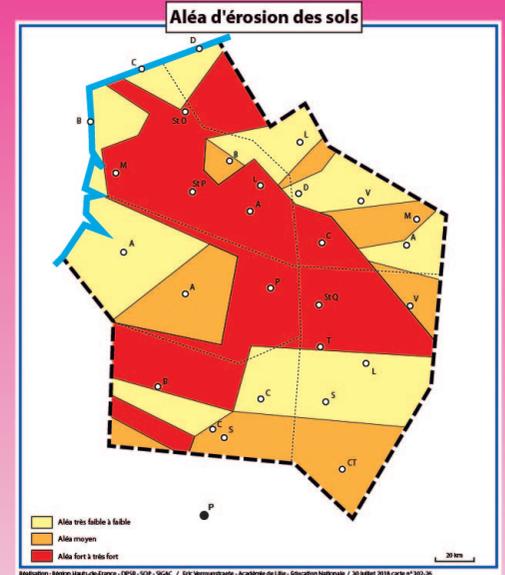
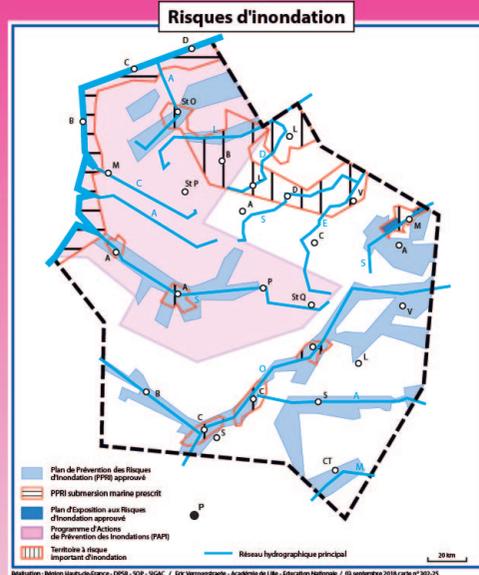
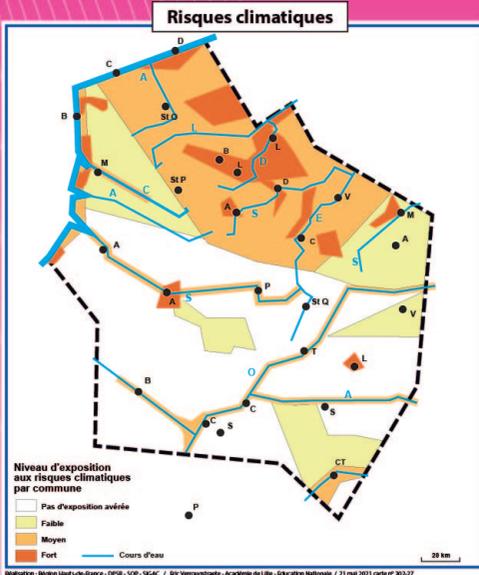
Risque technologique : menace sur les populations, les biens et l'environnement liée à la présence d'activités humaines.

Seveso : nom d'une commune du nord de l'Italie où a eu lieu une catastrophe sanitaire et écologique en 1976. Des enfants ont dû être hospitalisés après une fuite d'herbicide dans une usine chimique. Des milliers d'animaux d'élevage sont morts.

Face au changement global, vivre avec les risques naturels

« Depuis la catastrophe du bas village, tout le Bourg-d'Ault s'est réfugié sur la falaise. De loin tous ces pauvres toits pressés les uns sur les autres font l'effet d'un groupe d'oiseaux mal abrité qui se pelotonne contre le vent. Le Bourg-d'Ault se défend comme il peut, la mer est rude sur cette côte, l'hiver est orageux, la falaise s'en va souvent par morceaux. Une partie du village pend déjà aux fêlures du rocher. »

Victor Hugo, Lettre de Victor Hugo à Adèle, 8 septembre 1837



Falaise d'Ault-Onival (Somme) 1



Inondations de la Somme en 2001, Abbeville (Somme) 2



Coulées de boues, Vaulx-Vraucourt (Pas-de-Calais) 3

Une partie importante du territoire régional est concernée par les risques d'inondation et l'aléa d'érosion des sols. Ces risques sont renforcés par l'intervention humaine (agriculture intensive, imperméabilisation des sols, ...). Le littoral connaît une forte érosion et des polders situés sous le niveau de la mer sont

menacés. Les populations urbaines et périurbaines sont particulièrement exposées aux canicules et à la pollution atmosphérique. La gestion du risque passe par une meilleure maîtrise de l'urbanisation, le renforcement des ouvrages de protection et par l'éducation au risque.

Chiffres clés

- 2,7 millions d'habitants fortement exposés aux risques climatiques (392 communes)
- 1,9 millions d'habitants concernés par le risque d'inondation terrestre (1827 communes)
- 100 000 habitants concernés par les risques de submersion marine
- 866 communes exposées aux risques de mouvement de terrain
- 78 % du territoire régional concerné par le risque retrait-gonflement des argiles (fissuration des bâtiments)

24 heures après les inondations, les pieds dans la gadoue



Pas-en-Artois 4

On pataugeait dans la gadoue hier à Pas-en-Artois, près d'Arras. Raclours et seaux de sortie. Partout, de la boue qui colle, des tracteurs qui déblayent, des pompes qui écopent. Les sinistrés se confient, s'entraident, ouvrent leur porte et leur cœur.

Ils racontent leur nuit de boue.

L'eau est montée vite dans les maisons, commerces et même dans la caserne de pompiers, submergée. « J'ai vu passer un torrent avec des voitures sans chauffeur », raconte Jean, 75 ans. L'école privée et le collège dégorgeaient de boue. La commune a envoyé mercredi sa demande de reconnaissance en catastrophe naturelle.

L'ancien boucher du village a perdu la vie, noyé dans son véhicule. Johan, avec sa fille Lise, 7 ans, passait le raclour sur la dalle de leur maison... en construction. « Ça remet tout en cause, si on avait su on aurait remis deux rangées de parpaings. »

La Voix du Nord, 8 juin 2016

Aléa : phénomène qui échappe en partie au contrôle de l'homme (inondation, glissement de terrain, ...).

Erosion : ensemble de phénomènes (vent, pluie, actions humaines) qui usent et modifient le relief par enlèvement de matière solide.

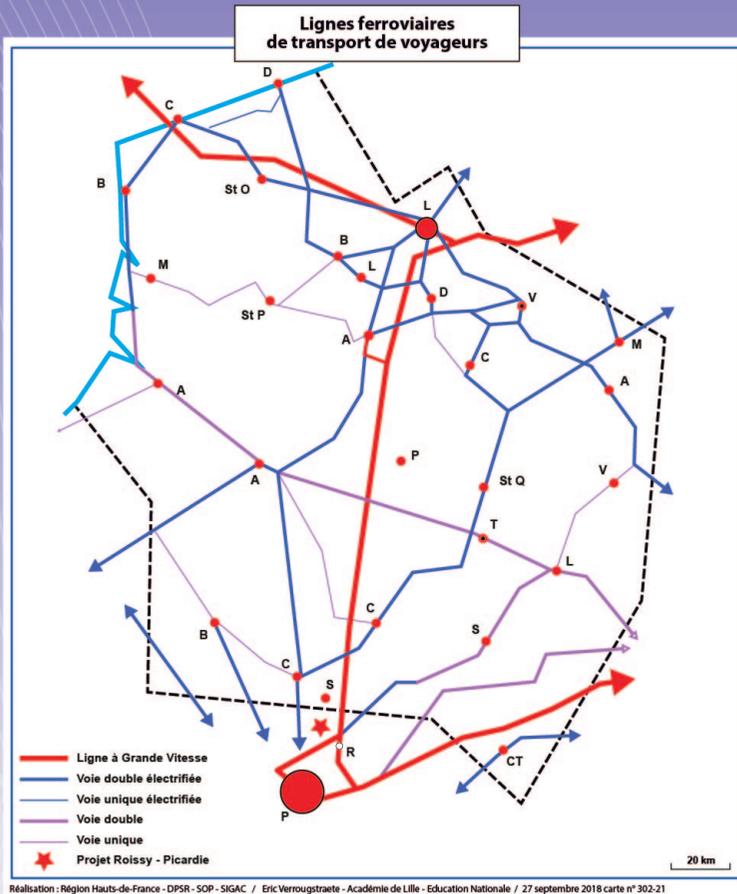
Inondation : arrivée rapide, massive ou durable d'eau en ville, dans un village ou un champ.

Prévention des risques : ensemble de mesures d'information, de réflexion, de précaution et d'aménagement qui permettent de réduire le plus possible l'impact des risques et des catastrophes sur les humains.

Risque : danger plus ou moins prévisible qu'un phénomène naturel ou d'origine humaine fait courir à une population.



Un réseau ferroviaire dense aux complémentarités à conforter



TER Hauts-de-France (gare d'Amiens) - Métro de Lille - Bus à haut niveau de service d'Amiens - Tramway de Valenciennes - V' Lille

Le ferroutage au service de la transition écologique

Longue de 1100 km, la ligne de fret Calais-Turin (Italie) permet d'acheminer jusqu'à 40 semi-remorques par train chaque jour en moins de 20 heures.

« Chaque camion qui est chargé sur cette navette, c'est une tonne de CO2 économisée » a relevé la ministre des Transports Elisabeth Borne. Cette ligne s'ajoute à la ligne Calais-Le Boulou, la plus longue d'Europe, qui relie l'Espagne à la Grande-Bretagne.

« Une nouvelle autoroute ferroviaire relie Calais et Turin », France 3, 6 novembre 2018



Le réseau à grande vitesse traversant les Hauts-de-France relie Paris, Londres via le Tunnel sous la Manche, Bruxelles, Amsterdam et Cologne. Raccordé à un réseau classique dense, il permet la desserte des villes de la partie Nord. Il renforce l'axe Nord-Sud et le rôle de Lille dans les connexions avec la Belgique et l'Europe du Nord.

La partie sud du réseau est organisée en étoile autour de la métropole francilienne. Le projet de liaison Roissy-Picardie doit permettre aux voyageurs venant d'Amiens, de Saint-Quentin, de Compiègne ou de Creil d'accéder directement à Roissy-Charles de Gaulle et au réseau national à grande vitesse sans devoir passer par Paris.

Les lignes transversales Ouest-Est jouent un rôle dans l'équilibre du territoire, permettant aussi une ouverture vers la Normandie et le Grand Est.

Départs		Départs Cars et Bus	
15h51	Paris Nord	L5	LA MADELEINE MONTGOLFIER
15h56	Bruxelles Midi	L91	Gounod (Halluin)
16h43	Enregistrement ouvert London St P.	88	Chariot D'Or (Wambrechies)
17h03	Perpignan	56	Comines Gare (Comines)
17h03	Marseille St Charles	15	Gare Lille Flandres (Lille)
		16	Lille Flandres
		16	Collège (Marcq-en-Barœul)
		L90	Comines Mairie (Comines)
			15.38

Affichage des destinations - Gare Lille Europe

Chiffres clés

2820 km de voies ferrées (dont 333 km de lignes à grande vitesse)

1230 trains régionaux (TER) chaque jour empruntés par 199 000 voyageurs quotidiens

150 trains à grande vitesse (TGV) circulant à 300 km/h chaque jour (TGV, Ouigo, Thalys, Eurostar)

363 gares en région, dont 202 gares ayant plus de 100 passagers par jour

60 000 montées-descentes par jour à Lille Flandres en 2019 : première gare TER de province

Ferroutage : transport qui associe le rail et la route.

Fret : désigne à la fois la marchandise transportée, le transport et son prix.

Intermodalité : pratique successive de différents modes de transport au cours d'un même déplacement.

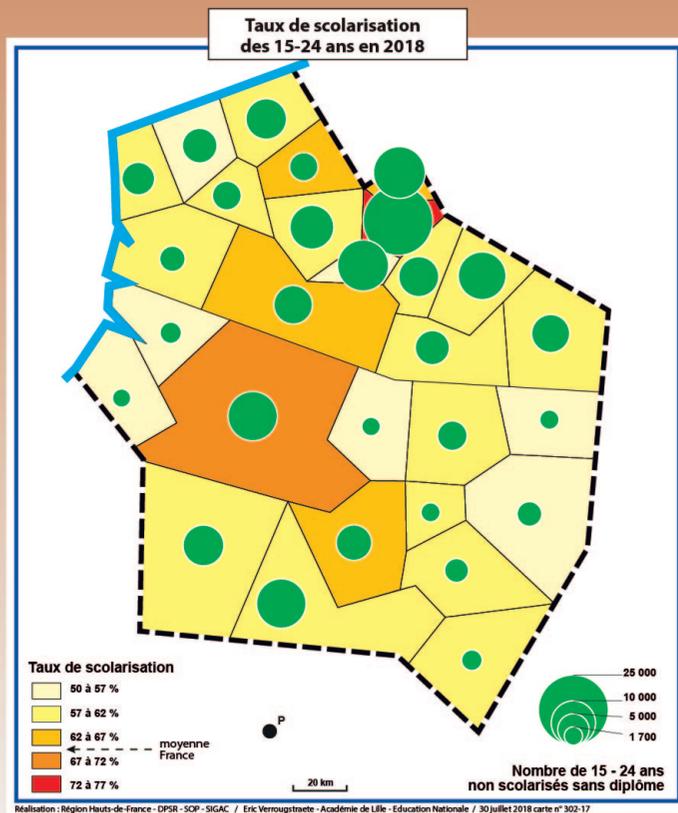
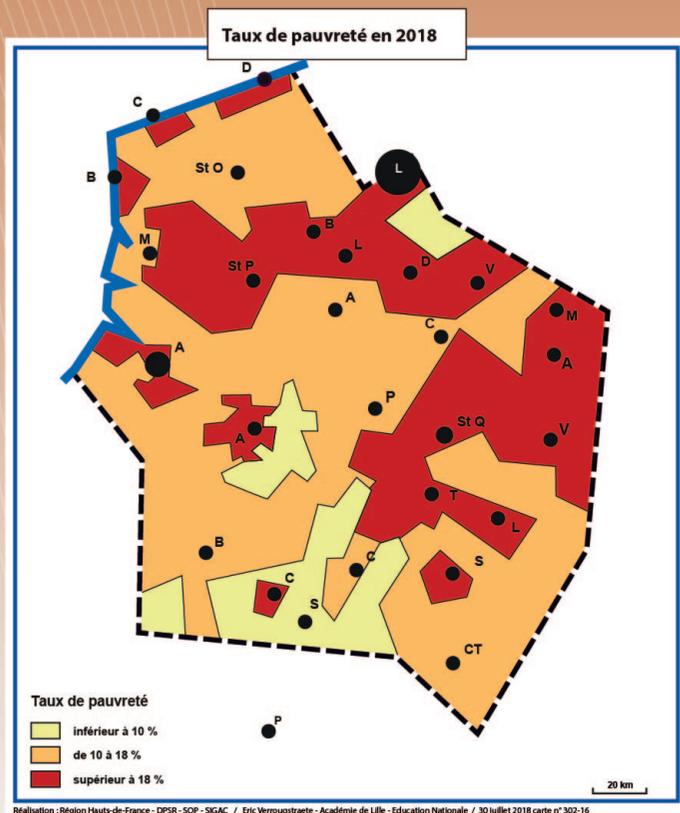
Réseau : ensemble constitué de lieux centraux (pôles) et des axes qui les relient.



Réduire les fragilités socio-économiques

« Tous les discours décrivant les inégalités comme naturelles, intangibles, inévitables car liées à l'économie ou aux technologies, sont battus en brèche par l'histoire. »

Thomas Piketty, *Le Monde*, 13 septembre 2019



Près d'un habitant sur cinq en Hauts-de-France vit sous le seuil de pauvreté. Avec un taux de pauvreté supérieur à 20 %, le département du Pas-de-Calais se situe au 5e rang des départements les plus touchés. Le taux de scolarisation régionale est inférieur à la moyenne nationale : 63 % des jeunes de

15 à 24 ans sont scolarisés. La précarité des jeunes est importante : près d'un quart d'entre eux ne sont ni en formation ni en emploi. Ces chiffres se confirment dans les observations faites au cours des dernières années.

Chiffres clés

- 10 %** : taux de chômage en 2019 de la population des Hauts-de-France (France métropolitaine : 7,9 %)
- 18 %** : taux de pauvreté de la région en 2018 (France métropolitaine : 14,6 %). Pas-de-Calais : 19,3 % ; Nord : 19,1 % ; Aisne : 18,4 % ; Somme : 16,4 % ; Oise : 12,9 %
- 5,1 %** d'habitants illettrés en 2015 (France métropolitaine : 3,6 %)
- 16,5 %** de jeunes 15-29 ans des Hauts-de-France ni en emploi ni en formation en 2018 (France métropolitaine : 13,6 %)

« Personne n'est inemployable »

« Les personnes exclues avec qui nous sommes engagés nous ont toujours exprimé avec force leur volonté de sortir du statut humiliant d'assisté : ne pas travailler, se sentir incapable et inutile, être considéré comme un poids par la société, est une souffrance terrible. Le projet Territoires Zéro Chômeur Longue Durée (TZCLD) est une chance unique pour elles de sortir durablement de l'exclusion et d'accéder à la dignité de travailleur. »

Personne n'est inemployable et le travail ne manque pas, ni l'argent. Mais il reste encore beaucoup à expérimenter : comment rejoindre les plus éloignés de l'emploi, ceux qui n'osent même plus dire qu'ils veulent travailler, tant l'emploi leur paraît inaccessible ? »

Marie-Aleth Grad, présidente d'ATD-Quart Monde



Illettrisme : difficultés à lire et comprendre un texte sur des situations de la vie quotidienne et/ou à écrire pour transmettre des informations simples.

Taux de pauvreté : part des personnes considérées comme pauvres par la faiblesse de leurs revenus.

Taux de scolarisation : rapport entre le nombre d'élèves scolarisés d'un âge déterminé et le nombre de jeunes de cet âge.

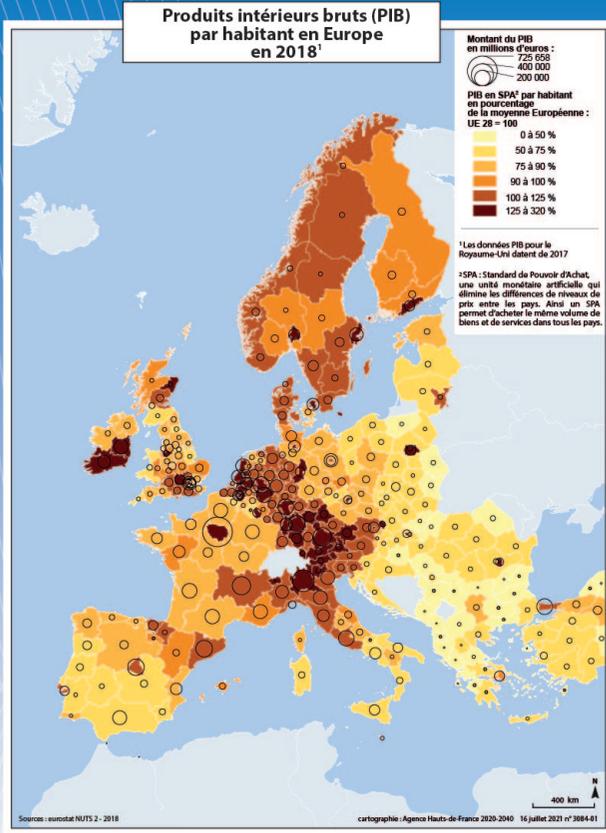


Région en transition(s), Europe(s) en construction

« Il me semble qu'à 27, à 30 ou à 32 pays européens, nous pouvons avoir trois ambitions communes : un espace de paix active, un cadre pour le développement durable et une manière particulière de gérer-valoriser notre diversité culturelle. »

Jacques Delors, Mémoires, 2003

Densité de population dans le territoire de l'Union européenne en 2018



La fusion des deux régions a permis de placer les Hauts-de-France au cinquième rang des régions françaises et aux alentours de la vingt-cinquième place des régions européennes en termes de richesses produites. Au regard des critères européens, elle se place parmi les régions en transition avec un PIB/hab de 80 (base UE 28 = 100), ce qui correspond à l'ancien classement des deux régions.

Le décalage observé par rapport au classement de la France (indice 104) est dû notamment à l'organisation à la fois économique et administrative du pays qui concentre une part majeure des richesses et des fonctions de commandement en Ile-de-France (indice 177).

« Je me fais soigner à l'hôpital situé de l'autre côté de la frontière »

« Comme j'habite près de la Belgique, le dispositif ZOAST (Zone organisée d'Accès aux Soins Transfrontaliers) me permet de me faire soigner dans un hôpital belge situé de l'autre côté de la frontière, en utilisant ma carte Sécu et la carte d'identité.

Les Belges qui résident près de la frontière peuvent tout aussi facilement se rendre dans un hôpital français voisin. »

Aïcha, étudiante à Roubaix

Chiffres clés

- 350 km** de frontières terrestres entre les Hauts-de-France et la Belgique (165 km à vol d'oiseau)
- 2 913 km** de frontières terrestres entre la France métropolitaine et 8 pays voisins
- 14 647 km** de frontières terrestres entre l'Union européenne et 21 pays voisins
- 158** projets et **72** micro-projets Interreg France-Wallonie-Vlaanderen/Flandre (2014-2020) pour 170 millions d'euros de subventions
- 10,8 millions** d'habitants concernés par Interreg France-Wallonie-Vlaanderen/Flandre

FEDER (Fonds européen de développement régional) : ensemble d'aides financières européennes permettant de corriger les inégalités entre régions pour renforcer la cohésion économique, sociale et territoriale de l'Union européenne.

Interreg : programme permettant la coopération entre des acteurs de régions européennes pour effacer les frontières au sein de l'Union européenne. Ce programme concerne notamment des projets de coopération transfrontalière.

Région en transition : région dont le PIB par habitant est compris entre 75 % et 90 % de la moyenne de l'Union européenne.



Remerciements

Les Hauts-de-France à la carte

Vous pourrez retrouver l'exposition « Les Hauts-de-France à la carte » sous forme numérique aux adresses suivantes :

<https://2040.hautsdefrance.fr/download/exposition-les-hauts-de-france-a-la-carte>

<http://histoire-geo.ac-amiens.fr/1296-exposition-les-hauts-de-france-a-la-carte.html>

Par ces liens, vous aurez aussi accès à l'ensemble des cartes, documents et témoignages présentés sur ces panneaux. Pour poursuivre la découverte de la région, une documentation complémentaire est également mise à disposition.

Des remerciements sont adressés aux personnes suivantes, qui ont eu l'amabilité de bien vouloir contribuer à l'exposition et au livret pédagogique :

Région Hauts-de-France

Sébastien ALAIVOINE
Sylvie DELBART
Thomas DUCROQUET
Benoît GUINAMARD
Stéphane HUMBERT
Stéphane LANCE
Pierre-Jean LORENS
Pascale MAILLARD
Grégory MARLIER
Philippe PETIT
Hervé ROUSSEL

Région académique Hauts-de-France

Joris BADOL - Lycée européen - Villers-Cotterêts
Mélania BATTEUX-BAILLON, IA - IPR Histoire-Géographie
Anne-Sophie BOSSAERT - Lycée Edouard-Branly - Amiens
Damien CALAIS - Lycée Jean-Monnet - Crépy-en-Valois
Jérôme CANNY - Lycée professionnel Julie-Daubié - Laon
Marie-Claire COLNEE - Ecole élémentaire d'application Albert et Marine-Launay - Beauvais
Jérôme DAMBLANT, IA - IPR Histoire-Géographie
Stéphane DELABRUYERE - Lycée Gérard-de-Nerval - Soissons
Éric FROMENT - Collège Ferdinand-Bac - Compiègne
Emmanuel LIANDIER, IA - IPR Histoire-Géographie
Audrey MARIAUD - SEP Condorcet - Saint-Quentin

Christophe PIETRZYKOWSKI - Lycée André-Malraux - Montataire
Julien QUILLET - Lycée Félix-Faure - Beauvais
Régis SIGNARBIEUX, IEN Lettres-Histoire-Géographie
Florence VIMONT - Collège Marcelin-Berthelot - Nogent-sur-Oise



Crédit photo : Stéphane Bouilland / CRTC Hauts-de-France

Remerciements crédits photos

Philippe Huguen (AFP) ; Philippe Frutier (Altimage) ; ArcelorMittal ; Bonduelle ; Cars Lefort ; Aeriallive (CenterParcs) ; Château de Montvillargenne ; Iminance (CHU Amiens) ; Stéphane Bouilland, Vincent Colin (Comité Régional du Tourisme et des Congrès Hauts-de-France) ; Gwenaëlle Gallet (Communauté de Communes du Ternois) ; Valérie Laforge (Communauté Urbaine d'Arras) ; Chantal et Julien Barbay (Commune de Cambronne-lès-Clermont) ; Gaël Rivallain (Courrier Picard) ; Decathlon Media ; François-Xavier Dessirier (Département de l'Aisne) ; Euratechnologies ; Formule Verte ; Séverine Courbe, Patrick Delecroix, Ludovic Maillard, Philippe Pauchet (La Voix du Nord) ; Les Faiseurs de Bateaux ; Florence Levillain (L'Étudiant) ; Frédéric Lovino (Louvre-Lens) ; L'Union ; Joël Hugue (Lycée Baudelaire) ; Lylo Media Group ; Max Lerouge (Métropole Européenne de Lille) ; Pays de Thiérache ; Philippe Petit ; Port Boulogne Calais ; C. Augrain, Christophe Blanquart, Frédéric Blawblomme, Dominique Bokalo, Guillaume Crochez, Michaël Lachant, Laurence Prat, Xavier Renoux, Emmanuel Watteau (Région Hauts-de-France) ; Université Technologique de Compiègne ; Ville de Feuquières-en-Vimeu ; Mélanie Niemierz (Ville de Grande-Synthe) ; Luc Couvee (Ville de Saint-Quentin) ; Ville de Roubaix ; Jérémy-Günther-Heinz Jähnck, Guillaume Louÿs-Jupiter (Wikimedia) ; Sergey Ashmarin, Drew Coffman, Juke Schweizer (Wikimedia Commons).



REMERCIEMENTS

Des remerciements sont adressés aux personnes suivantes, qui ont eu l'amabilité de bien vouloir contribuer à l'exposition et au livret pédagogique :

Région Hauts-de-France

Sébastien ALAVOINE
Sylvie DELBART
Thomas DUCROQUET
Benoît GUINAMARD
Stéphane HUMBERT
Stéphane LANCE
Pierre-Jean LORENS
Pascale MAILLARD
Grégory MARLIER
Philippe PETIT
Hervé ROUSSEL

Région académique Hauts-de-France

Joris BADOL - Lycée européen - Villers-Cotterêts
Mélanie BATTEUX-BAILLON, IA - IPR Histoire-Géographie
Anne-Sophie BOSSAERT - Lycée Edouard-Branly - Amiens
Damien CALAIS - Lycée Jean-Monnet - Crépy-en-Valois
Jérôme CANNY - Lycée professionnel Julie-Daubié - Laon
Marie-Claire COLNEE - Ecole élémentaire d'application Albert et Marine-Launay - Beauvais
Jérôme DAMBLANT, IA - IPR Histoire-Géographie
Stéphane DELABRUYERE - Lycée Gérard-de-Nerval - Soissons
Éric FROMENT - Collège Ferdinand-Bac - Compiègne
Emmanuel LIANDIER, IA - IPR Histoire-Géographie
Audrey MARIAUD - SEP Condorcet - Saint-Quentin
Christophe PIETRZYKOWSKI - Lycée André-Malraux - Montataire
Julien QUILLET - Lycée Félix-Faure - Beauvais
Régis SIGNARBIEUX, IEN Lettres-Histoire-Géographie
Florence VIMONT - Collège Marcelin-Berthelot - Nogent-sur-Oise

Remerciements crédits photos

Philippe Huguen (AFP) ; Philippe Frutier (Altimage) ; ArcelorMittal ; Bonduelle ; Cars Lefort ; Aeriallive (CenterParcs) ; Château de Montvillargenne ; Iminance (CHU Amiens) ; Stéphane Bouilland, Vincent Colin (Comité Régional du Tourisme et des Congrès Hauts-de-France) ; Gwenaëlle Gallet (Communauté de Communes du Ternois) ; Valérie Laforge (Communauté Urbaine d'Arras) ; Chantal et Julien Barbay (Commune de Cambronne-lès-Clermont) ; Gaël Rivallain (Courrier Picard) ; Decathlon Media ; François-Xavier Dessirier (Département de l'Aisne) ; Euratechnologies ; Formule Verte ; Séverine Courbe, Patrick Delecroix, Ludovic Maillard, Philippe Pauchet (La Voix du Nord) ; Les Faiseurs de Bateaux ; Florence Levillain (L'Étudiant) ; Frédéric Lovino (Louvre-Lens) ; L'Union ; Joël Hugue (Lycée Baudelaire) ; Lylo Media Group ; Max Lerouge (Métropole Européenne de Lille) ; Pays de Thiérache ; Philippe Petit ; Port Boulogne Calais ; C. Augrain, Christophe Blanquart, Frédéric Blawblomme, Dominique Bokalo, Guillaume Crochez, Michaël Lachant, Laurence Prat, Xavier Renoux, Emmanuel Watteau (Région Hauts-de-France) ; Université Technologique de Compiègne ; Ville de Feuquières-en-Vimeu ; Mélanie Niemierz (Ville de Grande-Synthe) ; Luc Couvee (Ville de Saint-Quentin) ; Ville de Roubaix ; Jérémie-Günther-Heinz Jähnck, Guillaume Louÿs-Jupiter (Wikimedia) ; Sergey Ashmarin, Drew Coffman, Juke Schweizer (Wikimedia Commons).



Vous pourrez retrouver l'exposition « Les Hauts-de-France à la carte » sous forme numérique aux adresses suivantes :

<https://2040.hautsdefrance.fr/download/exposition-les-hauts-de-france-a-la-carte>

<http://histoire-geo.ac-amiens.fr/1296-exposition-les-hauts-de-france-a-la-carte.html>

Par ces liens, vous aurez aussi accès à l'ensemble des cartes, documents et témoignages présentés sur ces panneaux. Pour poursuivre la découverte de la région, une documentation complémentaire est également mise à disposition.

